L'Economie

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15113 – 7 F

MARDI 31 AOÛT 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Ingérence démocratique en Afrique

AU Togo, un général au pouvoir depuis vingt-six ans, conspué par la rue depuis trois ans, vient de se faire réélire avec 96,5 % des suffrages. En Centrafrique, un autre général, faute d'être réélu, vient de tenir en haleine les autorités françaises chargées de la politique africaine pendant deux jours, en menaçant de ne pas reconnaître le verdict des urnes. Dans les deux cas, la France, qui avait lourdement engagé sa responsabilité, s'est vue rappeler que les régimes africains fondés sur la force n'entendaient pas se laisser « déboulonner » sans réagir.

Après avoir soutenu pendant trois décennies d'anciens sergents devenus chefs d'Etat, Paris avait négocié un virage en juin 1990, avec le fameux discours de La Baule du président François Mitterrand, qui encourageait un mouvement de démocratisation déjà amorcé sur le continent. Paris prenait le train en marche. Mais en précisant rapidement que chaque pays devait aller « à son rythme ».

TEL est le credo des nouvelles autorités chargées de la politique africaine, qui refusent « excès et précipitation ». Le ministre de la coopération, Michel Roussin, a néanmoins fait preuve, en quelques mois, d'une détermination qu'on ne connaissait pas à ses prédécesseurs, en prenant énergiquement en mains les dossiers centrafricain et togolais. Un pari qui a réussi à Bangui et échoué à Lomé.

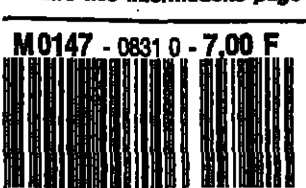
En Centrafrique, face à la décision ferme et rapide de Paris de suspendre sa coopération, le président André Kolingba est revenu sur son intention de perturber le processus électoral. La stratégie de M. Roussin a été payante, mais le défi était risqué : en imposant des élections porteuses de la défaite de M. Kolingba, en impliquant les troupes françaises stationnées dans le pays, qui ont assuré la logistique du scrutin, la France avait pris le risque de devoir intervenir en cas de troubles. L'hypothèse n'a jamais fait l'objet du moindre commentaire. Mais elle restera sous-jacente aussi longtemps que le processus électoral ne sera pas achevé.

LE Centrafrique est l'un des pays où la France aura le plus joué, à travers ses interventions militaires, le rôle de « gendarme de l'Afrique » qu'on lui a si souvent reproché. Ce jeu-là est terminé. Aujourd'hui, l'ingérence se veut démocratique.

En voulant remettre promptement le Togo sur les rails, par le biais d'élections, le gouvernement français a fait preuve d'une précipitation qui se retourne aujourd'hui contre lui. Artisan d'un accord qui devait permettre l'organisation rapide d'un scrutin libre et transparent, il s'est laissé piéger par deux partenaires peu fiables. Le camp du président togolais n'a pas respecté les critères démocratiques du scrutin ; l'opposition en a tiré argument pour appeler au boycottage, en remettant en cause un accord avec le pouvoir en place.

Quelles que soient les responsabilités des uns et des autres – et de la France, qui a refusé le report du scrutin –, le résultat est là : les détracteurs du général Gnassingbé Eyadéma sont persuadés que Paris a œuvré en faveur de son maintien au pouvoir. C'est sans doute exagérer l'influence prêtée à la France. Mais, l'ingérence démocratique ayant pris le pas sur l'interventionnisme militaire, c'est aussi le signe de l'indissolubilité des liens entre Paris et ses anciennes colonies africaines.

Lire nos informations page 4


M 0147 - 0831 0 - 7,00 F

Les Israéliens et l'OLP estiment avoir fait un pas « historique » sur le chemin de la paix

Le « plan Pérès » suscite la colère de la droite et des colons juifs

Avant la reprise des négociations israélo-arabes, mardi 31 août, à Washington, des représentants de Jérusalem et de l'OLP ont qualifié d'« historiques » les progrès auxquels ont conduit les contacts plus ou moins secrets menés entre Israël et l'organisation palestinienne, ces dernières semaines, par Shimon Pérès. Cette fois, une reconnaissance mutuelle, en bonne et due forme, paraît proche. Alors que la droite israélienne se mobilise contre cette évolution et que les Palestiniens opposés au processus protestent également, le gouvernement de M. Rabin devait se réunir lundi pour entériner un projet de déclaration de principe. Celle-ci permettrait de débloquer les pourparlers sur l'autonomie des territoires occupés et de discuter concrètement de l'option dite Gaza-Jéricho d'abord.

Reconnaissance de fait

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Tournant historique » pour Yasser Arafat, *« percée décisive »* selon les ministres les moins grandiloquents du gouvernement israélien. Rien n'est encore signé, tout peut encore déraper. Mais, au-delà des divergences d'interprétation et du flou qui entoure les termes de l'accord préalable auquel l'Etat juif et l'OLP sont discrètement parvenus, une étape capitale sur le chemin de la paix vient d'être franchie.

Pour la première fois depuis sa création il y a trente ans, l'OLP négocie ouvertement avec un Etat qui, jusqu'alors, lui déniait toute représentativité, toute volonté de paix. Quoi qu'il arrive désormais, et même si le compromis échafaudé par les deux parties devait capoter lors de la discussion de ses détails et de sa mise en œuvre au cours des prochaines semaines à Washington ou ailleurs, il resterait cet acquis : Israël, par l'intermédiaire de Shimon Pérès, chef de la diplomatie et numéro deux du pouvoir exécutif, discute avec *« l'organisation terroriste »* qui le hantait et alourdissait sa réthorique depuis si longtemps.

Le journal de la droite, *Maariv*, ne s'y trompait pas, qui écrivait, dimanche matin, pour le déplorer, que *« le dialogue entre Israël et l'OLP est révolutionnaire en soi »*.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite et nos informations page 7



L'ÉCONOMIE

Les vacanciers de la crise

Crise oblige, en vacances, les consommateurs ont modifié leur comportement et font attention à tout. Ils partent moins longtemps et s'orientent plus vers le tourisme vert et les activités « culturelles ». Les professionnels, en France comme à l'étranger, cherchent à s'adapter.

Lire également nos pages Mode d'emploi, Perspectives et Conjoncture

pages 23 à 30

La violence des hooligans du Paris SG

Dix policiers ont été blessés, samedi 28 août, au Parc des Princes, lors des échauffourées qui les ont opposés à de jeunes hooligans parisiens lors du match PSG-Caen. La rencontre a été interrompue pendant treize minutes en raison des jets de gaz lacrymogène. Le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a nommé un « M. Sécurité » dans les stades : le commissaire divisionnaire Philippe Swiners-Gibaud. Confrontés à la multiplication des incidents, les dirigeants parisiens demandent un aménagement du dispositif législatif à l'entrée des stades.

page 10

Bosnie : retour à Genève

Les dirigeants des trois communautés de Bosnie-Herzégovine devaient présenter officiellement, mardi 31 août, au Palais des nations à Genève, leur réponse au plan global de paix qui leur avait été soumis par les médiateurs internationaux, lord Owen (CEE) et Thorvald Stoltenberg (ONU). Si les Serbes ont massivement approuvé le projet, les Musulmans estiment qu'il ne constitue qu'une *« base de négociation »*, tandis que les Croates se sont simplement déclarés *« prêts »* à l'accepter à condition que les deux autres parties l'entérinent.

Pour le président bosniaque, Alija Izetbegovic, les nouvelles négociations de Genève doivent porter sur des modifications de la carte du partage de la Bosnie-Herzégovine, de façon que les Musulmans aient un Etat économiquement viable ainsi qu'un accès à la mer. En visite à Sarajevo, dimanche, le ministre français de la défense, François Léotard, a déclaré que l'application du plan – qui, selon M. Stoltenberg, nécessitera le déploiement de quelque 40 000 « casques bleus » supplémentaires – serait délicate. La veille, il avait exprimé des doutes quant à la viabilité d'un plan de paix qui aboutirait à l'éclatement d'un Etat en *« trois ou quatre morceaux »*.

Lire page 3 les articles de FLORENCE HARTMANN et de JEAN-BAPTISTE NAUDET

Le traquenard du droit d'asile

En réclamant une révision de la Constitution par référendum, une partie de la majorité pousse M. Balladur à l'épreuve de force avec M. Mitterrand

par Thierry Bréhier

La querelle juridique fait déjà rage. L'affrontement politique pourrait commencer cette semaine, et c'est le premier ministre qui a la responsabilité d'en donner, ou non, le signal : si Edouard Balladur décide d'engager une procédure de révision constitutionnelle pour adapter la loi fondamentale française à la lecture qu'il fait des accords européens sur le droit d'asile, la cohabitation « douce », qui règne depuis la large victoire de la droite aux élections de mars dernier, cédera la place à une cohabitation conflictuelle.

Elle pourrait aller jusqu'à un heurt brutal entre les deux hommes qui, par la volonté des électeurs, se partagent le pouvoir exécutif. Pour faire le choix de déclencher ou non les hostilités, le premier ministre ne pourra pas s'abriter derrière des considérations techniques. Contrairement à ce qu'avancent Charles Pasqua et ses porte-parole, la décision du Conseil constitutionnel du 13 août ne rend pas concrètement inapplicables les accords de Schengen, déjà ratifiés par la France, ni ceux de Dublin, dont la procédure de ratification n'a pas encore commencé, accords qui prévoient la coordination des traitements de demandes d'asile au niveau européen.

Nulle part les gardiens de la Constitution n'ont dit que tous les réfugiés qui réclament l'asile politique devaient bénéficier du droit de séjourner en France en attendant que l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) ne se prononce sur leur cas ; ils ont même formellement avalisé des dispositions contraires ; ce n'est que la loi de 1953, créant cet office, qui indique que ceux qui s'adressent à lui doivent pouvoir défendre personnellement leur dossier.

Nulle part le Conseil n'a dit que les réfugiés provenant d'un autre pays de la Communauté européenne ne pourraient pas être renvoyés vers leur premier pays d'accueil, qui – en vertu de Schengen et de Dublin – doit traiter leur demande.

Lire la suite page 8

Edimbourg, ville-spectacle

La capitale écossaise se targue de posséder le plus grand festival du monde

EDIMBOURG

de notre envoyé spécial

C'est écrit noir sur blanc dans toutes les brochures de la ville et dans les programmes des festivités : *« Edimbourg possède le plus grand festival artistique du monde. »* Le meilleur ? Le plus prestigieux ? Le plus novateur ? Simplement le plus grand. Pour préciser le genre, on annonce : *« le chaos jour et nuit »*, une frénésie de spectacles, musique, danse, théâtre, cinéma, performances, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

A Edimbourg, il n'y a pas un mais six festivals qui coexistent, se bousculent, s'entrechoquent durant le seul mois d'août, faisant passer plusieurs millions de personnes dans la capitale écossaise, qui compte habituellement 450 000 habitants. La fièvre se déclare le 6 août avec le Festival de jazz et le Military Tattoo, parade militaire traditionnelle avec kilts, cornemuses et grosses caisses sur fond de château médiéval. La fièvre monte le 15 du mois, lorsque débutent en même temps les Festivals du livre, du cinéma, le prestigieux Festival international (musique, théâtre, danse, arts) et le Fringe (équivalent du « off » d'Avignon, en bien plus étoffé).

MICHEL GUERRIN

Lire la suite page 12

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

t 1993 •

DÉBATS

Un entretien avec Alain Badiou

« Nous pouvons redéployer la philosophie »

« Vous occupez au sein de la pensée contemporaine une position singulière. Vous soutenez en effet qu'il est aujourd'hui encore possible d'élaborer une pensée philosophique, de retrouver le sens de ce projet dans sa plénitude, au moment même où la plupart des philosophes se montrent au contraire persuadés que la philosophie est finie, et que les conditions de son ancien exercice ne se trouveront plus jamais remplies. Quels motifs, à vos yeux, expliquent le caractère dominant de ce thème de la fin de la philosophie ?

– Parmi les hypothèses possibles, j'en signalerai deux. En premier lieu, le fait que des « pensées fascinantes » ont exercé leur emprise sur la philosophie : la pensée scientifique a donné lieu à l'ensemble des positivismes, la pensée politique a engendré la figure d'une philosophie d'Etat, l'art enfin a rempli une fonction d'attraction singulière depuis le XIXe siècle. Fascinée, captée, voire asservie par l'art, la politique ou les sciences, la philosophie en est venue à se déclarer inférieure à ses propres dispositions. En raison même de cette captation, il est apparu de plus en plus nettement que la philosophie n'est pas en mesure d'œuvrer puissamment. Elle ne peut changer le monde comme une révolution, ni engendrer des techniques comme les sciences, ni susciter l'admiration collective comme les œuvres d'art. La philosophie en est donc venue à se considérer elle-même comme déficiente du point de vue de ses capacités d'intervention. Disons que la philosophie ne se présentait plus, et ne se présentera plus, comme une promesse.

En second lieu, le malaise de la philosophie à l'égard d'elle-même trouve sa source dans la conviction que l'Histoire est la mesure réelle de l'importance et de la signification des pensées. Ce thème, majestueusement inauguré par Hegel, trouve chez lui une issue particulière, puisque, à ses yeux, la fin de l'Histoire débouche précisément dans la philosophie. Mais cela n'a pas empêché cette idée d'une comparution de toute pensée devant le tribunal de la réalité historique de susciter chez les philosophes comme une difficulté à justifier la singularité de leur exercice. Car la philosophie a toujours été le désir d'une figure d'éternité. Non pas l'éternité religieuse (l'âme et Dieu), mais l'éternité « laïque » intérieure au temps lui-même, et dont le nom est vérité.

Né en 1937 à Rabat, Alain Badiou est sans doute, parmi les philosophes d'aujourd'hui, celui dont la tentative possède la plus grande envergure. Il vise en effet à rendre à la philosophie son plein essor, contre tous ceux qui sont convaincus qu'elle est close, pour de bonnes ou de mauvaises raisons.

Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, il enseigne à l'université de Paris-VIII (Vincennes-Saint-Denis) depuis 1969, ainsi qu'au Collège international de philosophie. Il a publié une quinzaine d'ouvrages, parmi lesquels l'Etre et l'Evénement *(1988), son livre majeur,* Manifeste pour la philosophie *(1989),* Conditions *(1992). Ces titres ont été publiés aux éditions du Seuil, dans la collection « l'Ordre philosophique » qu'Alain Badiou codirige désormais avec Barbara Cassin.*

Alain Badiou a également publié des ouvrages de théâtre et de littérature, ainsi que des essais politiques, dont le dernier en date, qui réfléchit sur l'effondrement des Etats se réclamant du marxisme, s'intitule D'un désastre obscur *(Editions de l'Aube, 1991).*

Il esquisse ici certains des thèmes principaux de son système philosophique.



> « L'amour est une pensée en acte »

L'idée que la philosophie, sous le nom de métaphysique, serait désormais close me paraît donc résulter principalement de la conjonction du thème de la réalisation historique de la pensée et de la fascination pour les entreprises de pensée dont le résultat temporel, y compris en termes d'opinion publique, est manifeste : œuvres, actions, techniques...

Il s'agit finalement, au regard des prestiges de ce qui circule dans l'opinion, d'une crise de la catégorie centrale de toute philosophie possible, la catégorie de vérité.

– Cette sorte de morosité de la philosophie à l'égard d'elle-même, vous ne la partagez pas ?

– Pas du tout. Il me semble d'ailleurs que certains symptômes indiquent que cette prétendue fin de la philosophie n'est pas loin de finir à son tour. Par exemple, ceux qui se trouvent dans le sillage de Heidegger ne sont toujours pas en mesure ne serait-ce que d'indiquer quelle est la perspective du retournement salvateur dont celui-ci espérait la promesse. D'autre part, les positivismes issus du Cercle de Vienne, qui forment le cadre de la philosophie académique anglo-saxonne, éprouvent, de leur propre aveu, des difficultés grandissantes à identifier « philosophie » et « philosophie du langage ». L'idée que la philosophie est une grammaire correcte des énoncés, autorisant une conversation « démocratique », ne conduit qu'au ghetto universitaire.

Enfin, le caractère toujours éclaté et latéral de ce type de travaux donne le sentiment qu'ils se perdent dans le caractère incertain et lacunaire du monde lui-même. Je pense qu'on commence à être las de leur lassitude, car ils ne semblent plus en état d'accomplir ce qu'on a toujours demandé à la philosophie : non pas forcément d'englober la totalité du monde, mais au moins de permettre que s'instaure une distance et une possibilité de rassemblement par rapport à l'expérience immédiate, toujours fragmentaire, et livrée à la rhétorique de l'opinion.

– Si vous dites que la philosophie est encore possible, qu'elle a non seulement un présent mais un avenir, il vous faut dire aussi ce qui permet ce nouveau départ.

– Je soutiens en effet que nous pouvons redéployer la philosophie dans le plein exercice de sa définition et de son projet. Pour cela, il convient d'abord de rompre avec la conviction heideggérienne selon laquelle une pensée unique, confondue avec l'histoire de l'Etre, détermine le destin de l'humanité. Il faut au contraire reconnaître dès le départ qu'il existe de multiples lieux où se constituent des pensées. Cette reconnaissance de la multiplicité des lieux de la pensée est décisive.

On peut tenter ensuite de classer ces lieux comme le faisait déjà Platon, et affirmer : la science, l'art, la politique et l'expérience amoureuse doivent être tenus pour des lieux de pensée originaux, irréductibles les uns aux autres. Chacun d'eux est lié à une expérience singulière et doté de son histoire propre, de sa temporalité spécifique. Envers ces lieux de pensée, la philosophie n'est en rien fondatrice ou première. Indépendamment de la philosophie, il y a des créations artistiques, des connaissances scientifiques, des tentatives politiques, des expériences passionnelles et amoureuses. La philosophie n'a pas à les considérer d'en haut, à vouloir les totaliser, à prétendre en délivrer le principe, encore moins à se substituer à eux pour supprimer leur multiplicité.

Ces quatre lieux constituent au contraire ses conditions : il faut qu'ils soient donnés pour qu'il y ait de la philosophie. Celle-ci existe seulement à partir du pluriel de ces conditions, qui doivent être toutes pleinement remplies pour qu'elle soit en mesure de se développer. Ce n'est évidemment pas le cas partout, ni toujours.

– Envers ces lieux de pensée qui ont leur autonomie, comment concevez-vous la tâche de la philosophie ? Que fait-elle au juste ?

– Question brutale et pertinente. Le « malaise dans la philosophie » dont nous parlions à l'instant résulte de ce qu'il est aujourd'hui difficile d'identifier l'acte propre de la philosophie. Et plus difficile encore de l'identifier comme acte de la vérité.

Je ferais deux réponses conjointes. La première tâche de la philosophie est de reconnaître les lieux de pensée, ou de vérité, de les identifier comme tels. Car l'art, la science, la politique et l'amour se donnent sous la forme d'œuvres, de tentatives, d'expériences dans la totalité extraordinairement confuse de l'activité humaine, prise dans son ensemble. Ils ne se signalent pas à l'extérieur d'eux-mêmes. Certes, il y a des vérités, mais c'est la philosophie qui prononce qu'il y en a. Elle est le « il y a » de ce il y a.

La deuxième tâche est de comprendre comment ces lieux de pensée hétérogènes peuvent exister ensemble, constituer une époque. Il ne s'agit pas d'édifier un système qui ferait de notre temps un *tout* unifié et aisément déchiffrable, mais de fournir un cadre conceptuel, dont la clef est un concept de la vérité, permettant de se représenter la coexistence des différentes formes de pensée qui s'y manifestent.

En somme, la tâche de la philosophie consiste à dresser la carte de ce qui relève effectivement de la pensée, puis à confectionner pour cette carte un cadre permettant de concevoir comment s'agence le passage d'un lieu à un autre.

– Ne pourrait-on vous objecter que, de vos quatre conditions pour que la philosophie existe, aucune n'est aujourd'hui remplie ? La science, éclatée entre de nombreux domaines de recherches, n'a plus d'unité théorique depuis longtemps. On ne sait plus ce qu'est l'art, pas plus qu'on ne peut se faire de la politique une idée nette. Quant à l'amour, vous dira-t-on, peut-être le siècle dernier en avait-il encore idée, mais nous n'en savons plus rien. Ainsi ces lieux de pensée seraient-ils devenus vides, et la philosophie, telle que vous la définissez, devenue impossible. Que répondriez-vous ?

– Je pense au contraire que l'espace complet des conditions de la philosophie se trouve rempli à l'époque contemporaine. Je dois donc mentionner, même succinctement, des événements de pensée auxquels je me réfère pour soutenir ma conviction.

En ce qui concerne l'art, je pense par exemple que la révolution poétique inaugurée par Mallarmé et Rimbaud n'a pas épuisé sa puissance en tant que condition de la philosophie. Il en va de même pour les mathématiques modernes, véritable science de l'être multiple, dont la méditation éclaircit les paradoxes liés au fait que toute vérité est infinie. L'achèvement d'une vision de la politique portée par le sens de l'Histoire donne lieu à un renouvellement radical de l'idée même de politique, ou, comme le dit un grand théoricien de ces questions, Sylvain Lazarus, à une théorie des modes de la politique.

Enfin, en ce qui concerne l'amour, le problème est justement de saisir les caractéristiques d'une expérience non romantique, c'est-à-dire non fusionnelle, de l'amour. Je pense qu'une telle expérience existe, même si elle demeure encore obscure et précaire. Nous avons à déchiffrer ce que peut être l'amour après la psychanalyse, au-delà d'elle, et dans l'état présent du rapport entre les sexes dans notre société.

– Pourriez-vous préciser ce dernier point ? Que la science, l'art, la politique donnent lieu à des expériences de pensée, sans doute vous l'accordera-t-on assez aisément. Mais l'amour ?

– Le fait est que les philosophes, à l'exception notable de Platon, ont traditionnellement inscrit l'amour au registre des passions. C'est pourquoi ils le tenaient à distance de la rationalité et ne songeaient pas à le considérer comme un lieu de pensée. L'amour est une pensée en acte. Il produit des fragments de savoir et des paroles qui ne sont jamais véritablement rassemblés, car cette pensée ne se réfléchit pas elle-même. Une telle conception de l'amour s'oppose évidemment à celle qui veut n'y voir que le versant sentimental de la sexualité, une sorte d'illusion venant autoriser le jeu sexuel.

L'amour est à mes yeux tout autre chose. C'est le lieu où la différence des sexes non seulement s'éprouve, se souffre et se parle, mais aussi se donne à la pensée. Et la différence des sexes n'est pas simplement un phénomène empirique, mais plus radicalement la scène première et fondamentale de la différence tout court. C'est dans l'amour que la pensée se délivre des pouvoirs de l'Un, et s'exerce à la loi du « deux », à ce qui fait effraction de l'Un. Cette pensée sur la différence et sur le deux que l'amour élabore ne pourrait advenir au sein de la seule philosophie.

C'est d'ailleurs une des intuitions essentielles de Platon, au-delà du détail de ses propos, d'avoir parfaitement saisi que ce qui est donné par l'amour n'est pas constituable par la philosophie. Au point de départ de l'amour, il faut une rencontre, quelque chose d'imprévisible, un événement qui n'est en aucune manière pris dans le cours usuel des situations. Mais cette rencontre, comme tout événement, s'évanouit aussitôt qu'elle a eu lieu. Et l'amour n'est pas la rencontre elle-même, mais ce qu'on fait et pense à partir de cet événement. On peut définir l'amour comme une fidélité à la rencontre. Par cette fidélité, les virtualités du monde, les significations qui s'y découvrent, la capacité d'y entreprendre sont dotées d'une ressource qui n'était antérieurement ni donnée ni déchiffrable. C'est en ce sens qu'on peut parler de vérité.

> « Le brusque surgissement d'une nouveauté est toujours essentiel »

– C'est-à-dire ?

– La vérité n'est pas l'adéquation de la connaissance et de l'objet. C'est avant tout une production intérieure à l'expérience, un processus d'où émerge un élément de nouveauté. Il y a un événement, quelque chose qui survient, au point de départ de toute vérité. La vérité se caractérise comme la tentative d'être fidèle à cet événement, c'est-à-dire comme le processus qui va reprendre, indéfiniment, toute la situation à partir de ce scintillement qu'a représenté l'événement. En ce sens, une vérité se signale par la possibilité d'énoncer à propos de la situation une série d'affirmations qui étaient auparavant insaisissables ou invisibles. Je viens de l'évoquer à propos de l'amour, qui de ce point de vue est sans doute le cas le plus simple.

– La pensée scientifique peut-elle s'accommoder d'une telle conception de la vérité ?

– Ce qui paraît y faire obstacle, c'est principalement le fait que le développement des sciences a été longuement rattaché à la définition traditionnelle de la vérité, conçue comme une correspondance bien réglée entre les énoncés théoriques et la réalité. Or ce n'est pas ainsi que les scientifiques se représentent leur propre pratique. Il suffit de discuter avec eux pour s'en convaincre. Pour eux aussi, le brusque surgissement d'une nouveauté est toujours essentiel, et l'exploration du surcroît de puissance que permet ce surgissement est la véritable donnée du travail intellectuel.

Il faut délivrer les sciences de toute prétendue « théorie de la connaissance », de toute épistémologie, du cadre étriqué qui confronte vainement le langage et l'expérience. Les sciences sont des procédures de vérité. Et donc des fidélités, déductives ou expérimentales, à des événements de pensée hasardeux, incalculables.

– En fin de compte, le cas le plus épineux n'est-il pas celui de la politique ?

– Encore faut-il savoir ce qu'on désigne par ce terme. Généralement, il s'agit de la gestion, plus ou moins bonne, plus ou moins critiquable, des affaires communes par un pouvoir gouvernemental. Cette fonction ordinaire de l'Etat n'est pas ce que le philosophe nommera « politique », si nous voulons la concevoir comme une procédure de vérité, suspendue à des événements et à la fidélité à ces événements. Il va falloir en donner une définition plus restreinte et plus rigoureuse. Je dirai qu'un événement politique concerne le collectif comme tel, en déplace les données et les configurations de façon puissante. Il rend possible de nouvelles virtualités commandées par de nouvelles prescriptions.

Cet événement qui advient au collectif se situe dans une brutale mise à distance de l'Etat. S'il ne le renverse pas forcément, il échappe à sa loi. On a appelé « révolution », depuis 1792, ce que j'appelle ici événement politique. Il n'est pas sûr que ce nom soit pertinent pour toutes les époques, tous les modes de la politique. En tout cas, la politique, en ce sens-là, est finalement assez rare. L'Etat est le principe central de la continuité historique. Il n'est pas le référent principal de la politique comme pensée. Il faut donc chercher ailleurs que du côté de l'Etat les effets de vérité d'un événement de type politique.

Ce que j'appelle ici politique ne se laisse discerner que dans un certain nombre de séquences assez brèves, souvent rapidement retournées, écrasées ou diluées par le retour des affaires courantes et de l'histoire des Etats. Quand les traces de l'événement sont évanouies ou estompées, qu'est-ce qu'être fidèle à son surgissement ? Que veut dire continuer, alors qu'apparemment le tracé est presque perdu ?

« Continuer » veut toujours dire : ré-inventer la politique, comme corps de prescriptions et d'énoncés. A distance de l'Etat et des opinions qu'il gouverne, cette politique traite d'abord quelques situations, y faisant rupture avec tout consensus. C'est à quoi, avec mes amis, je suis engagé de longue date. Car le philosophe doit pratiquer les conditions de la philosophie. Connaître et scruter les poèmes modernes, se diriger dans la mathématique récente, endurer et penser le deux de l'amour, être militant des inventions politiques, est le strict minimum qu'on puisse exiger de qui prétend à la philosophie. Et c'est sans aucun doute plus important que la maîtrise, évidemment indispensable elle aussi, de l'histoire des doctrines.

Ce n'est pas par coquetterie, mais dans le sentiment constant d'une insuffisance, que je trame et cite aussi bien « l'âge des poètes » que les démonstrations de Cantor, que je déchiffre Lacan, ou que je suis militant de l'organisation politique. Au regard de ce dont Platon ou Hegel avaient l'intelligence, c'est encore si peu de choses ! Du moins cet effort, qui tourne la philosophie vers le disparate des vérités, autorise-t-il quelque espoir de reformuler, pour notre temps, une catégorie efficace de la Vérité.

Finalement, il s'agit de répondre à une question intimidante : que vaut notre temps ? Car il ne vaut, philosophiquement, que par les quelques vérités qu'il prodigue. Les dieux grecs sont bien morts, mais le thème de la démocratie athénienne, les démonstrations d'Archimède, les tragédies d'Eschyle, les élans amoureux de Saphô, sont comme d'hier pour notre pensée. Et du coup, Platon aussi bien. N'a valeur dans le temps que ce dont on imagine et pratique le retour. Et notre temps aussi, si inconscient de lui-même qu'il soit, un peu moins peut-être par le biais de la philosophie, ne vaut que par les vérités qu'il invente et expose à l'épreuve de leur permanence. Nietzsche a raison : ce qui vaut d'une époque est ce qui supporte l'idée d'un retour éternel. La philosophie anticipe ce retour, en saisissant à leur naissance les vérités, en les tournant vers leur intemporel destin.

Propos recueillis par
ROGER-POL DROIT

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Musulmans, Serbes et Croates ayant donné des réponses divergentes au plan Owen-Stoltenberg

Les négociations sur la Bosnie-Herzégovine doivent reprendre à Genève

Seuls, les Serbes ont accepté inconditionnellement le plan de partage de la Bosnie-Herzégovine proposé par les médiateurs internationaux, David Owen au nom de la CEE et Thorvald Stoltenberg pour l'ONU. Les Musulmans se sont contentés de dire «peut-être», à condition que des modifications y soient apportées. Les Croates, enfin, se sont réfugiés derrière un prudent «oui, si les autres sont d'accord». Les délibérations des représentants des trois communautés bosniaques, qui se sont tenues au même moment en des lieux distincts (chacun dans son fief), vont maintenant être relayées par une nouvelle série de négociations à Genève, qui devaient débuter, mardi 31 août, au Palais des nations. Toutefois, les Serbes bosniaques ont averti à plusieurs reprises qu'un «oui» conditionnel de la part des Musulmans reviendrait, à leurs yeux, à un rejet pur et simple. Or, un tel refus, ont-ils souligné, les amènerait à revoir leur position. Le leader serbe bosniaque, Radovan Karadzic, a ainsi déclaré dimanche que la délégation bosniaque ferait une *«terrible erreur»* si elle insistait pour tenter d'apporter des changements radicaux au projet de découpage. *«Les Musulmans demandent à la table de conférence ce qu'ils ont perdu sur le champ de bataille»*, a-t-il dit, ajoutant que son «Parlement» ne pouvait aller plus loin en matière de concessions territoriales ni accepter les exigences de modification de la carte formulées par les Musulmans et les Croates.

Pour leur part, les Croates bosniaques, qui ont proclamé leur République, avec Mostar pour capitale – dont ils cherchent à évincer les Musulmans, – se sont dits *«prêts à accepter le plan* [de paix de Genève] *si les parties serbe et musulmane l'approuvent»*. Le «Parlement» croate de Bosnie demande cependant que des *«corrections»* soient apportées aux frontières des futures entités ethniques (serbe, musulmane, croate) proposées à Genève. Il exige notamment que soit assurée aux Croates bosniaques une continuité territoriale dans le nord-est de la Bosnie et que des zones de Bosnie centrale leur soient attribuées au détriment des Musulmans. Les projets de cartes élaborés à Genève *«laissent hors du territoire croate proposé la quasi-totalité du potentiel économique, de communication, sanitaire et culturel de la République* [croate]», estime le «Parlement».

Le Parlement bosniaque demande des modifications

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

«Inacceptable, mais...». Après deux jours de réunion, le Parlement bosniaque, plutôt favorable à un «non» au plan de partage de la Bosnie-Herzégovine, a finalement donné, dimanche 29 août, une réponse légèrement «corrigée» par la présidence bosniaque. Comme l'avait préconisé le président Alija Izetbegovic, c'est un *«oui, mais»*.

Samedi soir, lors de la session à huis clos du Parlement, le président bosniaque, qui avait dû écouter une longue litanie de rappels de principes ainsi qu'une suite de discours contre la division ethnique du pays, a perdu patience. Il est monté à la tribune pour répliquer à un juriste, rapporte le quotidien de Sarajevo, *Oslobodenje*. *«Vous croyez que nous ne connaissons pas ces principes, que nous pouvons arrêter les chars de Mladic* [le chef des forces serbes] *avec des principes de droit»*, aurait-il dit. Peu après, les députés ont levé la séance, laissant le soin à la présidence de rédiger le texte final. Bien que cela ne soit pas explicitement mentionné dans le communiqué, les députés ont dû accepter le principe de division de la Bosnie en une Union de trois Républiques, même s'ils ont refusé *de signer* ce qu'ils jugent, comme le président Izetbegovic, être une *«capitulation»*.

Le Parlement exige que l'«Union» et la future mini-République bosniaque soient viables, afin que la division ne soit pas un simple prélude à une absorption pure et simple dans une «Grande Croatie» et une «Grande Serbie». *«Nous ne pouvons signer un accord qui menacerait la survie de l'Etat bosniaque»*, explique-t-on.

Les conclusions du Parlement semblent le fruit d'un compromis entre les «durs» qui, au nom des principes, prônaient le rejet du plan et les «modérés», qui plaidaient, au nom du réalisme, pour une quasi-acceptation. Le communiqué final, mis au point par la Présidence, comporte un nombre réduit, eu égard aux revendications de départ de l'Assemblée, de «demandes» plutôt générales, qui ont été ramenées à sept. Outre l'arrêt immédiat des combats et l'ouverture de routes pour les convois humanitaires, le Parlement demande des *«assurances que la Bosnie* [la future Union des trois Républiques] *continue d'exister comme Etat, comme sujet de droit international, avec les éléments-clefs qui permettront de faire fonctionner l'Union comme un Etat»*.

Divergences au sein de la direction

Mais ces «éléments-clés», comme la monnaie commune exigée par beaucoup de députés, ne sont pas mentionnés. Le Parlement «demande» aussi des *«corrections à la carte»*, sans toutefois parler d'autre chose que d'un *«accès à la mer pour la future République de Bosnie»*, issue de la division de l'ex-Bosnie. La Bosnie orientale, ouvertement revendiquée par le président Izetbegovic, n'est pas non plus spécifiquement mentionnée. Les députés exigent encore qu'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU donne *«des garanties réelles»*, c'est-à-dire, précisent-ils, des assurances des Etats-Unis et de l'OTAN, qu'un éventuel accord soit appliqué et respecté. Sous la pression des Etats-Unis, qui semblent avoir donné des garanties de sécurité à un futur mini-Etat bosniaque, le président Izetbegovic avait été négocier, début août à Genève, un partage qu'il avait longtemps refusé.

Tentatives d'arracher d'ultimes concessions? Refus poli ou acceptation à demi-mot? La réponse ambiguë du Parlement, présentée comme *«unanime»*, dissimule mal des divergences au sein de la direction bosniaque, soumise aux signaux contradictoires et changeants de la communauté internationale, notamment des Etats-Unis.

L'un des rares orateurs de l'Assemblée à avoir plaidé pour une *«décision raisonnable»* – un académicien de Sarajevo – avait souligné que *«les médiateurs, la communauté internationale mais aussi le peuple bosniaque, attendent de nous une décision, une conclusion, une signature, un oui ou un non»*. Jugeant qu'il y avait peu de changement à espérer, l'académicien avait dit que d'éventuelles demandes de modifications du plan *«devaient être minimes pour avoir une chance d'être acceptées»*. Sa voix était isolée, au milieu d'un concert de discours de principes, de dénonciations du plan *«qui récompense l'agresseur et la purification ethnique»*, de proclamations des frontières historiques et éternelles de la Bosnie, d'appels à la mobilisation générale.

Voulant éviter la capitulation contre la paix, le *«oui, mais»* à la division de la Bosnie, arraché par la présidence, paraît déjà beaucoup aux partisans de l'Etat unitaire. Mais il n'évitera peut-être pas la poursuite, voire une intensification, de la guerre, que beaucoup – les militaires bosniaques les premiers – jugent inévitable. *«Nous avons les principes de notre côté, ils* [les Serbes et les Croates] *ont la réalité»*, avait déclaré le président Izetbegovic à l'ouverture de la session, avant d'ajouter : *«Ils ont les armes, nous avons le peuple. Nous sommes dans une situation très difficile, mais eux aussi. Nous n'avons pas perdu la guerre, ils ne l'ont pas gagnée.»*

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Les Serbes ont massivement accepté le projet de découpage

PALE (Bosnie)

de notre envoyée spéciale

«Notre victoire est de beaucoup supérieure à toutes les souffrances que nous avons endurées» : le leader serbe bosniaque Radovan Karadzic ne cachait pas sa joie après que son «Parlement» eut accepté inconditionnellement le plan de paix de Genève, découpant la Bosnie-Herzégovine en trois Républiques constituées sur une base ethnique et «unie» au sein d'une Confédération aux liens lâches. Un tel projet consacre, en effet, aux yeux des partisans de M. Karadzic l'existence d'un Etat serbe en Bosnie.

A l'issue de trois jours de débats difficiles, au cours desquels la carte du découpage de la Bosnie prévoyant l'abandon par les Serbes de 20 % des territoires qu'ils ont conquis a été vivement critiquée, les députés serbes bosniaques ont fini, samedi 28 août au soir, par ratifier le plan Owen-Stoltenberg en faveur duquel s'était prononcé Radovan Karadzic. Sur les 72 députés présents, 55 ont voté pour, 14 contre et 3 se sont abstenus. Commentant cette décision, la télévision des Serbes de Bosnie a estimé que la «République serbe», autoproclamée sur plus de 70 % des territoires conquis et *«purifiés»* de la Bosnie-Herzégovine, *«était désormais un Etat dont la communauté internationale ne pouvait plus contester l'existence»*.

Applaudissements et accolades

C'est sur des *«Vive la République serbe!»* suivis d'applaudissements et d'accolades que les députés ont quitté Jahorina, le site olympique situé près de Pale, fief des Serbes bosniaques qui surplombe Sarajevo assiégée. Pourtant, le projet a rencontré de fortes oppositions, exprimées par les représentants des régions qui devront être restituées et encouragées par le général Ratko Mladic, le commandant des forces serbes bosniaques, qui a mis en garde les députés contre les risques que le découpage comporte pour la future République serbe. Le chef de l'armée a fait valoir que la restitution de territoires rendait vulnérable la défense de cette République. Samedi en début de soirée, le Parlement semblait donc s'acheminer vers un «oui» conditionnel, que M. Karadzic voulait en principe éviter. L'annonce que le Parlement musulman, qui siégeait au même moment à Sarajevo, restait très réticent face au plan de Genève et qu'il optait pour un «oui» assorti de nombreuses conditions a entraîné un revirement au sein du Parlement serbe bosniaque.

En optant pour le «oui» inconditionnel, les Serbes de Bosnie espèrent améliorer leur position à la table des négociations et s'opposer plus facilement aux modifications réclamées par la partie musulmane. *«Poser des conditions au plan de Genève équivaut à un rejet»*, a d'ailleurs averti Radovan Karadzic, précisant qu'il s'agissait pour les Musulmans de *«leur toute dernière chance»* d'arrêter le conflit.

Après une éventuelle ratification du plan de paix, les Serbes entendent parvenir, par des accords bilatéraux, à des aménagements territoriaux. Ceux-ci pourraient notamment porter sur des territoires qu'ils doivent céder aux Musulmans et aux Croates, à savoir la région montagneuse d'Ozren, dans le nord du pays, ainsi que le plateau stratégique de Kupres, qu'ils aimeraient bien conserver et compenser par d'autres territoires moins importants pour eux. M. Karadzic a, enfin, été chargé de négocier une sortie sur la mer et la levée des sanctions infligées à la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) pour son implication dans la guerre en Bosnie.

FLORENCE HARTMANN

Un commissaire européen dénonce la «stratégie de la capitulation» menée par le négociateur de la CEE

AMSTERDAM

de notre correspondant

Hans Van den Broek, ancien chef de la diplomatie des Pays-Bas et, depuis janvier, commissaire européen chargé des relations extérieures, vient d'opérer une rentrée spectaculaire en accordant à deux publications néerlandaises, l'hebdomadaire *Vrij Nederland* et le quotidien *NRC Handelsblad*, des entretiens virulents sur le rôle des Douze et de lord Owen en particulier, dans la crise yougoslave.

M. Van den Broek était ministre des affaires étrangères lors de la dernière présidence néerlandaise de la Communauté, au second semestre de 1991, et fut à ce titre le premier président de la Conférence sur la Yougoslavie. Aujourd'hui, il dresse un bilan calamiteux de l'action des Douze : *«Nous n'avons jamais été prêts à joindre le geste à la parole.»* A ses yeux, les Européens n'ont jamais fait autre chose, en dehors de leur mobilisation humanitaire, que de se payer de mots. Tout d'abord, en *«reconnaissant la Croatie sans vouloir lui donner des garanties de sécurité»*; ensuite, en n'ayant pas *«la volonté politique d'intervenir contre l'agresseur* [serbe]*»*; enfin, en tolérant que la Serbie *«utilise la table des négociations pour renforcer ses positions sur le terrain»*.

M. Van den Broek réserve ses flèches les plus acérées au médiateur européen, lord Owen : *«S'exprimant de façon dénigrante sur l'option militaire»*, il a opté pour *«une stratégie de la capitulation»* qui a abouti à un projet de règlement de la guerre en Bosnie *«légitimant la violence»*.

Ces critiques ne sont pas exemptes de contradictions d'un entretien à l'autre. Dans l'une d'elles, le commissaire de la CEE reproche à lord Owen d'avoir *«publiquement douté de l'unanimité des Douze»* alors que, dans l'autre, il dénonce lui-même le caractère artificiel de cette *«prétendue unanimité (...) qui veut surtout dire que l'on se met d'accord pour déclarer ensemble quelque chose en quoi les Etats membres, individuellement, ne croient presque pas»*...

Quant à l'option militaire, M. Van den Broek estime qu'elle relevait de l'illusion, allant jusqu'à douter que l'attitude des Européens eût été différente *«même si une armée européenne commune avait été mise sur pied à Maastricht»*. *«La crédibilité d'une menace européenne est totalement érodée»*, déclare-t-il encore, en déplorant que lord Owen n'ait pas assez fait pression sur le président serbe Milosevic.

CHRISTIAN CHARTIER

AZERBAÏDJAN

Forte participation au référendum sur la destitution de M. Eltchibey

Les Azéris se sont prononcés par référendum, dimanche 29 août, sur la destitution définitive du président azerbaïdjanais, Aboulfaz Eltchibey, en fuite depuis la prise de pouvoir à Bakou par les insurgés militaires en juin. Selon les chiffres officiels, 80 % des quatre millions d'électeurs ont déposé leur bulletin dans l'urne et la participation aurait été plus élevée dans les grandes villes. Des porte-parole du Front populaire, le mouvement politique dirigé par M. Eltchibey, ont déclaré que la consultation était truquée mais aucun observateur n'a décelé de fraude. Les résultats définitifs n'étaient pas attendus avant le 31 août. – *(AFP, Reuter.)*

□ **RECTIFICATIF.** – C'est Iouri Andropov, le chef du KGB, et non le ministre des affaires étrangères, Andreï Gromyko, qui, au cours de la réunion du bureau politique du PC soviétique du 10 décembre 1981, a développé l'argument selon lequel l'URSS, pour éviter des sanctions occidentales, devrait s'abstenir de toute intervention en Pologne, même au cas où Solidarité y prendrait le pouvoir. Les propos que nous avons attribués par erreur à Andreï Gromyko (*le Monde* daté 29-30 août) – *«Nous devons nous soucier de notre pays, du renforcement de l'URSS»* – ont en fait été prononcés par Iouri Andropov. Intervenant immédiatement après, Andreï Gromyko abonda cependant dans le même sens, et indiqua qu'il fallait faire savoir au général Jaruzelski qu'*«il ne peut être question d'introduire des troupes»*.

Visite de François Léotard à Sarajevo

Le ministre français de la défense, François Léotard, qui rendait visite, dimanche 29 août, aux 2 100 «casques bleus» français à Sarajevo, a souhaité que la future carte de la Bosnie-Herzégovine discutée aux négociations de Genève soit *«viable»*, y compris pour ne pas *«exposer inutilement»* la vie des soldats de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU).

Se déclarant en *«accord total»* avec le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, M. Léotard a toutefois demandé que, *«les diplomates réfléchissent»* au plan de découpage de la Bosnie *«en termes militaires»*.

«Il faut que la carte, et c'est là où mon inquiétude est grande, qui sera proposée par les trois parties soit viable, que les zones soient économiquement viables, que les corridors puissent être véritablement protégés. (...) C'est très difficile», a-t-il déclaré lors d'un entretien à TF 1.

Interrogé sur les rumeurs selon lesquelles des éléments de la FORPRONU se livreraient à divers trafics, le ministre s'est engagé à prendre des *«sanctions immédiates et extraordinairement sévères»* contre les coupables si de tels faits sont avérés, tout en soulignant qu'il n'acceptait pas que les troupes françaises *«soient salies»*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Un billet de 1 milliard de dinars (3 dollars) mis en circulation en Serbie et au Monténégro.** – La Banque nationale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) doit mettre, lundi 30 août, en circulation un billet de 1 milliard de dinars, dont la valeur sera inférieure à 3 dollars, selon le quotidien *Borba*. Alors que l'économie yougoslave est en totale décomposition, et notamment le système monétaire, l'inflation pourrait atteindre à la fin de l'année le cap de 61 milliards pour cent, estime la revue *Ekonomska Politika* publiée à Belgrade. – *(AFP.)*

Des «casques bleus» espagnols retenus à Mostar

Cinquante-deux «casques bleus» espagnols qui avaient escorté un convoi humanitaire à Mostar, en Herzégovine occidentale, sont retenus dans le secteur musulman de cette ville, dont les Croates bosniaques veulent faire la capitale de leur «République» et où ils assiègent les forces musulmanes. Le convoi, retenu un temps par la population musulmane affamée, a pu, lui, quitter Mostar.

Par ailleurs, huit avions militaires qui devaient parachuter, pour la sixième nuit consécutive, des vivres sur Mostar ont interrompu leur mission pour *«raisons de sécurité»*, a indiqué lundi un porte-parole de l'armée allemande. Les six C-130 américains, un Transall français et un Transall allemand ont rebroussé chemin près de la côte croate sans avoir parachuté leurs vivres. Ils sont rentrés sans incident à la base américaine de Francfort. Un porte-parole de l'armée allemande s'est refusé à toute précision sur les causes de l'interruption de la mission. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE : devant l'ampleur des difficultés

Redha Malek tarde à former son gouvernement

Plus laborieuses que prévu, les consultations entreprises, depuis une semaine, par le nouveau premier ministre, Redha Malek, pour former son gouvernement, n'avaient toujours pas abouti, dimanche 29 août. L'ampleur de la tâche qui attend la nouvelle équipe, autant que les graves incertitudes qui pèsent sur l'avenir politique du pays, expliquent aisément ce retard.

ALGER

de notre correspondante

Le futur gouvernement durera-t-il au-delà du mandat officiel du Haut Comité d'Etat (HCE), qui s'achève le 31 décembre? Si oui, on voit mal à quoi auraient servi les efforts de cette présidence collégiale (dont fait partie M. Malek) en faveur du *«dialogue»* avec les partis, les syndicats et les associations. L'idée d'une conférence nationale, censée confirmer la volonté de consensus, ébauchée à travers l'*«avant-projet de plate-forme nationale»* du 21 juin, perdrait beaucoup de son sens. *A fortiori*, le projet de référendum, destiné à légitimer cette démarche par le sceau d'un vote populaire, serait rendu caduc.

Mettre en place un gouvernement «fait pour durer» reviendrait à court-circuiter le semblant de débat politique, péniblement amorcé depuis un an et, par voie de conséquence, à jeter le discrédit sur le HCE. Cette hypothèse est des plus improbables. Mais, d'un autre côté, comment imaginer que l'on puisse proposer à de futurs ministres un «contrat de travail» d'à peine quatre mois?

La solution se trouve sans doute à mi-chemin. Soucieux de «marquer sa différence» avec le précédent gouvernement de Belaïd Abdesslam, M. Malek pourrait décider d'écarter, en douceur, certains des hommes les plus liés à la gestion de son prédécesseur, comme les ministres de la communication et des affaires religieuses. Parallèlement, quelques postes-clés, comme le ministère de l'économie, celui des affaires étrangères et celui de l'intérieur, devraient être confiés à des personnalités soutenant d'emblée les options fortes du nouveau gouvernement. Ce choix d'un «noyau dur» laisserait la place à d'éventuels remaniements «périphériques», dont des partis de l'opposition, à l'occasion de la conférence nationale, pourraient peut-être profiter. A condition, bien sûr, que le jeu politique en vaille la chandelle et qu'un minimum de confiance prévale entre les partenaires.

Parmi les priorités du futur gouvernement, *«l'entourage»* du premier ministre, cité par le quotidien *El Moudjahid*, met en avant *«la relance de la machine économique»*, le renforcement de *«l'ordre»* et de *«la sécurité»* et l'ouverture de *«canaux de communication avec les institutions sociales et l'opinion en général»*. C'est sans doute sur le premier point que M. Malek est le plus attendu par les financiers occidentaux. L'échéance du 21 septembre, date de la réunion annuelle, à Washington, des experts du Fonds monétaire international, aura valeur de test.

Contrairement à M. Abdesslam, qui a mené, pendant plus d'un an, une véritable stratégie d'affrontement vis-à-vis des organismes financiers internationaux, M. Malek est crédité de davantage de souplesse. Les exigences du FMI qui passent notamment par une dévaluation du dinar, devraient faire l'objet de discussions serrées. L'avenir économique de l'Algérie, dont 78 % des ressources à l'exportation sont régulièrement «dévorées» par le remboursement de sa dette, dépend, pour une part importante, de sa capacité à mobiliser les crédits et à mieux maîtriser les importations. En la matière, la gestion de M. Abdesslam aura été tragique.

Le *«comité ad hoc»* qu'il avait mis en place, et qui était censé contrôler l'accès des entreprises algériennes aux devises, a provoqué – lenteur bureaucratique et manque de compétence aidant – des résultats inverses aux effets escomptés, aggravant l'asphyxie de manière dramatique. Le taux d'exploitation des capacités industrielles, qu'on estimait à environ 40 %, avant l'arrivée de M. Abdesslam au pouvoir, aurait chuté, depuis, à 30 %, voire à 20 %. Quant à la politique d'ouverture aux capitaux étrangers, officiellement affichée, elle n'a jamais été véritablement encouragée. Ainsi, l'avant-projet de code d'investissement, publié au mois de juin, n'a toujours pas été promulgué.

De l'évolution du prix du pétrole dépendra aussi la nécessité – ou pas – d'un rééchelonnement de la dette extérieure à propos duquel M. Malek s'est prudemment borné à dire qu'il n'était pas *«formellement à l'ordre du jour»*. Rien n'indique qu'il ne pourrait pas l'être *«plus tard, si les conditions l'exigeaient»*, a aussitôt remarqué le quotidien indépendant *El Watan*, qui voit, dans cette formule sibylline, *«un signal de taille»* à l'égard des Occidentaux. Le nom du futur grand argentier fournira un nouvel indice quant à la marge de manœuvre de M. Malek, plus connu pour ses talents de diplomate que pour ses compétences en matière économique.

«Réconciliateurs» et «éradicateurs»

Bénéficiant d'un préjugé relativement favorable à l'étranger, le nouveau chef du gouvernement ne suscite, à ce jour, dans la classe politique algérienne, qu'un enthousiasme très retenu. La situation de guerre larvée, qui prévaut depuis plus d'un an, reste la préoccupation majeure. Selon un décompte non officiel, publié par l'Agence France-Presse, plus de deux cents personnes ont été tuées, lors d'accrochages ou d'attentats, depuis le début du mois de juillet. Au total, on estime à plus de deux mille le nombre des tués, depuis l'entrée en vigueur de l'état d'urgence, le 9 février 1992.

Si personne ne condamne la désignation de M. Malek, personne ne semble prêt, pour autant, à parier gros sur son succès. *«Ce qui rend fort un pouvoir, c'est sa légitimité. Et la seule légitimité, c'est par les élections qu'on l'acquiert. Il faut passer de l'homme providentiel à l'homme légitime»*, commente le chef du Parti du renouveau algérien (PRA), Noureddine Boukrouh. A son avis, la résolution de la crise passe par l'organisation d'une élection présidentielle, seule à même de casser la *«bipolarisation meurtrière entre le pouvoir et l'ex-FIS»* (Front islamique du salut).

«Quelles que soient les retombées d'un accord avec le FMI, le problème politique restera entier : celui de la légitimité du pouvoir», affirme, en écho, le secrétaire général intérimaire du Front des forces socialistes (FFS), Seddik Debaili. *«Ce qui manque aux Algériens, c'est un projet alternatif au projet intégriste et au système qui l'a produit. Pour nous, un gouvernement de transition doit être un gouvernement-commando, qui ne laisse aucune chance à la compromission avec les forces de la régression»*, souligne, en revanche, le secrétaire national du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mustapha Bacha.

Aucun état-major politique ne semble attendre de miracle du nouveau gouvernement, qu'il se range dans le camp des *«réconciliateurs»* (partisans du dialogue avec les islamistes), comme le FLN d'Abdelhamid Mehri, le FFS d'Aït Ahmed, le Mouvement algérien pour la justice et le développement (MAJD) de feu Kasdi Merbah, le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) d'Ahmed Ben Bella et les partis islamiques dits modérés comme Hamas et Ennahdha, ou dans celui des *«éradicateurs»*, comme le RCD de Saïd Saadi et le parti Ettahadi (ex-parti communiste) de Hachémi Cherif. Dans les quartiers populaires, le scepticisme est encore plus fort : *«Parmi les trois millions d'électeurs qui ont voté pour le FIS, en 1991, une partie en a assez de la violence*, assure un observateur. *Mais tous sont désespérés. Et pour eux, un nouveau gouvernement, c'est juste une pilule, un calmant, qu'on voudrait leur faire avaler...»*

CATHERINE SIMON

□ **Six intégristes, trois membres des forces de l'ordre et trois civils tués.** – De source officielle, on a appris que trois militants islamistes ont été tués, samedi 28 août, par les forces de l'ordre à Mostaganem, dans l'ouest du pays, tandis qu'un gendarme et trois civils, dont l'imam d'une mosquée, étaient assassinés à Alger, Blida, Aïn Defla et Tlemcen. Un militaire avait été assassiné, vendredi, et un policier, la veille, dans le quartier algérois d'El Harrach. Trois islamistes avaient été tués par les forces de l'ordre, mercredi, à Saoula, au sud de la capitale. – *(AFP.)*

CENTRAFRIQUE : sous la pression de la France

Le président Kolingba se résout à accepter sa défaite électorale

En annonçant la suspension de la coopération avec Bangui, dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 août, la France a coupé court aux intentions du général Kolingba de retarder le processus électoral. Après avoir tenu en haleine, pendant quarante-huit heures, les autorités françaises, le président sortant a annoncé qu'il se soumettrait au verdict des urnes, qui le donne perdant.

Un «message» reçu

Ce fut une affaire rondement menée. Depuis Paris, dans la matinée de samedi, le ministre de la coopération, Michel Roussin, joignait le général André Kolingba par téléphone après avoir eu vent de l'intention du président sortant de publier deux ordonnances modifiant le code électoral et la composition de la Cour suprême. *«Je lui ai passé un message assez fort»*, raconte M. Roussin.

Peine perdue : en fin de soirée, la télévision centrafricaine annonçait la signature de ces ordonnances, qui remettaient en cause la publication des résultats des élections présidentielle et législatives du 22 août. Des résultats accablants pour le président sortant, arrivé en quatrième position (avec environ 13 % des suffrages) derrière Ange Patassé (38 %), David Dacko (21 %) et Abel Goumba (20 %), selon des chiffres presque définitifs.

«Ces mesures constituent un véritable coup d'Etat que la France ne peut que dénoncer, indiquait trois heures plus tard un communiqué du Quai d'Orsay. *Dans un premier temps,* [le gouvernement français] *a décidé de suspendre sa coopération avec la République centrafricaine.» «Je ne pensais pas avoir les moyens de palabrer, de continuer à négocier, et il était impossible que la France accepte une interruption du processus démocratique»*, explique M. Roussin.

Paris avait en effet porté à bout de bras le processus électoral, après l'avoir suscité. Sans la pression financière de la France, ces élections – consécutives à un premier scrutin annulé en octobre 1992 – auraient eu lieu au plus tôt en octobre. Et sans le soutien logistique des forces françaises stationnées à Bangui et à Bouar, le matériel électoral n'aurait pas été distribué dans les temps.

Une suspension immédiate

La suspension de la coopération civile et militaire française a pris effet dès dimanche à 6 heures du matin. Les 25 coopérants militaires français détachés auprès de la garde présidentielle n'ont pas rejoint leur service. *«Ce que le général Kolingba a pu percevoir tout de suite, c'est qu'il n'avait plus son médecin, son pilote d'hélicoptère, ses hommes chargés des transmissions... tout s'est arrêté»*, constate le ministre français.

Mais c'est certainement la suspension de l'aide civile qui a fait réfléchir le président sortant. Soutenu par Paris depuis sa mise en place en 1981, le régime n'a jamais vécu que sous perfusion française. En 1992, Bangui a reçu de Paris 337 millions de francs (175 millions de francs du ministère de la coopération, qui entretenait sur place 278 coopérants, et 162 millions de la Caisse française de développement, ex-Caisse centrale de coopération économique).

Depuis l'annulation des élections d'octobre 1992, toutes les aides financières étrangères en Centrafrique sont gelées. Les 30 millions de francs envoyés par Paris cette année – une *«carotte»*, – ne l'ont été que lorsque le processus électoral a été engagé. Ils ont permis au général Kolingba de payer une partie des arriérés de soldes de la garde présidentielle, de l'armée, de la police et des journalistes d'Etat (en grève), mais pas le reste des quelque 20 000 fonctionnaires, dont les retards de salaires remontent maintenant à huit mois.

Aussi la réaction de Paris n'a-t-elle pas laissé indifférents le président et son entourage. A l'aube, le ministre de la communication, André-Thierry Tito, affirmait que les fameuses ordonnances avaient pour objectif *«la transparence et l'efficacité»* et qu'elles ne serviraient pas *«de prétexte à un blocage du processus électoral en cours»*.

«Un personnage imprévisible»

Restait à obtenir une totale reddition : dans la matinée, Michel Lunven, le haut représentant spécial de la France en République centrafricaine, rencontrait M. Kolingba pour lui demander que les deux ordonnances soient rapportées. De leur côté, les sept rivaux de M. Kolingba dans l'élection présidentielle publiaient un communiqué commun, dénonçant l'*«acte de forfaiture»* du président sortant, *«qui comporte des risques certains de guerre civile»*, et se félicitant de la décision de la France de suspendre toute coopération *«avec le régime Kolingba»*.

Commençait alors une longue attente pour les autorités françaises sur place, pour lesquelles le fléchissement de M. Kolingba était loin d'être acquis. *«C'est un personnage imprévisible»*, notait M. Lunven, joint par téléphone dimanche soir. Quelques heures plus tard, le haut représentant spécial de la France était soulagé : prenant la parole à la radio, M. Kolingba annonçait la suspension des deux ordonnances controversées *«afin de préserver l'unité nationale et la paix civile dans notre pays, afin de préserver les liens entre notre pays et la France, et afin de garantir le déroulement normal du processus électoral»*.

«Je tiens à rassurer solennellement le peuple centrafricain qu'il n'est nullement dans mon intention de m'accrocher au pouvoir de l'Etat», affirmait le général, d'abord en français, puis en sango, la langue nationale, avant de justifier la signature de ces ordonnances par la volonté de *«rectifier certaines erreurs du code électoral»*. *«A partir d'aujourd'hui*, a-t-il conclu, *j'exercerai mes responsabilités jusqu'à l'investiture de notre nouveau président de la République»*. La France avait gagné son pari : les résultats du premier tour devaient être rendus publics lundi comme prévu ; et, si les résultats partiels de l'élection présidentielle sont confirmés, un second tour opposera, le 12 ou le 19 septembre, Ange Patassé à David Dacko.

MARIE-PIERRE SUBTIL

TOGO : l'opposition ayant boycotté le scrutin

Le général Eyadéma a obtenu 96,5 % des suffrages

Le général Gnassingbé Eyadéma, président sortant, a remporté l'élection présidentielle du 25 août – boycottée par l'opposition – avec 96,49 % des suffrages exprimés. Ses deux seuls rivaux, Jacques Amouzou et Ifé Adani, candidats indépendants, obtiennent respectivement 1,87 % et 1,64 % des voix. Selon les résultats complets, rendus publics dimanche 29 août par la Commission électorale nationale, le taux de participation n'a été que de 36,16 %. Lors de la précédente consultation électorale, en septembre 1992 – un référendum portant sur l'approbation de la Constitution – 74,24 % des électeurs inscrits avaient participé au scrutin. Ces résultats doivent être validés par la Cour suprême dans les quinze jours avant de devenir officiels et définitifs.

Dans les onze préfectures du nord du pays (27 % de l'électorat), région dont est originaire le général Eyadéma, le taux de participation a atteint près de 75 %. Dans les sept préfectures du centre (18 % de l'électorat), il a frôlé les 50 %. Dans les 13 préfectures du sud (55 % de l'électorat), dont sont originaires les principaux dirigeants de l'opposition, il a été de moins de 13 %. A Lomé, il s'est élevé à 17,5 %.

La réélection du général Eyadéma, dénoncée comme un déni de démocratie par les opposants qui avaient boycotté le scrutin, n'a suscité que des réserves mesurées à l'étranger. Les réactions les plus critiques sont venues des Etats-Unis, qui ont laissé entendre que la consultation n'avait pas été *«vraiment démocratique»*. Mais, s'abstenant de remettre en cause le résultat, Washington a suggéré à *«toutes les sensibilités togolaises»* de *«travailler ensemble dans un esprit de collaboration»*. Une position partagée en silence par l'Allemagne, l'une des deux anciennes puissances coloniales du Togo avec la France.

Paris «prend acte»

Cette dernière *«a pris acte»* de la réélection du général Eyadéma. Dans un communiqué du ministère des affaires étrangères publié dimanche, Paris a *«regretté que le scrutin n'ait pas permis, dans l'esprit des accords du 11 juillet, d'associer tous les Togolais à l'élection du 25 août»*. La France *«espère que toutes les forces politiques du pays participeront, et dans de bonnes conditions, aux prochaines élections législatives»*, a précisé ce communiqué.

NIGÉRIA : les premières décisions du gouvernement intérimaire

L'élection présidentielle, sujet tabou...

Le gouvernement intérimaire d'union nationale dirigé par Ernest Shonekan, nommé par le général Ibrahim Babangida avant qu'il ne quitte le pouvoir (*le Monde* du 28 août), a publié, dimanche 29 août, un décret déclarant illégale toute évocation de l'élection présidentielle du 12 juin, qui a été annulée et qui semble avoir été remportée par Moshood Abiola. *«Toute personne déclarant qu'elle respecte le résultat de l'élection du 12 juin incite le peuple à la violence, et ce gouvernement ne le prendra pas à la légère»*, a affirmé le ministre de la justice, Clément Akpamgbo.

Le décret *«réitère l'annulation de l'élection du 12 juin, suspend la Constitution de 1979 et reporte la date d'entrée en vigueur de la Constitution de 1989»*, a déclaré le ministre en rappelant que ce n'était pas *«la première fois qu'une élection* [était] *annulée au Nigéria»*. En prenant cette mesure, le gouvernement intérimaire nommé par la junte militaire entend rendre impossible le retour de M. Abiola, qui avait annoncé depuis Londres son intention de rentrer au pays pour y former son propre gouvernement.

Le décret rend également illégale la grève générale qui, dimanche, paralysait le pays depuis trois jours, puisque celle-ci a été lancée par les syndicats et le mouvement Campagne pour la démocratie (qui regroupe une quarantaine d'organisations des droits de l'homme) pour appuyer les revendications de M. Abiola et réclamer la validation du scrutin du 12 juin .

L'appel à la grève et à la désobéissance civile a été entendu. Lagos, la capitale économique du pays, est paralysée par la pénurie de carburant. Le manque d'essence, conjugué aux départs massifs des habitants de Lagos vers leurs régions d'origine et à un week-end de trois jours pour la fête musulmane du Mouloud, fait régner dans cette ville, habituellement bourdonnante, un calme inquiétant. Mais ce n'est que mardi, après la fête, que la portée de la campagne de désobéissance civile devait pouvoir être mesurée.

Pour tenter d'apaiser les esprits, le gouvernement de M. Shonekan, a annoncé que l'augmentation du prix des carburants, déjà décidée, n'entrerait pas immédiatement en vigueur. Il a également ordonné la libération des trois responsables de Campagne pour la démocratie, MM. Ransome-Kuti, Fawehinmi et Falana, arrêtés le mois dernier pour avoir appelé à la désobéissance civile. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **ANGOLA : l'armée affirme avoir tué deux mille hommes de l'UNITA près de Huambo.** – Les forces armées angolaises ont affirmé, dimanche 29 août, avoir tué deux mille hommes de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), au cours de la semaine dernière, en progressant vers Huambo, le fief de Jonas Savimbi, au centre du pays. Par ailleurs, trois chauffeurs d'un convoi organisé par le Programme alimentaire mondial des Nations unies ont été tués dans une embuscade dans la province de Benguela. – *(AFP, Reuter.)*

□ **DJIBOUTI : reprise de contact entre le président Hassan Gouled et le gouvernement français.** – Le chef de l'Etat djiboutien, Hassan Gouled, en visite privée dans l'est de la France, et le ministre français de la Coopération, Michel Roussin, se sont rencontrés, vendredi 27 août, pour *«échanger leurs points de vue sur les moyens d'amener la rébellion afar à négocier»*. Michel Roussin avait annulé, le 8 juillet, une visite officielle à Djibouti, en raison d'une grande offensive déclenchée par les forces gouvernementales contre les rebelles afars du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD). – *(AFP.)*

□ **KENYA : condamnations pour violences tribales.** – Une cinquantaine de personnes, appartenant à l'ethnie kalenjin du président Moi, soupçonnées d'avoir préparé des raids contre la minorité kikuyu, ont été condamnées à dix ans de prison par le tribunal de Nakuru, vendredi 27 août. Ce verdict apparaît comme le premier effort tangible des autorités pour donner un coup d'arrêt à l'escalade des affrontements tribaux dans l'ouest du pays, qui ont fait officiellement huit cents morts en deux ans. – *(AFP.)*

□ **OUGANDA : épidémies dans les camps de réfugiés soudanais.** – Une épidémie de rougeole et de dysenterie, qui a tué quatre-vingt-dix personnes au cours des deux dernières semaines, dont une majorité d'enfants de moins de cinq ans, s'étend dans deux camps qui abritent quelque cinquante mille réfugiés soudanais, dans le nord de l'Ouganda, ont indiqué samedi 28 août des médecins de Kaboko. Une campagne de vaccination massive est en cours, mais une autre maladie, encore non identifiée, serait également en cause. – *(AFP.)*

□ **SIERRA-LEONE : deux infirmières du CICR tuées dans une embuscade.** – Deux infirmières du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont été tuées et une troisième blessée, vendredi 27 août, lorsque leurs véhicules sont tombés dans une embuscade près de la ville de Golahun, dans le sud-est du pays, a annoncé samedi le porte-parole du CICR. Les deux infirmières tuées étaient âgées de trente-six ans. L'une, Susanne Buser, était originaire de Suisse et l'autre, Sarah Leomy, du Sierra Leone. Une troisième infirmière a été blessée au bras. Les chauffeurs des véhicules sont portés disparus. – *(AFP, Reuter.)*




Reebok
REEBOK ESPÈRE QUE VOUS AVEZ PASSÉ DE BONNES VACANCES EN FAMILLE.

ASIE

Après les sanctions économiques décidées par Washington

Les relations entre la Chine et les Etats-Unis traversent leur plus grave crise depuis vingt ans

Deux décennies après le rapprochement sino-américain entre les présidents Nixon et Mao Zedong, la crise que traversent les relations entre Pékin et Washington est la plus grave depuis vingt ans. Cette crise, qui s'est manifestée ces derniers jours par la querelle à propos des soupçons de prolifération dans le domaine militaire pesant sur Pékin (*le Monde* du 29 août), couvre l'ensemble des rapports entre les deux pays.

PÉKIN

de notre correspondant

La crise actuelle entre les Etats-Unis et la Chine ne constitue que le point d'aboutissement paroxystique d'un malaise général qui s'est instauré dans les relations de Pékin avec le monde extérieur à la faveur de plusieurs facteurs au cours des dernières années : la tragédie de Tiananmen en 1989, la fin de la guerre froide, la réussite partielle du décollage économique de la Chine, la déliquescence du pouvoir centralisé de Pékin, et l'incertitude générale quant à la succession de Deng Xiaoping. A cet égard, la manière dont la Chine réagit aux sanctions réimposées par Washington comporte des enseignements valables pour l'ensemble de la communauté internationale.

La crise sino-américaine présente un caractère nouveau : la défaillance des soupapes de sûreté que les deux pays avaient installées dans leurs rapports à partir de leur rapprochement de 1971 et, à sa suite, du voyage historique de Richard Nixon en Chine, conclu par la signature du communiqué de Shanghai en février 1972. Alors que la guerre du Vietnam faisait encore rage, Pékin et Washington s'étaient entendus pour contrôler tacitement leur antagonisme, de manière à ne pas laisser place à une incompréhension menant à l'hostilité. Par la suite, la Chine se faisant l'allié objectif de l'Occident contre l'Union soviétique dans la dernière phase de la guerre froide, les choses n'étaient allées qu'en s'améliorant jusqu'à l'idylle du début des années 80.

Au point que l'anticommuniste Ronald Reagan se découvrait une passion pour la Chine rouge de M. Deng, oubliant ses engagements préélectoraux envers Taïwan, *« bastion du monde libre »*. Les différentes difficultés qui, çà et là, pouvaient surgir dans les rapports sino-américains étaient rapidement aplanies à la faveur de négociations directes de haut niveau, le cœur stratégique de la relation étant toujours présenté comme vital pour chacune des deux parties. La Chine, par la volonté apparente de M. Deng, semblait s'ancrer à l'Ouest.

La crise de Tiananmen fut un premier avertissement, d'une exemplaire sonorité, quant à la réalité de cet ancrage. Elle démontra que le trône communiste chinois, déjà vermoulu, n'était en rien disposé à traduire sur le plan politique les efforts de réformes entrepris dans le domaine économique, contrairement à ce qu'une partie de son peuple et l'opinion occidentale attendaient de lui. En d'autres termes, que la valeur universelle des droits de l'homme à laquelle la Chine a souscrit par son adhésion aux Nations unies devenait, pour ce qui la concernait, relative et sujette aux interprétations restrictives qu'exige le maintien de la dictature stalino-mandarinale.



Les négociations qui suivirent entre le monde occidental, Etats-Unis en tête, et Pékin, pour contraindre la Chine à effectuer quelques gestes symboliques sur la question des droits de l'homme, illustrèrent la conception que se faisait le pouvoir chinois de ses relations avec la communauté internationale : un rapport exclusivement de force, dans lequel Pékin se limita à quelques concessions tout en cherchant toujours à préserver l'essentiel de son avantage tactique, le monopole du pouvoir. Du moins les polémiques sino-américaines sur les droits de l'homme et la détérioration notable des rapports entre Pékin et Washington qui s'étaient ensuivies demeuraient-elles soumises à un cadre fermement maintenu. A preuve, les visites secrètes des émissaires du président Bush peu après la tragédie de juin 1989 pour tenter de reprendre le dialogue derrière le brouhaha de l'émoi international.

La complaisance des Occidentaux

Dans le même temps, le début de décollage économique réalisé à l'aide d'une main-d'œuvre exceptionnellement prolifique et docile permit à la Chine de poser les bases d'un excédent commercial avec les pays occidentaux qui irait par la suite en s'accroissant, jusqu'aux niveaux actuels, jugés dans l'ensemble intolérables par la plupart de ses partenaires industrialisés. La Chine fut aidée en cela par une certaine complaisance des gouvernements occidentaux, pressés de ménager Pékin par leurs milieux d'affaires qui cédaient à une fascination générale envers le marché chinois ou ce que l'on peut en imaginer. Le célèbre slogan du début des années 80 au sein de la classe d'affaires américaine subjuguée par les perspectives commerciales en Chine disait : *« Deux milliards d'aisselles en quête de déodorant »*.

C'est, fait remarquer ironiquement un diplomate, la première fois qu'un pays encore doté d'un système politique léniniste parvient à donner un début de corps à sa fameuse prédiction : pendre les capitalistes avec la corde qu'ils auront tressée. La fin de la guerre froide a, en effet, privé la Chine d'une partie substantielle de son intérêt stratégique pour les démocraties industrialisées, mais nullement des avantages économiques qu'elle avait acquis à sa faveur.

C'est à ce point de l'évolution des rapports entre Pékin et ces pays que réside l'enseignement principal de la présente crise. Ne pouvant répondre aux sanctions limitées de Washington par une série de représailles économiques, comme elle le fit par exemple avec la France – dont elle est beaucoup moins dépendante – lors de l'affaire des avions Mirage vendus à Taïwan, la Chine a répliqué sur celui de la sécurité, en menaçant les Etats-Unis de reprendre son engagement à respecter les dispositions du régime de contrôle des technologies de missiles (MTCR).

Il n'est pas certain que Pékin comprenne la totalité des implications de cette menace, ni son côté paradoxal : c'est ce traité – que Pékin n'a pas signé mais disait vouloir respecter comme d'autres pays (l'Argentine et Israël par exemple) – que Washington l'accuse précisément d'avoir violé en exportant des pièces de missiles M-11 au Pakistan. Mais, surtout, la menace montre qu'il n'existe, pour la diplomatie pékinoise, aucune différence qualitative entre des engagements en matière de prolifération militaire et des différends commerciaux ou idéologiques entre Etats. En outre, la Chine ne paraît même pas se soucier des difficultés que cette menace peut créer pour le Japon, qui lui avait arraché cette concession en échange des efforts qu'il faisait pour la réinsérer dans la communauté internationale lors de son isolement post-Tiananmen.

Après les déclarations du vice-ministre des affaires étrangères menaçant de cette volte-face l'ambassadeur américain, le 27 août, il apparaît que toutes les considérations diplomatiques dont on aurait pu croire qu'elles modéreraient la réaction chinoise (respect d'un engagement international jugé crucial aux Etats-Unis, nécessité de préserver *« la face »* du Japon) n'ont pas pesé lourd face à la volonté de Pékin d'affirmer son indépendance de la manière la plus crue.

Il en résulte pour les démocraties industrielles l'obligation d'intégrer à leur diplomatie cette donnée essentielle qui doit présider à tout rapport avec Pékin, surtout dans un contexte où celui-ci se sent menacé de l'intérieur par les querelles de succession et l'affaiblissement de son autorité : la Chine collaborera avec l'Occident, sur des questions importantes comme la sécurité aussi bien que sur des affaires bilatérales touchant à des domaines moins sensibles, seulement dans la mesure où il ne sera pas de son intérêt de faire autrement. La panoplie de ses promesses, hors de cette constante, n'a de valeur que pour ceux qui ont la naïveté d'y croire.

FRANCIS DERON

DÉCLARATION D'ABSENCE.

Cabinet de Mᵉ François GUILLON, avocat au barreau de PARIS-184, avenue Victor-Hugo (75116) PARIS. Tél. : 45-04-33-26.

Par jugement non définitif, la chambre du conseil du tribunal de grande instance de Paris a, le 4 juin 1993, déclaré en état d'absence Monsieur Georges CREISSEN, né le 13 septembre 1914 à Paris, 7ᵉ arrdt, fils de Thérèse PREVOST et de Alfred CREISSEN, et ayant demeuré en dernier lieu 23, avenue Victor-Hugo (75016) Paris, et qui n'a pas reparu en son domicile ni donné de ses nouvelles depuis l'année 1921.

Le tribunal a dit que des extraits du jugement seront publiés dans deux journaux dans le délai de trois mois à compter de son prononcé.

PROCHE-ORIENT

La reprise des négociations israélo-arabes à Washington

Le chef de l'OLP a dépêché une délégation palestinienne, à Washington, où doit avoir lieu, à partir de mardi 31 août, la onzième session des pourparlers de paix avec Israël. Il lui a donné des *« directives nécessaires »* pour négocier l'option « Gaza-Jéricho d'abord ». Dimanche 29 août, à l'issue d'un entretien avec le président tunisien Ben Ali, Yasser Arafat a jugé que *« la cause palestinienne se trouve au seuil d'un important tournant historique »* et estimé que les débats du Comité exécutif de l'OLP (CE-OLP) avaient été *« satisfaisants »*.

Simultanément, le porte-parole officiel de l'OLP, Yasser Abd Rabbo, a fait distribuer à la presse une déclaration très discrète sur l'option « Gaza-Jéricho d'abord ». L'unique référence, nous rapporte Michel Deuré, notre correspondant à Tunis, souligne que *« le retrait total »* d'Israël de la bande de Gaza et de Jéricho ne constitue que *« l'une des modalités globales relatives à toutes les régions palestiniennes occupées »*.

M. Rabbo a ajouté que M. Arafat avait informé les membres du comité exécutif de l'OLP du projet *« de déclaration de principes qui prévoit l'établissement de l'autorité nationale palestinienne dans les territoires occupés pendant la période transitoire, sur la base du droit du peuple palestinien au contrôle de sa terre, de ses ressources et de son destin national »*.

Cette déclaration ne mentionne pas les divergences qui agitent la centrale palestinienne et qui ont marqué les débats du comité exécutif de l'OLP. C'est ainsi que le représentant du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), Tayssir Khaled, et le poète Mahmoud Darwiche, démissionnaire, ont jugé *« dangereuse »* l'option « Gaza-Jéricho d'abord ». Le chef du FDLP, Georges Habache, a, pour sa part, appelé à l'organisation d' *« un référendum, sous supervision de l'ONU, pour prendre l'avis des Palestiniens » « de l'intérieur »* et de la diaspora.

L'option « Gaza-Jéricho d'abord » ne doit pas aboutir à la création d'un Etat palestinien, a averti, lundi, dans un entretien accordé au quotidien *Maariv*, le premier ministre israélien qui, tout en écartant pour le moment l'éventualité d'un prochain tête-à-tête avec le chef de l'OLP, n'a pas semblé – fait nouveau – l'exclure totalement. Pour sa part, le président américain, Bill Clinton, qui s'est dit *« plein d'espoir »*, a néanmoins souligné *« qu'il y a encore un long chemin à parcourir. »*

Colère de la droite israélienne

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Cet instant historique, que nous attendons tous après cent ans de conflit, de sang et de haine, est enfin à notre portée. » « Oui, nous allons vers ce tournant historique que les deux peuples attendent depuis si longtemps. » L'un, juif, porte-parole officieux du premier ministre israélien, parle de Jérusalem. L'autre, musulman, porte-parole officiel de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), s'exprime depuis Tunis. Haïm Ramon et Yasser Abd Rabbo ne se sont sans doute jamais rencontré. Pourtant, à 2 000 kilomètres de distance, ils se sont retrouvés, dimanche 29 août, sur la même longueur d'ondes.

D'accord pour constater qu'une dynamique de paix plus puissante peut-être que celle née à Madrid, le 30 octobre 1991, est sur le point de s'enclencher. D'accord aussi pour espérer sincèrement que les interminables négociations de paix qui devaient reprendre, mardi 31 août, à Washington, aboutiront enfin à la signature d'une déclaration commune de principes en bonne et due forme.

Première étape, lundi soir 30 août. A partir de 19 heures, le gouvernement israélien, réuni en session extraordinaire, devait débattre puis voter le projet de compromis, élaboré par le chef de la diplomatie, Shimon Pérès, lors de ses rencontres secrètes avec des responsables de l'OLP. Quelques heures plus tôt, chaque ministre s'était vu remettre le dossier détaillé du projet, à charge pour lui de l'étudier, puis éventuellement de le corriger.

Mis à part le cas du secrétaire général du gouvernement, Eliakim Rubinstein, qui, furieux de n'avoir pas été averti de la mission de M. Pérès alors qu'il est officiellement le chef de la délégation israélienne aux pourparlers de Washington, envisagerait de démissionner, les politologues locaux n'envisagent pas de problème majeur. L'opposition de droite, n'a-t-elle pas souvent déploré que le gouvernement de M. Itzhak Rabin soit *« un véritable nid de « colombes »* ?

Ladite opposition qui hurle déjà depuis quarante-huit heures au *« scandale, à l'imposture, à la trahison »* et dénonce, par avance, avec l'ancien premier ministre Itzhak Shamir *« la grande braderie du territoire national »*, a demandé et obtenu un débat à la KNESSET qui promettait, lundi matin, d'être particulièrement houleux. *« C'est un comble*, s'est exclamé Benyamin Netanyahu, numéro un du Likoud (32 députés à la KNESSET sur 120), *voici le gouvernement d'Israël qui lance une bouée de sauvetage à l'OLP ! »* Le pouvoir *« a perdu sa boussole »*, a regretté son rival au sein du parti d'opposition, David Lévy, ancien chef de la diplomatie.

Et Benny Begin, fils de feu l'ancien premier ministre, d'accuser M. Rabin d'être *« non seulement maladroit mais dangereux pour la sécurité nationale. Ce gouvernement doit s'en aller au plus vite ». « Oui*, a renchéri, Rafaël Eytan, chef du parti d'extrême droite Tzomet (8 députés). *Rabin et Pérès ont signé un accord avec le pire ennemi des juifs depuis Hitler ! »*

Dimanche soir, tous les partis de l'opposition de droite se sont réunis (53 élus au total) pour mettre au point une stratégie qui promet de faire d'autant plus de bruit qu'elle sera conduite sur le terrain par les adversaires extra-parlementaires du pouvoir. Les associations de colons juifs ainsi que certains rabbins qui leur sont liés évoquent déjà des *« risques d'insurrection, de guerre civile »* si un accord est signé avec l'OLP.

« Préparer la rue »

Dans les semaines à venir, les provocations vont se multiplier et, dimanche soir, déjà, une centaine de colons en armes s'étaient rassemblés à Tekoa, au sud-est de Jérusalem, dans les territoires occupés, pour fonder une nouvelle implantation juive, avant d'être dispersés sans incident par l'armée, lundi, vers 3 heures du matin. Pour le moment, M. Rabin ne s'émeut pas outre-mesure des criailleries de ceux qu'il qualifiait récemment de *« pleurnichards »* des colonies. Il n'empêche qu'une réunion des principaux responsables des forces de l'ordre devait avoir lieu, lundi, pour étudier un plan, préalablement mis au point, *« de lutte contre les manifestations de masse et les désordres publics »*.

Les chefs de la police devaient aussi, selon leur ministre Moshe Shahal, mettre la dernière main au programme de passation de leurs pouvoirs à une police palestinienne à Gaza d'abord, à Jéricho ensuite. *« C'est une question de semaines, tout au plus de quelques mois »*, a dit le ministre. Dans un bref entretien publié, dimanche, par le premier quotidien du pays, *Yedioth Aharonot*, M. Rabin, faisant vaguement référence aux *« progrès significatifs »* enregistrés avec les Palestiniens, avait déclaré : *« Nous allons bien voir si ce que les Palestiniens nous ont dit en privé, trouve une expression à Washington. »*

Interrogé, de Tunis, par la radio israélienne, Bassam Abou Sharif, proche conseiller de Yasser Arafat, a déclaré : *« Nous sommes à cinq minutes du premier pas concret sur la voie de la paix au Proche-Orient. Mais nous n'avons aucune illusion, nous savons que la route sera semée d'embûches. »* Par qui ? Ils sont trop nombreux pour être nommés. Yasser Arafat a gagné la première manche de son pari. Il ne voulait pas d'une passation anticipée des pouvoirs à ses délégués dits « de l'intérieur », craignant de se retrouver, privé de fonds et de moyens de contrôle, complètement marginalisé. En dépit d'une opposition forte, jusque dans les rangs des modérés, il a donné – semble-t-il avec succès – à ses revendications, une dimension territoriale concrète. Mais Yasser Arafat a aussi pris *« un gros risque »*, a confié un autre de ses conseillers, Nabil Chaath, dans un entretien téléphonique avec Dedi Zucker, député en vue de la gauche israélienne. *« Il est capital que l'opinion israélienne et occidentale en prenne conscience »*, aurait ajouté M. Chaath. En clair, il faut aider, et d'abord financièrement, le chef de l'OLP à remporter la victoire sur les opposants et les sceptiques de son propre camp.

Au-delà du fait que M. Rabin n'a pas voulu, de son propre aveu, *« agir sans coordination avec les Américains »*, la visite-éclair de M. Pérès, samedi, à Santa-Barbara, en Californie, pour y rencontrer Warren Christopher, le secrétaire d'Etat américain, aurait eu aussi cet objectif. Le ministre aurait notamment convaincu une Amérique, *a priori* réservée, de « vendre » le projet de compromis à ceux qui, outre les Etats-Unis et la CEE, financeront l'autonomie promise, à savoir les pétro-monarchies du Golfe.

En attendant, le chef de l'OLP, toujours prudent, reste fidèle à lui-même. Emphatique dans ses déclarations, plutôt sobre et neutre dans le communiqué officiel, publié par le comité exécutif de la centrale palestinienne. Une fois encore, il distribue les rôles. Aux uns, la tâche de faire, en quelque sorte, monter le soufflé par des déclarations pleines d'espoir. A d'autres, le soin d'entretenir la méfiance. Virtuel numéro deux et « ministre » des affaires étrangères de l'OLP, Farouk Kaddoumi s'est fait l'écho des seconds, en déclarant, dimanche, à Amman, qu'il n'était *« pas exclu du tout »* que les Palestiniens se retirent des négociations *« au cas où Israël ne se retirerait pas des territoires occupés »*. Saëb Herakat, vice-président de la délégation palestinienne aux pourparlers de paix, lui a fait écho, juste avant de s'envoler pour Washington, jugeant que *« le fossé entre les positions des deux parties demeure profond »*.

En tout cas, de source palestinienne, à Jérusalem, on indiquait, lundi matin, que Fayçal Husseini, numéro un de l'OLP en Cisjordanie, a été chargé de *« préparer la rue »* à la signature d'un accord. Le chef des délégués palestiniens devait ainsi, avant de se rendre à Washington dans quelques jours, organiser plusieurs réunions publiques dans les territoires occupés. Une dizaine de personnalités de Gaza ont reçu, dimanche, par téléphone, le même de Tunis : *« Préparez l'opinion ! » « Qui a l'oreille fine*, disait, pendant le week-end, Yossi Sarid, ministre de l'environnement, *peut déjà entendre sonner les cloches de la paix... »*

P. C.

Les trois volets du « plan Pérès »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Plus que l'autonomie, moins qu'un Etat ». La formule employée par Moshe Shahal, ministre de la police et proche collaborateur du premier ministre, a le mérite de fixer les « lignes rouges » au-delà et en-deçà desquelles les deux parties ne veulent pas être publiquement entraînées. Grâce à cette « ambiguïté constructive », chère aux diplomates, l'OLP devrait pouvoir présenter l'accord comme allant plus loin que l'autonomie administrative limitée



dont il était question jusqu'alors, et Itzhak Rabin, être en mesure de calmer ses opposants en leur répétant, ce qu'il a fait, une nouvelle fois, dans un entretien publié, lundi 30 août, par le journal *Maariv*, à savoir que ce qui est offert aux Palestiniens n'est *« rien d'autre qu'un accord intérimaire dans lequel ne figure pas la moindre esquisse de solution définitive »*.

L'accord n'a pas encore été rendu public mais, selon des sources concordantes, il s'articulerait autour de trois grands volets. Le premier, qui sera intégré dans la déclaration conjointe de principe que les deux parties espèrent signer rapidement à Washington, fixerait le cadre général des dévolutions de pouvoirs administratifs – le mot *« autonomie »* n'y figurerait pas – qui seront accordés, pour un maximum de cinq années, aux deux millions de Palestiniens qui résident dans les territoires occupés. Le rappel des résolutions 242 et 338 de l'ONU, qui prévoient l'échange *« de »* ou *« des »* territoires occupés par Israël contre la paix, constitue le pivot de cette déclaration.

L'*« autorité d'auto-gouvernement transitoire »*, selon la formule employée par Yasser Arafat, sera responsable, d'abord à Gaza et à Jéricho, puis, dans les neuf mois, dans le reste de la Cisjordanie, de toutes les questions civiles : éducation, santé, emploi, fiscalité, justice, maintien de l'ordre, etc. *« La responsabilité globale de la sécurité, a rappelé M. Rabin*, demeure nôtre ».

Le deuxième volet de l'accord préliminaire traite de la question de Jérusalem, laquelle restera, a encore dit le premier ministre, *« sous la responsabilité unique d'Israël »* pendant la période transitoire.

Les 150 000 résidents palestiniens de la partie orientale de la ville – conquise en 1967 et annexée à l'Etat juif – pourront participer à l'élection du conseil exécutif qui sera mis en place dans un second temps, mais ils ne pourront apparemment pas être eux-mêmes candidats. Selon le quotidien *Yediot Aharonot*, les débats sur le statut définitif de la ville sainte ne commenceront qu'au début de la troisième année suivant la signature de la déclaration de principes.

Redéploiement militaire

Pour ce qui concerne le redéploiement militaire, il n'aura lieu, précise-t-on, que *« hors des zones de population palestiniennes »*, préalablement négociées entre les parties. Il s'agirait, assure-t-on à Jérusalem, d'un redéploiement conforme aux accords de Camp David, signés en 1978 et non, comme l'espère et l'affirme l'OLP, d'un *« retrait total »*. M. Rabin l'a spécifié au *Maariv* : *« Les lignes de confrontation* [avec l'Egypte au sud et la Jordanie à l'est] *resteront sous notre contrôle ainsi que les terminaux et les ponts sur le Jourdain. »*

L'accord *« garantit »* aussi dans ce deuxième volet, *« le maintien des implantations dans les territoires et la sécurité des Israéliens* (120 000 environ plus 150 000 à Jérusalem-Est) *qui y vivent et s'y déplacent »*. Le *« droit de passage »* des colons et des soldats israéliens dans *« l'ensemble »* des territoires occupés serait garanti. De bonne source, il est précisé que si l'Etat juif s'est engagé à empêcher toute nouvelle implantation israélienne dans les territoires de Gaza et de Jéricho, *« aucune de celles qui existent ne sera démantelée »* pendant la période intérimaire. Il n'y aurait pas non plus de *« corridor terrestre »* entre Gaza et Jéricho, distantes l'une de l'autre d'environ cent kilomètres.

Ces précisions interdisent-elles *a priori* la mise en place d'une structure estampillée OLP dans l'une ou l'autre de ces deux enclaves ? En principe non. Et il n'est pas impossible qu'un représentant officiel de l'OLP, venu de Tunis, puisse rapidement s'installer à Gaza. *« Cela dépend des progrès qui seront enregistrés à Washington »*, nous a précisé un haut fonctionnaire israélien.

Le troisième et dernier volet du « plan Pérès » traite de la coopération économique qui sera mise en œuvre entre Israël et *« l'autorité palestinienne »*. Un appel commun sera lancé à la *« mobilisation de la communauté internationale »* pour aider à la réussite des projets.

P. C.

Reconnaissance de fait

Suite de la première page

On sait désormais, grâce aux déclarations publiques de plusieurs ministres, faites, dimanche 29 août, après la réunion dominicale du gouvernement, que M. Pérès a négocié – le 20 août à Oslo, en Norvège, – avec *« des Palestiniens non-résidents des territoires »* occupés. Et, malgré la discrétion des intéressés, on connaît l'identité de l'un de ses interlocuteurs : Abou Alaa, chef du département économique de l'OLP et responsable, au siège de la centrale palestinienne, à Tunis, du suivi des négociations de paix avec Israël en cours depuis vingt-deux mois.

Il y a quelques semaines, un autre ministre, Yossi Sarid, responsable de l'environnement, avait déjà rencontré des membres importants de l'OLP. Mais le chef du gouvernement, Itzhak Rabin, s'il avait admis avoir été mis au courant, avait pris soin de préciser que ledit ministre, membre du Meretz – le petit parti des « colombes » patentées, – ne le représentait pas. Cette fois, M. Pérès a négocié avec le feu vert de son éternel rival au sein du Parti travailliste et, bien que la plupart de ses membres l'aient ignoré jusqu'au bout, il s'est engagé au nom du gouvernement tout entier.

« Itzhak Rabin, écrivaient, lundi, avec un bel ensemble, les journaux hébreux, *est parvenu à la conclusion que la délégation des négociateurs palestiniens de l'intérieur* [dirigée par Fayçal Husseini] *n'était plus en mesure de faire avancer le processus de paix. »* Plusieurs ministres ont rapporté les propos peu amènes prononcés à l'endroit de la délégation des territoires occupés par le chef du gouvernement pour justifier son revirement : *« Ces gens-là ne sont pas capables de livrer la marchandise... »*

La grande question, qui terrifie les « faucons » du Likoud et de l'extrême droite parlementaire, et extra-parlementaire, est maintenant de savoir quand Israël va formellement reconnaître l'OLP. Officiellement, elle n'est pas encore à l'ordre du jour et ne serait pas mentionnée dans le document d'Oslo. *« Cela est encore un peu prématuré »*, a dit Benyamin Ben Eliezer, ministre de l'habitat et proche de M. Rabin. Radio et télévision d'Etat, bénéficiaires traditionnelles de confidences rarement innocentes, se sont néanmoins largement étendues, dimanche, sur la question.

Les conditions fixées par Israël seraient les suivantes : l'OLP devrait confirmer explicitement la reconnaissance de l'existence d'Israël dans des frontières sûres, son renoncement à la lutte armée, et préciser qu'elle n'entravera pas l'action des forces israéliennes contre ceux qui ne respecteront pas les accords. Elle abrogera les articles de sa charte nationale jugés *« inacceptables »* par l'Etat juif, notamment celui qui stipule que l'objectif des Palestiniens est *« l'élimination du sionisme en Palestine »*.

Yasser Arafat, qui avait déjà, au mois de mai 1989, à Paris, déclaré *« caduque »* cette charte adoptée en 1968, a indirectement précisé, dans un entretien accordé à la radio israélienne par son conseiller Bassam Abou Sharif, que l'OLP était *« disposée à en amender les clauses si Israël reconnaissait l'OLP »*. M. Abou Sharif a ajouté que la centrale palestinienne *« a déjà reconnu, clairement et publiquement, la création de l'Etat d'Israël en décembre 1988, devant l'Assemblée générale de l'ONU »* et que le Conseil national palestinien (CNP), le « Parlement » en exil, avait *« avalisé ce développement »*.

Nier l'évidence...

La reconnaissance officielle de la seule organisation palestinienne aujourd'hui capable, sinon d'empêcher la montée de l'extrémisme, au moins de faire avancer le processus de paix, est-elle vraiment pour demain ? *« Ce n'est pas le sujet central »*, a déclaré M. Rabin, dans un entretien publié, lundi, par le journal *Maariv*. Pour lui, même les entretiens de M. Pérès à Oslo ne *« constituent pas une reconnaissance* de facto *de l'OLP »*. Nier jusqu'à l'évidence reste donc l'attitude officielle du premier ministre. Pour le moment... *« Rabin n'osera pas franchir le pas, il a trop peur de sa droite »*, a craint, de Tunis, le secrétaire du CNP, Mohamed Sabih. Peut-être, rétorque un haut fonctionnaire, à Jérusalem, *« mais il n'a plus peur de l'OLP »*. Pour Dedi Zucker, président de la très puissante commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense et membre du Meretz, *« l'affaiblissement considérable »* de la centrale palestinienne, notamment sur le plan financier, pourrait permettre d'établir avec elle des contacts formels. Au Proche-Orient, comme ailleurs, tout est lié à des rapports de force. En tout cas, la prochaine étape sur la voie du dialogue officiel, d'après M. Abou Sharif, pourrait bien être la reprise imminente du dialogue officiel entre l'OLP et les Etats-Unis. La centrale palestinienne s'attend ainsi à un retour rapide de M. Pérès à Washington afin de donner aux Américains le feu vert d'Israël sur cette question. Comme disait Haïm Ramon, ministre de la santé et porte-parole, coutumier sinon patenté, du premier ministre : *« C'est terminé, on ne peut plus se permettre de laisser l'OLP dans le placard. »*

PATRICE CLAUDE

EN BREF

□ **INDE : une vingtaine de personnes tuées au Cachemire.** – Au moins dix-neuf personnes – dont onze séparatistes musulmans – ont été tuées lors de plusieurs incidents au cours du week-end au Cachemire, a rapporté, dimanche 29 août, l'agence indienne PTI. En outre, des séparatistes ont libéré dimanche le professeur Younis Geelani, doyen du département des études islamiques de l'université du Cachemire, dont l'enlèvement avait soulevé des protestations de la part de ses collègues et des étudiants. Enfin, le Parlement indien a prolongé pour six mois samedi le contrôle fédéral sur l'Etat. – *(AFP, UPI.)*

□ **POLOGNE : avis aux électeurs résidant à l'étranger.** – L'ambassade de Pologne à Paris informe les ressortissants polonais qu'ils peuvent voter aux prochaines élections générales, le 19 septembre, dans les bureaux de vote situés dans les consulats généraux de Pologne à Paris, Lyon, Lille et Strasbourg. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 20 heures. Les électeurs sont priés de se munir d'une pièce d'identité prouvant la nationalité polonaise.

□ **L'Iran réaffirme qu'il ne soutient pas le PKK.** – L'Iran a réaffirmé, samedi 28 août, par la voix de son ministre de l'intérieur, Ali Mohammad Becharati, cité par l'agence officielle IRNA, qu'il *« ne soutient pas les opposants turcs »* et qu'il est opposé aux actions armées des séparatistes kurdes du PKK. Lors d'un entretien avec une délégation turque dirigée par le vice-ministre de l'intérieur Reza Akdamir – qui s'est rendue dans le nord-ouest de l'Iran pour *« inspecter la frontière entre les deux pays »*, a indiqué IRNA – M. Becharati a déclaré que Téhéran était déterminée à ne *« jamais permettre que les relations bilatérales soient assombries »* par les activités des groupes turcs anti-gouvernementaux. L'Iran a été fréquemment accusé par Ankara et la presse turque de soutenir le PKK, et notamment de lui permettre de lancer des actions à partir du territoire iranien – ce que Téhéran a toujours démenti. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Devant le club Témoin réuni à Lorient

Jacques Delors appelle les partisans de l'Europe à agir ensemble

Les rencontres annuelles de Lorient ont réuni autour de Jacques Delors, samedi 28 et dimanche 29 août, trois cent cinquante personnes qui, membres du Parti socialiste pour la plupart, considèrent le président de la Commission européenne comme le possible représentant de la gauche à l'élection présidentielle de 1995. Il n'en a pas été question cependant, M. Delors indiquant que *« comme Edouard Balladur »*, il n'est *« pas candidat »* à cette élection et, consacrant son propos aux difficultés de la construction européenne, face *auxquelles il souhaite que les* partisans d'une Europe politique et fédérale agissent *« ensemble si possible ou, tout au moins, (...) avec toute la clarté nécessaire »*.

LORIENT

de notre envoyé spécial

La méthode d'Edouard Balladur donne quelques idées à gauche. Partageant avec le premier ministre l'aura de bons sondages, Jacques Delors a manifestement décidé de s'en inspirer. Il ne s'est pas longuement expliqué sur le sujet, mais c'est au détour d'une petite phrase concluant son intervention au journal de France 2, samedi soir, qu'il a trahi sa bonne résolution de cette rentrée. « Edouard Balladur s'occupe des affaires de la France, a-t-il dit en substance, moi je m'occupe des affaires de l'Europe, qui ne va pas mieux. » Sous-entendu : pas question de plonger tête baissée dans la mare des partis et courants, ni, surtout, postulat premier, d'être officiellement candidat à quoi que ce soit. Ses amis du club Témoin ayant été dûment sermonnés sur ce chapitre, leurs traditionnelles journées de réflexion à Lorient, en sa compagnie, ont donc été des moments de grande rigueur intellectuelle...

Sur le thème générique et fort vaste : *« Vivre dans le village planète »*, ceux qu'il faudrait donc, momentanément, ne plus dénommer les deloristes se sont interrogés avec attention sur *« le monde dans l'ère post-communiste »*, *« la régulation d'une économie mondialisée »* et *« le retour du social »*, pour se livrer, en définitive, à ce que Pierre Rosanvallon a appelé, d'une jolie formule, *« un partage des perplexités »*. L'important était de signifier qu'une partie de la gauche n'a pas perdu le goût de la prospective, la passion de l'échange, ni l'envie d'esquisser de nouveaux modèles d'évolution de la société. L'accueil chaleureux réservé samedi après-midi au directeur général du Fonds monétaire international, Michel Camdessus, a été, à cet égard, la démonstration la plus accomplie d'une vraie mutation interne.

Comme cela se passe maintenant depuis sept ans, le temps fort de ce séminaire de Lorient a été l'intervention, dimanche matin, de Jacques Delors, qui, dans un tel contexte, ne pouvait faire autrement que de retracer les limites de la maison Europe dans le « village planète ». *Il l'a fait d'une façon aussi réaliste que volontaire, en terminant par une main tendue à tous les vrais Européens de France, qui fera sans doute parler.* Jacques Delors appelle aujourd'hui un chat un chat. L'Europe, n'a-t-il pas caché, se trouve *« dans une impasse »*, est victime de *« l'inertie ambiante »* et aura bien du mal, quoi qu'il advienne, *« à remonter la pente »*. *« Le péril est dans la demeure »*, a-t-il insisté, affirmant que si l'on continue, il n'y aura pas de monnaie unique, et les pays européens ne parviendront pas davantage à se sortir du guêpier du chômage.

Le président de la Commission de Bruxelles propose donc, d'abord, de donner une fois encore l'exemple du bon chemin à suivre en soumettant à tous – pouvoirs publics, organisations patronales, syndicats – l'idée d'un *« pacte européen pour l'emploi »* comprenant, en résumé, trois lignes de force : la priorité à l'emploi sur le seul traitement social, l'amélioration de l'« employabilité » des sans-emploi et la création de services de proximité. Cependant, en proposant cela, M. Delors sait que ce ne sera pas suffisant pour relancer la mécanique de l'union de l'Europe. Il faut maintenant, selon lui, un sursaut, que les responsables politiques sont les seuls capables de provoquer. Autrement dit, selon lui, l'Europe sera politique ou ne sera pas.

A dix mois des prochaines élections européennes, il n'est pas trop tôt, a-t-il fait comprendre, pour que tous ceux qui veulent sortir la construction européenne de l'ornière se réveillent, afin de tuer dans l'œuf les réflexes nationalistes de toutes sortes et de toutes tendances. *« Aucune occasion de relancer le débat ne devra être perdue*, a-t-il dit. *Lors de la prochaine élection au Parlement européen, et au-delà du test qu'elle peut représenter pour d'autres échéances, les partisans d'une Europe politique et fédérale doivent engager la lutte, ensemble si possible ou, tout au moins, comme on ne peut pas demander l'impossible, avec toute la clarté nécessaire. Chaque liste devra dire quelle Europe elle veut et si elle est d'accord avec la dérive actuelle. »*

Les clivages pertinents

A supposer qu'une telle invite satisfasse la gauche entière, Jacques Delors, comme avant le référendum de septembre 1992 sur le traité de Maastricht, tend la main aux centristes et aux giscardiens, en les pressant de faire quelques petits pas politiques pour un grand pas de l'Europe. En un paragraphe auquel Valéry Giscard d'Estaing, pour ne citer que lui, n'aurait pas à changer une virgule, Jacques Delors a livré ce possible programme commun pour l'Europe : *« Nous devons plaider*, a-t-il expliqué, *pour l'approche fédérale, qui, seule, permet de délimiter les pouvoirs des institutions européennes et de garantir les compétences des Etats et des régions. Nous avons à proposer la démocratisation des institutions en même temps que l'accroissement de leur efficacité : un processus de décision allégé et rapide, la responsabilité de la Commission devant le Parlement européen et devant le Conseil européen, l'extension des pouvoirs législatifs du Parlement européen, les modalités d'association des parlements nationaux, l'importance d'un comité des régions, et ce, toujours au nom de la subsidiarité. »*

Tout y est. Sa bouteille à la mer lancée, Jacques Delors confiait modestement qu'il ne fallait voir dans cette proposition qu'une *« facétie »*. De toute évidence, le président de la Commission européenne voudrait bien que cette facétie-là soit considérée avec sérieux. François Hollande, le président du club Témoin, en concluant les travaux, a livré d'ailleurs un peu plus le fond du raisonnement deloriste, en plaidant pour une *« redéfinition des clivages pertinents »*. *« Les questions internationales*, a-t-il dit, *deviennent des sujets de politique intérieure. Aujourd'hui, l'unité de la sphère politique est totale et, dans ces conditions, les clivages de politique intérieure sont liés aux questions de politique internationale. »*

Les dés sont donc lancés. Sur le tapis de la droite, pour sortir de l'attraction Balladur, M. Giscard d'Estaing pourrait fort bien tenter de les faire rouler à son tour. M. Delors l'espère, en tout cas, même s'il sait qu'une telle initiative relancera immanquablement les supputations sur ses ambitions personnelles, car, tout de même, il a été question, aussi, au cours de ces deux journées, du village... socialiste. Les couloirs bruissaient de toutes ces préoccupations intéressant la vie et l'avenir du PS, auxquelles Jacques Delors se dit décidément trop volontiers étranger : interrogations sur l'utilité du club Témoin, que certains voudraient transformer en véritable instrument politique ; sur le comportement de Michel Rocard, qui, pour beaucoup, serait en train de perdre son âme, victime d'un entourage trop efficace ; sur les chances, enfin, de Jacques Delors d'être demain le « présidentiable » de la gauche, adoubé par les sondages et imposé par les événements. Autant de considérations que le président de la Commission européenne juge, pour le moins, prématurées.

DANIEL CARTON

□ **Jean Poperen s'inquiète de l'« absence » du PS.** – Dans un entretien publié par *le Figaro* samedi 28 août, Jean Poperen se dit inquiet de l' *« absence »* du Parti socialiste sur le terrain économique et social. *« Pendant tout cet été*, regrette-t-il, *rien de la direction du PS sur le rapport Mattéoli, rien ou quasiment rien sur le plan emploi ! (...) Pas d'intervention, pas d'initiative, pas de proposition lorsque, dans telle ou telle entreprise, des décisions arbitraires sont prises au nom de la lutte contre le chômage. Ce n'est plus une carence, c'est l'absence ! Enfin, allons-nous donner sa dimension sociale à l'Europe ? »*

La fin du « séminaire national » de l'UDF

Valéry Giscard d'Estaing réclame une « intense activité politique » pour renforcer la Communauté

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

L'UDF a profité de la dernière table ronde de son premier « séminaire national » de Toulouse, samedi 28 août, pour réaffirmer sa vocation européenne. Valéry Giscard d'Estaing, président de la confédération libéralo-centriste, a insisté sur l'ampleur de l'actuelle crise européenne, *« la plus grave depuis les origines »*. Elle *« met en cause le projet lui-même »* et nécessite, selon lui, *« une intense activité politique »*.

Pour l'ancien président de la République, le calendrier de l'union monétaire doit rester d'actualité. Il a d'ailleurs proposé, à cette fin, *« une remise en marche »*, qui passe par l'abaissement de 15 % à 6 %, en 1994, des marges de fluctuation des monnaies européennes. Pour l'UDF, le volet économique doit aussi s'accompagner d'une avancée politique significative vers la constitution d'un véritable pouvoir européen. L'Europe, a assuré Jean-Louis Bourlanges, député européen, ne plus plus s'accommoder d' *« institutions débiles »*. Hervé de Charette, ministre du logement, a assuré que la réforme des institutions européennes *« est prioritaire avant tout élargissement »*.

Le rappel de la conviction européenne a répondu à un double objectif. En premier lieu, l'Europe est sans doute la valeur qui rassemble le plus les différentes composantes de l'UDF, à l'exception de Philippe de Villiers, dont Yves Galland député européen et président du Parti radical, a demandé, en termes courtois, l'exclusion. Gilles de Robien (PR), député de la Somme, a exprimé pour sa part, sur Radio-J, le souhait de voir se constituer une liste *« complètement européenne »*, ouverte non seulement au RPR, mais, aussi, aux *« écologistes »* profondément européens. En second lieu, ce dossier a toujours été utilisé par Valéry Giscard d'Estaing pour mettre en difficulté le RPR, profondément divisé sur le sujet.

L'ancien président de la République a assuré, samedi, que l'UDF est prête à *« partager »* sa conviction avec le RPR. Il a ajouté qu'il va prochainement *« examiner avec Jacques Chirac »*, le président du RPR, le moyen de parvenir à un *« programme commun »*, qui est le préalable à une liste commune de la majorité pour les élections de 1994. Jean-François Deniau (PR), député du Cher, assure, dans *le Figaro* du 30 août, qu'un tel accord est *« parfaitement possible »*. Après avoir plaidé pour la rédaction d'un projet commun avec les formations du centre droit des autres pays européens – Alain Lamassoure, ministre des affaires européennes, parle, lui, de programmes séparés, mais *« eurocompatibles »*, – M. Giscard d'Estaing a ajouté deux autres conditions à la formation de cette liste : que tous les élus aillent siéger effectivement à Strasbourg et qu'ils le fassent au sein du même groupe (Parti populaire européen).

Deux jours après la suggestion d'Edouard Balladur de faire d'Alain Juppé le chef de file d'une liste unique pour les élections europénnes, *« l'exigence d'une Europe forte »* exprimée par l'UDF montre que, sur ce terrain, le duel à fleurets mouchetés va toujours bon train entre les deux principales formations de la majorité.

GILLES PARIS

Deux élections cantonales partielles

HAUT-RHIN : canton de Cernay (1er tour).

I., 22 359 ; V., 7 592 ; A., 66,04 % ; E., 7 313.

Charles Wilheim, UDF-CDS, 2 196 (30,02 %) ; Jean-Marie Schneider, FN, 1 203 (16,45 %) ; Jean-Marie Maurer, PS, 905 (12,37 %) ; Cécile Weinstoerffer, div. d., 598 (8,17 %) ; Pierre Gori, div. d., 597 (8,16 %) ; Henri-Paul Stuck, div. d., 557 (7,61 %) ; Jacques Muller, Verts, 445 (6,08 %) ; Jean-Paul Kohler, UDF-PR, 431 (5,89 %) ; Jean-Marie Schneider, PC, 381 (5,20 %).

[Ce scrutin fait suite au décès, en juin, de Gilbert Michel (UDF-CDS). La confédération libéralo-centriste avait refusé de choisir entre les deux candidats UDF en lice. Les électeurs ont tranché ce dilemme en faveur de Charles Wilheim (CDS), soutenu par le RPR, qui devance très largement Jean-Paul Kohler (PR). Cette division à droite, la multiplication des candidatures et le fort taux d'abstention (aucun candidat ne franchit la barre de 10 % des électeurs inscrits) ont profité à l'extrême droite, dont le candidat, Jean-Marie Schneider, sera le seul à pouvoir se maintenir au second tour contre M. Wilheim. Le canton est renouvelable en mars prochain.

25 septembre 1988 : I., 21 422 ; V., 9 776 ; A., 54,36 % ; E., 9 597 ; Gilbert Michel, UDF-CDS, 3 516 (36,64 %) ; Jean-Marie Maurer, PS, 2 594 (27,03 %) ; Raymond Schwartz, div. d., 1 317 (13,72 %) ; Dominique Duveau, Verts, 850 (8,86 %) ; Armand Kastner, FN, 850 (8,86 %) ; Pierre Fricker, PC, 470 (4,89 %) .]

GUADELOUPE : canton de Trois-Rivières-Vieux-Fort (1er tour).

I., 7 359 : V., 3 171 ; A., 56,90 % ; E., 3 011.

Albert Dorville, div. g., 1 588 (52,74 %) ; Nazaire Calize, div. d., 662 (21,98 %) ; Sony de Souza, div., 406, (13,48 %) ; Charles-Henri Bourgeois, PPDG, 273 (9,06 %) ; Richard Fleming, UPLG, 82 (2,72 %).

[Ce scrutin était rendu nécessaire par l'annulation de l'élection, en mars 1992, d'Eugénio Jean-Louis, maire (div. d.) de Trois-Rivières, pour non-présentation de ses comptes de campagne. M. Jean-Louis a été déclaré inéligible pour un an. Absent en mars 1992, Albert Dorville devance largement Nazaire Calize, adjoint au maire de Trois-Rivières, qui était pourtant soutenu par Objectif Guadeloupe, une structure RPR qu'anime Mme Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme. Le candidat indépendantiste (UPLG) obtient un score marginal, et celui des anciens communistes d'orientation sociale-démocrate (PPDG) enregistre un effondrement. Un second tour, réunissant les deux premiers candidats, devra être organisé, car M. Dorville n'a pas recueilli les suffrages du quart des électeurs inscrits.

22 mars 1992 : I., 7 115 ; V., 3 092 ; A., 56,54 % ; E., 3 531 ; Eugénio Jean-Louis, PS, 1 638 (46,39 %) ; Charles-Henri Bourgeois, PPDG, 819 (23,19 %) ; Franck Lasserre, div., 615 (17,42 %) ; Marc Barthel, div., 615 (7,53 %) ; Marcel Ménage, div. g., 131 (3,71 %) ; Joseph Dévarieux, div., 47 (1,33 %) ; Jacques Paulo, div., 15 (0,42 %) .]

Selon l'IFOP

Edouard Balladur approche du record de popularité des premiers ministres

Selon un sondage de l'IFOP, effectué du 19 au 27 août auprès de 1 874 personnes et publié dans *le Journal du dimanche* du 29 août, la cote de popularité du premier ministre a progressé de 8 points au cours du mois d'août par rapport au mois précédent. Cette cote passe de 53 % à 61 % de personnes qui se déclarent *« satisfaites »* par l'action d'Edouard Balladur. La popularité du président de la République progresse dans le même temps de 5 points, avec 44 % au lieu de 39 % le mois précédent.

Jusqu'à présent, la cohabitation semble donc réussir au couple de l'exécutif et particulièrement au premier ministre qui atteint des sommets historiques et qui « tire » le président de la République des profondeurs dans lesquelles il stagne depuis le milieu de son second septennat. C'est, en effet, la première fois depuis mai 1991 que François Mitterrand dispose d'une cote non minoritaire, puisque le nombre de mécontents est le même que celui des satisfaits.

La performance du permier ministre est cependant la plus significative. Loin devant Jacques Chirac, qui ne disposait en 1986 que de 40 % d'opinions favorables, très loin devant Edith Cresson et Pierre Bérégovoy, dont la cote s'était rapidement effritée après leur nomination à Matignon, loin également devant Pierre Mauroy et Michel Rocard, Edouard Balladur frise le record de la Ve République, selon le baromètre de l'IFOP, atteint en novembre 1970 avec 66 % de *« satisfaits »* pour Jacques Chaban-Delmas. La performance de l'actuel premier ministre est d'autant plus remarquable, comme le fait remarquer Jean-Luc Parodi, conseiller pour les études politiques de l'IFOP, qu'il s'agissait en 1970 d'un *« premier ministre de croissance »*, alors que l'actuel est un *« premier ministre de crise »*.

Particulièrement apprécié chez les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, Edouard Balladur tire son succès d'un positionnement politique centriste. Solidement ancré à droite, il séduit les sympathisants écologistes et, même, une bonne partie des sympathisants socialistes (48 %). Jean-Luc Parodi explique ce bon résultat par *« une occupation du terrain médiatique »*, par la *« neutralisation »* de M. Mitterrand, et par l'absence du PS. *« C'est peut-être cela, l'état de grâce*, conclut le politologue, *un état de monopole de l'attention publique qui estompe les difficultés. »*

Le traquenard du droit d'asile

Suite de la première page

Il a même, clairement, jugé conforme à la loi fondamentale ce pouvoir accordé par la loi Pasqua aux préfets.

En fait, le Conseil a simplement – mais il est vrai que c'est beaucoup – imposé une sorte de *« procédure d'appel »*, dont, a-t-il dit, doivent bénéficier tous les demandeurs d'asile, mais de manière particulièrement aisée ceux qui se réclament du préambule de 1946, c'est-à-dire ceux qui sont persécutés en raison de leur *« action en faveur de la liberté »*.

Ce rappel de la spécificité française justifie-t-il le procès fait au Conseil constitutionnel ? Certes, un tel procès n'est pas nouveau, mais il a franchi cette fois une nouvelle étape. En 1981, lorsque le Conseil avait annulé la loi sur les nationalisations, c'étaient seulement le président du groupe socialiste (Pierre Joxe) et le premier secrétaire du parti majoritaire (Lionel Jospin) qui s'en étaient plaints vigoureusement, le président de la République faisant le geste nécessaire (une audience accordée au président du Conseil, alors Roger Frey) pour rappeler ses amis au respect des institutions. Lorsque, sous la première cohabitation, la droite avait eu à souffrir de quelques décisions du Conseil – comme la gauche en d'autres temps, – la contestation n'avait été portée que par – si l'on ose dire – le garde des sceaux (Albin Chalandon) et les présidents des deux Assemblées (Jacques Chaban-Delmas et Alain Poher).

Cette fois, c'est le premier ministre lui-même qui a contesté l'importance prise par la jurisprudence *du contrôle de constitutionnalité*. Certes, il l'a fait, au cours de sa conférence de presse du 25 août, à sa manière, allusive et ironique, mais avec des arguments parfois curieux, puisque, par exemple, il a dit ne pas comprendre une décision (celle refusant l'allongement du délai de rétention administrative de sept à dix jours) qui n'est que la reprise mot à mot d'une décision identique de 1986... Cela explique certainement que les neuf membres du Conseil constitutionnel aient jugé nécessaire de se réunir en urgence, samedi 28 août, pour faire le point.

Leur position n'est pas simple puisque, juridiquement, ils n'ont pas la possibilité de répliquer aux interprétations erronées qui sont faites de leur décision. Ils ont dû se contenter de publier un communiqué déclarant : *« Le Conseil constitutionnel, réuni le 28 août, a examiné la situation créée par certaines interprétations données de sa décision du 13 août »*, et ajoutant qu'il *« n'entend pas participer à un débat qui s'inscrit dans un cadre politique »*. C'est la reprise, pratiquement mot à mot, du communiqué qu'il avait publié lors de la polémique de 1986 (*le Monde* du 14 août 1986).

Piéger M. Mitterrand

La droite, pour autant, ne manque pas d'arguments. Certes, la procédure d'appel imposée par le Conseil n'est pas contraire aux accords de Schengen, ceux-ci prévoyant expressément la possibilité pour un État d'examiner une demande d'asile qui aurait déjà été refusée par un autre État signataire. C'est même, notamment, parce que cette disposition existait, que le Conseil, saisi par les députés RPR, avait, le 25 juillet 1991, jugé ces accords conformes à la Constitution. Mais, par sa décision du 13 août, le Conseil transforme cette simple possibilité en obligation pour la France.

L'esprit de Schengen est ainsi, c'est vrai, mis à mal. Faut-il pour autant réviser la Constitution ? C'est le débat d'aujourd'hui. Tous les arguments avancés ne sont pas recevables. On ne peut pas dire, comme l'a fait le premier ministre, qu'il s'agit d'un simple aménagement *« technique »*, comme pour Maastricht.

Il s'agissait, alors, d'un transfert de souveraineté à un regroupement d'Etats décidant en commun. Cette fois, il y aurait transfert à d'autres Etats, chacun appliquant sa propre législation. Affirmer qu'il s'agit simplement de bâtir l'Europe revient, en fait, à réclamer l'établissement d'une législation européenne du droit d'asile. Charles Pasqua, anti-maastrichtien, devient ainsi l'apôtre d'une plus grande intégration européenne !

Si le premier ministre enclenche le *mécanisme d'une révision* constitutionnelle, il tentera donc de mettre le président de la République en demeure de choisir entre sa foi dans la défense des droits de l'homme et sa volonté de construire l'Europe. Il serait surprenant que François Mitterrand apprécie une telle déclaration de guerre. S'il privilégie l'Europe, une révision constitutionnelle pourra se faire facilement ; mais s'il ne veut pas y prêter la main, et si M. Balladur persiste à tenter de l'obtenir, la seule voie sera celle de l'initiative parlementaire qui, obligatoirement, devra se conclure par un référendum.

Ce référendum, que Pierre Méhaignerie a déjà dit *« redouter »*, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR, a expliqué, lundi 30 août, au micro de France-Inter, qu'il le *« souhaite »*, pour préciser la *« portée »* du préambule de 1946. Comme, jusqu'à maintenant, tous les référendums organisés depuis 1958 l'ont été sous la responsabilité du chef de l'Etat, rien de précis ne figure dans les textes sur la manière dont seraient convoqués les électeurs dans ce nouveau cas. Nul doute qu'il y aurait encore là une belle occasion de dispute juridique.

La majorité est-elle, elle-même, unanime à souhaiter une telle extrémité ? Certes, Alain Lamassoure, fidèle giscardien mais ministre balladurien, souhaite une révision constitutionnelle, mais Valéry Giscard d'Estaing s'est personnellement montré fort réticent. En tout cas, si le gouvernement se lançait dans une telle aventure, la gauche y trouverait l'occasion d'un combat où elle ne pourrait qu'être unie. Déjà, lundi, sur Europe 1, Michel Rocard a affirmé qu'une telle révision ne serait *« pas tolérable »* et constituerait *« une incitation à l'aggravation de haines entre les habitants de notre territoire »*.

Le choix que va faire, cette semaine, Edouard Balladur, probablement après s'être entretenu avec François Mitterrand, est donc lourd de conséquences. La décision prise par le Conseil constitutionnel au sujet du projet de loi sur la maîtrise de l'immigration confronte chacun à une épreuve de vérité.

THIERRY BRÉHIER



La crise du mouvement écologiste

La direction des Verts condamne le « comportement fractionniste » des amis d'Antoine Waechter

Au terme des « journées d'été » des Verts, le collège exécutif du mouvement écologiste a condamné, dimanche 29 août, à Mâcon (Saône-et-Loire), le *« comportement fractionniste »* des partisans les plus rigoureux de l'autonomie politique du mouvement, qui venaient de se constituer en « Coordination des Verts indépendants » et d'affirmer leur volonté de présenter, le cas échéant, leurs propres candidats lors des prochaines échéances électorales. Cette décision consacre l'isolement d'Antoine Waechter, qui a été le seul, au sein de la direction des Verts, à refuser de condamner une initiative émanant de ses propres amis.

MACON

de notre envoyé spécial

Désormais, ce ne peut plus être, pour les Verts, que l'espoir du regain, un jour futur, ou, dès demain, l'assurance d'un déclin groupusculaire. Paralysés qu'ils sont, depuis plus d'un an, par leur incapacité à dégager en leur sein une vraie majorité, traumatisés par leur échec aux élections législatives de mars dernier (4,11 % des suffrages exprimés au premier tour) et, pour beaucoup, écœurés par l'inutilité de leur dernière assemblée générale extraordinaire de Paris, qui n'avait pu trancher aucune des grandes questions stratégiques en suspens (*le Monde* du 29 juin), les militants écologistes étaient venus, du 24 au 27 août à Mâcon, pour leurs traditionnelles journées d'été, sur la pointe des pieds : pas de vagues, de la convivialité. Ils n'étaient même que quatre cents, soit près de deux fois moins que les années précédentes.

« Profond désarroi »

Après quatre jours paisibles passés sur les bords de la Saône, samedi 28 août, lors de la première journée de réunion du conseil national inter-régional des Verts (CNIR), les délégués du mouvement s'étaient encore beaucoup parlé, mais sans jamais rien dire de ce qui aurait pu intéresser leur électorat : rien sur la politique économique du gouvernement, rien sur l'emploi, rien sur l'immigration. Dimanche enfin, dans la matinée, à l'heure d'un débat annoncé sur l'Europe, il était surtout question de savoir combien il pourrait y avoir de *« points incontournables »* dans la future plate-forme européenne des Verts, sachant que chacun de ces points ne pourrait pas dépasser deux mille signes *(sic !)* et que le tout ne pourrait pas dépasser seize mille signes... Quand, enfin, le débat fit soudainement surface.

Un peu plus impatient que les autres, un délégué du CNIR, Frédéric Brun, proche de l'ancien dirigeant communiste Pierre Juquin, a annoncé, pour mieux la dénoncer, une conférence de presse où les tenants d'une ligne de stricte autonomie politique allaient rendre publique la création d'une « coordination » désireuse de présenter, le cas échéant, ses propres candidats aux prochaines élections. *« Ils parlent aux journalistes plutôt que de parler devant vous*, s'est écrié M. Brun. *D'ailleurs, dès ce matin, France-Info annonçait une scission au sein des Verts »* (1). Il n'y a rien de tel, chez les Verts, pour s'assurer un réel succès d'estime.

A la demande d'un ami de Dominique Voynet, le collège exécutif, émanation du CNIR, se réunissait alors en urgence. Après une longue délibération, *« conscient du malaise et du profond désarroi liés, entre autres, à l'insuffisance de nos discussions internes »*, le collège annonçait qu'il se réunirait de nouveau, mardi 31 août, pour *« mettre en place les conditions du débat, à tous les niveaux, sur la stratégie politique des Verts »*. Il demandait aux membres de la « Coordination des Verts indépendants » de *« respecter les statuts et les décisions majoritaires »*. *« Garant de l'unité du mouvement »*, le collège exécutif affirmait *« condamner la démarche utilisée »* par les auteurs de l'appel, *« en particulier dans son troisième point, qui présente toutes les caractéristiques d'un comportement fractionniste »*.

Sur les onze membres du collège exécutif réunis à Mâcon, un seul a refusé de prononcer cette condamnation : Antoine Waechter. La nouvelle « coordination » n'est rien d'autre, il est vrai, que le dernier carré des partisans de celui qui n'est plus, désormais, que l'ancien chef de file des Verts. La plupart des membres de cette mouvance étaient opposés, l'an passé, à la fois à la ratification du traité de Maastricht et à l'accord avec Génération Ecologie. M. Waechter avait pu habilement passer outre, en s'appuyant sur d'autres forces, y compris des partisans de Mme Voynet, mais, depuis le fiasco des élections législatives, il ne peut plus espérer avoir de majorité interne sans le soutien de ceux que l'on appelle les « khmers verts ».

« Dérive gauchisante »

Plusieurs de ses amis l'ont, en effet, quitté, au premier rang desquels Andrée Buchmann, porte-parole nationale et conseillère régionale d'Alsace, pour tenter, à leur tour, de dépasser la querelle des « petits chefs » qui empoisonne, depuis si longtemps, la vie des Verts. D'autres, alliés de circonstances, tel Jean-Paul Deléage, directeur (ex-juquiniste) de la revue *Ecologie politique*, n'ont fait que constater l'inanité du principe « ni gauche ni droite » après le succès écrasant – du moins en nombre de sièges à l'Assemblée nationale – de la nouvelle majorité. Les uns et les autres, en tout cas, se sont ainsi progressivement rapprochés du courant, dit « de gauche », des Verts au pluriel, animé principalement par Dominique Voynet. Et tous, dans ce conglomérat, au-delà de leurs querelles personnelles, qui demeurent vives, entretiennent, par de multiples canaux, des contacts réguliers avec trois des principales figures de la famille socialiste, MM. Rocard, Fabius et Chevènement.

Du côté de la « droite » du mouvement, principalement représentée dans les régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Picardie, on a, naturellement, saisi la portée de la *« dérive gauchisante »* du mouvement. Depuis plusieurs années, sur cinq mille adhérents environ, les Verts perdent un millier d'entre eux ; ils sont, bon an mal an, remplacés par un millier d'autres. *« Il est incontestable que ce « turn-over » profite aujourd'hui davantage à la gauche du mouvement »*, reconnaît Jean-Jacques Bertrand, conseiller régional de Picardie et porte-parole de la nouvelle Coordination des Verts indépendants. Lui-même et ses amis ont donc voulu prendre les devants en affirmant : *« L'indépendance de l'écologie politique n'est pas une simple attitude tactique, mais l'acte fondateur des Verts. Ceci explique qu'à nos yeux, les Verts ne pourraient continuer à se revendiquer comme tels si cette ligne fondatrice devenait minoritaire en leur sein. »*

On ne saurait mieux poser les tenants et aboutissants d'une éventuelle scission, qui contraint plus que jamais M. Waechter à choisir son camp. Les « khmers » veulent s'approprier son image emblématique de moine orthodoxe de l'autonomie politique. Les autres, tout aussi sensibles au rôle qu'il a pu jouer dans l'histoire de l'écologisme, ne cachent plus qu'ils souhaitent détacher l'ancien candidat à l'élection présidentielle de ses amis intégristes.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) France-Info, qui n'était, du reste, pas directement présente à la réunion de Mâcon, affirme n'avoir pas annoncé, dimanche, de *« scission »* au sein des Verts.

□ **Décès de Marc Bœuf, sénateur (PS) de la Gironde.** – Marc Bœuf, sénateur de la Gironde depuis 1980, est décédé, vendredi 27 août, à Bordeaux, des suites d'une longue maladie, à l'âge de cinquante-neuf ans. Socialiste, il sera remplacé au Sénat par Joëlle Dusseau, conseiller général.

[Né le 8 janvier 1934 à Bordeaux (Gironde), instituteur, puis professeur de collège, Marc Bœuf avait été directeur de la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN). Conseiller général du canton de Bordeaux-Nord depuis 1973, il était premier vice-président de l'assemblée départementale. Entré en 1980 au Sénat, où il avait été réélu en 1989, ancien premier secrétaire de la fédération socialiste de la Gironde, Marc Bœuf était président du conseil national de l'Association des familles laïques, membre de la Ligue des droits de l'homme et de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité.]

[Née le 5 juillet 1947 à Bordeaux, agrégée d'histoire-géographie, Joëlle Dusseau est professeur en IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres). Elle avait été élue conseillère générale lors des élections cantonales du 2 octobre 1988. Conseillière régionale depuis 1986, Joëlle Dusseau siège dans l'opposition au conseil municipal de Bruges depuis 1983.]

Après les incidents du match PSG-Caen qui ont fait dix blessés chez les policiers

Un appel à témoins a été lancé pour identifier les hooligans du Parc des Princes

Dix policiers des Compagnies républicaines de sécurité (CRS) ont été blessés, samedi 28 août au Parc des Princes, lors d'échauffourées qui les ont opposés à des jeunes hooligans du Paris-SG lors du match de championnat de France de football PSG-Caen. Trois de ces policiers, dont un capitaine frappé à la tête, ont dû être hospitalisés. La rencontre a été interrompue pendant treize minutes en raison des jets de gaz lacrymogène. Le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a nommé un «M. Sécurité» dans les stades : il s'agit du commissaire divisionnaire Philippe Swiners-Gibaud. Les dirigeants du club parisien demandent un aménagement du dispositif législatif à l'entrée des stades.

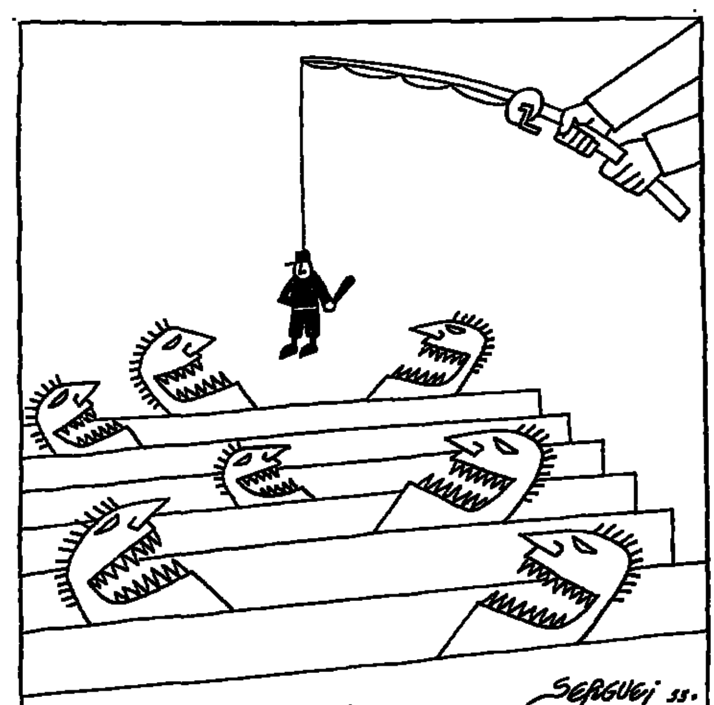
Les premières échauffourées ont éclaté une demi-heure après le début du match PSG-Caen, à la suite d'un incident sans gravité. Un supporter de la tribune Boulogne, dont les amis avaient jeté une chaussure sur la pelouse, a enjambé les barrières de sécurité et sauté sur le terrain pour récupérer son bien. Il est ensuite remonté dans la tribune, parfaitement calme à ce moment de la soirée. Craignant une invasion du terrain, des CRS ont alors fait leur apparition dans les travées pour descendre vers le bas de la tribune et, semble-t-il, interpeller l'intrus.

Sans casque, armés de leur seule matraque et *«très nerveux»*, selon plusieurs témoins, ils ont été pris à partie par quelques jeunes gens. Tentant de se replier, plusieurs policiers sont restés bloqués contre les portes de sortie, frappés à coups de pied et de poing par les hooligans. Les échauffourées ont duré près d'un quart d'heure.

Selon la préfecture de police de Paris, quatre cent cinquante policiers, de différents services, avaient été mobilisés pour ce match. Dix d'entre eux ont été blessés alors que le match était interrompu pendant treize minutes en raison de jets de gaz lacrymogène. Un capitaine, touché à la tête, a dû être placé en réanimation.

Les échauffourées se sont ensuite poursuivies dans les coulisses du stade. Les casseurs se sont rendus dans les toilettes situées sous la tribune pour briser du matériel sanitaire et récupérer ainsi des projectiles qu'ils ont lancés sur les CRS repliés à côté de leurs cars.

Le 29 mai, ces mêmes hooligans avaient été à l'origine d'incidents lors d'un match à Marseille. Ils avaient utilisé des stylos lance-fusées contre le public marseillais. Plus récemment, le 24 juillet, ils ont provoqué des dégâts matériels à Bordeaux. La multiplication de ces actes de violence a incité le ministère de l'intérieur à nommer un «M. Sécurité», chargé d'étudier les moyens de lutter contre le hooliganisme : il s'agit du commissaire divisionnaire Philippe Swiners-



Gibaud, chargé de mission au sein de la «cellule sécurité» du cabinet de M. Pasqua.

En outre, les enquêteurs vont étudier les images vidéo et les photos prises lors des affrontements. La préfecture de police a lancé, dimanche matin, un appel à témoins pour identifier les responsables de ces agressions. C'est une initiative sans précédent dans ce type d'incidents. Il semble toutefois peu probable que cet appel rencontre un écho chez les habitués de la tribune en question. Les jeunes supporters du Paris-SG, y compris ceux qui n'ont pas participé aux bagarres, estiment que les CRS n'avaient pas à intervenir de la sorte sur leur «territoire».

Les dirigeants du club s'avouent impuissants face à ce phénomène. Ils ont renoncé à organiser des déplacements lors des matches à l'extérieur, mais les supporters se déplacent désormais seuls, comme ce fut le cas à Bordeaux. A Paris, ils ne peuvent interdire l'accès du stade aux *«durs»* qu'ils connaissent pourtant. Aucune loi ne leur permet de refuser de vendre un billet. Dans un communiqué publié dimanche, le club de la capitale a demandé *«de nouveaux textes législatifs permettant d'éliminer des stades ces indésirables»*.

Des aménagements architecturaux

De son côté, Michel Denisot, président délégué du PSG, a suggéré la création d'une *«brigade spéciale»* chargée des interventions contre les hooligans. Il a rappelé qu'un nouveau règlement interne du Parc des Princes, mis au point par des juristes travaillant pour son club, était à l'étude à la préfecture de police et au ministère des sports. Le stade parisien, dont l'architecture ne facilite pas la tâche des policiers, pourrait être réaménagé. La tribune Boulogne pourrait être «tronçonnée» en plusieurs secteurs. La foule serait ainsi plus facile à contrôler.

Ces nouveaux incidents, parmi les plus graves ayant eu lieu lors d'un match de championnat de France, ternissent indirectement l'image de Canal Plus, le «parrain» du club parisien. Ils inquiètent également les autorités françaises à cinq ans de la Coupe du monde 1998, organisée en France.

Ph. Br.

La guérilla des stades

par Philippe Broussard

UN homme à terre, roué de coups. Un autre encerclé par une foule de jeunes gens. Un troisième frappé au visage, assailli de toutes parts. Les images des incidents du Parc des Princes, abondamment diffusées par les chaînes de télévision, ont choqué la France. Elle n'ont pas surpris l'Angleterre, l'Italie, la Grèce, l'Allemagne, les Pays-Bas ou la Belgique. Dans ces pays, où la «guerre des stades» fait rage depuis bien longtemps, de telles images ne sont pas exceptionnelles. Elles reviennent de temps à autre, en une chronique régulière des nouvelles du «front», souvent bien plus graves qu'à Paris : quelques dizaines de blessés à Sunderland, dans le Nord de l'Angleterre ; des affrontements entre Milanais et Gênois en Italie ; une émeute à Salonique ; un attentat à Amsterdam...

La France se croyait à l'abri. Elle ne l'est plus. Le hooliganisme est dans ses stades, avec ces fantassins de la haine que sont les casseurs du Paris-SG, des jeunes de dix-sept à vingt-cinq ans regroupés dans la tribune Boulogne du Parc des Princes. Il a fallu des incidents à Marseille le 29 mai, puis ceux de samedi soir à Paris, pour que le débat vienne enfin sur la place publique. Les premiers actes de violence commis par des Parisiens remontant au début des années 80, on peut néanmoins s'étonner qu'il ait fallu plus d'une dizaine d'années pour prendre conscience de la gravité de la situation, annoncer des *«mesures»*, nommer un *«M. Sécurité»* et lancer des *«appels à témoin»*. N'est-il pas déjà trop tard ? Sans doute. Et ce, pour plusieurs raisons.

D'abord, contrairement à ce qu'affirment les dirigeants du club parisien et les policiers chargés de la sécurité au Parc, le phénomène n'est pas limité à une «cinquantaine de voyous». Le «noyau dur» des hooligans du PSG est composé de cent cinquante à deux cents personnes. En périphérie de ce noyau, quelques centaines d'autres supporters, parfois très jeunes, approuvent souvent l'attitude des meneurs sans pour autant passer à l'acte. Le danger existe qu'ils franchissent un jour le pas lors d'un match à «hauts risques», par exemple contre Marseille. La violence était l'exception. Elle devient la règle. A Paris, bien sûr, mais aussi, avec des groupes plus limités, à Lyon, à Lille ou à Strasbourg.

Ensuite, tout indique que ni la police ni les responsables nationaux du football n'ont compris à quel type de délinquants ils étaient confrontés. Invité dimanche 29 août sur France 2, le préfet de police de Paris, Philippe Massoni, évoquait des «skinheads». Or les «skinheads», à deux ou trois exceptions près, ne fréquentent plus depuis longtemps les travées de la tribune Boulogne.

Des spécialistes du camouflage

Les hooligans actuels, les «hools» ou les «casuals» comme ils se surnomment eux-mêmes, portent le cheveu court, mais ne sont pas tondus. Ils n'arborent pas un «uniforme» paramilitaire, facilement repérable par les policiers, mais des vêtements de marque identifiables par les seuls adeptes de la guérilla des stades : pantalons de survêtement ou de jean, polos et baskets de marque anglaise (de couleur noire, si possible), une casquette de club londonien (Chelsea ou West-Ham, de préférence). Les écharpes et les autres gadgets du PSG sont déconseillés, car trop voyants.

La violence est désormais une affaire de spécialistes du camouflage, de jeunes gens qui ne sont ni des marginaux ni des cas sociaux et qui peuvent fort bien avoir une vie normale tout au long de la semaine. Certains sont étudiants, d'autres employés, coursiers ou chômeurs. Ils sont aux gradins ce que les «zoulous» sont aux banlieues : des fils du béton et de la haine qui vivent la violence comme une aventure, indissociable du football, un sport qu'ils apprécient assez pour le pratiquer ensemble de temps à autre, sur les terrains de la région parisienne.

La police fait donc fausse route si elle en est encore à rechercher des «crânes rasés». Les casseurs du football, comme ceux des banlieues, ont changé. Et les CRS, avec leurs équipements très encombrants, sont souvent impuissants face à leurs groupes extrêmement mobiles, qui commettent la plupart de leurs exactions à l'extérieur des stades, dans la cohue d'après-match. En Angleterre ou en Allemagne, les enquêteurs ont appris à repérer ces hooligans, à comprendre leur technique, à infiltrer les bandes. Ce sera sans doute le premier objectif du commissaire divisionnaire Philippe Swiners-Gibaud, le *«M. Sécurité»* nommé par le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua. Cette décision peut néanmoins surprendre puisque, à en croire la Fédération française de football, un autre policier, le commissaire Roland Chatard, occupait déjà cette fonction !

En appelant à la création d'une *«brigade spéciale»*, Michel Denisot, le président délégué du PSG, ne réclame pas autre chose qu'une meilleure formation des policiers français appelés à lutter contre ce type de délinquance. Le comportement des CRS agressés samedi soir au Parc prouve qu'il est dans le vrai. Envoyer ainsi quelques hommes, armés de leurs seules matraques, au milieu de la tribune, au risque qu'ils se retrouvent isolés dans la foule, était une erreur face à des «hools» prêts à saisir la moindre occasion de *«casser du flic»*. Cette erreur s'expliquerait par l'absence des responsables policiers habituellement en charge de la sécurité au Parc.

Un dispositif législatif inadapté

Après avoir tenté de dialoguer avec ces supporters, les dirigeants du PSG se disent impuissants face à ce phénomène international. En conséquence, ils demandent un aménagement du dispositif législatif «anticasseurs». En effet, même s'ils connaissent les meneurs (*«Ils sont fichés par les policiers»*, insiste-t-on au Paris-SG), ils ne peuvent interdire l'accès aux tribunes à qui que ce soit. Seul un juge d'instruction peut décider d'une telle mesure.

Dans sa lutte contre le hooliganisme, la France est donc en retard. En 1992, une commission s'était réunie, à plusieurs reprises, à l'initiative du ministre des sports de l'époque, Frédérique Bredin. Le fruit de ses réunions n'aurait pas été transmis au ministre actuel, Michèle Alliot-Marie. En attendant qu'il le soit, la violence gagne du terrain. Dès dimanche, les habitués de la tribune Boulogne, le «noyau dur» et les autres, s'empressaient d'enregistrer les images des incidents de la veille. Plutôt satisfaits, ils affirmaient avoir passé une *«bonne soirée»*.

Les réactions

□ **Charles Pasqua : la nécessité d'une *«nouvelle réflexion»*.** – Condamnant le phénomène *«de plus en plus préoccupant de la violence qui accompagne les manifestations sportives»*, le ministre de l'intérieur a souligné, dimanche 29 août, la nécessité *«d'une nouvelle réflexion sur la sécurité des rencontres sportives (...), d'autant plus indispensable que la France a la responsabilité de l'organisation de la Coupe du monde de football en 1998»*.

□ **Michèle Alliot-Marie : une étude pour le contrôle d'entrée dans les stades.** – Le ministre de la jeunesse et des sports a estimé qu'il fallait *«empêcher les gens, qui régulièrement sont à l'origine d'incidents, de pénétrer dans les stades (...). C'est quelque chose que nous sommes en train d'étudier avec le ministère de la justice, de façon à ce qu'il y ait éventuellement une peine accessoire qui empêcherait un certain nombre de ceux qui sont à l'origine de tels incidents renouvelés de rentrer dans un stade»*.

□ **Philippe Massoni : les effectifs de police étaient *«suffisants»*.** – *«Il y avait trois compagnies républicaines de sécurité, une compagnie de la préfecture de police, les moniteurs de la préfecture de police, les personnels en civil, c'est-à-dire environ 450 membres des forces de l'ordre»*, a déclaré Philippe Massoni, dimanche 29 août sur France 2, en considérant que ces effectifs étaient *«suffisants»*. Au sujet de l'intervention des policiers dans la tribune Boulogne, le préfet a estimé que *«si des effectifs plus importants avaient pénétré dans la tribune, cela aurait pu être vécu comme une provocation, face à une troupe de supporters, hooligans, skinheads»*.

□ **Noël Le Graët : *«un problème d'ordre national»*.** – Le président de la Ligue nationale de football a déclaré : *«Ce n'est pas en prenant des sanctions contre le PSG, comme la suspension du Parc des Princes, que l'on résoudra le problème et que l'on changera la mentalité de cinquante voyous qui viennent pour casser. C'est un problème d'ordre national qui doit être pris en charge par ceux qui ont la responsabilité de faire respecter l'ordre»*.

JUSTICE

Les suites de la rencontre Valenciennes-OM

Boro Primorac renouvelle ses accusations contre Bernard Tapie

Dans un entretien accordé au *Journal du dimanche* du 29 août, Boro Primorac, ancien entraîneur de Valenciennes, réaffirme que Bernard Tapie l'aurait rencontré le 17 juin à Paris et déclare que le président de l'OM lui aurait proposé de l'argent et des avantages de carrière en échange d'un «service» dans l'affaire de corruption du match Valenciennes-OM.

«Il m'a proposé de dire que j'avais reçu un coup de fil de Bernès la veille du match Valenciennes-OM, le soir, alors que j'étais dans le hall de l'hôtel, déclare l'ex-entraîneur de Valenciennes. *Filippeddu* [NDLR : le restaurateur corse qui aurait servi d'intermédiaire] *a dit que, pour ce service, Tapie allait me trouver une place à Bastia, à Nîmes, à Montpellier, à Nice, ou dans un club du Sud. Tapie a dit qu'en attendant il me paierait.»*

L'ancien entraîneur de Valenciennes déclare avoir ensuite quitté le siège de Bernard Tapie Finance avec M. Filippeddu pour se rendre au domicile de ce dernier, afin de *«détailler tout ça»*. *«Il fallait que je réponde oui et que je vienne à Paris le lendemain pour qu'on réfléchisse à ce que je devais dire pour que mon témoignage ne soit pas contradictoire. J'ai dit qu'il fallait que je réfléchisse.»* Boro Primorac dit ensuite avoir eu *«peur d'être piégé»*.

Interrogé par l'AFP, Bernard Tapie a affirmé, dimanche 29 août, que ces déclarations ne correspondaient pas à celles que l'ex-entraîneur de Valenciennes avait faites lors des différentes auditions et de sa confrontation avec le président de l'OM. *«Entre autres contradictions»*, le député des Bouches-du-Rhône a relevé que Boro Primorac ne se souvenait d'aucun objet de son bureau, sauf d'un cendrier *«qui précisément ne pouvait pas s'y trouver»* : *«Tous ceux qui me connaissent savent que je n'ai jamais de cendrier, car j'interdis de fumer dans mon bureau»*, affirme le président de l'OM. A propos de la proposition financière, le président de l'OM ajoute : *«Il ne m'avait jusqu'alors jamais mis en cause directement.»*

Présumés coupables de plusieurs agressions d'automobilistes

Trois «pirates de la route» mis en examen

LYON

de notre bureau régional

Une enquête menée en collaboration par la gendarmerie et la brigade de la répression des actions violentes des polices urbaines de Lyon a permis d'identifier quatre personnes, présumées coupables de plusieurs agressions d'automobilistes étrangers, commises entre la mi-juillet et la mi-août sur des autoroutes de la région lyonnaise, en particulier l'A 46 qui contourne l'agglomération par l'est (*le Monde* du 12 août). Les quatre délinquants, Ali Dahmane, vingt-deux ans, de nationalité tunisienne, sa concubine, Corine Martinez, vingt-deux ans également, domiciliés à Villefontaine (Isère), Malek Mecheri, vingt et un ans, et un mineur, domiciliés à Rillieux-la-Pape (Rhône), qui avaient été arrêtés vendredi 27 et samedi 28 août, ont été présentés au parquet dimanche 29 août.

Les trois garçons ont été mis en examen pour *«vols avec armes»*, qualification criminelle qui peut, en théorie, leur valoir d'être poursuivis devant une cour d'assises. En revanche, Corine Martinez, mise en examen pour recel de vols qualifiés, a été laissée en liberté sous contrôle judiciaire. De nombreux objets – pièces d'identité, passeports, montres, bijoux, portefeuilles, carnets de chèques, etc. –, retrouvés au domicile des malfaiteurs, ont permis aux enquêteurs d'élucider une quinzaine d'attaques réalisées pour la plupart dans l'Ain, le Rhône et l'Isère.

La série d'agressions commises sur l'autoroute de contournement de Lyon – huit entre le 23 juillet et le 6 août – avait provoqué une vive émotion en Europe, notamment en Angleterre, dont plusieurs victimes sont originaires. L'un des plus importants clubs britanniques d'assistance aux automobilistes, l'Automobile Association, avait alors publié un document proposant une série de recommandations, entre autres d'éviter de circuler entre 23 heures et 5 heures du matin et de dormir dans le véhicule sur les aires de repos.

Une longue filature

Les «pirates de la route» pratiquaient à peu près toujours de la même façon : ils repéraient leurs victimes sur une aire de service d'une autoroute, les prenaient en filature avec leur voiture, volée et généralement de grosse cylindrée, puis provoquaient un accrochage. Les malheureux automobilistes qui s'arrêtaient pour faire un constat étaient alors menacés par des individus masqués et armés, et contraints d'abandonner leur véhicule. Les caractéristiques de l'autoroute A 46 – en périphérie urbaine, et comportant de nombreux accès sans péage – rendaient très difficiles les contrôles de sécurité. C'est à la suite d'une longue filature, conduisant les enquêteurs dans le sud de la France, où les malfaiteurs se rendaient pour dépenser les fruits de leurs vols, que le trio de pirates et leur complice ont été identifiés.

Une autre équipe, composée de trois jeunes gens habitant tous dans l'agglomération lyonnaise, dont deux mineurs, présumée coupable d'une agression contre un couple d'automobilistes allemands commise dans une station-service de l'autoroute A 7 au sud de Lyon, avait déjà été mise hors d'état de nuire la semaine dernière.

B. E.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du samedi 28 août 1993 :

UN DÉCRET

– Nº 93-1025 du 26 août 1993 portant majoration des plafonds des dépenses électorales.

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 29 août 1993 :

UNE LOI

– Nº 93-1027 du 24 août 1993 relative à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France.

UN ARRÊTÉ

– Du 26 août 1993 fixant la répartition dans les administrations centrales de l'Etat et administrations assimilées des emplois d'administrateur civil à pourvoir par le recrutement au tour extérieur au titre de l'année 1993.

SOCIÉTÉ

Six morts lors d'un accident sur l'autoroute A6

La sécurité routière a cessé de s'améliorer

Le chauffeur du poids lourd, âgé de vingt-cinq ans, responsable du carambolage survenu, samedi 28 août, sur l'autoroute A6 entre Auxerre et Paris, a été mis en examen dimanche 30 août. Il a été placé sous contrôle judiciaire et privé de son permis de conduire. Cet accident a provoqué la mort de six personnes et de nombreux blessés dont trois sont toujours dans un état grave (*le Monde* daté 29-30 août).

Les informations transmises par les radios sur le dramatique carambolage de l'autoroute A6, un des accidents les plus meurtriers de l'année, auront sans doute largement contribué à éviter de transformer le dernier week-end du mois d'août en cette *«boucherie»* évoquée, jeudi 26 août, par Bernard Bosson. Le ministre des transports avait annoncé à cette occasion la mise en place d'un véritable *«plan de guerre»* pour éviter que les derniers retours de vacances n'alourdissent le bilan des accidents de la route depuis le début de l'été.

Les autorités responsables de la circulation routière se félicitaient en début d'année de la diminution sensible du nombre des accidents sur les routes de France en 1992. Le chiffre des tués semblait pouvoir enfin passer sous la barre des neuf mille victimes par an. Mais des bilans plus récents laissent penser, au contraire, que la tendance est aujourd'hui inversée.

Les chiffres du mois de mai avaient, pour la première fois depuis l'entrée en application de la nouvelle législation sur le permis à points le 1er juillet 1992, montré une certaine stagnation dans l'amélioration des comportements. Ceux du mois de juin ont confirmé que beaucoup de conducteurs avaient cessé d'avoir à l'esprit les conséquences possibles des infractions. Le nombre des tués par rapport à l'année précédente a augmenté de 3,2 % pendant cette période.

Mais la détérioration était particulièrement sensible sur les réseaux hors agglomération où le nombre de tués augmentait de près de 6 %, un chiffre à comparer à la diminution de près de 2 % toujours observée dans les rues des villes. La raison principale de l'aggravation actuelle de l'insécurité routière réside, d'après les observations des forces de police et de gendarmerie, dans l'augmentation régulière des vitesses de la plupart des automobilistes, qui sont maintenant largement supérieures aux limites autorisées.

Les chiffres du mois de juillet, qui vont être publiés dans quelques jours, devraient confirmer l'inversion de la tendance à l'amélioration observée jusqu'à la fin du printemps. Ils vont probablement conduire le ministre des transports à proposer, au cours du comité interministériel de sécurité routière prévu en septembre, à proposer de nouvelles mesures spectaculaires. La diminution progressive de l'impact de la campagne autour du permis à points montre que seules celles-ci frappent l'opinion. Et le chemin reste long avant que la France sorte du peloton des pays sous-développés en matière de sécurité routière.

C. de C.

REPÈRES

ASTRONOMIE

Galileo a croisé un astéroïde

La sonde spatiale américaine *Galileo*, que la NASA avait lancée en octobre 1989, a survolé, samedi 28 août à 15 h 52 (heure française), l'astéroïde Ida, qui croise à quelque 530 millions de kilomètres de la Terre. A cette occasion, l'engin a pris, à 2 400 kilomètres de distance, dix-huit clichés de ce corps céleste d'une trentaine de kilomètres. Les deux premières images de ce reportage spatial ne devraient parvenir au Jet Propulsion Laboratory (Californie) que le mois prochain. Après cette courte mission photographique, *Galileo*, qui avait déjà survolé un autre astéroïde, Gaspra, en novembre 1991, poursuivra sa route en direction de la planète Jupiter, qu'elle doit atteindre en juillet 1995. Comme la sonde *Mars Observer* refuse toujours de répondre depuis la semaine dernière aux ordres de la Terre, la mission de *Galileo* n'en prend que plus d'importance pour la NASA, soucieuse de redorer son blason.

CATASTROPHES

Rupture d'un barrage en Chine

Plus de 240 morts, 300 blessés, 150 portés disparus : l'effondrement du barrage chinois de Gouhou, survenu vendredi 27 août dans la province de Qinghai (Nord-Ouest), n'a, par son ampleur, aucun précédent dans le pays. Haut de 60 mètres, ce barrage, vieux d'une dizaine d'années, a brutalement cédé aux alentours de 23 heures (heure locale), déversant plus de 3 millions de mètres cubes d'eau sur les petites communautés rurales situées en contrebas.

La rupture du barrage, dont les dégâts sur les cultures et les habitations sont estimés à près de 100 millions de francs, n'a été annoncée que dimanche par l'agence de presse Chine nouvelle. Selon celle-ci, les secours ont commencé d'arriver dans la journée de samedi. – *(Reuter, AFP.)*

MÉDECINE

Nombre de cancers accru dix-sept ans après la catastrophe de Seveso

Le nombre de leucémies et de cancers est supérieur à la normale chez les habitants de Seveso (Italie) qui avaient été exposés, il y a dix-sept ans, à un nuage toxique de dioxine. Telle est la conclusion d'une étude publiée dans un numéro de la revue scientifique *Epidemiology* qui devait paraître lundi 30 août. Cette recherche, qui a duré dix ans, a porté sur un groupe de 36 000 personnes ayant été plus ou moins en contact avec la dioxine, comparé à un deuxième groupe de 180 000 habitants de la région qui n'avaient pas été exposés au nuage toxique.

Pour les plus exposés, le risque de leucémie et de lymphome (forme de tumeur) a été multiplié par 3,7 et jusqu'à 5,7. Les victimes ayant subi une exposition modérée ont révélé un risque de 2,8 fois supérieur de cancer du foie. Les personnes ayant subi l'exposition la plus légère ont malgré tout été 3,5 fois plus exposées aux risques de cancer de la peau.

ILE-DE-FRANCE

Les travaux sur la ligne C du RER

Le trafic entre les gares d'Austerlitz et des Invalides a repris

Interrompue depuis un mois, pour des travaux de réfection, entre les stations Austerlitz et Invalides, la circulation des trains a repris lundi 30 août sur la ligne C du RER. Ce chantier et cette coupure sans précédent illustrent les difficultés croissantes des transports en commun en Ile-de-France.

La ligne C du RER est l'une des artères vitales du réseau des transports en commun de l'agglomération parisienne. Avec ses ramifications, elle court sur 183 kilomètres, et traverse sept des huit départements de l'Ile-de-France. Elle en irrigue toute la moitié ouest, de Montmorency (Val-d'Oise) à Etampes (Essonne), et en rabat les habitants vers la capitale où elle compte seize gares. Sa configuration est celle de deux entonnoirs, l'un avec quatre têtes de ligne au nord, l'autre avec trois au sud. Au milieu une mince «canalisation» assure la liaison. Toutes les rames s'engouffrent dans le tunnel traversant Paris où, aux heures de pointe, elles défilent dans un sens ou dans l'autre au rythme d'un convoi toutes les soixante-quinze secondes.

Or la ligne est constituée de bribes et de morceaux, les uns centenaires, les autres tout récents. Le tronçon Austerlitz-Orsay, par exemple, a été construit en 1892 et fut le premier a être électrisé, au début de ce siècle. Celui qui joint Orsay aux Invalides a été percé en 1979. A cette disparité d'origine s'ajoute la diversité des trafics qu'elle supporte à l'extérieur de Paris. Entre les rames du RER s'intercalent des trains de banlieue classiques, des convois de marchandises et des rapides filant vers la province. Enfin, la ligne est victime de son succès. En 1979, lors de son ouverture, elle transportait moins de 240 000 voyageurs quotidiens. Ils sont aujourd'hui 400 000 et on craint qu'ils soient près de 600 000 dans une quinzaine d'années. Bref elle est saturée.

Toutes ces particularités font de la ligne C la plus «chaotique» de l'agglomération. Le moindre incident se répercute sur plusieurs rames et sur des dizaines de kilomètres. En 1991, un train sur dix, et cette année encore un sur quinze, étaient en retard.

Pour tenter de guérir cette thrombose, la SNCF a décidé de refaire complètement le plus vétuste et donc le plus fragile des tronçons : celui qui relie Austerlitz et Orsay. Ballast, traverses, rails, caténaires tout a été enlevé et entièrement remplacé.

Difficulté : il fallait conduire ce chantier en souterrain, sans aucune possibilité de dégagement. D'où la solution radicale qui a été adoptée : profiter du mois d'août pour interrompre le trafic sur 3 kilomètres, mener les opérations jour et nuit et en terminer avant la rentrée. C'était l'opération «Castor» qui a nécessité la mise en place d'une navette de bus articulés entre Austerlitz et Invalides. Volant au secours de la SNCF, la RATP a transporté le long de la Seine et du boulevard Saint-Germain 25 000 personnes par jour durant le mois d'août. Une mini-promenade imprévue dont les touristes se sont finalement réjouis. Mais les habitués, eux, ont perdu entre quinze à vingt minutes par trajet.

De grands projets

Le chantier a coûté 30 millions de francs. On en attend une sensible amélioration de la régularité. La proportion des convois en retard devrait descendre à 6,5 % et les ingénieurs espèrent atteindre 5 %, ce qui est la moyenne en Ile-de-France. Dans le même temps, un autre gros chantier continuait à la hauteur du nouveau jardin André-Citroën, (15e arrondissement). Là, il s'agit de substituer un viaduc au remblai actuel, de manière à ce que la voie ne coupe pas le parc des rives de la Seine.

Dans l'avenir, la SNCF nourrit encore de grands projets pour la ligne C. D'abord le déplacement de la station Massena (13e arrondissement) pour desservir le nouveau quartier Seine-Rive Gauche, la Bibliothèque de France et la station de correspondance avec le métro Météor (coût : 660 millions de francs). Ensuite, il est question de doubler les voies entre Austerlitz et Brétigny-sur-Orge (Val-de-Marne) sur 30 kilomètres. A l'autre bout, on prolongerait la voie de Saint-Quentin à La Verrière sur 8 kilomètres. Devis de ces doublements et extensions : 3,6 milliards de francs. On envisage encore d'aménager les gares de raccordement ou de terminus au Champ-de-Mars, à Gennevilliers, à Savigny et à Brétigny. Tout cela pour ramasser encore plus efficacement les habitants de la couronne parisienne. Au total, la modernisation de la ligne C coûterait près de 5 milliards de francs. Mais qu'en sera-t-il alors du goulet d'étranglement de la traversée de Paris?

MARC AMBROISE-RENDU

CARNET DU Monde

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès du peintre

René CARRÉ,

survenu le 24 août 1993, à la suite d'une longue maladie.

– Delphine et Bernard Guy-Grand,
Marion et Olivier Aron,
Jean-Elie, Joakim, Rebecca et Abigaïl,
Laure et Denis Faure,
Marie et Vincent,
Rémi Guy-Grand,
Marguerite Guy-Grand,
Marie-Laure et Jean-Marcel Jeanneney,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Arnaud GUY-GRAND,

survenu à l'âge de vingt-cinq ans, après une chute accidentelle, le 22 août 1993.

– Colette Kreder,
en union avec Jean-Claude (†),
ses enfants,
Catherine et Jean-Pierre Sany,
Isabelle et Guillaume de Marnix de Sainte Aldegonde,
Aude et Patrick Chenebaux,
ses petits-enfants,
Caroline, Emeric, Alexia, Alice et Ilse,
ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Hélène JAMES,
née Adam.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 31 août 1993, à 10 h 30, en l'église de Commer (Mayenne).

36, rue de la Pompe,
75116 Paris.
« La Maréchalerie »,
53470 Commer.

– Mme Pierre Meilhan,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Meilhan,
M. et Mme Pierre-Yves Ansiau
et leurs enfants,
M. et Mme Emmanuel Meilhan
et leurs enfants,
M. et Mme Martin Meilhan
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Ses frères, sœur, beaux-frères et belles-sœurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre MEILHAN,
chevalier de la Légion d'honneur,

endormi dans la paix du Seigneur, en son domicile, le 22 août 1993, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité, le mercredi 25 août, en l'église de Saint-Maurice-sur-Aveyron (Loiret).

« Ne crains point, crois seulement. »

135, boulevard Raspail,
75006 Paris.

Paul PERRAUDIN,
peintre de la marine,
ancien professeur
de l'Ecole nationale supérieure
des arts décoratifs,

est décédé le 26 août 1993, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Sa famille
Et ses amis
se réuniront pour ses obsèques, le mercredi 1er septembre, à 8 h 45, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise.

Mme Julie RIVELAYGUE,
née Valle,

a quitté ce monde le 28 août 1993.

Elle reposera au cimetière du Montparnasse, à Paris, auprès de son fils

Jacques RIVELAYGUE.

M. Rivelaygue,
M. et Mme Janicaud.

93, boulevard Edouard-Herriot,
06200 Nice.

– Bernard et Geneviève Ziegel
et leurs enfants,
Michel et Laurence Chandesris,
née Ziegel
et leurs enfants,
Olivier et Liliane Ziegel,
Gérard et Denise Ziegel,
leurs enfants et petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer le décès, le 9 août 1993, de

Mme Roland ZIEGEL,
née Lucienne Eschwège,
présidente-fondatrice
du Centre de volontariat de Paris.

60300 Montlognon.
34680 Saint-Georges-d'Orques.
41, avenue Victor-Hugo,
92100 Boulogne.

Anniversaires

– En ce jour, comme tous les autres jours depuis deux ans,

Karl FLINKER,

notre ami chéri, nous manque affreusement.

– Il y a deux ans, le 31 août 1991,

Karl FLINKER

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui.

COMMUNICATION

A l'Université de la communication d'Hourtin

M. Carignon propose plusieurs mesures pour favoriser «le rayonnement de la culture française»

Le ministre de la communication, Alain Carignon, devait inaugurer, lundi 30 août à Hourtin (Gironde), la quatorzième Université de la communication, en précisant les projets du gouvernement. Le ministre souhaite notamment porter de 25 % à 50 % la part maximale d'un actionnaire d'une télévision privée, allonger de trois à cinq ans le mandat des PDG des sociétés du service public audiovisuel, et étudier la privatisation de la Société française de production (SFP). Il devait enfin annoncer la nomination de Bernard Miyet, un des hommes-clés de l'audiovisuel pendant la précédente législature socialiste, au poste d'ambassadeur itinérant pour la partie audiovisuelle du GATT. Ces projets visent, a-t-il dit, à favoriser *«le rayonnement de la culture française»*.

HOURTIN

de notre envoyé spécial

Dans son discours prononcé à Hourtin lundi 30 août, le ministre de la communication, Alain Carignon, devait se montrer offensif. Mais aussi témoigner de pragmatisme, notamment en matière de choix des hommes, et d'habileté politique dans sa volonté de ne heurter ni Canal Plus ni TF 1. L'annonce, la semaine dernière, par Edouard Balladur, de la création d'une *«chaîne de la connaissance et de la formation»* (*le Monde* du 27 août), projet que M. Carignon a défendu ardemment, l'a conforté dans ses choix.

S'exprimant sur le thème générique de cette quatorzième Université de la communication – «Le créateur, le journaliste et le marchand», – M. Carignon a relevé que, *«trop longtemps, le journaliste et le créateur, mais aussi les pouvoirs publics, ont ignoré le marchand»*. Mais le marchand a aussi laissé tomber le créateur, en ayant *«peur»* d'investir dans les médias ou en y *«recherchant un profit immédiat»*.

«La presse et l'audiovisuel ne sont pas des marchandises, des produits comme les autres», a souligné le ministre de la communication. Mais l'internationalisation des marchés et l'avantage acquis dans le domaine de l'audiovisuel par les Américains constituent un risque. En évoquant les discussions du GATT, M. Carignon note que *«la part des films américains en France dépasse aujourd'hui les 60 % tandis que les films français ne représentent que 0,5 % du marché cinématographique américain. Quant à l'Europe, quand elle exporte pour 1 franc de programmes vers les Etats-Unis, elle importe pour près de 15 francs de programmes américains»*. Ces chiffres menacent à la fois le secteur de la production française et ses 50 000 emplois dans le cinéma et la création culturelle, mais *«condamnent aussi à terme le rayonnement de la culture française»*.

«Les effets pervers des lois Sapin et Evin»

Le ministre a donc décidé plusieurs lignes d'attaque. Il a demandé au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de procéder au contrôle des programmes des futures chaînes américaines par satellite, TNT et Cartoon, qui émettront sur l'ensemble de l'Europe par le biais d'une autorisation de l'ITC britannique, quitte, le cas échéant, à examiner le dépôt d'une plainte contre le Royaume-Uni auprès des instances communautaires pour non-respect de la directive «Télévision sans frontières». Il va demander aux députés français au Parlement européen de se battre pour que ce dernier ne substitue pas la notion de *«spécificité culturelle»* à celle d'*«exception culturelle»*. Enfin, sur sa proposition, le gouvernement devrait prochainement nommer Bernard Miyet, jusque récemment ambassadeur auprès de l'ONU à Genève, et qui fut auprès de Jérôme Seydoux l'un des artisans principaux du lancement de la Cinq, ambassadeur itinérant pour la partie audiovisuelle du GATT, avec *«mission de déterminer la qualité d'adhésion à l'exception culturelle de nos partenaires communautaires et de s'assurer que les Etats membres sont sur la même longueur d'onde»*.

Mais les rôles du gouvernement et de l'Etat ne resteront pas circonscrits à ces négociations internationales. Le ministre de la communication estime que l'Etat a deux missions dans ce secteur : *«abattre des tabous et produire des cohérences»*. Dans le domaine de la presse écrite, M. Carignon a rappelé *«l'aide conjoncturelle»* du gouvernement, en matière d'aide aux quotidiens à faibles ressources publicitaires comme en matière de distribution et de fabrication avec les deux plans de restructuration des imprimeries de presse parisiennes et de modernisation des Nouvelles Messageries de la presse parisienne, tout en soulignant qu'il avait aussi mis à l'étude les *«effets pervers des lois Sapin et Evin»* afin d'atténuer la chute des recettes publicitaires.

Estimant que les *«pesanteurs de l'histoire»* sont aussi sensibles dans le domaine de la production, M. Carignon s'interroge sur la Société française de production (SFP), *«au chiffre d'affaires artificiellement élevé et aux coûts qui grèvent la compétitivité»*, et annonce l'étude de diverses solutions dont celles de la *«privatisation à moyen terme»* et du *«transfert des compétences de la SFP vers le secteur privé»*.

Fustigeant enfin *«la logique politique qui a trop souvent pris le pas sur la logique économique»*, le maire de Grenoble s'est attaqué à ces fameux *«tabous»*. Pour inciter *«les entreprises audiovisuelles françaises à jouer le jeu de la concurrence et de la compétitivité internationale»*, il va présenter plusieurs mesures d'allègement des contraintes dans un projet de loi : le plafond de 25 % limitant les actionnaires dans le capital des chaînes privées (TF 1, Canal Plus et M 6) serait hissé à 50 % ; le seuil anticoncentration pour les radios serait porté de 30 à 120 millions d'habitants, pour permettre la création de groupes puissants. Toujours dans l'optique de favoriser des champions nationaux, Alain Carignon souhaite éviter à TF 1 et à Canal Plus, sociétés cotées en Bourse, *«les conséquences néfastes»* de nouveaux appels d'offres. Le gouvernement veut donc modifier le mode de renouvellement de leur droit à diffuser (la concession de Canal Plus arrive à échéance en 1995, l'autorisation de TF 1 en 1997), soit en allongeant la durée des autorisations, soit avec une *«présomption de renouvellement sauf manquements graves»*. Enfin, le ministre présentera son projet de deuxième coupure publicitaire dans les films et documentaires français et européens, *«ce qui devrait avoir un effet positif sur la production audiovisuelle française»*.

Besoin de «cohérence»

Mais l'audiovisuel a aussi besoin de *«cohérence»*. Pour l'audiovisuel public, un budget renforcé (*le Monde* du 26 août) doit aller de pair avec plus d'indépendance et de longévité. M. Carignon souhaite donc porter le mandat des PDG de l'audiovisuel public de trois à cinq ans, *«afin de les mettre à l'abri des calendriers électoraux»*, et fait le pari de la crédibilité du CSA dans sa *«stabilité»*, tout en désirant renforcer son rôle d'instance de régulation à l'égard de toutes les télévisions, privées et publiques, *«par la mise en œuvre d'un droit commun pour tous»*. Reste l'industrie des programmes, nerf de la guerre audiovisuelle. Négligeant les *«retouches partielles au gré des pressions et des contingences»*, M. Carignon a chargé deux producteurs, Daniel Renouf (Système TV) et Frank Soloveicik (M5), d'une mission d'étude sur les mécanismes d'exportation des programmes, dont fait partie l'éventuelle création d'un organisme de promotion. Leurs conclusions seront rendues au 1er décembre.

Pour le câble, parent pauvre de l'audiovisuel français, M. Carignon compte mener à bien ses projets de taxe municipale pour le service antenne et de modification des décrets-câble. Les banlieues non câblées des grandes villes devraient faire l'objet d'actions prioritaires, initiative dont M. Carignon doit discuter avec le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua et sa collègue ministre de la ville, Simone Veil.

M. Carignon, on le voit, n'est pas avare de projets pour la future session parlementaire. Il se fonde sur un principe : *«ni baisser la garde culturelle ni négliger les investissements financiers»*. Bref, au *«créateur»*, au *«journaliste»* et au *«marchand»*, le ministre de la communication a ajouté le *«politique»*.

YVES-MARIE LABÉ

CULTURE

FESTIVAL

Le rock entre fusion et confusion

Enfants du hard rock et du rap et survivants de l'ère punk ont passé un week-end au bord de la Tamise

READING (ANGLETERRE)

de notre envoyé spécial

En arrivant sur la prairie qui accueille depuis plus d'un quart de siècle le Festival de Reading, on est tout de suite frappé par l'uniformité apparente du public. Une observation plus attentive révèle que les tribus n'ont pas disparu, simplement que les frontières se sont estompées. Il reste encore quelques néo-hippies en pantalon à patte d'éléphant et tee-shirt violet. A l'autre bout du spectre, quelques punks n'ont pas renoncé au cuir noir et déchiré.

Le reste marie avec plus ou moins de bonheur les articles essentiels du *grunge* américain (longues chemises à carreaux, bermudas taillés dans des treillis militaires) et ceux des *crusties* britanniques. Les *crusties* mâles aiment à se raser la nuque et les tempes et à ramener le reste de leur chevelure en queue de cheval, ce qui leur donne un air plutôt franc (ou wisigoth).

Les dames tressent leurs cheveux à l'africaine sans y mettre trop de rigueur. Tous portent des chaussures militaires, beaucoup se percent le visage – le nez, l'arcade sourcilière, les lèvres – pour y passer des anneaux.

Après avoir connu diverses incarnations, le Festival de Reading est devenu le rendez-vous du rock pointu, celui qui fait la « une » des hebdomadaires spécialisés en Grande-Bretagne, mais aussi – depuis le succès phénoménal de Nirvana – celui qui vend des millions de CD aux Etats-Unis. L'édition 93, qui s'est tenue du 27 au 29 août pendant le dernier « *Bank Hollyday* » (pont) de l'été anglais, a maintenu les équilibres, avec la soixantaine de groupes présentés sur deux scènes aux trente mille spectacteurs.

La journée de vendredi était à dominante américaine avec Stone Temple Pilots, Babes In Toyland et Butthole Surfer. Chacun à sa manière, ces groupes se heurtèrent bruyamment aux frontières du rock. Les premiers, qui relèvent de l'école *grunge* et planent en tête des ventes de disques aux Etats-Unis, démontrèrent à quel point la ligne qui sépare le nouveau rock américain du vieux hard rock est difficile à tracer.

Trio féminin, Babes in Toyland pratique un rock tendu, coupé d'éruptions furieuses. En robe de deuil, Kat Bjelland, la chanteuse et guitariste, impose facilement son malaise, sa colère. Et après ? D'une certaine manière, le show de Babes in Toyland est fini dès qu'il a commencé. Il faudrait d'autres chansons, quelques contrastes pour que cette musique retrouve un enjeu. Quant aux Butthole Surfer, ancêtres de la scène punk californienne (ils jouent ensemble depuis 1981), ils donnèrent un spectacle effrayant de je-m'en-foutisme.

Après un intermède britannique assuré par Ned's Atomic Dustbin, on attendait Rage Against The Machine, un quatuor californien frais émoulu de la tournée Lollapalooza, école du rock alternatif américain qui, depuis quatre ans, détermine chaque été ce qu'on écoutera sur les campus pendant l'année universitaire. En juin, Rage Against The Machine avait également joué au Zénith à Paris, faisant forte impression.



STILLS

Rage Against The Machine, quatuor californien du rock and rap

Continuer à tout prix

Dans la foule à Reading, les tee-shirts à l'effigie du groupe atteignaient sans peine la majorité relative. Une fois leur concert terminé, il est apparu clairement que Rage Against The Machine avait aussi gagné dans les autres catégories : applaudimètre, succès critique et correction politique.

Le groupe n'est pourtant pas le premier à s'essayer à la fusion entre rock et rap. Mais il le fait avec tant de fureur et d'intelligence musicale que l'idée semble presque neuve. Porté par une rhétorique radicale, soutenu par une technique musicale hors du commun, Rage Against The Machine dispose des moyens de sa politique – hard rock à danser, propagande musicale, rap virtuose. De quelque point de vue qu'on l'écoute, cette musique justifie son existence, son urgence.

Ce qui ne faisait pas les affaires de Porno for Pyros, le groupe de Perry Farrel, ancien chanteur de Jane's Addiction. Avec ses tristes numéros de cirque, ses provocations d'enfant gâté, et surtout sa pénurie de titres identifiables, le concert de Porno For Pyros fut l'antithèse de celui de Rage Against The Machine. Pourtant, il y a à peine cinq ans Jane's Addiction occupait exactement la position que tient aujourd'hui Rage, bataillant avec les censeurs et la Warner, pour qui le groupe enregistrait. Mais on ne surestimera jamais les capacités digestives de l'industrie du disque.

La journée de samedi était plus anglaise, avec en vedette Siouxsie and the Banshees, et The The. Le premier groupe est le seul survivant de la première génération punk, celle des Sex Pistols, du Clash, de X-Ray Spex. Si l'on comprend bien pourquoi ces groupes n'ont pas survécu, le concert des Siouxsies à Reading posait la question inverse : pourquoi cette musique en 1993 ?

Depuis ses débuts en 1976, le groupe a appris à jouer, Siouxsie à chanter. Il subsiste de cette époque héroïque une ambiance nocturne, gothique, assez plaisante, mais les arrangements, les mélodies, la pauvre mise en scène, sentaient la confection, l'absence d'idées autres que celle de continuer à tout prix.

The The ne court pas le même danger. Matt Johnson, son batteur et seul membre permanent du groupe, doit faire passer un message : tout va mal, à commencer par lui. Cette humeur noire a donné quelques grands disques : *Soul Mining*, *Infected*, mais aussi des moments d'une prétention insupportable comme *Dusk*, le dernier album du groupe. Heureusement, sur scène, Matt Johnson soutenu par un groupe impeccable, devant un beau décor de tôles ondulées et de verre brisé, a puisé dans tout son répertoire pour vaincre le froid qui, ce soir-là, s'est abbatu sur les bords de la Tamise.

Le très riche menu dominical a permis entre autres de découvrir un aspect assez réjouissant du nouveau rock américain, la résurgence pop. Pouvaient se réclamer de ce mouvement le Juliana Hatfield Trio, les Lemonheads et les Posies. Juliana Hatfield, bostonienne, joue de la guitare, écrit et chante. Mal servie par une rythmique lourdingue et une voix pas très expressive, Juliana Hatfield est une guitariste intéressante et un auteur malin. Moins pourtant qu'Evan Dando autre bostonien et leader des Lemonheads, qui confirmèrent tout le bien qu'on avait pensé d'eux lors de leur passage aux Eurockéennes de Belfort. Pendant ce temps sur la petite scène couverte, les Posies faisaient une formidable démonstration de pop énergique, propulsant des mélodies dignes des Mamas and Papas à coups de guitares furieuses.

On devait d'ailleurs retrouver Ken Stringfellow et Jon Auer, les deux guitaristes chanteurs des Posies, plus tard dans la soirée. Ils complétaient les effectifs de Big Star, groupe mythique (tout le monde en avait entendu parler, presque personne ne l'avait entendu) du début des années 70. De la formation originale demeurent le chanteur Alex Chilton, ex-enfant prodige de la pop, génie maudit, et le batteur Jody Stephens.

Il y a vingt ans, Big Star fut l'un des premiers groupes post modernes recherchant les secrets d'une musique (la pop anglaise du milieu des années 60) à peine morte. Aujourd'hui Chilton n'est que l'ombre de lui-même, mais les chansons gardent la même puissance évocatrice, renforcée par le décalage infime qui les sépare de leur modèle.

Alors que les Posies tentaient religieusement de faire renaître la légende de Big Star, New Order concluait les festivités par un immense spectacle plein de lasers et de rythmes dansants, de mélodies mélancoliques et d'ennui très britannique. Mais il faut reconnaître que cet avis français n'était guère partagé sur la grande pelouse de Reading.

THOMAS SOTINEL

Edimbourg ville-spectacle

Suite de la première page

Résultat : près de deux millions de billets vendus, tous festivals confondus, soit un chiffre d'affaires de 48 millions de livres (417 millions de francs) ; treize mille représentations sans compter les animations de rues ; neuf mille personnes qui assistent chaque soir au Tattoo ; six cent mille tickets vendus en trois semaines pour le seul Fringe (on annonce 30 % de fréquentation en plus par rapport à 1992). Et trois cent mille personnes assisteront le 2 septembre au feu d'artifice de clôture. « *Qu'est-ce que ce serait s'il faisait beau ?* », demande en souriant le patron d'un des six cents pubs de la ville où se prolongent tous les spectacles.

Au moindre rayon du (rare) soleil, Princes Street, l'artère principale qui sépare la « Old Town » de la « New Town », s'emplit de joueurs de cornemuse à chaque coin de rue, de bateleurs autour de la statue de Walter Scott, de cracheurs de feu, guignols, joueurs de tambours, mimes... Un quartier entier se transforme en plateau Beaubourg. La pluie et le vent glacial refroidissent l'enthousiasme ? Le speaker du Tattoo proclame avec un certain humour : « *Mesdames et Messieurs, j'ai le plaisir de vous annoncer que la soirée sera sèche.* » Succès garanti.

Au commencement était la musique. Le Festival international a été créé en 1947 pour sortir l'Ecosse de l'isolement culturel de l'après-guerre. Les chefs d'orchestre, formations et chanteurs les plus prestigieux ont fait la réputation d'Edimbourg : « *Les conditions pratiques étaient difficiles, mais les plus grands se sont déplacés* », se souvient Peter Diamand, aujourd'hui conseiller artistique de l'Orchestre de Paris, qui a dirigé le festival de 1966 à 1978. Bruno Walter, Karajan, Klemperer, Giulini, Jessye Norman, les orchestres de Berlin ou de Vienne sont venus. Le théâtre (Ingmar Bergman, Giorgio Strehler...), la danse et les expositions ont emboîté le pas de la musique. Et Peter Diamand put quitter l'Ecosse avec une *Carmen* à la distribution légendaire : Abbado, Berganza, Domingo, Freni.

« En marge »

Aujourd'hui, le Festival international est moins international, et le « plateau » a perdu en prestige, « *comme dans tous les festivals* », affirme Peter Diamand. Les « vedettes » de l'édition 1993 sont Peter Stein (*Jules César* et *Falstaff*), Peter Sellars (*les Perses*), Robert Lepage (*le Château de Barbe-Bleue* de Bartok et *Erwartung* de Schoenberg), Bob Wilson (*Docteur Faustus Lights the Lights*), le Mark Morris Dance Group, mais la plupart de leurs spectacles ont déjà été présentés ailleurs. Et c'est une forte dominante britannique qui ressort à la lecture du programme (Scottish Opera, Welsh National Opera, Gate Theatre de Londres, The London Philharmonic, The Chamber Group of Scotland, etc.).

Edimbourg a des faiblesses, mais un atout maître : son ambiance. « *Ici, il n'y a pas de place pour les snobs* », affirme un mélomane. Peter Diamand aime rappeler qu'il n'a jamais réussi à faire que « *les Ecossais s'habillent pour assister à un concert* », et illustre ainsi l'esprit d'Edimbourg : « *Arrivant en avance à un spectacle, Karajan m'avait demandé de lui trouver un coin tranquille pour ne pas être assailli par la foule. Je lui ai dit qu'il n'avait rien à craindre. Pas une personne n'est venue l'importuner. Il n'avait jamais vu ça !* » Et de conclure : « *C'est un public simple, connaisseur, à l'opposé de celui de Salzbourg.* » Les prix aussi sont à l'opposé de ceux de Salzbourg, cinq à dix fois moins chers. De 65 F à 280 F pour assister à un opéra, 120 F pour le *Jules César* de Peter Stein.

C'est ensuite le Fringe qui a fait parler de lui. Créé en même temps que le festival officiel, le « off » a grossi, grossi, devenant un véritable monstre. *Fringe* signifie « en marge ».

On l'utilise aussi pour qualifier les spectacles novateurs. On apprécie l'ampleur du Fringe en jetant un œil sur le *Daily Diary*, une simple feuille recto-verso imprimée sur papier bible où sont répertoriés les 1 200 spectacles quotidiens donnés par 550 compagnies, pour un total de 12 000 représentations en trois semaines (sans compter un programme spécial pour les enfants). La première commence à 9 heures le matin, les dernières se prolongent tard dans la nuit.

Comment trouver autant de « théâtres » pour jouer ? « *Pensez à un lieu et quelqu'un l'a investi* », répond Faith Liddell, une des organisatrices. Tout est bon : magasins, galeries marchandes, halls d'immeubles, cafés, églises, cryptes, préaus d'écoles, tribunaux, tentes, greniers, bus, appartements, boîtes de nuit, side-cars et même... une brasserie. Ici c'est une vieille Fiat devenue caisse à distribuer les billets, là le siège des quakers, ou une loge celtique du seizième siècle, transformés en « espaces scéniques ».

La règle est simple : n'importe qui a accès au Fringe contre la somme de 2 350 F. Au service des participants, soixante personnes s'activent au siège du « off », sur High Street, pour s'occuper de la publicité, des programmes, faciliter l'hébergement des troupes (10 000 personnes logent chez l'habitant). Le Fringe dispose d'un programme informatique qui permet de délivrer des billets pour les 1 200 spectacles. « *Nous traitons de la même façon le théâtre de 2 000 places et les espaces minuscules. Et nous réservons aussi pour les festivals de jazz et de cinéma.* »

Avec une pareille concurrence, tout est bon pour accrocher le public : déluge de tracts, performances dans la rue, graffitis, affichage sauvage. Les palissades changent de couleur toutes les deux heures. Mais rien n'est plus précieux qu'un « bon papier » dans *The Independent*, *The Guardian* ou *The Scotsman*, ce dernier proposant seize pages quotidiennes sur les festivals. Trois théâtres dominent ce fourmillement, rassemblant à eux seuls la moitié des 600 000 spectateurs : l'Assembly, le Gilded Balloon et Pleasance. Avec cinq salles, huit spectacles (autour de 50 francs), trente-cinq représentations par jour, des spectacles qui « tournent » toutes les heures, cinq caisses, une boutique de souvenirs, une exposition de bijoux, trois bars, deux restaurants et deux cents employés, l'Assembly évoque *un supermarché du théâtre*.

« Des histoires de tous les jours »

La grande majorité des spectacles proposés sont des one-man-show comiques. *The Guardian* a ainsi surnommé Edimbourg « *Gag City* ». Ils ont pour nom Jack Dee, Jeff Green, Lee Evans, Kevin Day, la plupart sont devenus des vedettes de la télévision. Ils proposent *Une nuit avec Gary Lineker* (un footballeur), *la Vérité sur Shakespeare*, *le Portrait d'un serial-killer*, racontent « *des histoires de tous les jours, très british, intraduisibles* », explique Tracey Fearnehough, de l'Assembly. « *Le public vient pour rire et pas pour penser. Certains débarquent une bière à la main et nous demandent de choisir le spectacle pour eux* », ajoute une caissière du Pleasance.

A la direction du Fringe, on se dit agacé par ces lieux de comédie trop envahissants : « *Allez plutôt dans les petits théâtres ! On y trouve le vrai Fringe.* » Là, ont débuté Emma Thompson, Maggie Smith, Tom Stoppard, Alan Bennett, Donald Pleasance et bien d'autres. Là on trouve quatre cents pièces, dont la moitié de créations et dix-huit de Shakespeare. Le meilleur est souvent dans les cinq salles du Traverse Theatre : par exemple, *The Ugly Man*, par une compagnie canadienne. Passion et humour, sexe et violence : du David Lynch sur scène.

Mais la loi du Fringe veut que le Traverse côtoie des spectacles moyens, insolites ou fort médiocres. « *Il faut une semaine pour faire le tri* », reconnaît un habitué, entre les chansons italo-écossaises dans une épicerie fine, l'initiation à la culture du Bangladesh et aux danses du ventre.

Côté arts, la sérieuse Edinburgh Photographic Society propose la plus pitoyable exposition qui soit ; mais on peut voir au même moment *The Waking Dream*, une merveille d'exposition de photos historiques. Même chose pour le Festival de cinéma : beaucoup parmi les 250 films ont déjà été montrés dans d'autres festivals, mais la sélection, à forte dominante anglophone, permet tout de même de découvrir le nouveau film de Derek Jarman, *Blue*, ou de Lindsay Anderson, *Is That All There Is?*

Voilà pourquoi l'*Observer* a écrit que le Fringe va devoir « *gérer l'anarchie* ». Trop de spectacles, trop de festivals en même temps ? Des représentations ont lieu devant trois à cinq spectateurs, d'autres ont dû être annulées. Mais le Tattoo déplace des cars de tour-opérateurs, la popularité du Fringe ne se dément pas, ni le prestige du Festival international.

Et la ville elle-même ajoute sa magie : à minuit pile, sur la colline de Carlton Hill, une adaptation d'*Electre*. En procession, les spectateurs sont invités à suivre dans les jardins et les herbes hautes une vingtaine d'acteurs, jongleurs et musiciens. Deux heures de balade nocturne, tambours et acordéons lancinants, déclamations tonitruantes dans le vent tourbillonnant, poupées incendiées, jeux de lumières avec torches, jeunes filles « égorgées », apparitions sur les temples d'amour. La mise en scène et le jeu sont médiocres, mais peu importe. Comment résister à une ville en plein chaos ?

MICHEL GUERRIN

► **Festival international d'Edimbourg, jusqu'au 4 septembre (tél. : 19-44-31-226-4001). Fringe, jusqu'au 4 septembre (226-5257). Tattoo, jusqu'au 2 septembre (225-1188).**

□ **Orsay : fermeture exceptionnelle.** – Le musée sera exceptionnellement fermé le mardi 7 septembre, mais ouvrira au public le lendemain avec l'exposition « De Cézanne à Matisse, chefs-d'œuvre de la fondation Barnes », qui se tiendra jusqu'au 2 janvier 1994.

LETTRES

Mort de l'historien anglais Edward P. Thompson

L'historien britannique Edward Palmer Thompson, auteur notamment d'un important ouvrage sur *la Formation de la classe ouvrière anglaise*, est mort samedi 28 août, à l'âge de soixante-neuf ans.

[Né le 3 février 1924, Edward P. Thompson adhéra à dix-huit ans au Parti communiste, dont il s'écarta après 1956. Socialiste et humaniste, il fut toute sa vie un militant pacifiste résolu. En avril 1980, il participa à la création du Mouvement pour le désarmement nucléaire européen. Sa préoccupation sociale, il l'exprimera également dans ses travaux d'historien. Après divers ouvrages, dont une biographie de William Morris en 1955, il publie, en 1963, son livre majeur, *The Making of the English Working Class* (1). Se démarquant des thèses strictement marxistes et d'un économisme simpliste, Thompson présente avec chaleur l'émergence, en Angleterre, de la classe ouvrière en termes d'expérience partagée et analyse la conscience de classe comme la traduction culturelle de cette expérience.]

(1) Publié en français sous le titre *la Formation de la classe ouvrière anglaise*, « Hautes Études », Gallimard-Le Seuil, 1988.



CULTURE

PATRIMOINE

Au secours, Balzac !...

Levée de boucliers contre un projet d'autoroute contesté à Langeais

Pour qui l'aurait oublié, *l'Histoire des treize*, trilogie balzacienne dont la *Duchesse de Langeais* est le roman le plus connu, sinon le plus réaliste, met en scène une grosse douzaine de personnages diversement sympathiques, décrits par leur illustre auteur comme « *assez forts pour se mettre au-dessus des lois* », ou encore comme des individus « *n'obéissant qu'à la conscience de* [leur] *nécessité* », « *froids et railleurs, souriant et maudissant au milieu d'une société fausse et mesquine* »... Cyniques en un mot, et sachant se servir des lâchetés et intérêts du monde... Il fallait tous ces ingrédients en effet, et Balzac eut là une manière de prescience, pour en arriver au nouveau drame, dont Langeais, la ville, pas la duchesse, s'apprête à être l'héroïne.

Petite ville de quatre mille âmes, perle fragile de la Touraine, en bord de Loire, dominée par le superbe château de Louis XI, Langeais, qui souffrait déjà d'une voie ferrée typique de l'atavique indifférence des ingénieurs français, va en effet être définitivement coupée de son fleuve par une singulière autoroute, joignant Angers à Tours. Tout destinait pourtant cette voie rapide à un tracé plus raisonnable à l'intérieur des terres, dit tracé Nord 2, n'était l'existence de quelques intérêts particuliers apparemment supérieurs à l'intérêt général.

Aussi est-ce bien entre ville et fleuve que devrait être construite à grands frais l'autoroute, selon une méthode qui en fera inévitablement ce que Patrick Braouezec, le maire de Saint-Denis, connaisseur en la matière, définissait il y a peu comme « *une blessure urbaine, une blessure humaine* ».

Le principe de la liaison Angers-Tours avait été acquis, après des années de tergiversations. Ces discussions somme toute classiques portaient sur l'utilité même d'une telle voie rapide, qui, au-delà de Tours, devait relier Angers à Vierzon, et sur sa nature (route express à deux fois deux voies ou véritable autoroute). Mais elles portaient aussi, comme il se doit, sur un tracé qui, empruntant la vallée de la Loire, devrait se livrer à un inoubliable slalom pour éviter de refaire au patrimoine national le coup de la centrale nucléaire de Chinon.

On ne va pas ici entrer dans le détail complexe des interventions qui ont conduit Michel Rocard, alors premier ministre, à signer *in fine* la déclaration d'utilité publique entérinant par le décret du 7 janvier 1991 cette version aberrante que le Conseil d'Etat et le bon sens réunis avaient pourtant une première fois rejetée (*le Monde* du 19 décembre 1990, et daté 13-14 janvier 1991). Or, alors même qu'on pensait acquis le choix de la sagesse, les jeux se faisaient selon une combinaison bien différente. Ainsi l'Elysée avait-il reçu une lettre datée du 26 novembre 1990 et signée de Georges Touzet, directeur de l'Office national des forêts (ONF), présidé par Jean-Louis Bianco, alors secrétaire général de la présidence de la République.

Les amitiés du « château »

Heureux hasard ! Car Georges Touzet possède justement une propriété à quelques centaines de mètres du tracé Nord 2... La situation fera aujourd'hui sourire les habitants de la Drôme, où le tracé du TGV avait déjà incongrûment fait jouer les amitiés du « château », comme on appelle aussi l'Elysée, pour Henri Michel, maire de Suze-la-Rousse, ville elle aussi réputée pour son remarquable château.

Les arguments de M. Touzet étaient passablement hâtifs. Ils semblent avoir cependant eu au moins autant de poids que la passion d'André-Georges Voisin, ex-président du conseil général d'Indre-et-Loire, pour ces quatre-vingt-quinze kilomètres de ruban routier. Et ils ont en tout cas conduit le premier ministre d'alors à signer la déclaration d'utilité publique les yeux fermés, comme il le suggérera en 1992, disant ignorer l'existence de problèmes relatifs au tracé.

L'histoire ne fait pas rire, mais pas du tout, les associations locales, notamment SOS-Val de Loire et Loire vivante, qui se battent contre le tracé Nord sans remettre en cause le principe de la liaison rapide, situation que l'on trouve au tunnel du Somport. Elles ont beau avoir réduit à l'état d'ectoplasmes les arguments très majoritairement vaseux du directeur de l'ONF, elles se sont heurtées à une forteresse toute balzacienne d'indifférence politique et administrative, à quelques nobles exceptions près.

Un point de non-retour

Aussi en sont-elles venues aujourd'hui à considérer la situation comme désespérée et semblent-elles prêtes à baisser les bras devant ces arguments ultimes, que ne manqueront pas de jeter dans la balance, si on le leur demande, le constructeur et gestionnaire Cofiroute ou les techniciens des Ponts et Chaussées : risques de retard, situation dramatique des entreprises de travaux public, et l'inévitable point de non-retour qu'auraient atteint les études, l'irréversibilité, en bref, du béton programmé. Qui ne connaît cette désespérante musique ? D'autres associations nationales, comme la Ligue urbaine et rurale, Vieilles Maisons françaises, la Demeure historique, la FNASSEM, etc., ont beau s'être portées au secours des associations locales, il semble bien que Cofiroute ne puisse envisager de dévier sa course folle d'un pouce, et doive, sauf miracle de la cohabitation, se plier à cet intérêt supérieur, dont Honoré de Balzac s'amusait tant à décrire la réalité des rouages.

Donc, au prétexte que ce bel ouvrage de génie civil effleurerait sur feu son trajet Nord 2 la forêt de Rochecotte (un motif qui lui-même ne tient guère) et liquiderait quatorze maisons, ce qui est certes navrant, il apparaît acquis que le bord de Loire sera définitivement meurtri sur plusieurs kilomètres. Un paysage célèbre sera définitivement mutilé, quatre-cent-soixante-dix-huit maisons ou bâtiments seront rayés de la carte, et Langeais enfin sera brutalement séparée de son fleuve, alors que partout ailleurs, de Valence à Bordeaux, les villes cherchent à retrouver ces cours d'eau que l'histoire économique leur avait confisqués.

Et que ceux des habitants de Langeais qui espèrent précisément une manne économico-touristique de cette muraille d'automobiles ne se fassent pas d'illusions. Le château édifié par Louis XI restera peut-être ce qu'il est, mais la valeur du paysage et l'intérêt touristique de la ville seront à tout jamais gommés. Quant à la valeur vénale des propriétés langeaisiennes, elle subira ce que subissent tous les édifices en bord d'autoroute, grandes surfaces et fast-foods exceptés... *L'Histoire des treize*, en somme, n'a pas trouvé sa fin.

FRÉDÉRIC EDELMANN

► Pour plus de détails concernant l'affaire de Langeais : SOS-Val-de-Loire, Châteaufort, 37130 Langeais. Tél. : (16) 47-96-85-75.

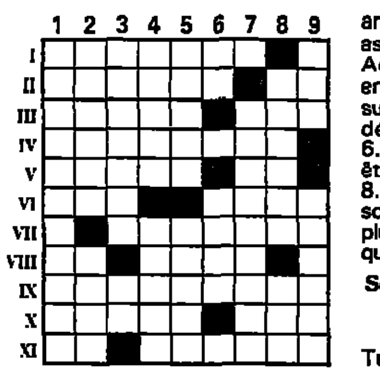
► Loire vivante Touraine, Maison de la Loire, 60, quai Albert-Baillet, 37270 Montlouis. Tél. : (16) 47-63-29-89.

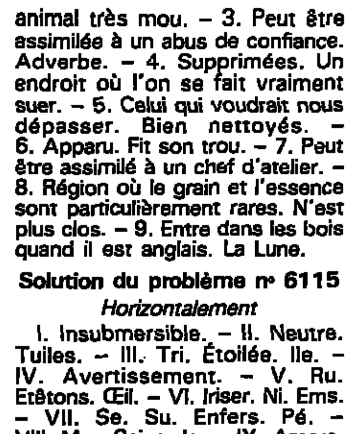
□ **Le kabuki à la Renaissance.** – Les 1er et 2 septembre à 20 h 30, le chorégraphe Shiro Daimon organise deux soirées consacrées au kabuki, l'une des plus célèbres formes de théâtre traditionnel japonais. Le programme comprend également une discussion avec Marcel Marceau sur les différences et les points de rencontre entre le mime et le kabuki, un documentaire sur une école de kabuki et une démonstration de l'onnagata (acteur interprétant les rôles de femme) Nakamura Kamejono.

► Location 42-02-32-82 et 42-08-18-50.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6116





HORIZONTALEMENT

I. Quand on l'a tout, il y a évidemment de quoi être satisfait. – II. Le masque de fer. Partie de dominos. – III. Le mot de la fin. Va ventre à terre. – IV. Annoncées comme par un dieu. – V. On y adorait un dieu solaire. Adverbe. – VI. Qui ne prête pas à confusion. Certains sont à cheval. – VII. Peut accompagner les légumes. – VIII. Symbole. Peut se voir à la tête du patron. – IX. Dont l'affection durera toujours. – X. Qui n'a besoin d'aucun soin. Blanc, pour l'innocent. – XI. D'un auxiliaire. A la vie dure.

VERTICALEMENT

1. Est plus sobre que la mule. – 2. Peut apparaître après coup. Un animal très mou. – 3. Peut être assimilée à un abus de confiance. Adverbe. – 4. Supprimées. Un endroit où l'on se fait vraiment suer. – 5. Celui qui voudrait nous dépasser. Bien nettoyés. – 6. Apparu. Fit son trou. – 7. Peut être assimilé à un chef d'atelier. – 8. Région où le grain et l'essence sont particulièrement rares. N'est plus clos. – 9. Entre dans les bois quand il est anglais. La Lune.

Solution du problème n° 6115

Horizontalement

I. Insubmersible. – II. Neutre. Tuiles. – III. Tri. Étoilée. Ile. – IV. Avertissement. – V. Ru. Etêtons. Œil. – VI. Iriser. Ni. Ems. – VII. Se. Su. Enfers. Pé. – VIII. Mer. Seing. Io. – IX. Amers. Omet. Club. – X. Bu. Ypérite. – XI. Livie. En. Eiders. – XII. Edesse. Terser. – XIII. Ale. Rue. – XIV. Froufroutement. – XV. Lieu. Esse. Rares.

Verticalement

1. Intarissables. – 2. Nervure. Muid. Fi ! – 3. Suie. Me. Verre. – 4. Ut. Resservis. Ou. – 5. Bretteurs. Esaü. – 6. Métier. Elfe. – 7. Ost. Esope. Ers. – 8. Raisonnement. Os. – 9. Lénifier. Émue. – 10. Items. Entier. – 11. Buée. Erg. Tisser. – 12. Li. Noms. Cède. Ma. – 13. Élites. Il. Errer. – 14. El. Pou. Une. – 15. Oseille. Bassets.

GUY BROUTY

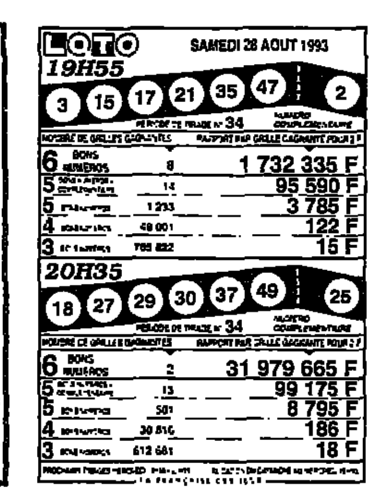
LOTO SPORTIF N° 37

RESULTATS OFFICIELS

	471 876 F
	9 370 F
	876 F

MATCHS DU JOUR

	10 F
	99 F
	21 F



LOTO — SAMEDI 28 AOUT 1993

19H55: 3 15 17 21 35 47 — numéro complémentaire 2 — période de tirage n° 34

Nombre de grilles gagnantes		Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons numéros	8	1 732 335 F
5 bons numéros + complémentaire	14	95 590 F
5 bons numéros	1 233	3 785 F
4 bons numéros	49 001	122 F
3 bons numéros	765 882	15 F

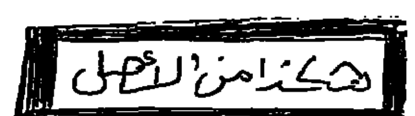
20H35: 18 27 29 30 37 49 — numéro complémentaire 25 — période de tirage n° 34

Nombre de grilles gagnantes		Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons numéros	2	31 979 665 F
5 bons numéros + complémentaire	13	99 175 F
5 bons numéros	501	8 795 F
4 bons numéros	30 816	186 F
3 bons numéros	612 681	18 F

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE





SPORTS

AUTOMOBILISME : le Grand Prix de formule 1 de Belgique

Le deuxième titre de Renault excite les convoitises

Déjà vainqueur, deux semaines plus tôt à Budapest, le Britannique Damon Hill (Williams-Renault) a récidivé, dimanche 29 août, sur le circuit de Spa-Francorchamps, en s'imposant dans le Grand Prix de formule 1 de Belgique. Ce succès, complété par la troisième place d'Alain Prost derrière l'Allemand Michael Schumacher, permet à Williams-Renault de s'assurer, pour la deuxième année consécutive, le titre mondial des constructeurs le jour de la cinquantième victoire de la marque française en formule 1.

SPA-FRANCORCHAMPS

de notre envoyé spécial

Natif de Liège, à une trentaine de kilomètres du circuit de Spa-Francorchamps, Georges Simenon aurait pu situer l'un de ses romans dans le cadre du Grand Prix de Belgique. Chaque fin d'été, la quiétude des forêts de chênes, de bouleaux et d'épicéas qui couvrent les collines des Hautes Fagnes est troublée par le rugissement strident des formule 1. Tandis que les pilotes testent leur courage à l'Eau rouge, une courbe à gauche située en bas d'un toboggan dévalé à quelque 300 km/h qui les propulse, dans une gerbe d'étincelles, sur un raidillon qui se dresse devant eux comme un mur, les «décideurs» de la formule 1 mettent souvent à profit ce Grand Prix pour faire ou défaire les alliances en vue de la saison suivante.

Habile à déceler les nostalgies inavouées ou les haines cachées sous les relations quotidiennes, Maigret n'aurait pas été trop dépaysé en formule 1, un microcosme doré exacerbant les rivalités, les jalousies ou les convoitises à l'abri des luxueux «motorhomes». Au gré des entrevues discrètes, des petites phrases habilement distillées ou des rumeurs vite gonflées par un bataillon de journalistes transformés en Sherlock Holmes, le célèbre commissaire aurait pu tenter de dénouer ces intrigues et deviner quel pourrait être l'échiquier de la formule 1 en 1994.

Depuis qu'il a permis au Britannique Nigel Mansell et à l'écurie de Frank Williams d'obtenir les titres mondiaux 1992 après une insolente domination, l'objet de toutes les convoitises est le moteur V 10 de Renault. Cette supériorité a été une nouvelle fois confirmée à Spa-Francorchamps où Alain Prost a mené la course jusqu'au trente et unième des quarante-quatre tours avant d'être relayé par Damon Hill après son deuxième changement de pneus. Ce cinquantième succès d'un moteur Renault en formule 1 (vingt avec le V6 turbo de 1979 à 1986 et trente avec le V 10 atmosphérique depuis 1989) assure à l'équipe franco-britannique un deuxième titre mondial des constructeurs consécutif, alors qu'il reste encore quatre grands prix à disputer.

Vendu à prix d'or

Offert depuis 1989 à l'écurie Williams, partenaire privilégié de Renault en formule 1, et vendu à prix d'or (12 millions de dollars, soit 72 millions de francs) à Ligier depuis 1992, le V 10 Renault est plus que jamais l'objet des convoitises de deux autres grandes écuries de formule 1 : Benetton et McLaren. A l'occasion du Grand Prix de Monaco (23 mai), Patrick Faure, président de Renault Sport, avait mis fin aux espoirs des clients potentiels en affirmant que les deux contrats en cours avec Williams et Ligier seraient respectés, et qu'il était exclu de fournir le moteur à une troisième écurie en 1994. *«Tant qu'on nous demandera de viser le titre, il est hors de question de disperser nos efforts»*, affirmait alors Bernard Dudot, directeur technique de Renault Sport.

Depuis, Max Mosley, président de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), et Bernie Ecclestone, directeur de l'Association des constructeurs de formule 1 (FOCA), ont multiplié les initiatives pour réduire les coûts et les écarts entre les écuries et tenter d'améliorer ainsi le spectacle. Après de longues tractations, McLaren et Williams ont déjà dû accepter, contre leur gré, la limitation des systèmes de gestion électronique (interdiction des suspensions actives, des systèmes d'antiblocage et d'antipatinage des roues) dès la saison prochaine.

Le marché allemand

D'ordinaire plus discret, Bernie Ecclestone multiplie aussi les manœuvres en coulisse et les déclarations publiques pour inciter Renault à changer de politique en 1994. *«Renault a tiré beaucoup de la formule 1 en termes de publicité,* affirme-t-il. *Il est temps de renvoyer l'ascenseur. Si Renault acceptait de fournir McLaren ou Benetton, ou les deux, je serais le plus heureux des hommes. Nous aurions un spectacle fantastique et ce serait le meilleur pilote qui gagnerait...»* Coïncidence ou moyen de montrer sa détermination? Alain Prost a fait l'objet d'applications pointilleuses des règlements avec des arrêts de 10 secondes imposés dans les Grands Prix de Monaco et d'Allemagne.

«La meilleure réponse que nous pouvions apporter était, d'abord, d'être champions pour la deuxième année consécutive malgré ces petites tracasseries», disait Patrick Faure, venu reprendre contact avec le milieu de la formule 1 à l'occasion du Grand Prix de Belgique. Le vice-président de Renault ne négligeait pas toutefois les motivations de Bernie Ecclestone. *«Je comprends le souci légitime des responsables de la FISA et de la FOCA d'améliorer le spectacle en formule 1,* disait-il. *Nous sommes prêts à y contribuer, mais il y a d'autres solutions que de fournir obligatoirement une troisième équipe. Lorsque Honda était champion du monde, leurs efforts étaient concentrés sur une seule équipe. Ferrari envisage de garder ses moteurs pour son seul usage la saison prochaine. A ce jour, notre politique n'a pas changé. Nous travaillerons avec Williams et Ligier en 1994.»*

Le Grand Prix de Belgique a pourtant permis à Patrick Faure de poursuivre certaines discussions, voire des négociations, engagées par Christian Contzen, le directeur de Renault Sport. *«La fourniture de notre moteur à une troisième équipe nous poserait de nouveaux problèmes techniques, financiers et au niveau de notre communication, mais elle ne présente pas que des inconvénients,* reconnaît le vice-président de Renault. *Nous allons analyser la situation et nous ferons connaître notre décision courant septembre.»*

Si Renault devait équiper une troisième écurie, l'usine de Viry-Châtillon continuerait à construire et à développer le V 10 et à le fournir à Williams, tandis que Mécachrome, un sous-traitant, se chargerait du montage et de la maintenance des versions «clients». Même facturée à 12 millions de dollars, la fourniture d'une troisième écurie représenterait un investissement plus important. Mais c'est surtout en termes de communication que le constructeur français devrait bouleverser sa stratégie axée sur un binôme Williams-Renault dominant tous ses adversaires, sur le lancement d'une série sportive Clio-Williams, et sur le «retour» d'Alain Prost après la première expérience non couronnée par un titre mondial entre 1981 et 1983.

Benetton et McLaren ne manquent certes pas d'arguments. Avec Michael Schumacher, Benetton pourrait permettre à Renault de renforcer ses positions en Allemagne, qui est déjà son premier marché à l'exportation. Son réseau mondial de distribution pourrait permettre d'amplifier les retombées des succès. McLaren peut opposer son extraordinaire palmarès dans les années 80, le concours de la filiale Tag Electronics et la présence éventuelle d'Ayrton Senna.

La multiplication des signes de mauvaise humeur du Brésilien à Spa Francorchamps laisse, en effet, penser que sa confiance dans un renouveau de l'écurie britannique est liée à l'obtention du V 10 Renault. En cédant aux sollicitations de Bernie Ecclestone, de Benetton ou de McLaren, Renault prendrait toutefois un gros risque : celui de menacer une collaboration jugée exemplaire avec Williams.

GÉRARD ALBOUY

Lire aussi page 21 la chronique de MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Deux retraités et une martyre

L'Américain Jim Courier et l'Allemande Steffi Graf sont les deux têtes de série numéro un des Internationaux de tennis des Etats-Unis qui se disputent à New-York du lundi 30 août au 13 septembre. Cette édition est marquée par l'absence de John McEnroe et Jimmy Connors. Les deux enfants du pays qui ont forgé la légende de l'US Open ont pris leur retraite. Monica Seles, qui n'est pas remise de l'agression dont elle a été victime le 30 avril à Hambourg, ne pourra défendre son titre qu'elle avait remporté en 1991 et 1992.

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

Le dimanche qui précède les Internationaux des Etats-Unis est consacré à la fondation Arthur-Ashe contre le sida. Sur les courts de Flushing Meadow, quelques stars viennent disputer un tournoi-éclair, au tie-break. Avant la bataille, André Agassi a pu mesurer sa cote de popularité et l'effet de ses gags sur les jeunes Américaines. John McEnroe a fait ses adieux à New-York. Comme Jimmy Connors, il a pris sa retraite. Avec l'absence des deux gauchers voyous et géniaux, qui ont enflammé Flushing Meadow, depuis 1970 pour Connors, et depuis 1977 pour McEnroe, la fièvre est tombée.

John McEnroe parti potasser ses fiches – il commentera le tournoi pour une chaîne câblée américaine – l'après-midi dominicale s'annonçait tranquille dans la torpeur new-yorkaise. Alors, l'animateur de l'exhibition a remarqué une femme dans la foule et lui a tendu son micro. D'une voix mal assurée, Monica Seles a juré qu'elle reviendrait défendre ce titre de l'US Open qu'elle a gagné en 1991 et 1992. C'était cruel de la voir dans les gradins, habillée en «civil», regretter de ne pas pouvoir se battre bien malgré elle. Monica Seles ne s'est toujours pas remise de l'agression dont elle a été victime le 30 avril au tournoi de Hambourg. Le public lui a réservé une ovation.

En quatre mois, la championne du monde 1992 a troqué son image de petite peste invulnérable pour celle de martyre. Le 30 avril, alors qu'elle est en train d'étriller la Bulgare Magdalena Maleeva, elle est poignardée par un déséquilibré qui voulait que Steffi Graf retrouve la place de numéro un mondiale que Seles lui avait ravie. Blessée à l'épaule gauche, Monica Seles, avant Flushing Meadow, a une nouvelle fois dû déclarer forfait et manque son troisième tournoi du grand chelem, cette année, après Roland-Garros et Wimbledon.

«J'ai tout perdu»

Personne n'a voulu croire à une aussi longue absence. On a parlé de mauvais rêve. On a dit que la joueuse retournerait vite semer sa terreur sur les courts. On l'avait attendue jusqu'au dernier moment à Wimbledon. A New-York, il faudra se passer de ses couinements qui rivalisaient avec le vrombissement des avions qui atterrissent sur l'aéroport, tout proche, de La Guardia. Pire, aujourd'hui, personne n'ose parier que Seles redeviendra un jour ce qu'elle a été, une mangeuse de titres, une championne du monde, l'ogresse qui a dominé le tennis féminin de la tête et des épaules pendant trois ans. Avant le drame, elle venait de remporter une troisième victoire consécutive aux Internationaux d'Australie, en janvier, s'en allait vers un triplé à Roland-Garros et, pourquoi pas, vers une victoire qu'elle n'avait jamais goûtée, à Wimbledon.

Mercredi 25 août, avant d'apparaître dimanche en public, elle était sortie d'un silence de quatre mois, accordant un entretien à la chaîne américaine ABC qui l'a diffusé à une heure de grande écoute. Le réveil a été brutal. La joueuse a avoué qu'elle ne pouvait toujours pas serrer un manche de raquette. Relayées par toutes les télévisions du pays depuis quatre jours, ces images ont bouleversé les Américains. Pelotonnée dans un fauteuil d'osier, dans sa maison de Long-Boat, en Floride, Monica Seles s'est longuement confiée, ponctuant son discours par un rire plus confus que gai. Ses yeux encore agrandis par le choc trahissaient l'amertume et la détresse d'une jeune fille de dix-neuf ans qui ne comprend rien de la haine.

«J'ai tout perdu, a-t-elle expliqué. *Je dois repartir de zéro et il me faudra du temps pour retrouver un bon niveau. Dès que je serai capable de tenir une raquette et de frapper dans une balle, je m'empresserai de le faire.»* La blessure est grave, une entaille d'un centimètre et demi derrière l'omoplate, mais c'est l'équilibre psychologique de la joueuse qui inquiète les médecins. Ils ont prescrit une psychothérapie. La joueuse souffre en effet d'une névrose post-traumatique et se sent plus que vulnérable, elle qui affichait une arrogance de diva et ne craignait aucune adversaire.

Le retour de Mats Wilander

Monica Seles a bien vite été oubliée par ses consœurs. Si toutes les joueuses étaient tombées d'accord pour que l'association du tennis féminin (WTA) lui accorde une victoire honorifique à Hambourg et donc des points pour le classement mondial, elles ont ensuite refusé que le traitement de faveur se poursuive pour lui permettre de conserver un rang honorable pendant sa convalescence. La jeune fille originaire de l'ex-Yougoslavie reste numéro deux mondiale, mais plus pour longtemps. De son absence, les Américains se consoleront en appréciant un tournoi qui sera plus ouvert. Redevenue numéro un, Steffi Graf est une favorite parmi d'autres. Récemment blessée au pied et à l'épaule, elle n'est pas invincible.

Consolation, aussi, le retour surprise de deux Suédois. Mats Wilander, qui se morfondait dans sa retraite monégasque, dispute à New-York son premier tournoi du grand chelem depuis juin 1991. Classé 562e mondial, l'ancien numéro un dispose d'une invitation. Quant à Michael Pernfors, lui est un ressuscité. Finaliste à Roland-Garros, en 1986, il avait disparu du circuit, victime de nombreuses blessures. Il est remonté de la millième à la 38e place grâce, notamment, à une récente victoire au tournoi de Montréal. Avec sa «gueule» de GI survolté, Pernfors souhaite rivaliser avec Andre Agassi, faire monter la fièvre à Flushing Meadow et faire chavirer, lui aussi, le cœur des Américaines.

BÉNÉDICTE MATHIEU

CYCLISME : les championnats du monde

Lance Armstrong entre les chutes

L'Américain Lance Armstrong a remporté les championnats du monde de cyclisme sur route, dimanche 29 août à Oslo, devant l'Espagnol Miguel Indurain et l'Allemand Olaf Ludwig, au terme d'une course disputée sous la pluie et marquée par de nombreuses chutes. La Française Jeannie Longo n'a pas réussi à gagner son cinquième titre : elle s'est classée deuxième de la course féminine derrière la Néerlandaise Leontien Van Moorsel.

Malgré la pluie, malgré un circuit transformé en patinoire, où beaucoup de favoris auront perdu leurs espoirs dans des chutes, le titre de champion du monde de cyclisme sur route n'a pas été attribué au hasard. Il est revenu à un jeune athlète américain de vingt et un ans qui aura su se servir de son physique d'ancien triathlonien, formé à l'école de la natation, pour se relever de deux chutes et s'imposer seul devant deux des plus beaux gabarits du cyclisme professionnel : l'Espagnol Miguel Indurain et l'Allemand Olaf Ludwig. *«Je n'ai pas de regrets*, a ainsi déclaré le vainqueur du Tour, auteur de sa meilleure performance dans un championnat du monde. *Armstrong était le plus fort.»*

Le jeune Texan a débarqué en force sur la planète cycliste, dès sa première saison complète chez les professionnels. Il y a entamé sa carrière après sa décevante quatorzième place des Jeux olympiques de Barcelone, où sa course avait été suivie en permanence par une équipe de télévision américaine, et s'est très vite imposé par son tempérament de fonceur. Jusqu'à sa victoire dans la quatorzième étape du dernier Tour de France, à Verdun, avant un abandon programmé à la sortie des Alpes. Dix ans après le sacre mondial d'un autre jeune Américain, Greg LeMond (vainqueur en 1983 et 1989), à qui il ressemble, Armstrong a donné aux Etats-Unis un troisième titre mondial. Cette fois, il a contrôlé sa fougue habituelle et attendu le bon moment pour s'engager à fond dans une course marquée par d'innombrables chutes.

C'est dans l'avant-dernier tour que le futur champion est sorti dans le sillage d'Indurain à la poursuite d'un trio formé de l'Italien Claudio Chiappucci, du Néerlandais Frans Maassen et du Français Gérard Rué. Après le regroupement de dix coureurs, il a produit un nouvel effort pour rattraper le Norvégien Dag-Otto Lauritzen, transcendé devant son public.

Mais ce n'est qu'à 13 kilomètres de l'arrivée, au pied de la seconde côte d'un circuit peu accidenté, que le jeune coureur d'Austin s'est enfin détaché. De sept secondes, son avance a augmenté ensuite jusqu'à lui permetre d'exprimer sa joie dans la dernière ligne droite, d'agiter les bras et de lancer des baisers au public en attendant d'embrasser sa mère. *«Je ne peux toujours pas croire que j'ai gagné. C'est une sensation incroyable. J'étais persuadé qu'il y avait encore beaucoup de chemin à faire avant d'en arriver là»*, a déclaré l'Américain, qui retenait ses larmes sur le podium.

Pour les *tifosi*, venus en nombre assister à ces championnats, la journée aura, en revanche, paru amère. Ils ont vu Moreno Argentin abandonner sur chute avant la mi-course et le tenant du titre, Gianni Bugno, paralysé par la peur de la chute, s'arrêter à deux tours de la fin. La *squadra* d'Alfredo Martini a été décimée par les chutes, tout comme l'équipe de France de Bernard Hinault, où seul Gérard Rué a surnagé en se classant huitième. – *(AFP.)*

VOILE : la Solitaire du « Figaro »

Des nuits sans vent

Privés de vent, les vingt-quatre skippers encore en course en Manche, pour la dernière étape de la Solitaire du *Figaro*, avaient du mal à rallier le port de Saint-Quay-Portrieux (Côtes-d'Armor). Les deux leaders de l'épreuve, Dominic Vittet sur *O'FM-Fimotel* et Jean Le Cam sur *Guy-Cotten*, étaient attendus dans la journée de lundi.

SAINT-QUAY-PORTRIEUX

de notre envoyé spécial

Mer d'huile, plein soleil, pas même une brise sur la Bretagne nord. En un mot, la pétole. Le vent aura été le grand absent de la vingt-quatrième Solitaire du *Figaro*. A Saint-Quay-Portrieux, où l'arrivée est sans cesse repoussée, organisateurs et touristes s'abîment les yeux dans la contemplation d'un horizon désespérément vide, d'anémomètres irrémédiablement amorphes.

Les météorologues mettent en cause un petit anticyclone. Depuis trois jours, il a englué dans ses rêts les vingt-quatre concurrents. A terre, la torpeur s'insinue avec le sentiment que la Solitaire se transformait en croisière sans nuits. En mer pourtant, sous les voiles flasques et les spinakers dégonflés, sur des ponts baignés d'un soleil qui invite à la sieste, la course fait rage. Des bateaux presque immobiles, quand ils ne reculent pas avec le courant, se livrent une lutte lancinante pour saisir la moindre brise, happer la risée providentielle ou la coulée d'air qui aspirera le bateau vers la victoire. *«La Solitaire, c'est une course de mental,* affirme Damien Grimont, un ancien participant. *C'est plus difficile encore quand il n'y a pas de vent.»* C'est d'abord une guerre contre soi-même : les quatre étapes durent chacune de trois à cinq jours, durant lesquels les concurrents ne dorment pas plus d'une heure trente par jour, en moyenne.

Tous ont le même bateau, un first-class solo de neuf mètres quatorze. *«Nous pourrions courir sur des baignoires,* proclame Damien Grimont, *l'intérêt de la course serait tout aussi grand.»* Car, à armes égales, c'est le navigateur le plus expérimenté qui l'emportera, celui qui sera resté le plus vigilant pour *«toucher le vent»*, à tout moment du jour ou de la nuit. Marc Thiercelin, qui pouvait espérer figurer sur le podium, en a fait l'expérience. En s'assoupissant pendant trois heures, il a perdu son cap et laissé filer sa chance.

Les navigateurs ont donc appris à gérer leur sommeil pour se reposer quand le temps le permet, récupérer en quelques minutes après des heures passées à la barre. *«Il existe des portes d'entrée du sommeil»*, explique Jean-Yves Chauve, le responsable du service médical de la course. Depuis plusieurs épreuves, il étudie la physiologie du sommeil lors des courses au large. Les navigateurs expérimentés ont appris à s'assoupir vingt minutes quatre à cinq fois dans la journée. *«En période de privation de sommeil,* poursuit Jean-Yves Chauve, *le cerveau apprend à cout-circuiter les phases d'endormissement et de réveil, et favorise le sommeil lent profond, celui qui permet la récupération physique.»* Si l'on ne respecte pas ces phases, la vigilance s'effondre, la perception visuelle s'altère, et la réverbération peut faciliter les hallucinations.

A l'étape, il suffit d'une nuit pour que le cerveau se réorganise. Sur la course, tout excitant, y compris le café, considéré comme un dopant, est proscrit. Le réveil doit impérativement être spontané, sinon le dormeur peut ressentir un malaise pendant plusieurs heures. *«C'est un peu comme la plongée à grande profondeur, il faut laisser le temps au cerveau de remonter vers l'éveil»*, précise Jean-Yves Chauve. Au cours d'expérimentations menées sur des navigateurs volontaires – ils portaient jusqu'à neuf électrodes sur la tête, – il a pu établir que le cycle de sommeil avait une remarquable stabilité, se situant autour de dix-huit minutes.

Des industriels sont intéressés par ces observations, susceptibles d'applications dans le travail de nuit. Cette année, l'Aérospatiale s'est associée à une enquête qui porte sur la diététique et son influence sur le sommeil des concurrents.

Dominic Vittet, privé de la victoire l'an passé, à cause d'un démâtage près de l'île d'Yeu, tente d'oublier ces contraintes et se hâte vers la victoire. Un facteur que les scientifiques auront bien du mal à mettre en équation, le maintien en éveil de la motivation. *«Quand on est en tête,* avoue-t-il, *il est impossible de s'endormir.»*

HERVÉ MORIN

Les résultats

AUTOMOBILISME

GRAND PRIX DE FORMULE 1 DE BELGIQUE

1. D. Hill (GB, Williams-Renault), les 306,856 km en 1 h 24 min 32 s (moyenne : 217,795 km/h); 2. M. Schumacher (All, Benetton-Ford), à 3 s; 3. A. Prost (Fra, Williams-Renault), à 14 s; 4. A. Senna (Bré, McLaren-Ford), à 1 min 39 s; 5. J. Herbert (Lotus-Ford), à 1 tour; 6. R. Patrese (Benetton-Ford), à 1 tour.

Championnat du monde des pilotes (après douze grands prix) : 1. A. Prost, 81 points; 2. A. Senna, 53; 3. D. Hill, 48; 4. M. Schumacher, 42; 5. R. Patrese, 18.

Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault, 129 points (champions du monde); 2. Benetton-Ford, 60; 3. McLaren-Ford, 56; 4. Ligier Renault, 21; 5. Ferrari, 14.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Sixième journée)

*Cannes et Sochaux	1-1
*Saint-Etienne et Bordeaux	0-0
*Auxerre b. Lyon	3-2
*Nantes et Montpellier	0-0
*Martigues et Metz	1-1
Strasbourg b. *Le Havre	1-0
*Paris-SG b. Caen	2-0
Angers b. *Lens	1-0
*Toulouse et Lille	1-1

Classement : 1. Cannes, 9 pts; 2. Bordeaux et Nantes, 8; 4. Martigues, Monaco, Lyon, Auxerre, Paris-SG, Strasbourg et Marseille, 7; 11. Sochaux, 6; 12. Saint-Etienne, Metz, Angers et Caen, 5; 16. Lille, Lens, Le Havre, Montpellier et Toulouse, 4.

CYCLISME

CHAMPIONNATS DU MONDE SUR ROUTE

Professionnels : 1. L. Armstrong (E-U); 2. M. Indurain (Esp); 3. O. Ludwig (All); 4. J. Museeuw (Bel); 5. M. Fondriest (Ita)... 8. G. Rué (Fra).

Dames : 1. L. Van Moorsel (P-B); 2. J. Longo (Fra); 3. L. Charameda (E-U).

Amateurs : 1. J. Ullrich (All); 2. K. Ozers (Let); 3. L. Tesar (Tch)... 7. C. Leroscouet (Fra).

ATHLÉTISME

RECORD DU MONDE DE ZELEZNY

Le Tchèque Jan Zelezny a amélioré, dimanche 29 août à Sheffield (Grande-Bretagne), son record du monde du javelot, avec un jet à 95,66 m (ancien record 95,54 m).

Des indices d'amélioration dans une conjoncture encore morose

Le creux de la vague

M. Alphandéry pèche-t-il par excès d'optimisme en prévoyant une reprise de la croissance économique dans quelques mois? A en juger par les réponses toujours aussi pessimistes faites à l'INSEE par les chefs d'entreprise, le ministre semble avoir pris de l'avance sur la réalité.

Certes, une stabilisation de l'activité semble s'être produite au deuxième trimestre, stabilisation que devraient confirmer dans quelques semaines les comptes nationaux. Mais la production avait tellement baissé à la fin de 1992 et au tout début de cette année (presque 3 % de recul en rythme annuel au premier trimestre), qu'un nouveau recul était peu probable. Il se produit toujours un moment où le fond du trou est atteint. Les stocks, notamment, étaient si bas, que les entreprises ont dû les reconstituer un peu.

Le problème est maintenant de savoir pourquoi et comment la conjoncture pourrait s'améliorer. D'une part, le mouvement de reconstitution des stocks – facteur traditionnel de reprise – peut ne pas avoir de suite. D'autre part, malgré la hausse des prix qui pourrait être beaucoup plus faible que prévu cette année et dégager un peu de pouvoir d'achat, la consommation ne devrait pas s'accélérer, les salaires progressant peu, les suppressions d'emplois comprimant la masse des salaires distribués.

Un espoir tout de même : que le taux d'épargne baisse sous l'effet des mesures que prend le gouvernement pour inciter les Français à dépenser davantage, notamment dans l'achat de logements. M. Balladur a annoncé la semaine dernière deux décisions concernant l'exonération des plus-values réalisées sur SICAV monétaires et la possibilité d'une sortie anticipée des PEP (plans d'épargne populaire). Tout cela va dans le bon sens et sera probablement complété. Mais les retombées favorables se produiront au plus tôt dans deux mois.

Pour l'heure, des quatre enquêtes de conjoncture concernant le bâtiment et les travaux publics, les deux premières sont mauvaises (bâtiment et travaux publics), les deux autres s'améliorent (promoteurs et artisans). Mais l'Etat a mis suffisamment d'argent dans les travaux publics pour qu'un redémarrage se produise à coup sûr dans un ou deux mois.

A tout prendre, l'optimisme – d'ailleurs modéré – de M. Alphandéry n'est pas déraisonnable. Un début de reprise pourrait se manifester au début de l'année prochaine, si la situation s'améliore en Allemagne.

Tout dépendra en définitive – une fois encore – de l'état de santé de notre grand voisin. De ce point de vue, une initiative de croissance franco-allemande serait la bienvenue.

ALAIN VERNHOLES

M. Alphandéry prévoit une reprise « d'ici quelques mois »

« Selon toute vraisemblance, nous sommes dans le creux du cycle, à un faible niveau d'activité économique. Ce plancher devrait déboucher sur une véritable reprise d'ici quelques mois », déclare Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, dans un entretien publié lundi 30 août par *la Tribune.*

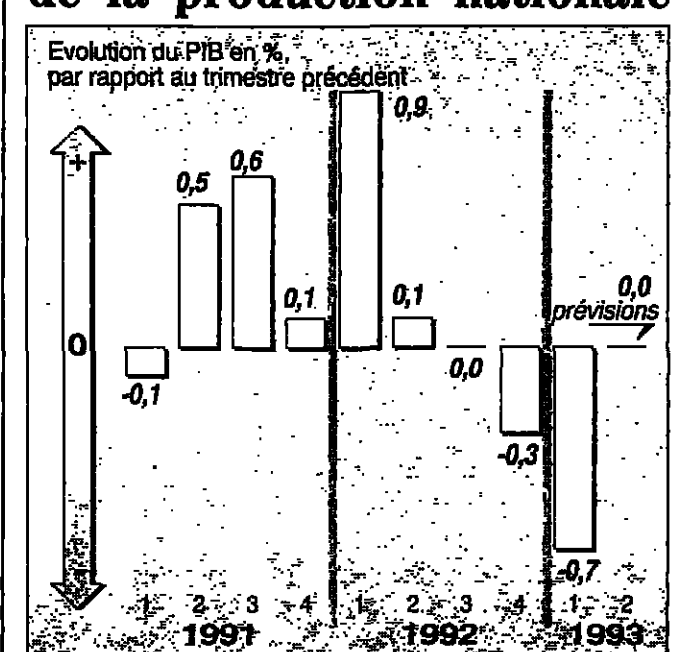
« Tout le problème, estime M. Alphandéry, *est de savoir où nous nous situons aujourd'hui dans le cycle économique (...). A la fin de l'année dernière et au premier trimestre de cette année, il y a eu une forte baisse de la production industrielle. Mais au second trimestre de cette année la baisse apparente ne serait que modeste (0.3 %). Il semblerait que cette stabilisation de l'activité soit appelée à se prolonger durant le second semestre. »*

A la question de savoir dans quels domaines et dans quels secteurs apparaîtront les premiers signes de la reprise, M. Alphandéry répond : *« Les mesures prises en faveur du logement dans un contexte général de forte baisse des taux d'intérêt à moyen et long terme commencent à porter leurs fruits (...). Si elle se confirme au cours des mois qui viennent, cette remontée de la demande marquera le début de la phase de reprise dans ce secteur-clé. »*



Evoquant la politique économique menée par l'Allemagne, le ministre de l'économie déclare que, *« s'il est une leçon à tirer de la crise monétaire, c'est que la convergence économique est un préalable à la convergence monétaire (...). Nous avons décidé de confronter nos programmes de convergence »*.

Stabilisation de la production nationale



Après le recul impressionnant de la production nationale au premier trimestre, le PIB (produit intérieur brut) semble s'être stabilisé au deuxième trimestre. Sur l'ensemble de l'année, le recul en moyenne annuelle pourrait se situer entre 0,5 % et 1,2 % par rapport à 1992. La prévision actuelle de l'INSEE porte sur un recul de 0,7 %.

Une mesure pour relancer la consommation

La réforme du PEP ne devrait pas conduire à des retraits massifs

Pour le gouvernement, l'heure n'est plus à encourager l'épargne, mais au contraire à pousser à la consommation, quitte à inciter les Français à puiser dans leur bas de laine. Parmi les mesures annoncées la semaine dernière par le premier ministre Edouard Balladur dans sa conférence de presse de rentrée (*le Monde* du 27 août), figure en bonne place la possibilité nouvelle donnée aux contribuables non imposables de sortir par anticipation d'un PEP (plan d'épargne populaire) sans perdre aucun des avantages accordés à la formule et notamment la prime.

Il sera désormais possible pour un ménage non imposable – fin septembre ou début octobre et pour quelques mois – d'effectuer des retraits avant l'échéance minimale de huit ans du PEP en conservant la prime et en échappant à l'imposition éventuelle des intérêts capitalisés. La mesure est loin de ressembler à un «gadget» puisque selon le ministère de l'économie, les sommes collectées par les PEP auprès des épargnants non imposables représenteraient 70 milliards de francs.

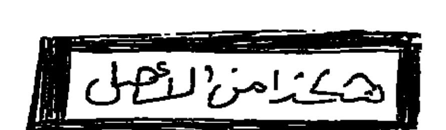
Lancé en 1990 le plan d'épargne populaire offre aux souscripteurs non imposables une prime égale au quart des versements dans la limite de 1 500 francs par an pendant un maximum de dix ans. Sur le papier, le succès du PEP est indéniable puisque, à la fin de l'année dernière, les souscriptions approchaient les 270 milliards de francs pour plus de 12 millions de PEP ouverts. Mais il s'est agi pour l'essentiel de transferts d'épargne. Les banquiers ne semblent d'ailleurs pas redouter dans l'ensemble des retraits massifs. Tout d'abord parce que la clientèle non imposable a peu alimenté les PEP ouverts et n'atteint pas toujours les 6 000 francs de versement annuel qui permettent de percevoir la prime dans sa totalité. De plus, les PEP à taux garantis ont remporté un grand succès et présentent d'autant plus d'attrait que l'heure est à la baisse des taux d'intérêt. Enfin, il faudrait un désir considérable de consommation pour pousser les ménages modestes à sacrifier une partie de leur épargne à long terme.

Dans l'attente des propositions françaises

Helmut Kohl souhaite « un compromis équilibré » au GATT

L'Allemagne examinera *« soigneusement »* les propositions sur le commerce agricole mondial que le premier ministre français, Edouard Balladur, devait faire parvenir à Bonn lundi 30 août, indique Helmut Kohl dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Welt am Sonntag* du 29 août. Le chancelier allemand s'explique sur les concessions qu'il avait semblé faire à la France lors de sa rencontre avec M. Balladur le 26 août. Celles-ci ont provoqué en Allemagne et aux Etats-Unis de vives réactions (*le Monde* daté 29-30 août).

« Nous étudierons soigneusement ces propositions [qui portent sur le pré-accord agricole de Blair House] *et ferons tout pour qu'un compromis soit trouvé et que les négociations du GATT* [Accord général sur les tarifs et le commerce] *puissent être achevées de façon positive »*, déclare ainsi le numéro un allemand, qui ajoute : *« Nous voulons dans tous les secteurs des négociations du GATT un compromis équilibré. Une position de tout ou rien ne mène à rien. »*



ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Budget militaire en régression et crise de l'aviation civile

Le développement du centre d'essais aéronautiques de Modane demeure incertain

LYON

de notre bureau régional

Répondant à une lettre du conseil général de la Savoie, présidé par Michel Barnier (RPR), le ministre de la défense François Léotard (UDF-PR) vient d'écrire, à propos de l'équipement du centre d'essais aéronautiques de Modane (Savoie) : *« Un projet de banc d'essais de turbines aéronautiques est actuellement à l'étude. Il faut toutefois définir sa faisabilité, avant d'étudier le choix du site d'implantation qui pourrait, le cas échéant, être celui de Modane-Avrieux. Même réalisée sur le site de Modane, la construction de ce moyen d'essais ne pourrait apporter qu'une très modeste contribution à la résolution des difficultés de plan de charge, du fait du faible nombre de personnes nécessaires à sa mise en œuvre. »* Cette déclaration n'a pas apaisé les inquiétudes sur le site.

A ce jour, le centre savoyard de l'Office national d'étude et de recherche aérospatiale (ONERA) de Modane-Avrieux n'a pu devenir le « moteur » de la reconversion d'un bassin d'emploi éprouvé par l'application du traité de Maastricht qui a provoqué la diminution d'activité de la douane et de la profession du transport. L'établissement s'est installé là, en 1954, avec une soufflerie de fabrication autrichienne récupérée au titre des dommages de guerre. Cinq ans en arrière, il a compté jusqu'à 240 salariés – dont 50 ingénieurs et 140 techniciens – chargés de faire tourner quatre souffleries subsoniques et hypersoniques, pour des essais sur les pièces d'avions civils ou de grands programmes militaires.

L'Etat n'a pas laissé s'étioler la qualité de l'équipement. Malheureusement, les projets de l'aviation civile ont été réduits depuis le début de la crise du Golfe, en 1990, et les dépenses militaires ont fait l'objet de révisions. L'effectif salarié du centre de Modane-Avrieux a diminué, avec une vingtaine de départs en retraite ou de mutations vers des établissements des régions parisienne ou toulousaine. Les marchés de sous-traitance ou de maintenance, naguère attribués à des entreprises locales, ont dû être « réintégrés ». L'ONERA a déposé une demande de subvention auprès du conseil régional afin de poursuivre le regroupement d'activités de métrologie et de capteurs, dont le coût atteindrait près de 12 millions de francs.

L'attribution des nouveaux moyens d'essais, d'un coût estimé à 30 millions de francs, *« aurait été importante pour nous, à titre symbolique »*, déclare Claude Vallet, représentant syndical de la CDFT. Pour ce militant, si la subvention exceptionnelle de fonctionnement versée par l'Etat n'est pas augmentée, on ira vers de nouvelles baisses d'effectifs, sans fermeture mais avec la mise en sommeil de certaines activités, alors que la Maurienne est l'une des zones de Rhône-Alpes où un dépeuplement a été constaté par le recensement de 1990.

GÉRARD BUÉTAS

Accord en vue dans l'informatique

Les grands constructeurs décident d'adopter un même système Unix

Les grands constructeurs américains, japonais et européens ont décidé d'adopter le système Unix comme système d'exploitation standard, a annoncé lundi 30 août un porte-parole du groupe japonais Fujitsu. La décision a été prise par deux grands groupes professionnels, Unix International (UI) et Open Software Foundation (OSF), a précisé le porte-parole dont la société est membre de l'UI. L'accord sera officiellement annoncé mercredi 1er septembre à New-York, a-t-il dit. L'OSF compte parmi ses membres les géants américains IBM, Digital Equipment et Hewlett-Packard, le japonais Hitachi et l'allemand Siemens, tandis que l'UI regroupe les américains NCR (filiale de ATT) et Sun Microsystems, les japonais Fujitsu, NEC et Toshiba ainsi que l'italien Olivetti.

L'engagement en faveur d'Unix n'est pas chose nouvelle. La plupart des grands constructeurs ont en effet intégré à leur gamme une offre de machines utilisant ce système d'exploitation, dont le principal avantage est qu'il doit permettre, en théorie, de faire tourner toutes sortes d'applications, quel que soit le type de machines pour lesquelles ces applications ont été conçues. Reste qu'il existe plusieurs Unix et qu'une compatibilité totale relève encore aujourd'hui du domaine du théorique plus que de la pratique.

Selon le *Nihon Keizai Shimbun*, quotidien japonais des affaires, l'accord, qui serait signé dans les jours à venir, dépasserait cette fois les éternelles proclamations de foi et vœux pieux. Et il mettrait fin aux querelles de clocher qui n'ont cessé de secouer le monde Unix, depuis sa mise au point en 1969 par l'américain ATT. Les signataires s'engageraient en faveur de la version Unix System V Release 4, défendue par le groupement UI. Pour le quotidien nippon, cet accord viserait à sortir l'industrie informatique de la récession actuelle.

□ **IBM et Digital Equipment s'allient dans la gestion des réseaux et systèmes.** – IBM et Digital Equipment (DEC) ont annoncé leur coopération dans le développement de gestion de réseaux et systèmes. DEC va acquérir la technologie du système IBM, « Netview 6000 », et le commercialisera début 1994. L'accord, dont les modalités financières n'ont pas été dévoilées, porte sur le long terme. Les deux sociétés informatiques, qui occupent respectivement le premier et le troisième rangs américains, rechercheront et mettront au point, ensemble, de nouveaux produits en recrutant des spécialistes pour leur programme commun. Cet accord devrait permetre à DEC, contraint de réaliser des économies sur ses dépenses de recherche et de développement, de rester au niveau de ses principaux concurrents.

Air Inter surtaxe les passagers « volumineux »

Deux fauteuils pour un

L'artiste de variétés Anne Zamberlan, connue pour avoir été le porte-enseigne du magasin Virgin Mégastore des Champs-Elysées avec le slogan *« on ne donnera jamais assez de place à la musique »*, a vivement pris à partie, samedi 28 août, la compagnie aérienne Air Inter. Alors qu'elle voulait emprunter le vol d'Air Inter pour revenir du festival d'Aurillac (Cantal) à Paris, Anne Zamberlan s'est vu imposer par la compagnie l'obligation de payer le prix de deux places, en raison de son poids.

« C'est un véritable scandale et une atteinte à la dignité humaine, a estimé l'artiste qui pèse 130 kilos. *La décision d'Air Inter m'oblige à rentrer à Paris en six heures de train. Pour venir de Paris à Clermont-Ferrand, j'ai voyagé dans un avion de ligne de TAT qui ne m'a fait payer qu'une place »*, a-t-elle ajouté.

La direction d'Air Inter, de son côté, confirme que *« les gens qui occupent plus d'un siège doivent en payer deux, qu'il s'agisse de blessés ou de personnes volumineuses »*. Quant aux personnes voyageant en civière, a précisé Air Inter, elles doivent payer cinq places. *« Qu'en est-il des gros voyageant en civière ? »*, a demandé Anne Zamberlan.

ÉCONOMIE

SOCIAL

10,7 milliards de francs d'économies à trouver

Les médecins et les caisses d'assurance-maladie reprennent leurs discussions

Après un mois de suspension, les négociations entre les caisses d'assurance-maladie et les syndicats de médecins reprendront mardi 31 août. Il s'agit de mettre au point une nouvelle convention médicale et de dégager 10,7 milliards de francs d'économies en 1994. Si un accord n'est pas ratifié avant fin septembre, le gouvernement entend prendre lui-même les décisions qui permettront de réduire les dépenses.

La pause estivale d'un mois que se sont accordée les trois caisses nationales d'assurance-maladie et les quatre syndicats de médecins risque fort d'apparaître comme autant de temps perdu. Malgré les contacts informels noués ces derniers jours, les protagonistes ont toutes les chances de retrouver intactes les divergences qu'ils ne sont pas parvenus à surmonter cet été.

Le bilan des cinq précédentes réunions, dont la dernière s'est tenue le 28 juillet, est maigre. Certes, les syndicats acceptent le principe de «références médicales» – recommandations relatives, par exemple, aux examens biologiques, au nombre d'échographies à réaliser pendant la grossesse ou au traitement de l'hypercholestérolémie – assorties de sanctions dans le cas où, sans raison valable, elles ne seraient pas respectées. Or ces bonnes intentions se heurtent à plusieurs pommes de discorde qui révèlent de profonds conflits d'intérêts entre généralistes et spécialistes.

La création d'un «dossier médical, détenu par l'assuré et permettant au praticien de prendre connaissance des traitements prescrits par ses confrères au malade qui vient le consulter, constitue le principal point de blocage des discussions. Ce dossier doit-il être réservé aux assurés sociaux pris en charge à 100 % et son suivi doit-il être confié au généraliste ou au médecin traitant? Derrière ce débat, c'est la question de l'accès direct aux spécialistes (hormis quelques exceptions concernant notamment les pédiatres) qui est posée. Cette même problématique promet de surgir lorsqu'il s'agira de répartir les économies entre les différentes catégories de médecins.

La mesure de l'urgence

Autre point de divergence : le codage des actes, permettant aux caisses primaires de connaître précisément le contenu des prescriptions et la pathologie pour laquelle elles ont été réalisées. Les syndicats exigent de cogérer la transmission de ces informations, ce que refusent les caisses d'assurance-maladie. A tout cela, s'ajoutent les désaccords qui ne manqueront pas d'apparaître quant au devenir du secteur 2 (regroupant les praticiens dépassant les tarifs de la Sécurité sociale) et à la répartition des sièges dans les futures instances conventionnelles.

Alors que le gouvernement – qui a déjà imposé 10 milliards de francs d'économies aux assurés sociaux – a fixé à la fin septembre la date limite pour la conclusion d'un accord, on doit reconnaître aux protagonistes le mérite de s'être, enfin, décidés à aborder de front des dossiers essentiels (coordination des soins, codage des actes). En dépit de la fermeté des mises en garde de Simone Veil, ministre des affaires sociales, les négociateurs ne paraissent pas avoir totalement pris conscience de l'urgence de la situation. En acceptant de repousser son «ultimatum», initialement fixé au 31 juillet, en ne prenant pas certaines mesures concernant des secteurs où les «abus» sont patents (la tarification de la prothèse du genou, notamment) ou en lançant, par exemple, une énième mission d'étude sur le thermalisme, le gouvernement risque de laisser penser aux syndicats de médecins que sa détermination n'est pas sans faille.

JEAN-MICHEL NORMAND

Usine fermée à Roanne

Les salariés d'une PME licenciés pendant leurs congés

A peine rentrés de vacances, les 35 salariés de la Société industrielle fidusienne (SIF) de Roanne (Loire) ont appris, samedi 28 août, en dépouillant leur courrier qu'ils étaient licenciés et que leur entreprise, spécialisée dans la fabrication de grues, avait déposé son bilan. Dans une lettre adressée au personnel, la direction de la société explique que, devant la faiblesse des commandes, celle-ci devait cesser ses activités et que chacun serait convoqué par un *«syndic pour que tous* [les] *droits soient intégralement versés»*. Cette hâte a d'autant plus surpris les salariés que, simultanément, les machines ont été déménagées durant le mois d'août, période de fermeture annuelle. Maire socialiste de Roanne et ancien ministre du travail, Jean Auroux a annoncé, dimanche 29 août, le prochain dépôt d'une plainte au nom de la municipalité. Rappelant que la SIF, installée depuis trois ans dans la commune, avait reçu des fonds publics, M. Auroux s'est déclaré *«très préoccupé de cette dérive qui ne respecte pas les procédures ni les délais qui permettraient des concertations». «Je regrette de voir se développer cette brutalité économique contre des entreprises – puisque généralement ce sont des donneurs d'ordre qui exploitent les sous-traitants – et une brutalité sociale dont les conséquences risquent de s'aggraver avec la loi Giraud»*, autrement dit la loi quinquennale sur l'emploi, a affirmé l'ancien ministre du Travail sur Europe-1.

Le futur mode de calcul des retraites

Année de naissance	Date du 60e anniversaire	Durée de cotisation (en trimestre)	Période de référence (en années)
1934	1994	151	11
1935	1995	152	12
1936	1996	153	13
1937	1997	154	14
1938	1998	155	15
1939	1999	156	16
1940	2000	157	17
1941	2001	158	18
1942	2002	159	19
1943	2003	160	20
1944	2004	160	21
1945	2005	160	22
1946	2006	160	23
1947	2007	160	24
1948	2008	160	25

La réforme des retraites de la Sécurité sociale, dont les décrets d'application sont parus samedi 28 août au* Journal officiel *(le Monde daté 29-30 août), augmente progressivement la durée de cotisation nécessaire pour obtenir une pension à taux plein. Celle-ci sera allongée d'un trimestre par an à partir de 1994 et atteindra cent soixante trimestres en 2008.

Quant à la période de référence, elle sera peu à peu calculée sur les vingt-cinq meilleures années au lieu des dix.

Ces mesures s'appliquent en fonction de l'année de naissance (et non de la date de cessation d'activité) afin d'éviter un nombre excessif de départs en retraite au cours de la période transitoire.

En créant «Job Service»

Un centre commercial se lance dans la bataille pour l'emploi

Le centre commercial régional (CCR) de Belle-Epine qui s'aggrandit (+ 30 000 mètres carrés), avec notamment l'ouverture le 29 septembre de 72 magasins suplémentaires, est conduit à créer 700 emplois nouveaux. Pour pourvoir ces postes, il a décidé de créer un bureau nommé «Job Service» et de l'étendre à toutes les entreprises du secteur.

Carrefour important, Belle-Epine a une zone de chalandise qui s'étend sur 44 communes (Val-de-Marne, Essonne et Hauts-de-Seine) et aux 13e et 14e arrondissements de Paris; 18 millions de personnes franchissent ses portes chaque année, soit environ 345 000 par semaine.

Le centre compte actuellement un effectif total de 2 800 salariés, ce qui, avec un renouvellement du personnel de l'ordre de 15 % par an, selon Jean-Marc Gothard, directeur du CCR, *«représente annuellement 420 postes à pourvoir»*.

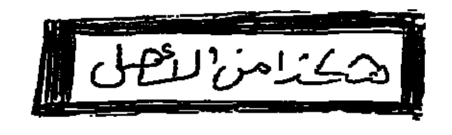
En coordination avec la sous-préfecture de L'Haÿ-les-Roses, le maire de Thiais et l'ANPE, le CCR a donc mis en place une permanence, qui fonctionne du lundi au vendredi inclus, de 15 heures à 17 heures. Un conseiller de l'ANPE assure cette permanence, où sont regroupées, sur des panneaux, toutes les offres d'emploi du centre et de la région. Le service s'étend à toutes les entreprises du secteur, et notamment à celles situées sur la plate-forme d'Orly et dans le marché d'intérêt national de Rungis.

Si les annonces sont gratuites pour les commerçants du centre, en revanche elles sont payantes pour les employeurs extérieurs. De plus, le conseiller de l'ANPE donne aux chefs d'entreprise toutes les informations sur les avantages fiscaux et les aides à l'emploi et à la formation. Ce permanent est délégué sur le site par la direction départementale de l'ANPE jusqu'au 23 octobre. Au-delà, le centre commercial étudie actuellement la poursuite de cette opération avec un «Job Service» permanent de 10 heures à 20 heures du lundi au samedi inclus. Ce service sera alors géré par un conseiller d'orientation, avec peut-être l'aide de l'ANPE.

A terme, il devrait être équipé d'un mur d'écran où chaque annonce pourrait être consultée pendant un temps variant de 30 secondes à une minute. Une borne située à proximité permettra aux personnes intéressées, en tapant simplement le numéro de l'annonce, d'en obtenir un exemplaire imprimé. Ultérieurement, le «mur d'images» pourrait être étendu aux petites annonces immobilières et automobiles.

Selon M. Gothard, ce *«service total»* n'existe actuellement dans aucun autre centre commercial, de façon organisée et en collaboration avec les autorités locales et l'ANPE.

FRANCIS GOUGE



VIE DES ENTREPRISES

TCE va lancer un lecteur Minidisc

Le redressement de Thomson Consumer Electronics n'évitera pas de nouvelles suppressions d'emplois

Si Thomson Consumer Electronics (TCE) a bien *« failli couler »*, comme l'a reconnu, vendredi 27 août, son PDG Alain Prestat, le groupe d'électronique grand public est désormais sur la voie du redressement. Comme prévu, le groupe devrait enregistrer un bénéfice d'exploitation (avant frais financiers) en 1993 et un résultat net *« proche »* de l'équilibre l'an prochain. *« Pour l'instant, nous sommes en ligne avec nos prévisions, et je pense qu'en dépit de la mauvaise conjoncture économique, nous atteindrons notre objectif »*, a ajouté M. Prestat à l'Internationale Funkaustellung (IFA), le plus grand salon européen d'électronique grand public, qui se tient à Berlin jusqu'au 5 septembre (*le Monde* daté 29-30 août).

Porté à la présidence de TCE en janvier 1992, M. Prestat se félicite désormais que son groupe ne soit *« plus aujourd'hui une menace financière »* pour l'Etat. TCE a réussi à inverser une tendance qui a vu, ces dernières années, son résultat net demeurer dans le rouge (– 2,7 milliards de francs en 1990, – 2,47 milliards en 1991 et – 1,8 milliard en 1992) et son déficit d'exploitation se creuser (– 228 millions en 1991, – 330 en 1992). En recul pendant trois années consécutives, le chiffre d'affaires du groupe devrait, cette année, enfin dépasser les 30,55 milliards de francs réalisés en 1992.

Incontestable, le redressement du groupe n'évitera pourtant pas, selon M. Prestat, de substantielles réductions d'emplois. Le *« processus d'ajustement »* qui s'était déjà traduit par une diminution de 10 % des postes en 1992, se poursuit *« ici et là, selon les besoins »*, puisque *« les ventes de téléviseurs baissent en volume dans presque tous les pays européens »*, a ajouté le PDG sans plus de précision. *« Nous ne ferons pas d'annonces spectaculaires (...) comme aiment le faire certains de nos concurrents. Je ne crois pas que ce soit la bonne manière de faire les choses, étant donné les problèmes d'emplois en Europe. »* C'est pourtant l'Europe qui pose problème : TCE a reconquis d'importantes parts de marché aux Etats-Unis, mais n'a, pour l'instant, réussi qu'à les stabiliser dans un marché en déclin sur le Vieux Continent.

C'est en Asie que le groupe compte faire sa prochaine percée. TCE, qui y dispose d'un important outil industriel, n'y réalise que moins de 1 % de ses ventes (moins de 300 millions de francs). *« Il n'y a pas de raison pour que nous ne puissions pas avoir un chiffre d'affaires d'un milliard de dollars en Asie »*, a indiqué M. Prestat. A court terme, le groupe, qui a su rebondir aux Etats-Unis dans la télévision numérique (*le Monde* du 18 juin), lancera cet automne un lecteur compatible avec le Minidisc de Sony. Bien que TCE ait contribué à la mise au point de la DCC, le système rival de Philips, TCE a choisi le produit japonais en fonction de *« l'appréciation du marché »*.

En Ecosse

L'usine Timex de Dundee a fermé ses portes

Théâtre depuis huit mois d'un âpre conflit social, l'usine Timex (composants électroniques) de Dundee (Ecosse), a fermé ses portes dimanche 29 août. Les dernières semaines avaient été marquées par des vagues de licenciements successifs et l'usine comptait moins de 100 salariés ces derniers jours, contre plus de 350 en début d'année et près de 5 000 dans les années 70. Timex Electronics Corporation était présent à Dundee depuis 1946.

L'usine, qui a perdu quelque 10 millions de livres (874 millions de francs) entre 1987 et 1992, avait abandonné la production de montres en 1983 pour se concentrer sur la fabrication de composants électroniques. Sa production a partiellement été transférée en France depuis le 24 juin (*le Monde* du 17 juin). Une délégation de Timex-Ecosse s'était rendue en juillet à l'usine Fralsen-Timex Horlogerie de Besançon (Doubs) pour protester contre cette délocalisation, perçue comme un « Hoover à l'envers », en référence au transfert de l'activité de l'usine de Hoover de Bourgogne en Ecosse).

Scènes violentes inhabituelles

En janvier, la direction de Timex Dundee avait licencié 343 salariés puis réembauché à leur place 200 autres personnes. Des scènes de violence, inhabituelles pour un conflit social en Grande-Bretagne, s'étaient produites à plusieurs reprises aux abords de l'usine. Direction et syndicats, par la suite, n'avaient pu se mettre d'accord sur une réduction des salaires nécessaire, selon la direction, en raison de la baisse d'activité du site. Des négociations sont en cours entre les avocats de Timex et ceux des syndicats sur le montant du dédommagement des salariés ayant saisi la justice, ainsi que sur les indemnités du reste du personnel licencié.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CAPITAL

□ **Louis Vuitton (groupe LVMH) a acquis 100 % de Kenzo.** – La société Louis Vuitton, filiale de LVMH, groupe présidé par Bernard Arnault, vient d'acquérir les 100 % de la société Kenzo (prêt-à-porter, parfums) rachetés par M. Arnault au mois de juin par l'intermédiaire de sa holding familiale SEBP. Cette acquisition s'est réalisée sur la base d'un prix global de 482 millions de francs.

JEUX

□ **Nintendo va fabriquer des jeux vidéo en Chine.** – Le fabricant japonais de jeux vidéo Nintendo Co. Ltd. a décidé de transférer une partie de sa production de jeux individuels en Chine à partir d'avril 1995 afin de remédier à la baisse des bénéfices à l'exportation due au renchérissement du yen. Nintendo, dont le siège est à Kyoto, réalisera ainsi son premier transfert de production à l'étranger. L'objectif de Nintendo est de fabriquer environ 10 millions de consoles de jeux « Game Boy » par an en Chine.

□ **Hasbro (jouets) va acheter 15 % de Virgin Interactive Entertainment.** – Hasbro, premier fabricant mondial de jouets, a annoncé, jeudi 26 août, son intention d'acheter 15 % de Virgin Interactive Entertainment, filiale de jeux video de Virgin Communications, pour environ 25 millions de dollars (145 millions de francs). Ce rachat reste soumis à l'approbation des autorités fédérales américaines. Virgin Interactive, basée à Irvine (Californie), a réalisé la version video du Monopoly et du Risk dont il a vendu près d'un million d'unités de chaque en cinq ans. Selon Alan Hassenfeld, président d'Hasbro, la prise de participation dans Virgin Interactive Entertainment permettra à Hasbro de diversifier sa gamme de jouets et jeux traditionnels : fondée en 1983, Virgin Interactive est, en effet, le premier fournisseur de logiciels pour les jeux Nintendo et Sega.

TOURISME

□ **Air France et Sabena fusionnent leurs filiales tourisme en Belgique.** – Air France et Jet Tours d'une part, Sabena et sa filiale Sobelair d'autre part ont fusionné leurs filiales respectives Jet Tours Belgique et Transair. Aux termes de cet accord, Transair a procédé à une augmentation de capital et Jet Tours a pris une participation dans la nouvelle société issue de la fusion, dénommée Transair International. Les deux marques, qui seront conservées, se situent sur le créneau du long-courrier moyen et haut de gamme. Après la fusion, le groupe Sabena détiendra 42,5 % des actions de Transair International, Jet Tours 39,25 %, tandis que le reste des actions (18,5 %) sera détenu par les agences de voyages actionnaires.

CONTRATS

□ **Dragages et Travaux publics (Bouygues) remporte deux contrats à Hongkong.** – La ville de Hongkong vient de choisir Dragages et Travaux publics, filiale du groupe Bouygues pour construire le terminal de la nouvelle ligne de métro qui doit relier la ville au nouvel aéroport. Le contrat, qui doit durer 46 mois, s'élève à 1,3 milliard de francs. Hongkong a aussi octroyé un contrat à un consortium majoritairement français, mené par Dragages et Travaux publics, d'une valeur de 1,72 milliard de dollars HK (1,3 milliard de francs) pour des travaux de remblaiement dans le cadre de la construction du nouvel aéroport. Le consortium comprend aussi le japonais Penta Ocean Construction Co et le français Bachy Solétanche.

□ **Le contrat du TGV coréen représente 750 millions de francs pour la CSEE.** – Le contrat attribué à un consortium français pour la construction d'un TGV en Corée du Sud représente une commande de 750 millions de francs pour la CSEE (ex-Compagnie des signaux). Ce contrat, s'il est confirmé à la fin de l'année, permettra à la division CSEE-Transport de doubler son carnet de commande. CSEE-Transport réalisera toute la partie signalisation et contrôle de vitesse du projet, grâce à son système le plus récent, baptisée TVM-430, déjà installé sur la ligne du TGV Nord, et retenu pour le tunnel sous la Manche.

NOTATION

□ **Thomson SA : Moody's abaisse la notation « long terme » du groupe d'électronique de A1 à A3.** – L'agence de notation financière Moody's a décidé, vendredi 27 août, d'abaisser la notation de la dette long terme de Thomson SA, et celle de sa filiale Thomson-Brandt International. Dans un communiqué, Moody's justifie cette dégradation par les difficultés à venir dans les principaux métiers du groupe : électronique de défense et électronique grand public. Moody's estime que ces difficultés fragiliseront la qualité du crédit de Thomson SA. La notation Prime-1 de la société pour ses émissions à court terme a *été* confirmée.

NOMINATION

□ **Kodak-Pathé : Alain Joffrin succédera à l'actuel PDG, Francis Quiers, le 1er novembre.** – Francis Quiers, PDG de Kodak-Pathé, première filiale étrangère du groupe américain Eastman Kodak Co (produits photographiques), partira à la retraite le 31 octobre et sera remplacé par Alain Joffrin, a annoncé le groupe, vendredi 27 août. M. Quiers, soixante ans, était PDG de Kodak-Pathé depuis 1989. Son successeur, âgé de cinquante-deux ans, est entré chez Kodak-Pathé en 1966 où il a dirigé successivement trois divisions commerciales avant de passer près de trois ans à la tête de la division pharmaceutique d'Eastman Kodak au niveau européen. Kodak-Pathé, qui emploie 7 400 personnes, a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires consolidé de 7,7 milliards de francs pour un résultat de 75 millions.

RÉSULTATS

□ **Ford et Chrysler semblent sortir de l'ornière.** – Les très bons résultats financiers au deuxième trimestre de General Motors, Ford et Chrysler laissent présager, selon les analystes, un redressement durable du secteur automobile américain. Ensemble, les trois constructeurs ont dégagé un bénéfice net de 2,35 milliards de dollars (12,7 milliards de francs) au deuxième trimestre contre une perte de 138 millions de dollars (750 millions de francs) un an auparavant. Ces résultats témoignent d'une forte reprise des ventes d'automobiles en Amérique du Nord. GM a annoncé un bénéfice net de 889 millions de dollars d'avril à juin contre une perte nette de 703 millions pendant les trois mois correspondants en 1992. Ford a dégagé un bénéfice net à 775 millions de dollars au deuxième trimestre (contre 387 millions un an auparavant) tandis que Chrysler a gagné 685 millions de dollars (178 millions sur les mêmes mois de l'an dernier).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 30 août ↑ Résistante

Après quatre séances consécutives de hausse et des records battus jeudi et vendredi, la Bourse de Paris a éprouvé le besoin de souffler lundi 30 août, et subissait des prises de bénéfices dans un marché calme. Les investisseurs étrangers étaient très peu présents, du fait notamment de la fermeture ce lundi des marchés financiers britanniques. Les valeurs françaises n'en faisaient pas moins preuve d'une grande résistance et l'indice CAC 40 réussissait à se maintenir à hauteur de ces sommets. Après avoir ouvert sur une petite baisse de 0,08 %, le CAC 40 progressait très légèrement de 0,12 % en milieu de journée à 2 186,58 points.

Les anticipations de baisse des taux d'intérêt restent vives et soutiennent la tendance. Le matif a encore enregistré une hausse qui propulse le contrat notionnel, échéance septembre, à un nouveau record. Les opérateurs continuent à croire à une baisse des taux d'intérêt en France, jugée indispensable pour relancer la consommation. L'optimisme des boursiers se voit confirmé par les déclarations du ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, qui estime que la France sortira du tunnel dès le début de l'année prochaine.

Du coté des valeurs, BSN qui a perdu 1,7 % vendredi après l'incident survenu dans l'embouteillage de bières Heineken et Baveria, se stabilise et cède 0,2 %. Le groupe français affirme que l'incident n'aura aucun impact financier sur ces comptes. L'Oréal gagne 1,6 % et bénéficie d'éléments techniques alors que la cotation des droits de vote de la société a repris lundi à la suite de l'OPE sur ses certificats d'investissement et les droits de vote. Progression également de 3,5 % de Synthélabo et de 2 % d'Euro Disney.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	20-8-93	27-8-93
Valeurs franç. à rev. variable	119	121,4
Valeurs industrielles	114,8	116,8
Valeurs étrangères	137,8	137,6
Pétroles-Energie	126,3	127,2
Chimie	98,4	101,1
Métallurgie, mécanique	124,4	122,9
Electricité, électronique	114,7	117,2
Bâtiment et matériaux	127	127,5
Ind. de consom. non alim.	116,1	118,2
Agroalimentaire	105,4	108,9
Distribution	123	124,9
Transports, loisirs, services	111,8	113,7
Assurances	142,3	146,5
Crédit banque	123,9	127,1
Sicomi	134,6	141
Immobilier et foncier	126,3	129
Investissement et portefeuille	135,5	138,6

Base 100 en 1949

	20-8-93	27-8-93
Valeurs franç. à rev. variable	4 707,6	4 802,6
Valeurs étrangères	4 767,8	4 760,9

Base 100 en 1972

	20-8-93	27-8-93
Valeurs franç. à rev. variable	679,3	693
Valeurs étrangères	644,6	643,7

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

Base 100 : 31 décembre 1981

	20-8-93	27-8-93
Indice général	583,2	594,2
Produits de base	516,1	521,8
Construction	534,9	532,5
Biens d'équipement	312,8	321,9
Biens de consom. durables	599,2	599,1
Biens de consom. non durables	949,8	969,6
Biens de consom. alim.	899	925,8
Services	558,6	568,5
Sociétés financières	645,8	657,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	502,5	500
Valeurs industrielles	586,8	598

TOKYO, 30 août ↑ Petite progression

La Bourse de Tokyo a terminé en hausse lundi 30 août, l'indice Nikkei clôturant à 20 912,69 points, en progrès de 121,01 points, soit 0,6 %. L'activité a cependant été modérée avec 190 millions de titres échangés contre 330 millions vendredi. Le marché a été soutenu par l'anticipation de mesures de relance, mais les prises de bénéfice ont limité son avancée. « Les investisseurs ont acheté car ils espèrent une baisse du taux d'escompte prochainement », a déclaré un investisseur qui ajoute toutefois : « Les opérateurs sont prudents car les résultats de sociétés seront peut-être pires que ce qu'ils avaient prévu ». En Asie, si la Bourse de Tokyo était ouverte lundi, celle de Hongkong était fermée en raison du « Bank Holiday ».

VALEURS	Cours du 27 août	Cours du 30 août
Ajinomoto	1 380	–
Bridgestone	1 290	1 300
Canon	1 410	1 410
Fuji Bank	2 380	2 400
Honda Motors	1 450	1 450
Matsushita Electric	1 400	1 390
Mitsubishi Heavy	679	690
Sony Corp.	4 480	4 510
Toyota Motors	1 650	1 660

INDE, les Bourses se restructurent

Les Bourses indiennes vont sous peu réviser leur système de dépôt et de liquidation des valeurs boursières pour attirer les investisseurs, améliorer leur efficacité et simplifier les « paperasseries » sur les marchés financiers. La Stock Holding Corporation of India (SHCIL), le plus important détenteur de titres d'Inde, a indiqué que la restructuration reposerait sur une étude datant du mois de juin de Price Waterhouse. Un groupe d'experts comprenant des courtiers et des responsables gouvernementaux va compléter les propositions de restructuration à la fin du mois pour rendre les vingt-deux Bourses indiennes plus « efficaces, transparentes et plus attractives pour les investisseurs », a précisé le directeur général de SHCIL, M. Chandrashekharan.

Le rapport de Price Waterhouse suggère de simplifier l'activité d'après marché et d'accélérer le transfert des droits de propriété pour encourager les affaires. Selon le rapport, la récente croissance des marchés financiers a rendu l'ancienne méthode d'enregistrement et de transfert redondante et multiplie les risques.

« Les systèmes désuets qui sont utilisés n'ont pas permis de résister à la tension provoquée par cette croissance et le marché est enfermé dans des paperasseries qui constituent le plus grand danger pour sa croissance », précise le rapport.

Un traitement moderne et automatisé bénéficierait à l'Inde en augmentant la liquidité des échanges, qui en retour fourniraient le financement. Les risques réduits et les procédures simplifiées permettraient d'attirer davantage d'investisseurs.

Ces changements adapteront également l'Inde aux standards internationaux, ce qui permettrait de rendre les marchés plus intéressants pour les investisseurs étrangers, ajoute le rapport.

Les investisseurs institutionnels étrangers, qui ont investi 150 millions de dollars dans le pays depuis que les marchés se sont ouverts à eux en septembre 1992, se sont montrés circonspects vis-à-vis du mécanisme de règlement d'après marché en place et considèrent que les délais de procédure sont particulièrement dissuasifs.

CHANGES

Dollar : 5,8370 F ↑

Le deutschemark évolue faiblement à 3,5028 francs, lundi matin 30 août, au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,4990 francs dans les échanges interbancaires de vendredi (il s'inscrivait à 3,4999 francs, selon le cours indicatif de la Banque de France). Le dollar est en légère progression à 5,8370 francs contre 5,8295 francs dans les échanges interbancaires de vendredi (5,8360 francs cours Banque de France).

FRANCFORT	27 août	30 août
Dollar (en DM)	1,6685	1,6670
TOKYO	**27 août**	**30 août**
Dollar (en yens)	104,45	103,90

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (30 août)	7 7/16-7 9/16 %
New-York (27 août)	3 %

BOURSES

	26 août	27 août
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	590	594,1
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 173,61	2 183,88

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	26 août	27 août
Industrielles	3648,18	3640,63

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	26 août	27 août
100 valeurs	3079,20	3100,60
30 valeurs	2393,50	2413
Mines d'or	193,50	188,30
Fonds d'Etat	101,45	102,60

FRANCFORT

	26 août	27 août
Dax	1901,15	1904,60

TOKYO

	27 août	30 août
Nikkei Dow Jones	20791,68	20912,69
Indice général	1670,54	1678

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8340	5,8370	5,8950	5,9010
Yen (100)	5,6223	5,6307	5,6860	5,6980
Ecu	6,6595	6,6747	6,6525	6,6730
Deutschemark	3,5000	3,5050	3,5054	3,5129
Franc suisse	3,9768	3,9816	4,0017	4,0092
Lire italienne (1000)	3,6576	3,6642	3,6379	3,6474
Livre sterling	8,7510	8,7847	8,7829	8,8226
Peseta (100)	4,3054	4,3125	4,2703	4,2817

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 7/8	3	2 11/16	2 13/16	2 11/16	2 13/16
Ecu	8 1/16	8 3/16	7 5/8	7 3/4	7 1/16	7 3/16
Deutschemark	6 7/8	7	6 9/16	6 11/16	6 3/8	6 1/2
Franc suisse	4 5/8	4 7/8	4 5/8	4 3/4	4 1/2	4 5/8
Lire italienne (1000)	9 1/2	9 3/4	9 1/4	9 1/2	8 3/4	9
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4
Peseta (100)	10 1/2	11 1/16	10 5/8	10 15/16	10 1/16	10 11/16
Franc français	6 7/16	7 7/8	7 3/16	7 7/16	6 5/8	6 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 30 AOUT

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,25 % (2189,27)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 27 août

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 27/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8645	5,8360	5,80	6,10
Ecu	6,6505	6,6445	—	—
Allemagne (100 dm)	348,7100	349,9900	336	359
Belgique (100 F)	16,4020	16,4115	15,85	16,85
Pays-Bas (100 fl)	310,3800	311,4400	298	319
Italie (1000 lires)	3,6725	3,6580	3,37	3,82
Danemark (100 krd)	84,8500	84,8000	80	88
Irlande (1 iep)	8,1635	8,1635	7,80	8,55
Gde-Bretagne (1 L)	8,7160	8,6065	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4795	2,4810	2,68	3,09
Suisse (100 f)	396,2500	398,8700	382	404
Suède (100 krs)	71,4400	71,8300	67	76
Norvège (100 k)	80,1800	80,4200	75	84
Autriche (100 sch)	51,5020	49,7270	48	51
Espagne (100 pes)	4,3225	4,3055	4	4,55
Portugal (100 esc)	3,4200	3,4250	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,4686	4,4219	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,5842	5,6143	5,40	5,75

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 27/08
Or fin (kilo en barre)	70000	69700
Or fin (en lingot)	70450	69500
Napoléon (20f)	400	403
Pièce Fr (10 f)	398	—
Pièce Suisse (20 f)	402	394
Pièce Latine (20 f)	401	394
Souverain	498	500
Pièce 20 dollars	2520	2500
Pièce 10 dollars	1212,50	1300
Pièce 5 dollars	740	—
Pièce 50 pesos	2605	2550
Pièce 10 florins	415	425

Matif (Marché à terme international de France)

27 août 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 225 433

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	126,28	123,40	123,10
Précédent	125,70	122,98	122,66

CAC 40 A TERME
Volume : 40 917

Cours	Août 93	Sept. 93	Oct. 93
Dernier	2183	2198	2203
Précédent	2179	2193,50	2204,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

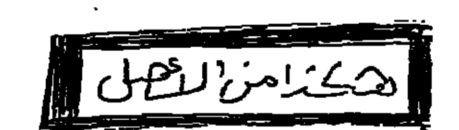
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



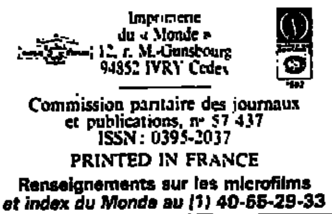
Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : *620 000 F*
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S A
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA



Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms *et index du Monde au (1) 40-65-29-33*

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

EGLISE DE LA MADELEINE. Chœur et orchestre Sinfonietta de Paris : 21 h mar. Jo-Ann Pickens (soprano), Axelle Ekeland (mezzo-soprano), Dan Speerschneider (ténor), Thierry de Gromard (basse), Dominique Fanal (direction). Requiem de Mozart.

EGLISE SAINT-AUGUSTIN. *Chœur et* Orchestre Sinfonietta de Paris : 16 h dim. Jo-Anne Pickens (soprano), Axelle Ekeland (mezzo-soprano), Dan Speerschneider (ténor), Thierry de Gromard (basse), Dominique Fanal (direction). *Requiem de Mozart.*

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Ensemble instrumental Sainte-Geneviève : 21 h mar. Ryland Angel (contre-ténor), Nels Lindeblad (flûte), Dominique Valgalier (violon). Vivaldi, Bach, Corelli.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Jean-Louis Sprauel, Nicolas Boyer : 21 h mer., jeu., ven. Violoncelle, piano. Brahms, Schumann, Beethoven Le Sinfonietta de Paris : 21 h ven. ; 18 h 30 21 h sam. Nicolas Boyer (piano), Dominique Fanal (direction). Mozart Olivier de Monès : 21 h lun., mar. Violoncelle. Bach.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Pascal Godart : 22 h 30 lun. Piano. Chopin, Liszt *Anne-Lise Longuemarre : jusqu'au 14 sep*tembre 1993. 22 h 30 mar. Piano. Ravel, Debussy, Liszt, Gershwin.

ORATOIRE DU LOUVRE. Chœur du Festival : 21 h mer. Anne Pichard (soprano), Marie-Louise Girod-Parrot (orgue). Daniel Schertzer (direction). Psaumes.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Les *Musiciens du roy* : jusqu'au 29 septembre 1993. 21 h mer., jeu., lun. Marin-Marais, Bach, Telemann, Mozart Ensemble Ars Antiqua de Paris : jusqu'au 6 octobre 1993. 19 h 21 h ven. Musique des troubadours et des trouvères, musique espagnole du XVI[e] siècle Ensemble Ars Antiqua de Paris : jusqu'au 25 septembre 1993. 19 h 21 h sam. Musique au temps des croisades, l'art de Guillaume de Machaut Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 23 septembre 1993. 21 h dim., mar. Purcell, Vivaldi, Telemann et Haendel.

Périphérie

CHAUSSY. CHATEAU DE VILLARCEAUX. La Simphonie du Marais : 18 h dim. Georges Pludermacher (piano), Hugo Reynes (direction). Lully, Phillidor, Schubert, Chopin. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

SCEAUX. ORANGERIE (46-60-07-79). *Ensemble de cuivres des Hauts-de-Seine* : 11 h dim. Mouret, Delalande, Lully, Janequin, Campra, Gervaise, Messiaen, Delerue. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux Quatuor Simon et Jacqueline Bourgès-Maunoury : 17 h 30 dim. Schubert, Ravel, Fauré. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux.

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Xavier Richardeau Quartet : 22 h 30 mer., jeu. ; Bextet : 22 h 30 ven., sam. ; Gildas Scouarnec Trio : jusqu'au 12 septembre 1993. 22 h 30 dim. ; Eric Schultz Nonnet : jusqu'au 13 septembre 1993. 22 h 30 lun. ; Jam Session : jusqu'au 21 septembre 1993. 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Sylvain Luc, Jean-Marc Jafet, François Laizeau : 22 h 30 jeu., ven. ; Laccarrière-Lorenzini et Lacca's Dream : 22 h 30 sam. ; Greenwish : 22 h 30 dim. ; Roccoco : 22 h 30 lun. ; J.-M. Jafet, S. Luc, F. Laizeau, S. Belmondo : 22 h 30 mer. Jean-Yves Candela, Sud Messagers.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Christèle *Dobet Quartet : 22 h 45 mer., jeu.*, ven., sam. ; Turk Mauro Quartet : jusqu'au 24 octobre 1993. 22 h 45 dim., lun., mar.

LE BISTROT D'EUSTACHE (40-26-23-20). Philippe Duchemin Trio : 22 h 30 ven., sam.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Maxim Saury Jazz Music : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Indigo : *22 h 30 mer.* ; Acoustic Blues Night : 22 h 30 jeu. ; Frank Ash : jusqu'au 17 septembre 1993. 22 h 30 ven. ; House Band : jusqu'au 12 septembre 1993. 22 h 30 dim. ; Mauro Serri & Friends : 22 h 30 mer. ; Alain Berquez & Blues Heritage : 22 h 30 sam. ; Acid Hawai : 22 h 30 lun.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : 21 h ven. ; Trio New Orleans : 21 h sam.

JARDIN D'ACCLIMATATION. Philippe Maté Quartet : 16 h dim.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Stefan Patry : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Cash McCall : jusqu'au 18 septembre 1993. 22 h 30 lun., mar.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). David Legitimus Quartet : 22 h 30 mer. ; Manu Le Prince Quartet : 22 h 30 jeu. ; The Oriol Bordes Quartet : 22 h 30 ven. ; Louis Hemett : 22 h 30 sam. ; Philippe Milanta Nonet : 22 h 30 mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jean-Pierre Géliheau Trio : 21 h jeu. ; Michel Mardignan Clarinette Connection : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Fabrice Eulry : 21 h lun.

LE MONTANA (45-48-93-08). Alcootest Blues Band : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Chris Henderson Band : jusqu'au 26 septembre 1993. 22 h 30 dim. ; René Urtreger Trio : jusqu'au 15 septembre 1993. 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Nivo Rahoarson : 22 h mer. ; Pierre Calligaris : 22 h jeu., ven. ; Pierre Boyer : 22 h sam., dim., lun. ; François Guin : 22 h mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Salsa Picante : 21 h sam. ; The Mission : 20 h mer.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Eric Triton : 21 h jeu. ; Poker Trio : 21 h ven., sam.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (40-02-60-02). Prince : 20 h 30 mer.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Les Skatalites : 22 h dim.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Raoul Petite : 21 h mer. ; Michel Legrand Big Band : 21 h jeu. ; B and C Unlimited Jazz Combo : 21 h ven. ; Joël Guiacciardi Jazz Band : 21 h sam. ; Les Etoiles : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Southern Stompers : 21 h 30 ven. ; Orphéon Celesta : 21 h 30 *sam. ; Alligators Jazz Band : 21 h 30* lun. ; Claude Luter Quintet : 21 h 30 *mar.*

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Sylvain Beuf, Bojan Zulfikarpasic : 22 h 45 mar. Saxophone, piano, Christophe Wallemme (contrebasse), Stéphane Huchard (batterie).

SLOW CLUB (42-33-84-30). Howling Winds : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Scott : 22 h mar.

SUNSET *(40-26-46-60).* Alex Migele Quartet : 22 h 30 mer., jeu. ; Michel Grailler, Alby Cullaz, Simont Goubert : 22 h 30 ven., sam. ; Gildas Scouarnec Trio : jusqu'au 13 septembre 1993. 22 h 30 lun., mar. ; Art Sound Orchestra : 22 h 30 mar.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Blues Maniac : 22 h mer. ; Stylix : 22 h jeu. ; Indigo : 22 h ven. ; Layla & the Dominoes : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau & Friends : 22 h mar.

LA VILLA (43-26-60-00). Ricky Ford Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Saxophone, Alain Jean-Marie (piano), Wayne Dockery (basse), Bruce Cox (batterie).

Périphérie

CHESSY. MANHATTAN JAZZ CLUB (60-45-75-16). Philippe Lucas Quartet : 21 h mer. ; Jeffrey Smith Quartet : 21 h jeu., ven., sam. ; Fabien Ruiz Quartet : jusqu'au 27 septembre 1993. 21 h dim., lun. ; Robin Kenyatta Quartet : 21 h mer.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'Air de Paris : jusqu'au 11 septembre 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mer. Avec Lou Volt, Marie-Line, Bonbon (mise en scène).

LE BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Tiens bon ! : 21 h mer., jeu. Spectacle musical de Samuel Légitimus.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mer. Chansons à la carte tous les soirs.

PARC DES EXPOSITIONS. Chaka Demus & Pliers : 20 h sam.

PÉNICHE MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Vous avez dit bizarre ? : jusqu'au 19 septembre 1993. 21 h mer. Avec les duettistes Zig'Zinzin.

TOURTOUR *(48-87-82-48). Ashran M. Le* Groove : jusqu'au 11 septembre 1993. 22 h mer., jeu., ven., sam., mar.

Périphérie

SAVIGNY-LE-TEMPLE (PARC URBAIN) (64-37-34-13). Charivari Ytopic Trans'Sénart : 14 h sam. Avec la Compagnie Lubat, les Moleque de Rua, Tamtam A'Gogo, le Lion du fleuve Jaune, la Fanfare zaïroise Kimbanguiste, les Swetness.

PARIS EN VISITES

MARDI 31 AOÛT

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 10 h 30, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois (L.-A. Lavigne).

« Le Père-Lachaise selon l'humeur du conférencier », 11 heures et 15 heures, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'Opéra : architecture et décor de Charles Garnier » (limité à trente personnes), 11 h 30, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« Fastes et mystères de l'Opéra-Garnier », 14 h 30, à l'intérieur (Connaissance de Paris).

« La mairie du neuvième arrondissement (ancien hôtel d'Augny) et le quartier de la Grange-Batelière » (Monuments historiques).

« Du Champ-de-Mars au palais de Chaillot : évocation du terrain militaire et des expositions universelles du Trocadéro et de Chaillot », 15 heures, *pilier Nord de la tour Eiffel, devant le* buste de Gustave Eiffel (Monuments historiques).

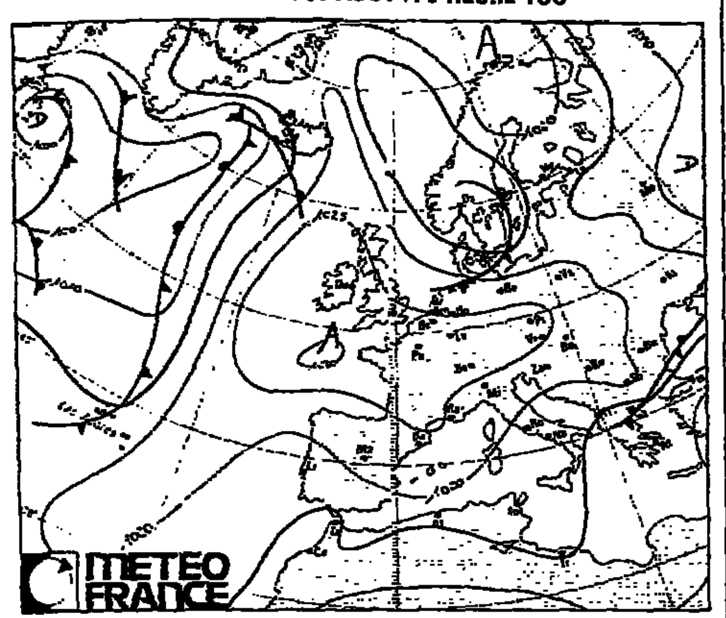
« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois, L. A. Lavigne).

« Hôtels et jardins du sud du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

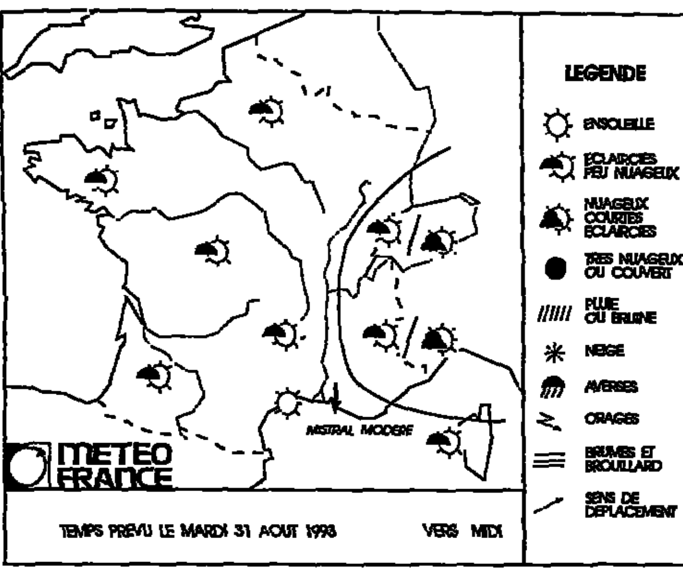
« Promenade dans l'île de la Cité, berceau du vieux Paris », 15 heures, portail central de Notre-Dame (Paris et son histoire).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 AOÛT A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 31 AOÛT 1993



Mardi : les nuages traînent un peu à l'est. – Sur la Normandie, le Centre, l'Ile-de-France et le Centre-Est, les nuages seront assez nombreux le matin, et pourront même donner quelques gouttes en Franche-Comté. Dans l'après-midi, le soleil reprendra le dessus, et les éclaircies seront belles.

Sur le Nord-Picardie, les Ardennes et la Lorraine, il faudra compter avec les *brumes* et *les brouillards au lever du* jour. Ils se dissiperont dans la matinée pour laisser place à un ciel peu nuageux.

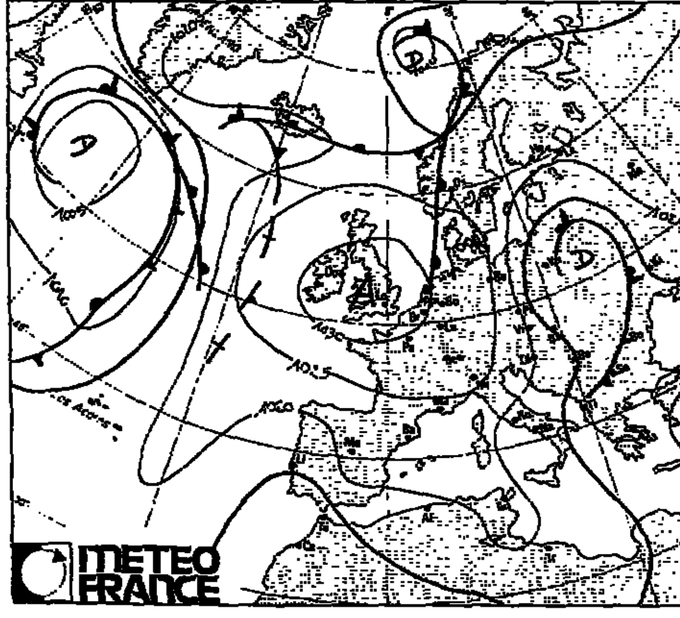
Sur le Massif central et les Alpes, les éclaircies alterneront avec les nombreux nuages qui pommèleront le ciel dans la journée.

Partout ailleurs, ce sera du beau temps sec et bien ensoleillé qui dominera. Un courant de nord se lèvera dans l'après-midi en vallée du Rhône, sans dépasser 40 km/h.

Les températures matinales seront dans l'ensemble plutôt fraîches : il fera aux alentours de 5 degrés dans le Nord-Est et en Auvergne. Sur les côtes, près de l'Atlantique et de la Manche, il fera entre 9 degrés et 12 degrés ; en Méditerranée, il fera plus doux avec 14 degrés. Partout ailleurs, le thermomètre avoisinera 9 degrés à 11 degrés.

Dans l'après-midi, les températures seront tout juste conformes aux normales : elles seront comprises entre 20 degrés et 23 degrés au nord, et entre 24 degrés et 27 degrés au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 1er SEPTEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-8-1993 à 18 heures TUC et le 30-8-1993 à 6 heures TUC — le 30-8-1993

FRANCE	Max	Min	Temps
AJACCIO	26	13	D
BIARRITZ	22	9	D
BORDEAUX	23	9	D
BOURGES	21	6	D
BREST	20	9	B
CAEN	21	8	D
CHERBOURG	20	8	D
CLERMONT-FER.	20	5	D
DIJON	21	8	N
GRENOBLE	18	8	D
LILLE	21	10	N
LIMOGES	19	10	D
LYON	21	7	D
MARSEILLE	26	15	D
NANCY	21	5	N
NANTES	23	10	D
NICE	25	16	D
PARIS-MONTS.	23	11	D
PAU	22	9	D
PERPIGNAN	25	12	D
POINTE-A-PITRE	33	22	N
RENNES	23	8	D
ST-ETIENNE	20	6	D
STRASBOURG	21	6	N
TOULOUSE	22	8	D
TOURS	22	8	D

ÉTRANGER	Max	Min	Temps
ALGER	29	17	D
AMSTERDAM	19	11	P
ATHÈNES	34	24	D
BANGKOK	33	25	O
BARCELONE	25	16	D
BELGRADE	–	–	–
BERLIN	20	12	P
BRUXELLES	19	9	N
LE CAIRE	33	24	D
COPENHAGUE	17	10	C
DAKAR	30	27	D
GENÈVE	19	6	D
ISTANBUL	–	–	–
JÉRUSALEM	37	22	D
LISBONNE	31	16	D
LONDRES	23	15	C
LOS ANGELES	24	17	N
LUXEMBOURG	20	7	N
MADRID	26	12	D
MARRAKECH	32	19	D
MEXICO	24	12	N
MILAN	23	11	D
MONTRÉAL	22	12	D
MOSCOU	13	10	A
NAIROBI	24	14	C
NEW-DELHI	38	28	N
NEW-YORK	29	22	D
PALMA-DE-MAJ.	26	11	D
OSLO	–	–	–
PÉKIN	32	18	C
RIO-DE-JANEIRO	23	13	D
ROME	27	18	N
HONGKONG	31	27	D
SÉVILLE	34	21	D
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	19	11	C
SYDNEY	17	10	N
TOKYO	29	22	C
TUNIS	29	21	N
VARSOVIE	17	9	C
VENISE	24	14	D
VIENNE	17	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Formule Hill

L'HUMOUR et la formule 1 auraient-ils des points communs, en dépit des apparences ? Dimanche, la télévision s'efforçait de plaider en ce sens, en appelant à témoin deux citoyens britanniques – homonymes de surcroît. Damon et Benny Hill sont des champions, sans conteste.

Le premier, sur TF 1 et Eurosport, tournait en rond sur un circuit dans un grand vacarme de moteurs suralimentés. Le second, sur France 3, tournait le monde en dérision dans un tonnerre de rires enregistrés. Les deux roulent très vite, de virage en virage, de gag en gag, toujours à la limite du dérapage. L'un porte casque, l'autre changeait de masque. Dans les saynètes de Benny Hill, les cow-boys sont en rose, et les filles sont déshabillées d'inimitables couleurs acidulées. Damon Hill, lui, évolue au milieu d'autres couleurs et d'autres cow-boys – ceux des sponsors, marques de tabac omniprésentes sur les circuits.

Mais la télévision, malgré les caméras embarquées, les chronomètres emballés et un certain don d'ubiquité sur le circuit, semble encore mal armée pour nous faire entrer dans la formule 1. L'écran est sans doute trop étriqué pour voir s'y déployer des 10 cylindres en liberté. Entre réclames et commentaires peu discrets, on perd parfois les pédales.

Alors que ce cadre cathodique offre le meilleur des écrins à la formule Hill (Benny), faite de mauvais goût et de bonne humeur. Parfois salace, parfois sagace, le clown blondasse n'avait guère besoin de mots pour badigeonner de son délire corrosif la vie quotidienne. Car ses visions sont visuelles – et même terriblement télévisuelles, quant il poursuit ses obsessions et pourfend les valeurs d'une Albion où les enfants jouent aux fléchettes et les adultes au billard. Ici l'ombre d'une main a pouvoir de soulever une jupe, la mauvaise haleine peut décoller les papiers peints. Ici le strip-tease de maître Benny ne dévoile qu'un squelette, dérisoire parodie d'un Hamlet grassouillet. Ici, les vieux gags rajeunissent, et le spectateur aussi. Délicieuse Grande-Bretagne, au *nonsense* si unique et si universel.

Et puis on vit sur d'autres chaînes des images de stade dévasté, de policiers malmenés. Il fallut se rendre à l'évidence : elles venaient de Paris, elles étaient réelles. On eut honte pour cette partie de notre Hexagone, si loin du sport et de l'humour.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 30 août

TF 1

20.45 Jeu : Le Trésor de Pago-Pago.
Animé par Olivier Chiabodo et Sophie Lafortune.

22.25 Cinéma : Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia. ■■ ▶
Film américain de Sam Peckinpah (1974).

0.15 Sport : F1 magazine.
Spécial Grand Prix de Belgique, à Spa.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : La Milliardaire.
De Jacques Ertaud (dernière partie).

22.25 Opéra : The Rake's Progress.
De Stravinsky. Mise en scène : Alfredo Arias. Enregistré au Festival d'Aix-en-Provence en juillet 1992.

0.55 Journal et Météo.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : Crésus. ■
Film français de Jean Giono (1960).

22.20 Journal et Météo.

22.50 Magazine : Strip-tease.
De Jean Libon et Marco Lamensch. Cinq cents lignes, de Didier Lannois ; J'aurai ta peau, de Richard Olivier ; Actes notariés, de Manu Bonmariage.

23.50 Série : Les Mystères de l'Ouest.
La Nuit de la terreur verte, de Robert Sparr.

0.40 Musique : Portée de nuit.
Casse-noisette (extraits), de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de Lyon, dir. Emmanuel Krivine.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Talons aiguilles. ■■
Film espagnol de Pedro Almodovar (1991).

22.20 Flash d'informations.

22.30 Le Journal du cinéma.

22.35 Cinéma : Bezness. ■
Film franco-tunisien de Nouri Bouzid (1991).

0.15 Sport : Tennis.
Première journée des Internationaux des Etats-Unis, en direct de Flushing-Meadow.

ARTE

20.40 Cinéma : Quatre aventures de Reinette et Mirabelle. ■
Film français d'Eric Rohmer (1987).

22.15 Cinéma : Cinq soirées. ■■
Film soviétique de Nikita Mikhalkov (1978).

23.55 Cinéma d'animation : Snark.
Pegasus, de Raoul Servais.

0.05 Magazine : Intérieur nuit.
Présenté par Philippe Résimont. L'Europe à Bruxelles. Interview : Jacques Higelin ; Image : Romantico SA ; Portrait : Odieu ; Gros plan : Keziah Jones ; Egoïste (rediff., 31 min).

M 6

20.45 Cinéma : Le Parrain 2. ■■
Film américain de Francis Ford Coppola (1974).

0.10 Informations : Six minutes première heure.

0.20 Magazine : Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.50 A vous le ciel, à nous la Terre.
Chronique de la Renaissance : 1466-1522 (1).

21.50 Dramatique.
Une femme de lettres, d'Alan Bennett (rediff.).

22.40 Musique : Nocturne.
Carnets de voyage dans l'opéra italien (1).

0.05 Du jour au lendemain.
Avec Jean-Benoît Puech, à propos de Benjamin Jordane (l'Apprentissage du roman, rediff.).

0.50 Musique : Coda.
Leonard Cohen (1, rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (en direct de la Radio autrichienne) : Les Saisons op. 37 b, Sextuor pour deux violons, deux altos et deux violoncelles, de Tchaïkovski, par l'Ensemble Concertin de Moscou, dir. Evgueny Bushkov.

22.30 Concert (donné le 22 mars à Budapest) : Concerto pour oiseaux et orchestre, de Rautavaara ; Concerto pour violon et orchestre en ré mineur op. 47, de Sibelius ; Cantata profana pour ténor, baryton, chœur et orchestre, de Bartok, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la radio hongroise, dir. Petri Sakari ; sol. : Attila Falvay, violon solo, Janos Bandi, ténor, Sandor Solyom-Nagy, baryton.

0.35 Bleu nuit. Par Claude Carrière. Miles Davis à Nice en juillet 1987 ; Bill Evans avec Marc Johnson, contrebasse et Joe Labarbera, à San-Francisco en septembre 1980.

Mardi 31 août

TF 1

15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.25 Jeu : Une famille en or.
16.55 Club Dorothée vacances.
18.05 Série : Chips.
18.55 Série : Premiers baisers.
19.25 Série : Hélène et les garçons.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Cinéma : L'Invité surprise. □
Film français de Georges Lautner (1989).
22.20 Divertissement : Ciné gags.
22.25 Cinéma : Le Prix de l'exploit. ■
Film américain de John Badham (1985).
0.20 Spécial sport : Surf.
Championnat du monde à Hossegor.

FRANCE 2

15.20 Série : Les deux font la paire.
16.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
Animé par Laurent Romejko.
16.40 Série : L'Equipée du Poney Express.
17.30 Magazine : Giga.
Présenté par Manuel Gélin.
18.25 Série : Riptide.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Météo et Journal des courses.
20.50 Cinéma : Les Tribulations d'un Chinois en Chine. ■
Film français de Philippe de Broca (1965).
22.30 Magazine : De quoi j'ai l'air ?
Présenté par Bruno Masure, Philippe Guérin, Philippe Moulinot et Danièle Evenou.
23.40 Journal et Météo.

FRANCE 3

15.35 Feuilleton : Tourbillons (2e épisode).
16.25 Variétés : 40e à l'ombre.
Émission présentée par Vincent Perrot, en direct de Cannes.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.10 Feuilleton : Une famille pas comme les autres.
20.45 Téléfilm : Docteur Teyran.
De Jean Chapot (2e partie).
22.15 Planète chaude.
Les Moissons de fer, documentaire de Gérard Rougeron et Jean-Claude Lubtchansky. 2. Le théâtre des opérations.
23.10 Journal et Météo.
23.35 Documentaire : Les Chemins des hommes.
Paul Morand, de Pierre-André Boutang (2e partie).

CANAL PLUS

15.45 Cinéma : Navy Seals, les meilleurs. ■
Film américain de Lewis Teague (1990).
17.35 Sport : Tennis.
Résumé de la 1re journée des Internationaux des Etats-Unis.
18.00 Canaille peluche. Beetle Juice.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Série animée : Batman.
18.55 Le Top.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Nulle part ailleurs.
Les meilleurs moments. Le vélo.
20.15 Sport : Football.
Bordeaux-Toulouse. 7e journée du championnat de France de D1.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Y a-t-il un flic pour sauver le président ? ■
Film américain de David Zucker (1991) (v.o.).
23.55 Cinéma : Puppet Master. □
Film américain de David Schmoeller (1989).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Festivals d'été.
Festival international du théâtre estival de Hambourg. La Sensitive (rediff.).
18.10 Le Festival d'été de Hambourg.
Le dixième anniversaire du festival (rediff.).
18.30 Cinéma d'animation : Snark.
Sirène, de Raoul Servais (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre.
Ennio Morricone/Alessandro Montalbano (rediff.).
19.30 Documentaire : Des images qui ont fait l'Histoire.
De Guido Knopp et Ulrich Lenze.
19.40 Cinémémo : La fin de la guerre 1943-1945.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Du côté des jeunes filles.
Soirée réalisée par William Karel.
20.41 Court métrage : Des filles et des chiens.
De Sophie Fillières.
20.45 Documentaire : Avoir seize ans. ▶
De Janis Lundman et Adrienne Mitchell (v.o.).
22.30 Documentaire : Une jeune fille à Fleury.
De Solveig Anspach.
22.50 Documentaire : La Naissance des demoiselles.
De Dominique Gros.
23.20 Cinéma : Les Amours d'une blonde. ■■■
Film tchèque de Milos Forman (1965).

M 6

13.55 Magazine : La vie à pleins tubes.
17.05 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Le Magicien.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre Belle Famille.
20.35 Magazine : Grandeur nature.
Présenté par Caroline Avon. Le rêve d'un enfant : Sophie et les girafes.
20.45 Téléfilm : Tendre choc.
De Lou Antonio.
22.35 Série : Mission impossible.
23.35 Les Stars en noir et blanc.
Avec la série : Destination danger.

FRANCE-CULTURE

20.50 A vous le ciel, à nous la Terre.
Chronique de la Renaissance : 1466-1522 (2).
21.50 Dramatique.
Souvenirs de guerre, de Jean Thibaudeau (rediff.).
22.40 Musique : Nocturne.
Carnets de voyage dans l'opéra italien (2).
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Pierre Notte (la Chanson de Madame Rosenfelt, rediff.).
0.50 Musique : Coda.
Leonard Cohen (2, rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Royal Albert Hall de Londres) : Concerto pour piano et orchestre no 2 en si bémol majeur op. 83, de Brahms ; Le Songe d'une nuit d'été, de Mendelssohn, par le Chœur symphonique de la BBC et l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur ; sol. : John Lill, piano, Edith Wiens, soprano, Christine Oertel, mezzo-soprano.

23.00 Concert (donné le 8 mai Salle Garnier) : Ariane à Naxos, Médée, de Benda, par le Musica Aeterna de Bratislava, dir. Christophe Rousset ; sol. : Ophélia Teillaud, Marc Zammit, Bruno Carl Boes.

0.35 Bleu nuit. Michel Petrucciani avec Andy McKee, contrebasse, et Victor Jones, batterie à Salon-de-Provence en 1989 ; Bob Florence et son grand orchestre en juin 1979.

Le Monde

Le trentième anniversaire de la marche de Martin Luther King

La lutte des Noirs américains est passée du terrain politique à l'économique

Le président Bill Clinton a appelé, samedi 28 août, les Américains à réaliser le rêve évoqué par Martin Luther King trente années auparavant, lors de la grande marche des Noirs américains sur Washington. Depuis l'île de Martha's Vineyard, dans le Massachusetts, où il terminait ses vacances, M. Clinton a estimé que *« la dignité humaine commence par la capacité de subvenir économiquement à ses besoins »*.

WASHINGTON

de notre correspondant

Sur les escaliers du Lincoln Memorial, du haut de ce temple laïque, néo-hellénique, d'où l'on contemple toutes les institutions de la République américaine, rien, ou presque, ne manquait à la cérémonie. On célébrait le trentième anniversaire de la marche pour l'égalité des droits civiques des Noirs menée à Washington par Martin Luther King et, comme à une réunion d'anciens combattants, tous les chefs de file de ce combat étaient là : de la veuve du pasteur, Coretta King, à Jessie Jackson, en passant par nombre d'autres vétérans de la bataille des années 60.

Il y avait des orchestres, des slogans reprenant le maître-discours que Martin Luther King prononça ce 28 août 1963 – *« J'ai fait un rêve »* – et des haut-parleurs géants pour répercuter l'écho des *spirituals*. Il y eut encore des discours en forme de bilan, mi-optimistes, mi-pessimistes, sur l'état de l'Amérique noire. Le révérend Benjamin Chavis, nouveau patron de la NAACP (Association nationale pour le progrès des gens de couleur), organisation pivot de la lutte pour les droits civiques, a donné son évaluation : *« Si nous avons fait des progrès significatifs au niveau de notre représentation politique, il n'en a pas été de même dans la vie économique. »*

Il y eut des diatribes psalmodiées, à la façon des pasteurs du Sud, sur le drame des ghettos urbains, et, plus prosaïques, des discours réclamant *« des emplois, des emplois, encore des emplois »* ou dénonçant le futur traité de l'ALENA (union commerciale avec le Mexique et le Canada), qui menacerait de vieilles industries où travaillent nombre de Noirs américains.

Succès relatif

Au fond, il n'a manqué qu'une chose : la foule. Quelques dizaines de milliers de personnes s'étaient déplacées : la grande marche de 1963 en avait réuni 250 000. S'il s'agissait d'une tentative de la part des dirigeants du mouvement des droits civiques (la NAACP) pour – comme l'a dit l'un d'eux – *« ranimer un esprit de solidarité »* (au sein de la communauté noire), ce fut, au mieux, un demi-succès. Mais, paradoxalement, ce résultat *mitigé illustre le plein succès* remporté par la bataille pour les droits civiques (un an après la grande marche, le président Johnson faisait voter un ensemble législatif supprimant toute *discrimination* légale).

A l'échelon politique, les Noirs américains (12 % de la population) ont pleinement profité de l'égalité civique. En 1963, les Noirs comptaient 300 élus au niveau des Etats ; en 1993, il y en a 7 000. Le scrutin de novembre dernier a envoyé au Congrès fédéral un nombre sans précédent d'élus noirs : Carol Moseley Braun au Sénat, et, à la Chambre, trente-neuf représentants, cependant que quatre Noirs siègent au cabinet.

Conséquence inéluctable, le « leadership » noir – si l'expression a un sens – a, tout naturellement, changé de terrain : des associations traditionnelles de la bataille pour les droits civiques, il est passé au Congrès. S'il y a un vrai pouvoir politique noir, il n'est plus à la NAACP ou dans quelque autre *association*, par *exemple* celle de Jessie Jackson ; il est à la Chambre des représentants, dans ce puissant groupe parlementaire noir, le *« black caucus »*, qui a sérieusement *pesé lors de la dernière bataille* budgétaire.

La deuxième raison du succès relatif de la manifestation de samedi tient à l'évolution de la communauté. Parler d'une *« communauté noire »*, qui aurait des intérêts homogènes, n'a plus grand sens. Même si nombre de prestations journalistiques semblent l'ignorer, un bon tiers des quelque trente millions de Noirs américains sont, plus ou moins solidement, *arrimés* à la *classe moyenne* : ils ont peut-être un revenu moyen encore inférieur à celui de la *middle class* blanche mais ils n'ont, assurément, pas ou plus grand-chose à voir avec l'Amérique des ghettos urbains. Dans le même temps, en revanche, un autre bon tiers reste implacablement prisonnier de ces ghettos : familles en miettes, économie de la drogue, sida, violence... Cette *« sous-classe »*, comme on dit ici, s'est même élargie depuis la bataille pour les droits civiques.

Henry Louis Gates, président des études afro-américaines à l'université d'Harvard, explique : *« Pour ceux des Noirs qui ont gagné la classe moyenne, l'avenir paraît prometteur, mais nous avons, dans le même temps, la plus vaste sous-classe noire de l'histoire du pays. Ce sont les temps à la fois les meilleurs et les plus durs. »* Cette diversité économico-sociale rend les manifestations de solidarité communautaire plus problématiques que lorsqu'il s'agissait de lutter pour l'égalité des droits civiques.

ALAIN FRACHON

□ **L'ONU est « contre l'islam », selon l'un des terroristes de New-York.** – L'un des principaux suspects dans le complot visant les Nations unies et d'autres sites à New-York, Siddig Ali, a déclaré à un informateur du gouvernement, Emad Salem, qu'il voulait faire sauter l'ONU parce que celle-ci était *« contre l'islam et les musulmans »*, selon une transcription de conversations publiée, dimanche 29 août, par le *Washington Post*. *« Toutes les résolutions de l'ONU sont oppressives »*, a ajouté Siddig Ali, inculpé avec cheikh Abdel Rahmane et treize autres personnes pour l'attentat contre le World Trade Center et divers complots. – *(AFP.)*

□ **La CIA s'apprête à publier d'importants dossiers de l'époque de la guerre froide.** – La CIA, principale agence américaine de renseignement, publiera prochainement des milliers de documents sur des opérations menées entre 1950 et 1963, comme l'invasion de la baie des Cochons à Cuba en 1961, le renversement du président du Guatemala en 1954, le coup d'Etat ayant remis le chah d'Iran au pouvoir en 1953, ou encore ses analyses sur l'ex-URSS, a révélé le *New York Times* du 29 août. La CIA, qui a « déclassifié » la semaine dernière les dossiers relatifs à l'assassinat du président John Kennedy, entend ainsi poursuivre sa *« politique d'ouverture »*. – *(AFP, Reuter.)*

En Somalie

Les Etats-Unis ont mené une opération héliportée dans Mogadiscio

Une vingtaine d'hélicoptères américains ont lancé, lundi 30 août, avant l'aube, une opération dans le secteur de l'hôpital Digfer de Mogadiscio. Les correspondants de presse sur place ont vu des commandos descendre à terre à l'aide de filins et plusieurs appareils se poser avant de repartir vers l'aéroport de la capitale. Les journalistes ont entendu des explosions, mais l'arrivée des soldats n'a pas déclenché de riposte du côté somalien. Des hélicoptères de combat Cobra survolaient l'hôpital, tandis que d'autres appareils patrouillaient à proximité.

Il s'agit de la première opération déclenchée par l'Opération des Nations unies en Somalie (UNOSOM-II) depuis l'arrivée à Mogadiscio, la semaine dernière, d'un contingent de quatre cents rangers américains, dépêchés en renfort par les Etats-Unis pour épauler les « casques bleus ». Les attaques se sont multipliées ces dernières semaines contre les soldats américains. Trois attentats commis à l'aide de mines télécommandées ont notamment fait quatre morts et dix blessés dans leurs rangs. C'est dans les parages de l'hôpital Digfer que se trouvent la résidence du général Mohamed Farah Aïdid, recherché par les Nations unies, et le siège de son parti, le Congrès de la Somalie unifiée, qui a été bombardé par l'ONU le 12 juillet.

La semaine dernière, l'UNOSOM-II avait distribué dans Mogadiscio des tracts invitant la direction de l'hôpital à se débarrasser des armes se trouvant dans le quartier, sous peine de représailles. Le directeur de l'établissement, M. Fuji Mohamed, avait répondu qu'il n'y avait pas d'armes dans le secteur et que, de toute façon, il n'avait aucune juridiction sur celui-ci.

Selon une enquête dont les résultats ont été diffusés la semaine dernière par l'ONU, le général Aïdid a *« autorisé »* l'attaque meurtrière du 5 juin contre des soldats pakistanais de l'ONU – dont vingt-quatre avaient été tués – et il est désormais passible de poursuites judiciaires.

Les soldats américains déposés par les hélicoptères ont brièvement détenu huit employés du Programme de développement des Nations unies (PNUD), au cours des perquisitions qu'ils ont effectuées dans le quartier de l'hôpital. Les huit personnes, qui avaient été ligotées, ont été relâchées, une fois *leur identité vérifiée*, a *indiqué* le porte-parole de l'UNOSOM-II, le major David Stockwell. – *(AFP, AP, Reuter.*

Lors de leur rassemblement annuel à Dixmude (Belgique)

Des Flamands revendiquent un « Etat totalement souverain »

De nombreux Flamands – 20 000 selon la police, 35 000 selon les organisateurs – ont répondu, dimanche 29 août, à l'appel du « comité du pèlerinage de l'Yser » qui, chaque année à la même période, commémore le sacrifice des soldats belges néerlandophones tombés au bord de cette rivière, pendant la première guerre mondiale, sous le commandement d'officiers francophones qui, de par leur origine sociale, ne parlaient pas leur langue (*le Monde* daté 18-19 avril).

BRUXELLES

de notre correspondant

Le *rassemblement annuel* de Dixmude, en Flandre occidentale, est traditionnellement une occasion de jauger l'état d'esprit des flamingants, bien qu'il commence toujours par une messe, sous le grand monument de 83 mètres de haut, frappé des lettres AVV-VVK. Pour *« Alles voor Vlaanderen, Vlaanderen voor Kristus »*, « Tout pour la Flandre, la Flandre pour le Christ ». On pouvait se demander si la récente mise en place des institutions fédérales et si les sentiments d'attachement à la Belgique unitaire manifestés après la mort de Baudouin I[er] allaient émousser la combativité des « pèlerins ». Il n'en a rien été.

Lionel Vandenberghe, président du comité d'organisation de la manifestation, a invité l'assistance à *« ne pas se laisser impressionner par les vieux unitaristes »* et à ne pas perdre de vue que la réforme de la Constitution *« n'est qu'une étape vers un Etat flamand totalement souverain »*. Il a dit que le prochain objectif est la scission du système de sécurité sociale entre Flamands et Wallons ainsi que l'autonomie de la fiscalité et celle de la justice dans chaque région. L'an dernier, il avait invité les francophones à *« aller chez le notaire »* avec les néerlandophones pour un *« divorce »* à l'amiable. Cette fois-ci, il a été moins aimable, évoquant une *« Wallonie dont la France est la maîtresse »* et prévenant que *« la Flandre ne veut pas être dépendante du grand capital français »*, ce qui est la reprise d'une antienne flamingante sur *« l'invasion »* de la Belgique par les investisseurs de l'Hexagone.

Considéré comme un « modéré » dans le mouvement flamand, M. Vandenberghe est contesté par diverses tendances radicales. C'est sans doute pour cette raison qu'il a durci son discours. Des bannières à la gloire du Vlaams Blok, le parti de l'extrême droite néerlandophone, étaient largement déployées pendant la grand-messe flamingante de Dixmude. La réplique des nationalistes néerlandophones aux « Belgicains » rassemblés à Bruxelles pour les funérailles du roi est esquissée dans un entretien de M. Vandenberghe accordé à *la Libre Belgique* : *« On a sciemment abusé de l'émotion des individus : tant la presse francophone ou flamande que l'Eglise et la classe politique. C'est de l'hypocrisie et de la malhonnêteté. »*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Un scrutin sans surprise

Le candidat officiel a été élu président de la République de Singapour

Candidat officiel du parti au pouvoir depuis 1959, le PAP (Parti d'action populaire), Ong Teng Cheong a été élu chef de l'Etat, samedi 28 août, lors de la première élection présidentielle au suffrage universel dans l'île. Il remplacera, le 1[er] septembre, Wee Kim Wee. M. Ong, qui est âgé de cinquante-sept ans, est un ancien dirigeant syndicaliste devenu vice-premier ministre et président du PAP. Il avait démissionné de ses fonctions peu avant le scrutin.

Depuis la réforme constitutionnelle, le président, élu pour six ans, est doté de pouvoirs plus importants, en particulier dans le contrôle des finances de l'Etat. M. Ong a remporté 58,7 % des suffrages contre 41,3 % à Chua Kim Yeow, ancien haut fonctionnaire à la retraite.

Après la disqualification, par la commission électorale, des deux candidats de l'opposition – Joshua Jeyaratnam et Tan Soo Phuan, du Parti des travailleurs – seul M. Chua avait été autorisé à se présenter. Il avait reconnu l'avoir fait à la requête de dirigeants du PAP afin que M. Ong ne soit pas candidat unique, et avait mené une campagne discrète.

En l'absence de l'opposition, à laquelle le gouvernement semble toujours avoir du mal à s'habituer, il semble que la plupart des 41 % de voix qui se sont portées *sur M. Chua peuvent être considérées* comme des votes de protestation. *« Ce résultat devrait inquiéter fortement le PAP. C'est un signal indiquant clairement que les gens en ont assez. J'aurais pu remporter l'élection si on m'avait laissé me présenter »*, a déclaré M. Jeyaratnam. – *(AFP, Reuter.)*

SOMMAIRE

DÉBATS

Un entretien avec Alain Badiou 2

ÉTRANGER

Les négociations sur le découpage de la Bosnie-Herzégovine 3

Algérie : Redha Malek tarde à former le gouvernement 4

Les relations entre la Chine et les Etats-Unis traversent leur plus grave crise depuis vingt ans 6

Les négociations israélo-arabes..... 7

POLITIQUE

Jacques Delors appelle les partisans de l'Europe à agir ensemble 8

La direction des Verts condamne le « comportement fractionniste » des amis de M. Waechter 9

SOCIÉTÉ

Trois « pirates de la route » mis en examen 10

La sécurité routière a cessé de s'améliorer 11

SPORTS

Automobilisme : le Grand Prix de formule 1 de Belgique............. 14

Cyclisme : les championnats du monde sur route 14

CULTURE

Festival : à Reading, le rock entre fusion et confusion................. 12

Un projet d'autoroute contesté à Langeais : au secours, Balzac ! 13

ÉCONOMIE

M. Alphandéry prévoit une reprise « d'ici quelques mois » 15

Air Inter surtaxe les passagers « volumineux »........................ 16

Vie des entreprises 18

L'ÉCONOMIE

• Les vacanciers de la crise • La multiplication des pains • Le numéro vert victime de son succès • « Fièvre continentale » à Taïwan • *Conjoncture*................ 23 à 30

Services

Abonnements.................... 20

Carnet.............................. 11

Loto, Loto sportif............... 13

Marchés financiers .... 18 et 19

Météorologie 21

Mots croisés 13

Radio-télévision 21

Spectacles........................ 20

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté de 23 à 30

Le numéro du « Monde » daté 29-30 août 1993 a été tiré à 510 737 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sciences-Médecine » :

L'empire d'Akkad vaincu par la sécheresse

Une désertification consécutive à une éruption volcanique aurait entraîné la chute de la dynastie fondée il y a plus de 4 000 ans en Mésopotamie par le roi Sargon.

Au Pérou

M. Bustamente a été nommé premier ministre

Le président péruvien Alberto Fujimori a nommé, samedi 28 août, l'homme d'affaires Alfonso Bustamente, qui détenait le portefeuille de l'industrie, au poste de premier ministre, après avoir accepté la démission de son prédécesseur, Oscar de la Puente. Ce dernier aura le titre de *« représentant personnel du président pour les affaires internationales »*. Un autre homme d'affaires, Efrain Goldenberg, a été nommé ministre des affaires étrangères. A l'issue de ce *remaniement* – le *cinquième* depuis l'arrivée au pouvoir de M. Fujimori en juillet 1990, – le gouvernement péruvien se compose d'une majorité de personnalités du monde des affaires, non liées aux partis traditionnels. – *(AFP, Reuter.)*

□ **COLOMBIE : treize policiers tués dans une embuscade de la guérilla.** – Des guérilleros des Forces armées révolutionnaires de la Colombie (FARC) ont attaqué, samedi 28 août, un camion de la police à l'explosif et au pistolet-mitrailleur, tuant treize de ses quatorze occupants, près d'Usme, au sud-est de Bogota, a indiqué la police. Le seul survivant, grièvement blessé, a sauté dans un fossé pour échapper aux balles du commando, composé d'une trentaine de personnes. – *(Reuter, AFP.)*

□ **Jacques Delors propose la création d'un conseil de sécurité économique.** – Afin de réfléchir *« à l'ensemble des paramètres de l'évolution économique mondiale »* et *constatant* que les sommets des pays industrialisés (le G 7) ne permettent pas de dégager une vue d'ensemble sur le fonctionnement de l'économie mondiale, Jacques Delors a *proposé*, dimanche 29 août, à Lorient, la création d'un « conseil de sécurité » économique. *« Sans se substituer aux organisations existantes, ce conseil*, a précisé le président de la Commission européenne, *serait composé des Etats-Unis, du Japon, de la Communauté européenne, de la Chine, de la Russie et des pays assurant, respectivement, la présidence des organisations économiques régionales d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et du Pacifique. Se réunissant régulièrement avec les responsables des grandes institutions internationales, tels le FMI, la Banque mondiale, le GATT, le Bureau international du travail, ce conseil émettrait des recommandations sur les politiques à appliquer pour réduire les déséquilibres qui affectent telle ou telle partie de l'économie mondiale, pour répondre à tel ou tel impératif qui commande la survie ou le progrès de l'humanité. »*

□ **Trois morts dans le massif du Mont-Blanc.** – Trois alpinistes, deux Belges et un Tchèque, ont trouvé la mort samedi 28 août dans le massif du Mont-Blanc (Haute-Savoie). Une cordée de cinq alpinistes, originaires de la région d'Anvers, avait dévissé sur 200 mètres à la suite d'une erreur d'itinéraire due au brouillard, dans le secteur du dôme du Goûter. Deux d'entre eux ont été tués. Dans le même secteur, un alpiniste tchèque de cinquante-trois ans a fait une chute mortelle de 300 mètres, vendredi 27 août, dans un couloir de l'aiguille du Goûter. Ces accidents du week-end portent à quinze le nombre de morts et à quatre le nombre de disparus dans le massif du Mont-Blanc depuis le début du mois de juillet.

En Inde

Protéger le Taj Mahal

La Cour suprême indienne a ordonné, vendredi 27 août, la fermeture de 212 usines ou ateliers situés à proximité du Taj Mahal – le mausolée de marbre blanc édifié à Agra par l'empereur Shahjahan pour son épouse – afin de préserver de la pollution ce joyau de l'architecture moghole. Ces usines n'avaient pas respecté les règlements antipollution de l'Etat d'Uttar-Pradesh. Les émissions polluantes, en particulier d'oxyde de soufre, ont jauni le marbre blanc du monument. Les contrevenants ne pourront faire appel que lorsqu'ils auront installé un équipement antipollution. – *(AFP.)*

□ **Des centaines de milliers de sans-abri après des inondations en Inde.** – Des centaines de milliers de personnes sont sans abri après les inondations qui se sont produites dans les Etats indiens de l'Assam (à l'est du pays) et du Bihar (au nord). Proche du Népal, l'Etat du Bihar, où 250 000 hectares de terres agricoles ont été ravagés, compte environ 460 000 sinistrés. Dans l'Etat de l'Assam, proche du Bangladesh, plusieurs cours d'eau sont sortis de leur lit, inondant de vastes régions et laissant des milliers de personnes sinistrées. Depuis le mois de juin, au moins 1 200 personnes ont péri dans des inondations dues aux pluies de mousson dans quatorze des vingt-cinq Etats de l'Inde.

Le Monde



Le numéro vert victime de son succès



Ces numéros de téléphone gratuits sont de plus en plus utilisés par les entreprises pour dialoguer avec les consommateurs. Mais leur coût n'est pas négligeable, d'autant que les plaisantins en abusent.

page 24

« Fièvre continentale » à Taïwan



Les relations économiques entre l'île et la Chine continentale se multiplient de plus en plus ouvertement. Entre 5 et 20 milliards de dollars, tel serait déjà le montant des investissements taïwanais.

page 25

Conjoncture : l'aluminium en berne



La demande se maintient malgré la récession, mais l'offre a trop gonflé, surtout en provenance de l'ex-URSS. Résultat, les stocks de métal blanc s'amoncellent et les prix baissent à un rythme vertigineux.

page 30

MODE D'EMPLOI 24
Consommation : Le numéro vert victime de son succès. Humeur, par Josée Doyère : Le mois le plus long. La cote des mots : Bas de laine. Livres : L'impôt, rigueur et psychologie, une critique de *Science fiscale*, le dernier livre de Maurice Lauré, inventeur de la TVA, paru aux PUF. Agenda : les principaux rendez-vous de la semaine économique.
PERSPECTIVES .... 25 à 29
CONJONCTURE 30
L'emploi : La dégradation s'accélère. L'Afrique subsaharienne : Divergences de développement. Le Sénégal : Les fonctionnaires au pain sec.

L'ÉCONOMIE

À-CÔTÉS

La multiplication des pains

Les appellations « pain maison » et « pain de tradition française » vont être codifiées. Un plus pour les artisans et le consommateur

DRESSÉS dans leur panier en osier, sans farine apparente ni raisin d'ornement, la baguette et le batard paraissent un rien austères. Autour de ces pains que l'on dit désormais « ordinaires », chez votre boulanger, des pains spéciaux dont le nombre et la sophistication vont croissant : aux six céréales, au son, au seigle, au sésame, aux noix, aux raisins, au cumin, au pavot, au soja, au lard, à l'huile, aux oignons, aux algues... ou même à la farine de coton.

« C'est très exactement au début des années 80, se souvient Gérard Delessard, président du syndicat patronal de la boulangerie de la région parisienne, *qu'a débuté l'engouement pour les pains spéciaux. »* Depuis, il ne s'est pas démenti, loin de là : selon la dernière enquête de l'INSEE sur la consommation alimentaire (1989), les Français consomment 3 kilos de pain spécial par personne et par an, pour une somme totale de 3 milliards de francs. Les « spéciaux », qui en 1979 représentaient 4 % de la consommation globale de pain, approchent dix ans plus tard les 10 %.

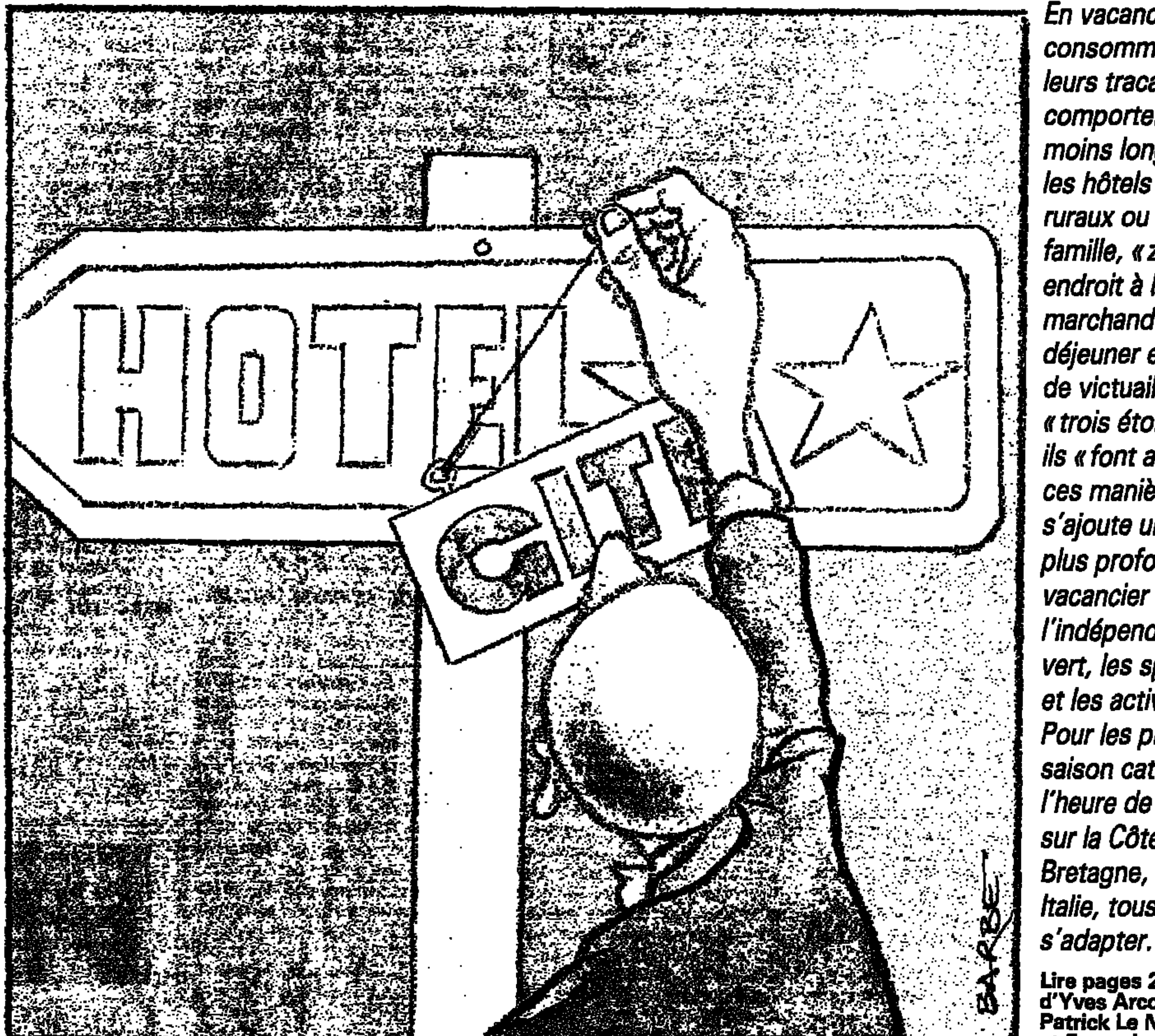
« Les déclarations des diététiciens, selon lesquels ces pains, riches en fibres, sont bons pour la santé, ont constitué le déclic », poursuit Gérard Delessard. Pendant des années, on avait en effet banni le pain et recommandé la biscotte. Au début des années 80, la vague écologique et l'« effet Poilâne » se conjuguent.

Pascale Krémer

Lire la suite page 25

CONSOMMATION

Les vacanciers de la crise



En vacances, les consommateurs ont emmené leurs tracas et modifié leur comportement. Ils partent moins longtemps, délaissent les hôtels pour les gîtes ruraux ou les maisons de famille, « zappent » d'un endroit à l'autre, comparent, marchandent, sautent le déjeuner et remplissent de victuailles le minibar des « trois étoiles ». Crise oblige, ils « font attention à tout ». A ces manières de fourmi, s'ajoute une transformation plus profonde qui pousse le vacancier vers l'indépendance, le tourisme vert, les sports « nature » et les activités « culturelles ». Pour les professionnels, cette saison catastrophique sonne l'heure de la reconversion : sur la Côte d'Azur comme en Bretagne, en Espagne ou en Italie, tous cherchent à s'adapter.

Lire pages 28 et 29 les articles d'Yves Arcoll, Michel Deuré, Patrick Le Nen, Guy Porte et Françoise Vaysse.

DÉBAT SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

Faut-il tempérer le libre-échange ?

Deux économistes, l'un allemand, l'autre français, confrontent leur vision du commerce mondial. Pour le premier, le libre-échange ne saurait être qu'intégral, pour le second, aménagé

APRÈS la monnaie cet été, les relations entre Paris et Bonn vont être dominées cet automne par les grandes questions commerciales, avec la reprise des négociations de l'Uruguay Round. Le gouvernement français vient de recevoir l'appui inespéré du chancelier allemand dans son combat jusqu'ici solitaire contre le préaccord agricole de Blair House conclu entre les Etats-Unis et les négociateurs européens le 19 novembre 1992. Lors de la visite d'Edouard Balladur en Allemagne, jeudi 26 août, Helmut Kohl a reconnu que *« le préaccord comporte certains problèmes, même pour nous ».* Ce qui n'empêche son ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, de dénoncer la *« philosophie mercantiliste et protectionniste »* des Français dans l'affaire du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

C'est dans ce contexte que l'hebdomadaire allemand *Die Zeit* et *le Monde* ont réuni, à Hambourg pour un débat autour du libre-échange, deux économistes de renom, l'Allemand Horst Siebert, président de l'Institut d'économie mondiale de Kiel, et le Français Gérard Lafay, directeur adjoint du CEPII (centre d'études prospectives et d'informations internationales).

Chacun d'entre eux s'est exprimé en son nom personnel, sans prétendre représenter un point de vue national. Le débat n'en reflète pas moins des différences d'approche considérables entre Français et Allemands.

INTERDÉPENDANCE • La concurrence est-elle bonne en tout état de cause, comme le soutient Horst Siebert, ou est-elle faussée au point de mettre en danger l'emploi et l'équilibre des pays occidentaux, comme le pense Gérard Lafay ? Pour le premier, *« la politique commerciale ne peut en aucun cas être un remède pour réduire le chômage »*; le second l'admet, mais souligne que la sous-évaluation des monnaies, notamment asiatiques, ôte aux producteurs européens toute chance de résister à leurs concurrents et appelle donc des mesures de protection, d'autant plus fortes que l'origine des importations est lointaine.

Gérard Lafay rappelle qu'il n'y a pas, sur le problème des échanges internationaux, une philosophie française, mais plusieurs. Ce que confirme tout à fait le point de vue que nous a adressé l'économiste François Rachline et que nous publions en contrepoint du débat franco-allemand. La crise, explique-t-il, amène même des partisans convaincus du libre-échange à se demander si « un peu » de protection ne serait pas une solution propre à soulager la situation de l'emploi : avant d'aller dans ce sens, réalisons qu'à problème mondial (et les échanges internationaux en sont un, par définition), il faut des solutions mondiales. L'interdépendance planétaire est une donnée essentielle de ce siècle, d'abord subie, puis assumée. Pour François Rachline, essayer de l'enrayer ne peut conduire qu'au déclin.

Lire pages 26 et 27 l'entretien réalisé par Thomas Hanke (*Die Zeit*) et Erik Izraëlewicz (*le Monde*) ainsi que le point de vue de François Rachline.

MODE D'EMPLOI

CONSOMMATION

Le numéro vert victime de son succès

Depuis dix ans le numéro vert a réussi une belle percée. Mais son développement est entravé par la profusion des appels pirates qui gonflent indûment le coût de ce service

BANQUE, assurance, transport, informatique, grande distribution, tourisme et loisirs, etc. En dix ans d'existence, le numéro vert a réussi une percée remarquable dans les secteurs d'activité les plus variés, et compte aujourd'hui 15 500 abonnés. Mais depuis 1990 le marché semble se stabiliser. « *Les entreprises françaises sous-consomment le numéro vert* », estime Pascale Edmond, chef du produit à France Télécom : aux Etats-Unis le « service 800 », son équivalent américain, compte 600 000 abonnés...

Facilement identifiable puisqu'il commence systématiquement par 05, le numéro vert répond à deux usages. Au sein des entreprises, il facilite la transmission des commandes ou de toute autre information ; la société offre ainsi la communication à son personnel en déplacement – commerciaux, livreurs... – ou à son réseau de revendeurs et distributeurs. A l'extérieur, le numéro vert est destiné au grand public : les services après-vente des grandes entreprises sont particulièrement friands de l'appel gratuit, qui permet de tout connaître des désirs et des réclamations des clients.

IMAGE DE MARQUE • « *C'est un service en plus, très important pour l'image de marque, qui stimule nos remontées vers le consommateur* », explique Nathalie Doat, responsable de la communication chez Lever, filiale détergents d'Unilever (Skip, Omo, Persil...), qui fait valoir « *la spontanéité des gens au téléphone par rapport au courrier* ». Systématiquement, les emballages des produits Lever mentionnent le numéro vert. Résultat : deux opératrices répondent à plus de cent appels quotidiens. Danièle Nicolle, chargée du numéro vert chez L'Oréal, abonde dans le même sens : « *Outre qu'il fidélise les clients, l'appel gratuit permet aussi de les conseillers dans le choix d'un shampooing décolorant par exemple. Il s'agit en somme de pallier l'absence de vendeurs dans les grandes surfaces.* » Ponctuellement, l'usage du numéro vert s'avère tout aussi intéressant, comme en témoigne Michel Thibout, responsable des relations presse à la Société générale : « *Grâce à l'appel gratuit que nous avons installé pour placer l'emprunt Balladur, nous avons réussi à vendre d'autres produits !* »

S'il est déjà possible de réserver une voiture de location par numéro vert (« *Ça nous distingue de nos concurrents* », assure Candide Chessa, directeur d'exploitation d'Euro Rent), force est de constater que la vente par correspondance reste délibérement réfractaire au téléphone vert. Chez Quelle, une opératrice conseille même au consommateur soucieux de ses deniers de « *passer commande entre 12 h 30 et 13 h 30* » (plage à tarif réduit de France Télécom) ! Or, d'après le syndicat de la VPC, La Redoute, Les Trois Suisses et les autres réalisent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires par téléphone ou Minitel. Ceci explique-t-il cela ? Autrement dit, le coût du numéro vert aurait-il dissuadé les sociétés de VPC de s'aventurer sur ce terrain ?



« *Le numéro vert ? C'est hors de prix !* » se plaint justement André Luxembourg, directeur des Coursiers de France. La facturation affichée par France Télécom paraît pourtant raisonnable : 590 francs pour l'accès au service, 422 francs d'abonnement mensuel, éventuellement 600 francs de supplément par mois si le numéro est aisément mémorisable. Mais l'utilisation du numéro vert par le grand public l'est beaucoup moins. En fait, le téléphone vert est victime de son succès : pour preuve, la profusion des « appels parasites », émanant d'enfants ou de mauvais plaisants. Chez Findus comme chez Lever, on estime que la proportion de ces « appels pirates » est de 50 % ; 30 % chez Spizza 30... mais 60 % le mercredi après-midi ! La palette de ces appels est très colorée puisque ça va du « *gamin qui récite ses leçons de 5 à 7* » (Lever) au « *désaxé qui nous appelle dix fois par jour pendant un mois !* » (Picard surgelés).

AZUR • Financièrement, la plaisanterie est de si mauvais goût que plusieurs entreprises, à l'instar de Lever, en viennent à envisager de remplacer le numéro vert par le numéro... azur, moins incitatif puisqu'il coûte au client, quel que soit le lieu d'appel, le prix d'une communication locale. Reste à savoir ce qu'en penserait le consommateur : « *Le problème, c'est que France Télécom n'a jamais fait de publicité sur le numéro azur* », regrette Nathalie Doat. Un reproche que formule aussi Yves Ferrarini, directeur adjoint de Sida Info Service, où « *une étude est en cours pour savoir s'il faut revenir sur le principe du numéro vert* ».

Certes, la gratuité de l'appel répond à un impératif de santé publique. Mais Yves Ferrarini s'interroge : « *Avec un budget de 25 millions de francs, Sida Info Service* (1 200 appels par jour, dont en moyenne 30 % de « parasites ») *peut-il continuer à payer 3 400 000 francs de facture de téléphone par an ?* »

Philippe Baverel

HUMEUR • par Josée Doyère

Le mois le plus long

ALORS, ça y est ? Vous êtes rentrés ? Enfin, la plupart d'entre vous... Et vous avez repris le chemin du bureau, de l'atelier, de l'usine, de la boutique, du magasin. Sans enthousiasme excessif. Mais sans trop traîner des pieds non plus : on est tellement content de ne pas être (pas encore !) au chômage, qu'on reprend l'ouvrage avec un peu plus de courage qu'autrefois.

Le problème, à vrai dire, ce n'est pas tellement le travail, pour peu qu'il ne soit pas trop embêtant, et pour peu que le « petit chef » soit vivable. Le problème, c'est tous les petits soucis quotidiens. Bien sûr, on a fait attention, on n'est vraiment partis loin que quinze jours, le reste on l'a passé chez soi, à bricoler, à faire la grasse matinée. Pourtant, on a dû se laisser aller inconsidérément, un pot par-ci, une soirée folklorique par-là, on a claqué plus de fric qu'on aurait dû. Sans compter que leur hausse du prix de l'essence, mine de rien, ça a pompé plus de liquide qu'on ne pensait. A moins que ce soit un effet de la baisse de notre pouvoir d'achat que l'INSEE reconnaît enfin... Bref, on n'a pas fait de folies, bien sûr, mais le résultat est là, douloureux, inchangeable : on est fauché. Comme les blés.

La boîte aux lettres, à l'arrivée, débordait de factures. Et il faut préparer les gamins pour la rentrée des classes. Ils ont grandi, les bougres, c'est pas croyable ! Les chaussures sont trop petites, et de toute façon déjà éculées. La doudoune, ça peut attendre un peu, à condition qu'il ne fasse pas froid trop tôt, mais les jeans, c'est maintenant, tout de suite, sauf à envoyer les gosses à l'école en bermuda...

A l'école, une liste toujours trop longue – malgré les efforts de certains profs pour limiter les dégâts – de « fournitures » vous attend. Et il y a tout le reste. On se surprend à se demander ce qui va être à la mode, cette année, comme trousse, comme classeur... C'est que les fabricants ont une imagination débordante pour créer les « musts » dont un gosse ne veut pas se passer ! Bien sûr, l'achat rationnel, le petit prix, ce devrait être la règle. Mais ça, c'est totalement théorique : on ne peut pas dire « non », toujours, pour tout. On sait qu'il faudra bien se laisser faire, pour un ou deux articles. Côté bouquins, pour le plus petit, ça va, les livres sont gratuits, mais pour les deux grands, bonjour !

Enfin, il va falloir payer les impôts. Le dernier tiers provisionnel, c'est le 15 septembre... et si on est « mensualisé », imperturbablement, votre compte sera débité, comme chaque mois, du montant habituel. On a beau le savoir, on n'y pense plus vraiment, et s'en apercevoir rend l'obligation de rigueur budgétaire plus impérative encore.

Pas très requinquant, tout ça. Non ? Enfin, comme disait une de mes copines : « *Un mois qui ne se finit pas, ça ne s'est jamais vu !* » Septembre risque pourtant d'être le mois le plus long. ■

LA COTE DES MOTS

Bas de laine

D'après la coutume selon laquelle les paysans cachaient leurs économies dans cette pièce de l'habillement, on désigne par *bas de laine* toute cachette renfermant lesdites économies. Par extension, l'expression s'applique également à l'épargne (*« La famille compte sur le bas de laine de la grand-mère pour se renflouer »*), et, aussi, à l'ensemble des petits épargnants (*« Plus que les maîtres de forges, c'est le bas de laine qui a sauvé la République »*). Quelle que soit l'acception, *bas de laine* s'écrit sans traits d'union, et il n'y a pas nécessité de mettre cette expression entre guillemets.

Au sens d'« économie », *bas de laine* a eu des synonymes tombés aujourd'hui au purgatoire des mots. Si *boursicotage, boursicoter, boursicoteur (euse)*, etc., nous sont familiers, qui emploie encore *boursicot*, dont ils découlent ?... *Boursicot* (ou *boursicaut*), outre une petite bourse, désignait une petite somme économisée peu à peu... L'humble boursicot s'est évanoui ; en revanche, la langue populaire a conservé *matelas*, apparu vers 1870-1880 pour qualifier non un petit pécule, mais, comme son nom l'indique, une confortable réserve formée d'une épaisse couche de billets de banque.

Nourrain, porcelet, goret, sont employés fréquemment pour désigner de moins banale façon la tirelire en forme de petit cochon – mais non son contenu. Au contraire, *grenouille*, quasiment inusité de nos jours, s'entendait surtout pour parler du contenu, avec la signification particulière de *« fonds commun, caisse commune, d'un groupe ou d'une société »*.

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

L'impôt, rigueur et psychologie

Le gouvernement a promis de réformer l'impôt sur le revenu. Une réforme indispensable, à lire l'ouvrage de Maurice Lauré, l'inventeur de la TVA, qui livre ici plus les Mémoires d'un fiscaliste qu'un manuel de science fiscale

SCIENCE FISCALE
de Maurice Lauré
PUF, 410 pages, 245 F.

ON se souvient peut-être de cette déclaration de Jacques Delors, lors de son arrivée au ministère des finances : « *La politique économique ? C'est 50 % de psychologie, 50 % d'économie !* » D'aucuns diraient 100 % de psychologie, en ces temps de dépression... En attendant d'allonger les décideurs sur des divans pour leur réinsuffler la « *confiance* », et dans un pays à l'inconscient économique rongé par le problème fiscal, on lira le livre de Maurice Lauré. On y parle beaucoup de psychologie et d'économie.

Maurice Lauré est cet inventeur génial qui créa le plus moderne des impôts, la TVA. Edgar Faure était contre, Pierre Mendès France sceptique. Finalement, la TVA fut adoptée le 10 avril 1954, et généralisée le 6 janvier 1966. Docteur en droit, polytechnicien et inspecteur des finances, patron pendant une quinzaine d'années de la Société générale, il n'a pas vraiment le profil « psycho-littéraire »... Mais il nous convainc de ce que la fiscalité se développe sur le terrain des « *instincts* », des « *données psychologiques* », des « *égoïsmes* », de « *l'envie* », « *des passions dangereuses* », du « *bon sens* », de la « *sagesse* », et autres « *valeurs naturelles et humaines* ».

POSTULAT • S'agit-il de science fiscale, comme le veut le titre ? Plutôt d'intuitions, d'allers-retours d'un impôt à l'autre, de tableaux chiffrés et récents, de textes législatifs voisinant avec des grands principes économiques, qui sont autant de réflexions profondes et personnelles. C'est un antimanuel de droit fiscal, malgré sa facture hyper-classique : « Fondements et méthodes de la science fiscale » (livre I et II) ; « Impôts sur le revenu et sur les patrimoines » (livre III) ; « TVA » (livre IV) ; « Impôts locaux » (livre V). Au fond, voilà les Mémoires d'un fiscaliste, surprenants, peu ordonnés, mais certainement peu ennuyeux. Essayons de tirer le fil de cette réflexion.

« *Pour trouver la structure convenable d'un système fiscal, un postulat doit être posé.* » Maurice Lauré le nomme « *postulat économique de la fiscalité* ». Il affirme que « *la structure du système fiscal ne doit pas comporter d'impôts capables de majorer de façon inégale des coûts entre lesquels l'entrepreneur établit des comparaisons* ». L'un des mérites de la TVA, précisément, est de ne pas déformer les coûts élémentaires de la production. Cela, sous-entendu, en économie fermée.

En économie ouverte, les choses changent. La TVA n'est ni un impôt sécable (pas d'interruption possible dans la chaîne jusqu'au consommateur), ni, surtout, localisable. L'existence et le bon fonctionnement de cet impôt exigent des frontières bien définies. C'est pourquoi « *le maintien des frontières au-delà du 31 décembre 1992 restait une nécessité. Cette nécessité continuerait d'exister même si les taux devenaient identiques entre tous les pays de la CEE* ». L'exonération des marchandises exportées et la taxation des marchandises importées, sont un frein à la concurrence.

« *Les négociateurs de l'Acte unique européen ont méconnu les caractéristiques du fonctionnement de la TVA* », affirme Maurice Lauré qui parle de « *TVA massacrée* ». Il dénonce « *l'incohérence de la solution dont le principe a été retenu pour le 1er janvier 1997* », avec des développements un peu techniques, mais convaincants, et appuyés sur de nombreux exemples.

Un grand fiscaliste, quand bien même eût-il inventé la TVA, ne peut que favoriser la fiscalité directe : Maurice Lauré nous propose une « *réhabilitation de la fiscalité directe en France* ». Comment ? Par la transparence et la simplicité. Il convient de proscrire absolument les taux de faveur, les exonérations et les exceptions. Il faut « *une simplification drastique des barèmes de l'IRPP, et l'adoption du système de recouvrement par retenue à la source* ».

Suppression du quotient familial, abaissement du plafond d'exonération : les modalités de mise en œuvre et les conséquences économiques sont minutieusement abordées. Voilà comment « *l'impôt sur le revenu peut être la meilleure des choses : à la fois facteur de cohésion civique et ressource appréciable pour le budget* ». Aujourd'hui, il est la pire, facteur de découragements et de fraude, au rendement médiocre, malgré des taux spoliateurs. « *Fiscalité personnelle dévoyée* », laisse tomber l'auteur.

ÉQUITÉ • L'impôt sur le revenu peut-il être un impôt local ? Absolument, répond Maurice Lauré. Si l'autonomie des collectivités locales ne peut s'exercer sur l'assiette de l'impôt, elle peut concerner celle des taux. Plutôt que pour une « localisation » de l'impôt sur le revenu comme en Suisse, l'auteur pencherait pour l'adoption d'une taxe sur les ventes au détail, similaire à celle existant aux Etats-Unis.

Le livre passe au crible de l'efficacité et de l'équité tous les impôts : les droits d'enregistrement, les impôts sur les plus-values, sur le patrimoine... A propos des cotisations sociales patronales, Maurice Lauré reste très prudent : « *pas d'objection décisive, au nom du postulat économique de la fiscalité contre le très lourd système des cotisations patronales* ».

On ne saurait résumer facilement cet ouvrage, d'une grande richesse intellectuelle, au ton roboratif, parfois vif, et qui en appelle constamment « *à la vertu civique et la rigueur des hommes politiques* ». Qu'est-ce que la science fiscale sinon la science de l'intérêt général ? Indispensables équité, transparence, simplicité du système fiscal, sans lesquelles est exclu « *tout espoir que les contribuables acceptent avec civisme l'impôt comme une contribution consciente à la vie de la nation* »... Est-il besoin de préciser que cet ardent défenseur de l'impôt est un libéral ?

Bernard Maris

AGENDA

MARDI 31 AOUT. Genève. Réunion du comité des négociations commerciales, l'organe suprême du GATT.
Ile-de-France. Entrée en vigueur du décret sur les hausses de loyer en Ile-de-France.

MERCREDI 1er SEPTEMBRE. France. Entrée en vigueur à l'échelle des régions et des départements des mesures pour l'emploi décidées par Edouard Balladur.
Bruxelles. Séminaire de réflexion de la Communauté européenne. Jacques Delors expose les grands axes de son Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi.

JEUDI 2 SEPTEMBRE. Paris. Colloque organisé par la Caisse des dépôts et consignations sur le thème : « Dynamique des marchés financiers et prévisions » (jusqu'au 4 septembre au Grand Hôtel Opéra).

SAMEDI 4 SEPTEMBRE. Paris Porte de Versailles. Salon international de l'habillement masculin (SIHM) (jusqu'au 6 septembre).

LES RELATIONS ENTRE LES DEUX CHINES

La « fièvre continentale » saisit Taïwan

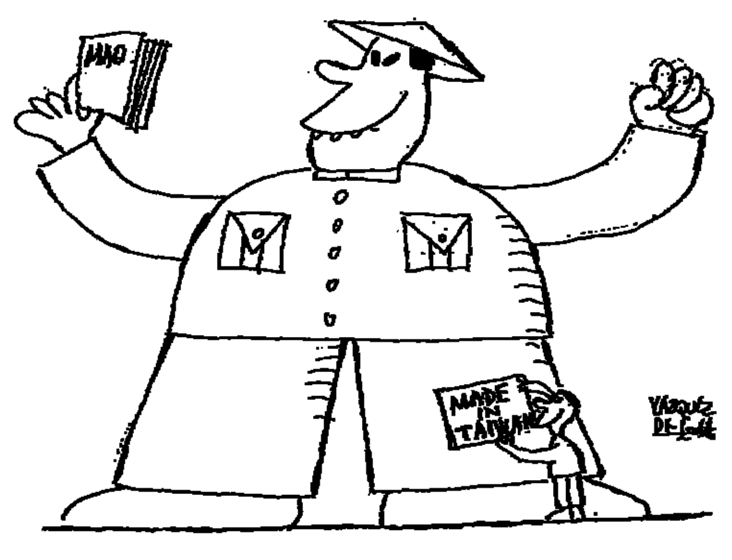
Malgré les réticences du gouvernement, les hommes d'affaires de Taïpeh sont pris d'un véritable engouement pour le continent. L'idée d'une « Grande Chine » progresse...

TAIPEH
de notre envoyé spécial

SUR la piste de l'aéroport domestique de Taïpeh, des ATR-42 achetés à la France par un groupe privé arborent sans complexe le nom de la compagnie aérienne Grande Chine. L'idée aurait autrefois révulsé plus d'un cacique du Kuomintang pour ce qu'elle suppose de relations à venir avec le continent. Les avions sont là pour voler, dès que faire se pourra, vers la Chine communiste, jadis assimilée au diable.

On n'en est pas encore tout à fait là : le gouvernement s'y refuse, malgré les appels insistants de Pékin et l'appétit des hommes d'affaires locaux. Ceux-ci grognent de devoir être encore obligés de transiter par Hongkong, comme leurs exportations, en route vers le continent. Perte de temps et d'argent, mais, plaident non sans bon sens les responsables politiques, les intérêts de la classe d'affaires doivent rester assujettis à ceux de la sécurité de l'île. *« Du pays »*, insiste-t-on de plus en plus souvent, maintenant que l'identité nationale taïwanaise est pratiquement inscrite dans les tablettes du régime.

Cependant, l'idée d'une « Grande Chine », d'un monde chinois politiquement multi-polaire où Taïwan conserverait son intégrité tout en s'intégrant économiquement à un ensemble comprenant également Hongkong et Macao, a de toute évidence effectué des progrès marqués si l'on en juge par les flux financiers. En quelques années, les investissements de Taïwan sur le continent ont à tel point explosé que les autorités ne parviennent plus à en déterminer le montant. Le chiffre officiel est de 5 milliards de dollars (1), mais, reconnaît-on au conseil des affaires du continent, un organe ayant rang de ministère, le chiffre véritable pourrait se situer dans la fourchette estimée par des économistes d'universités : entre 10 et 20 milliards de dollars.



RACINES • Jason Hu, directeur du service gouvernemental d'information, admet qu'il y a là sinon un problème, en tout cas un risque d'affaiblissement pour l'économie de Taïwan. *« Nous devons nous méfier. D'un sens, il y a tellement d'argent ici que nous sommes dans une bulle, l'argent alimente la spéculation en Bourse. D'un autre sens, il serait déraisonnable et impraticable d'empêcher les flux d'argent. L'argent va où il peut faire de l'argent »*. Impuissance qu'un autre responsable gouvernemental résume par une formule simple : *« Les hommes d'affaires sont plus malins que nous ! »*

Autrefois assez dirigiste, le gouvernement a dû composer à un point qu'il n'imaginait pas, à l'aube de sa politique d'assouplissement vis-à-vis du continent. Depuis quelque temps, il est possible d'effectuer depuis Taïpeh un paiement à l'étranger d'un montant de 5 millions de dollars sans la moindre déclaration sur sa nature. Jason Hu assure que les investissements sur le continent ne dépassent pas l'ensemble des investissements de Taïwan dans les pays d'Asie du Sud-Est, mais, visiblement, le flux des capitaux continuera de croître en direction de la Chine continentale.

Le porte-parole du gouvernement estime qu'il n'y a guère d'autre choix pour le régime que de tenter de canaliser l'engouement. *« Nous devons avoir une politique de guidage et de conseil, et tenter de conserver un certain contrôle de cette évolution »*, dit-il. *« Nous ne cessons de dire aux industriels : gardez vos racines à Taïwan »*.

Ce phénomène explique la déception du gouvernement de Taïwan qui n'est pas parvenu à engager avec Pékin – lors de la réunion de Singapour en avril entre représentants officieux des deux régimes – un dialogue concret sur les mesures pouvant permettre de gérer ces flux d'argent. Car la « fièvre continentale » ne donne en rien l'impression de devoir se calmer.

Quatre millions de Taïwanais avaient visité le continent entre 1987 et 1991, et ils étaient, pour la seule année 1992, un million et demi à avoir pris leur billet pour la Chine communiste. Parmi eux figurent des personnes au profil aussi visible que le fils du défunt président Chiang Ching-kuo, premier membre de la famille de feu Tchiang Kaï-shek à se rendre en République populaire depuis 1949 ; un fils d'un premier ministre alors en exercice ; et, dans l'autre sens peut-être bientôt, le fils paraplégique de Deng Xiaoping, Deng Pufang, invité ici en principe dans un échange entre association d'handicapés.

Le gouvernement de Taïpeh est parvenu à maintenir à moins de 50 000 le nombre de visiteurs continentaux venus à Taïwan depuis qu'il n'est plus exigé d'eux qu'ils se déclarent non-communistes. Mais les risques d'une immigration illégale massive ne sont pas ignorés. En cinq ans, Taïwan a renvoyé en Chine continentale 22 300 clandestins, mais les plus pessimistes estiment que peut-être autant d'immigrants illégaux ont échappé à la police. Une raison supplémentaire, reconnaît Jason Hu, pour recourir à cette arme à double tranchant qu'est le dialogue avec Pékin, afin de forger les outils de gestion légale des échanges.

Francis Deron

(1) Un dollar vaut 5,85 francs.

La multiplication des pains

Suite de la page 23

Lionel Poilâne, célèbre boulanger de la rue du Cherche-Midi à Paris, sort un livre, aboutissement de deux années d'enquête, qui recense quelque 80 pains régionaux français. Après des années de baguette bien blanche, affadie par un pétrissage intensif de la pâte, on se remet à parler du bon goût des pains traditionnels.

« De plus, la libération des prix du pain, en 1978, a stimulé l'imagination des boulangers, qui ont pu se lancer dans des pains à plus haute valeur ajoutée, ajoute Lionel Poilâne. *Jamais on n'avait trouvé une offre aussi diversifiée chez les boulangers, chez qui un pain en a toujours remplacé un autre. »* Artisan boulanger réputé lui aussi (installé dans le 7e arrondissement de Paris), Jean-Luc Poujauran souligne certains excès : *« Avec un petit ingrédient en plus, on peut vendre beaucoup plus cher. Du coup, on trouve des pains à tout et n'importe quoi. Le « look » prime : une miche dodue, gonflée à la levure, avec un peu de farine dessus, dans une boutique à l'ancienne, peut se vendre 35 francs le kilo, contre 18 francs le kilo de campagne chez moi. »*

LUXE • Un luxe, le pain spécial ? Oui, mais à la portée de tout le monde, font unanimement valoir les boulangers. Et de souligner que, contrairement à la baguette, on ne gâche pas le pain spécial : plus chers au kilo, les « spéciaux », qui se conservent bien, ne sont pas ruineux si l'on prend en compte la consommation réelle.

Certaines chaînes de boulangeries, jouant la diversification de l'offre de pains spéciaux, ont tiré profit de cette vogue. A l'instar du Fournil de Pierre (racheté en 1990 par le groupe Le Duff, qui détient également la chaîne de viennoiserie la Brioche dorée), dont le chiffre d'affaires 1992, en progression de 20 % par rapport à 1991, a atteint 60 millions de francs. Créé en 1980 par Pierre Desnos, l'ancien patron d'Europ Assistance, le Fournil emploie maintenant 160 personnes.

« Au départ, la demande était tellement forte que nous avions du mal à suivre », explique Jacques Mathey, le directeur. Depuis, 24 magasins ont ouvert à Paris, approvisionnés par des camions en provenance d'une usine installée à Saint-Denis. *« Ce n'est jamais très bon de transporter le pain, mais nous aurions du mal à trouver des boulangers très qualifiés pour chacune de nos boutiques »*, convient Jacques Mathey. Après avoir favorisé l'installation de boutiques franchisées, à la décoration fort étudiée – ambiance chaude grâce au pin vernis, couleurs beiges *« rassurantes et naturelles »*, – la direction du Fournil fait marche arrière, pour développer ses propres boutiques : *« Les franchisés avaient une fâcheuse tendance à garder les pains invendus d'un jour sur l'autre. »*

INDUSTRIE • Les 81 boulangeries Paul de France sont, elles, détenues par la famille fondatrice, les Holder. Bertrand Debatte, le directeur marketing, jure ses grands dieux que les pains spéciaux sont fabriqués dans chaque boutique de la manière la plus traditionnelle qui soit, en neuf heures en tout : un pétrissage à vitesse réduite, une pâte qui fermente longuement, avec le moins possible de levure, pas d'additifs, et une cuisson lente. *« Notre développement est beaucoup moins rapide de cette façon que si nous avions une unité de production centralisée, mais nous préférons éviter l'industriel déguisé en artisanal »*, lance, à bon entendeur, Bertrand Debatte.

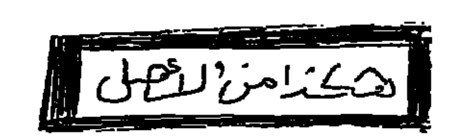
Le pâtissier-traiteur Lenôtre a vendu en 1992 pour 8 millions de francs de pains spéciaux, fabriqués en 13 ou 18 heures avec de la farine écrasée à la meule de pierre et du levain naturel issu d'une macération de raisins de Smyrne. Avec ses pains biologiques, *« sans résidus de pesticides »*, La Vie Claire réalise quant à elle 13,5 millions de chiffre d'affaires. Et une nouvelle usine vient d'ouvrir à Pontault-Combault (Seine-et-Marne), pour accroître encore la capacité de production boulangère du groupe.

« Plus encore que les chaînes spécialisées, les vrais bénéficiaires du boom des pains spéciaux ont été les hypermarchés et les grosses boulangeries artisanales », précise Gérard Delessard. En tête de ces dernières, Poilâne bien sûr, qui, avec ses cent salariés, sa manufacture de Bièvres, ses deux boutiques parisiennes et ses 600 points de vente en France, réalise un chiffre d'affaires de 75 millions de francs. Ses énormes miches de pain à l'ancienne sont livrées jusqu'aux Etats-Unis. Selon Gérard Delessard, plusieurs autres grosses boulangeries traditionnelles atteignent les 10 millions de francs de chiffre d'affaires.

TERMINAUX • Pour les plus petits, en revanche, tenter de freiner grâce aux « spéciaux » la baisse de la consommation de pain (84 kilos par personne et par an en 1965, 51 en 1979, 44 en 1989) se révèle une stratégie peu payante. Car c'est de plus en plus en super ou hypermarché que les consommateurs achètent leur pain spécial du week-end. *« Les artisans sont menacés par les boulangeries intégrées des hypermarchés,* regrette Lionel Poilâne, *ainsi que par les terminaux de cuisson des supermarchés, où sont cuits des pains surgelés fabriqués en boulangerie industrielle »*. Comme chez Sofrapain, grosse boulangerie industrielle, dont l'activité croît fortement depuis quatre ou cinq ans grâce à sa gamme de soixante-dix pains spéciaux livrés frais ou surgelés aux grandes surfaces.

A l'INSEE, on est formel : alors que le pain ordinaire est vendu à 80 % en boulangerie, les pains spéciaux sont vendus à parts égales en boulangerie (45,6 %) et en hyper et supermarchés (45,3 %). Ainsi, les « spéciaux » se vendent comme des petits pains chez Carrefour : leur part dans le chiffre d'affaires de la boulangerie est passée ces quatre dernières années de 40 % à 45 %, *« et devrait bientôt atteindre 50 % »*, prévoit Jean-Pierre Jouan, l'un des responsables du secteur frais. *« Nous devrions encore grignoter la part de marché des artisans-boulangers, car nous offrons un choix immense et car les pains sont bien mis en valeur dans les linéaires. » « L'évolution des modes de consommation tend à privilégier les produits élaborés, où l'industrie peut, à terme, proposer le meilleur rapport qualité/prix,* confirme, dans un rapport sur le secteur de la boulangerie, l'institut d'analyse financière Eurostaf. *C'est sur le créneau le plus banal (pain ordinaire) que les artisans se maintiennent le mieux. Les consommateurs achètent leur pain en grande surface à l'occasion des autres achats, mais ne s'y déplacent pas pour une simple baguette. »* Une *« simple baguette »* qui, dès lors qu'elle est de qualité – et bientôt labellisée, – assurera donc davantage la survie des 36 000 artisans boulangers que les pains les plus sophistiqués.

Pascale Krémer



DÉBAT SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

Faut-il tempérer le libre-éch

Entre la France et l'Allemagne, les analyses divergent. L'économiste d'outre-Rhin Horst Siebert tandis que le Français Gérard Lafay juge indispensables des aménagements

« L'Europe compte plus de dix-sept millions de chômeurs. Faut-il protéger le marché européen de certaines importations notamment asiatiques pour défendre l'emploi ?

Horst Siebert. – Non. Absolument pas. La politique commerciale ne peut en aucun cas être un remède pour réduire le chômage. Le protectionnisme ne permet jamais de favoriser la création d'emplois durables et compétitifs. *Le chômage est, en Europe, un* problème lié aux salaires et aux règles institutionnelles de fonctionnement du marché du travail.

Gérard Lafay. – Le chômage, c'est vrai, ne pourra pas être résolu par de simples mesures commerciales. Mais je crois que la situation actuelle des échanges internationaux n'est pas satisfaisante et que certaines protections peuvent être nécessaires.

» Prenons la concurrence asiatique, celle des nouveaux pays en développement par exemple, comme la Chine. Que ces pays nous concurrencent dans des activités de main-d'œuvre et que cela contribue à leur propre développement, c'est normal. Mais avec un niveau de salaires six fois inférieur aux nôtres et un niveau des prix cinq fois plus bas, les salaires *de ces pays exprimés en monnaie* internationale sont trente fois plus faibles que ceux en vigueur en Europe. La sous-évaluation de leurs monnaies fausse les conditions de la concurrence.

H. S. – Je ne comprends pas ce type de philosophie. La théorie de la division internationale du travail enseigne que les pays ont intérêt à se spécialiser dans les activités pour lesquelles ils ont un avantage comparatif. La Chine le trouve dans une main-d'œuvre peu qualifiée et bon marché, l'Europe dans la haute productivité de son travail.

» L'avantage du libre-échange, ce n'est pas qu'il facilite les exportations, comme le croient souvent les Français dans une vision très mercantiliste des choses, mais qu'il rend possible l'importation de produits à bas prix. C'est un avantage pour les consommateurs, cela n'a rien à voir avec les taux de change.

G. L. – Il y a un malentendu. Je suis parfaitement d'accord avec vous à propos de la spécialisation internationale, qui est avantageuse pour les consommateurs. Je suis, comme vous, opposé à la fermeture des frontières. Encore faut-il que les Européens puissent acheter les produits importés et qu'ils ne perdent pas leurs emplois. Je ne peux pas accepter l'analyse très théorique qui consiste à séparer l'économie réelle de l'économie monétaire, à affirmer que le commerce et les taux de change n'ont aucun rapport. L'échange international se fait en fonction des conditions de compétitivité de chacun. Mais ce qui permet aux nations de pratiquer l'échange, ce sont les taux de change entre leurs monnaies, expression des coûts et des prix relatifs.

– Vous préconisez donc une réévaluation massive des monnaies des pays asiatiques en développement ?

G. L. – La remise à un niveau correct de leurs monnaies serait effectivement la meilleure solution. Mais comme on dispose de peu de moyens de pression pour cela, je préconise plutôt que l'on applique à l'égard de ces pays des droits de douane sur leurs ventes en Europe. On restituera ensuite les montants collectés aux pays exportateurs. Ce serait là un moyen indirect de corriger les taux de change et de rétablir des conditions normales de concurrence.

H. S. – Il me semble qu'il y a vraiment entre les économistes français et allemands des paradigmes complètement différents sur toutes ces questions. Les taux de change nominaux dont vous parlez sont un phénomène monétaire. Ils dépendent de la quantité de monnaie en circulation. Les parités se fixent sur les marchés des changes en fonction des mouvements de biens et de capitaux. Il n'y a en tout cas aucune preuve d'une sous-évaluation des monnaies des pays asiatiques en développement. Cette question des taux de change est une véritable fixation chez les Français !

G. L. – Les monnaies des pays asiatiques, comme celle de la Chine, ne relèvent pas d'une logique de marché. Il s'agit de monnaies inconvertibles, dont les cours sont souvent fixés administrativement. Même d'ailleurs pour les pays développés, la théorie affirme que les monnaies *devraient tendre vers leur parité* de pouvoir d'achat. Dans la réalité, on observe des fluctuations de grande ampleur qui amènent les monnaies à s'écarter considérablement de ces parités. En tout état de cause, on ne peut en faire abstraction. Les négociations internationales sur le commerce – celles du GATT par exemple – devraient dans le même temps traiter des questions monétaires.

H. S. – Ce qui m'inquiète dans votre approche, c'est cette conception totalement statique des échanges internationaux : il n'y a pas de croissance, il n'y a pas de sortie du sous-développement pour des pays comme la Chine. Vous sous-estimez la dynamique du commerce et de la compétition internationale.

» Permettez-moi de vous rappeler *les effets catastrophiques des* politiques protectionnistes pratiquées pendant quarante ans en Amérique latine ou en Europe de l'Est. Ces régions ne se sont pas développées, contrairement à l'Asie qui, très tôt, avait adopté des politiques d'ouverture. Je crains que les protections que vous demandez ne nous amènent à constater, dans dix ou vingt ans, que l'Europe s'est endormie.

“Comme l'Allemagne, la France a intérêt à un renforcement du GATT et à une réussite de l'Uruguay Round.”

» Nous avons besoin de la concurrence. Elle est un procédé de découverte, favorisant l'émergence de nouvelles technologies, des économies sur les coûts, l'augmentation de l'efficacité, bref un stimulant. Il ne faut jamais restreindre la concurrence. Je ne sens pas cette préoccupation dans le débat français. C'est pourtant là, dans la concurrence, que réside le nœud du développement futur de la Communauté européenne.

G. L. – Il n'y a pas une philosophie française, il y en a plusieurs. Comme vous, je pense que le protectionnisme a eu des effets néfastes en Amérique latine et en Europe de l'Est. Il en a eu en France aussi. J'avais d'ailleurs écrit en 1989 dans *le Monde* un article intitulé « Le protectionnisme a endormi l'économie française ». Cela étant, il ne faut pas être naïf.

» Nous ne sommes pas dans un monde de concurrence pure et parfaite. Nous avons affaire à un monde réel, dans lequel l'Europe recule et pas seulement à cause du rattrapage par certains mais aussi à cause d'une croissance insuffisante. Certains partenaires, comme le Japon, ne jouent pas le jeu. Très efficaces, ils maintiennent fermés leurs marchés. L'Europe est ainsi dépassée dans de nombreux secteurs, dans l'électronique par exemple. L'industrie européenne est aujourd'hui concurrencée par le bas et par le haut.

» Je ne préconise pas un protectionnisme général. Le libre-échange est un idéal pour le long terme. Il n'est pas acceptable aujourd'hui pour l'ensemble du monde. Je propose donc que les Européens dosent leur libre-échange en fonction de la proximité des pays : il doit être total au sein de la CEE, très grand avec les pays proches (l'Afrique du Nord et l'Europe de l'Est) et plus mesuré avec le reste du monde. Cela répond aussi à des préoccupations géostratégiques pour notre continent.

H. S. – Je n'accepte pas cette idée d'un dosage du libre-échange. Pourquoi devrait-on n'accepter que la concurrence de nos seuls voisins alors qu'il y a en Chine un gigantesque marché ? Je crains que ce dosage ne conduise à la formation de blocs régionaux et n'entraîne une détérioration du système multilatéral des échanges. Il faut toujours se souvenir des années 30 : le volume des échanges internationaux s'était brutalement contracté de 30 %. On en a vu les conséquences.

G. L. – La régionalisation est déjà largement engagée. Elle me paraît inévitable. Elle peut évoluer de deux façons différentes. Soit on a trois grands ensembles ouverts (en Amérique, en Asie et en Europe) qui pratiquent entre eux une concurrence loyale, et cela est positif. Soit chaque bloc cherche à s'isoler, et alors je partage votre inquiétude sur les risques d'une guerre commerciale.


WOLFGANG WIESE
Gérard Lafay

– Si, après le textile, l'acier et l'automobile, les activités de services partent aussi en Asie, que restera-t-il à l'Europe ?

H. S. – Il ne faut pas dramatiser. L'électronique n'est pas la seule branche d'avenir. D'ailleurs, nous intégrons nous-mêmes en Europe dans notre production des éléments de cette industrie. En fait, c'est aux entreprises de jouer. C'est leur devoir que d'entreprendre et d'être compétitifs.

» Cela étant, je comprends qu'il soit difficile pour l'opinion publique de comprendre que l'industrie continue de perdre de son importance. On peut comparer sa situation actuelle avec celle de l'agriculture : comment auraient réagi les Français, il y a trois cents ans, si on leur avait dit que l'agriculture ne représenteraient plus, un jour, que 5 % ou 7 % de la production nationale ? La concurrence est un procédé de découverte qui ne doit pas être contrarié... et dont naturellement les résultats ne sont *a priori* pas connus à l'avance. Il est difficile d'imaginer ce que seront les activités de demain. C'est dans cette perspective que l'on doit voir le processus d'adaptation industrielle.

G. L. – Ce parallèle entre l'agriculture d'hier et l'industrie d'aujourd'hui conduit à la thèse, ancienne, du passage à la société post-industrielle qui me semble profondément fausse. *Les activités de services viendraient se substituer* à l'industrie. En apparence, le poids des services dans l'emploi et dans la valeur de la production intérieure brute augmente effectivement. Mais c'est une impression statistique. La cause en est simple : les gains de productivité sont plus faibles dans les services que dans l'industrie. Prenons l'exemple de l'électronique. Les gains de productivité y sont très forts, les prix baissent. La part de l'électronique dans l'emploi comme dans la valeur ajoutée à prix courants n'augmente pas, en dépit d'une croissance rapide en volume. Il n'en reste pas moins que les produits électroniques jouent un rôle essentiel dans les mutations technologiques.

» Toutes les spécialisations ne sont pas équivalentes. Les pays qui se spécialisent dans les activités à forte croissance sont mieux placés que ceux qui se positionnent sur les produits en déclin. La croissance économique part de

le libre-échange ?

est partisan d'une ouverture totale des marchés, pour réduire les distorsions de la concurrence

l'industrie. Les services sont une activité nécessaire, mais ils n'ont pas un rôle moteur. Vous pouvez noter que les Américains eux-mêmes reviennent sur cette idée.

– L'agriculture est au centre du conflit entre la France et l'Allemagne. Un compromis est-il possible ?

H. S. – C'est une question difficile. Que l'on se place dans une perspective européenne ou mondiale, il faut reconnaître que l'Europe pratique des prix de dumping. Sa production représente 130 % de ses besoins. Les 30 % d'excédents sont bradés sur le marché mondial et se retrouvent par exemple sur les étalages de Varsovie, empêchant ainsi l'agriculture polonaise de se développer. La politique agricole commune doit être repensée par rapport à cette ouverture vers l'Est.

» Cela étant, je ne comprends pas la France. Comme l'Allemagne, elle a intérêt à un renforcement du GATT, à une réussite des négociations de l'Uruguay Round. N'exporte-t-elle pas près du tiers de sa production ? Elle a besoin d'un cadre institutionnel stable qui doit lui permettre d'augmenter ses exportations et de créer des emplois.

G. L. – La France souhaite un accord au GATT, mais pas à n'importe quel prix. A propos de l'agriculture, il y a des intérêts politiques très importants qui sont en jeu, un attachement des Français à une certaine vision du monde rural. Il est évident que la politique agricole commune menait à une impasse. Mais l'Europe s'est mise dans une position de faiblesse en réformant la politique agricole commune avant la fin des négociations du GATT.

– L'éclatement du SME, début août, est-il le signe d'un recul de l'intégration européenne ?

H. S. – En signant le traité de Maastricht et en acceptant la perspective de l'union économique et monétaire, l'Allemagne avait montré qu'après la réunification, elle était toujours prête à s'ancrer plus fermement à l'Europe en termes institutionnels. L'union monétaire était motivée par des facteurs


WOLFGANG WIESE

Horst Siebert

politiques. Les conditions économiques n'ont pas été suffisamment prises en compte. La volonté politique et la rationalité économique se trouvaient en conflit. Cela démontre une nouvelle fois qu'il est urgent de trouver les moyens pour dépolitiser ces questions économiques.

G. L. – Je partage votre point de vue. Il me semble que la crise était inévitable. Le plan Delors à l'origine du projet de l'union économique et monétaire date d'avril 1989, alors que la croissance était forte, avant la chute du mur de Berlin et la réunification allemande. Aujourd'hui, la situation est bien différente. L'Allemagne doit gérer sa réunification. Les autres pays européens traversent une forte récession ou vivent, comme en France, une déflation. Je vois mal comment on peut maintenir des parités fixes entre les monnaies de pays qui ont des situations économiques aussi différentes. Le maintien de la parité franc-deutschemark n'est pas possible.

H. S. – Il est effectivement préférable d'avoir, dans ces conditions, un système plus flexible. »

Propos recueillis par
Thomas Hanke (*Die Zeit*)
et Erik Izraëlewicz
(*Le Monde*)

DÉBAT SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

Résister au protectionnisme

L'interdépendance à l'échelon planétaire est l'un des phénomènes essentiels du XXe siècle. La crise actuelle ne doit pas nous faire oublier cette tendance de fond : les solutions ne peuvent venir que de la concertaion mondiale.

par FRANÇOIS RACHLINE (*)

CÉLIBATAIRE depuis l'effondrement du bloc soviétique, le capitalisme s'interroge aujourd'hui sur les bienfaits du libre-échange. L'idée qui a permis une circulation des richesses unique dans l'histoire devient maintenant suspecte. Au nom de la défense de l'emploi, des libéraux convaincus et sincères pensent qu'il vaut mieux un peu de protection pour sauver le malade que beaucoup de libre-échange qui finirait de l'achever.

Puisque les pays à bas salaires et à réglementation sociale basse remettent en cause notre suprématie, ne faut-il pas se défendre ? Respectez le fair-play, disent les pays riches, sinon, il nous faudra refuser la compétition. A quoi les pays en développement rétorquent : vous êtes riches, admettez que nous le devenions aussi.

La crise est donc d'emblée posée au niveau planétaire. Face aux Etats-Unis, au Japon, à l'Europe, ce qu'on appelait hier encore le tiers monde revendique sa part de vie et de consommation. La production à bas prix de biens standardisés, leur exportation massive vers les marchés occidentaux, la victoire économique progressive d'anciennes colonies, tout annonce une recomposition des règles du jeu international.

Réponses locales

Mais si tout le monde affirme que le problème est mondial, on semble préconiser des réponses essentiellement locales. Face à la récession, au chômage, faut-il se replier sur soi, limiter les relations avec le reste du monde, sous prétexte que celui-ci remet en cause nos acquis ?

N'oublions jamais que ce sont les grandes firmes occidentales qui s'implantent dans les zones du monde les plus favorables à leur développement. Quand une entreprise européenne construit une usine au Mexique, la première réaction consiste à lui reprocher de ne pas défendre d'abord celle qui existe à Lyon. Le choix est pourtant plus nuancé : si on ne s'implante pas à Mexico afin d'augmenter les quantités vendues, pourra-t-on conserver à terme le site de Lyon ? La vente sur grande échelle implique l'ouverture aux marchés les plus lointains. La concurrence pour la capture des clients impose souvent la « délocalisation ».

Surtout, les flux de personnes, de marchandises et de services, de capitaux, d'informations, n'ont cessé de s'accélérer à la surface du globe depuis une centaine d'années. L'interdépendance est devenue l'une des données fondamentales du XXe siècle. Elle a été vécue suivant trois modes successifs.

D'abord, on la subit. De la fin du XIXe siècle à la seconde guerre mondiale, le développement économique ne se contente pas de multiplier des connexions de tout ordre, il tisse des liens étroits entre les protagonistes. L'ouverture commerciale, l'accroissement des échanges, l'internationalisation des productions forment un maillage économique complexe, mais mal géré sur le plan politique. L'échec de la Société des nations (SDN) en témoigne. On tenta le dialogue, mais le retard du politique sur l'économique conduisit à l'isolationnisme pour les Etats-Unis, à l'autarcie pour l'Allemagne, au protectionnisme pour tous, et finalement au conflit majeur du second millénaire.

Ensuite, l'interdépendance est acceptée. Après 1945, dans la foulée des accords de Yalta, la communauté des nations tente de s'organiser pour éviter à l'avenir les drames qui viennent de décimer des millions d'êtres. A la différence de la période de l'entre-deux-guerres, la communauté internationale ne se contente pas de fonder l'Organisation des Nations unies (ONU), mais se dote aussi d'instruments économiques nouveaux, et censés lui fournir les moyens d'intervenir dans l'intérêt du développement économique et financier global : le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Du point de vue politique, la coexistence, heureusement pacifique, illustra ce deuxième régime de l'interdépendance.

Enfin, l'interdépendance est vécue sur le mode de la construction volontaire. Puisque les intérêts se mélangent, que les grandes entreprises s'implantent partout dans le monde, que l'information se diffuse à la vitesse de la lumière, annulant les distances et créant une géographie zéro, que les frontières étatiques, poreuses, n'arrêtent plus les flux migratoires, que le soleil ne se couche plus sur les mouvements de capitaux, que les télécommunications interdisent tout isolement durable, et qu'enfin la conscience de l'écosystème envahit les esprits, la concertation paraît progressivement plus avantageuse que le mépris ou l'ignorance des autres. Cette tendance s'est affirmée avec la naissance de l'Europe dans les années 60, économique d'abord, monétaire ensuite, politique enfin. Cette Communauté démontre que, au-delà des difficultés inhérentes à sa construction, l'interdépendance représente moins un poids pour elle qu'une véritable chance.

Il faut s'entendre sur la notion d'interdépendance. Elle signifie que l'intérêt de l'autre est aussi le mien, et que je dois défendre les deux avec la même conviction. Il est par exemple dans l'intérêt de la France que l'Allemagne soit forte, parce que nous effectuons la majorité de nos échanges avec elle. De même, il est dans l'intérêt des Etats-Unis que l'Europe soit forte, puisqu'elle constituerait un allié de poids dans les règlements politiques des conflits du monde, en même temps qu'un partenaire économique susceptible d'alimenter la croissance avec eux. La réciproque est vraie. C'est ce qu'avait compris le général Marshall après la seconde guerre mondiale : pas d'Amérique forte et sûre avec une Europe faible et incapable de se défendre. Le même raisonnement vaut pour les relations entre Nord et Sud aujourd'hui : il faut que les pays sous-développés deviennent riches et il faut que nous le demeurions.

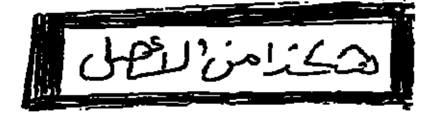
Urgences

L'interdépendance sans concertation conduit à des situations qui s'éloignent, et de l'optimum individuel et de l'optimum collectif. Par exemple, deux alpinistes encordés, en difficulté, n'ont que trois solutions : s'entre-tuer ; tirer chacun dans son sens ; avancer de concert. Telle est aussi notre sort. Puisque la crise est mondiale, plaçons la solution au même niveau. Oublions les lignes Maginot, toujours contournées ou condamnées à pourrir, et comprenons bien nos intérêts. Plus nous bâtirons de forteresses, plus elles s'effondreront de l'intérieur. Plus nous refuserons la compétition avec les pays à bas salaires, et moins nous stimulerons de nouvelles activités à haute valeur ajoutée. Plus nous éléverons de barrières, plus se multiplieront les passages en force...

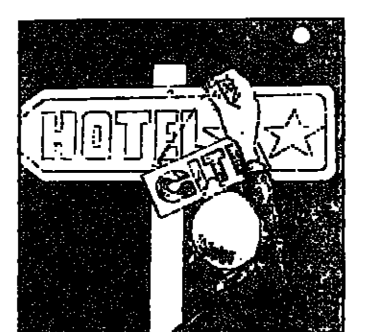
Il est urgent de redéfinir les conditions du commerce international et de nouvelles règles du jeu. Pas en renonçant à l'action commune, mais en la renforçant. Comment ? Par la mise en œuvre, à l'échelle mondiale – et au moyen d'institutions internationales dont la Banque mondiale et le FMI constitueraient les bases – d'une relance économique globale qu'une inflation concertée pourrait servir.

Utopie, en ces temps de doute ? Non, car tourner le dos à la concertation mondiale reviendrait à accélérer notre déclin.

(*) Economiste.



PERSPECTIVES



LES VACANCIERS DE LA CRISE

Les cigales ne chantent plus

C'est la fin de l'insouciance. Parti en vacances malgré la crise, moins longtemps, souvent en famille ou chez des amis, le consommateur garde l'œil rivé à son porte-monnaie

« *IL fait attention* » : la phrase revient comme un leitmotiv dans la bouche de tous les professionnels du tourisme pour qualifier l'attitude du consommateur en vacances. Ces Français que l'on a si longtemps accusés de « bronzer idiots » ne peuvent plus, en pleine crise économique, oublier leur banquier, même en prenant leur bain de soleil sur leur serviette de plage.

Car le consommateur-touriste de cet été 1993 dépense moins. Il délaisse les hôtels pour les gîtes et chambres chez l'habitant, se détourne du littoral pour l'arrière-pays ou la France profonde, petit déjeune et dîne copieusement afin de sauter un repas à midi et fait ses courses dans les hypers plutôt que sur les petits marchés... Ajoutez à cela une météo capricieuse et un calendrier scolaire qui raccourcit la pleine saison : vous comprendrez pourquoi hôteliers, restaurateurs, agents immobiliers et marchands de souvenirs sont unanimes à faire la grimace.

BILAN ● Il est trop tôt encore pour faire les comptes de l'été. Mais les tendances se dessinent... et les premiers cris d'alarme fusent. Dans un communiqué publié à la fin du mois de juillet, hôteliers et restaurateurs déploraient déjà ce qu'ils nommaient pudiquement une *« baisse de fréquentation »*. *« Dans la plupart des départements, les hôtels affichent un taux d'occupation de 40 % à 50 %, en baisse de 10 % à 30 % par rapport à l'année dernière »*, indiquaient-ils, ajoutant que les restaurateurs n'hésitaient pas à qualifier de *« catastrophique »* leur début de saison.

Un mois plus tard, leur bilan n'était pas plus rose : précisant leur impression initiale, ils utilisaient le même adjectif pour stigmatiser juin et la première quinzaine de juillet. Laconiques, ils ajoutaient que les deux dernières semaines de juillet et les quinze premiers jours d'août *« n'ont pas réussi à combler le déficit »*. *« Globalement, les baisses se situent entre 10 % et 40 % par rapport à la même période de 1992. »*

Pourtant, si l'on en croit Jacques Thé, président de la FNIH (Fédération nationale de l'industrie hôtelière), le constat est plus subtil. Selon lui, juillet, gâché par le temps, écourté par les calendriers scolaires en France et en Allemagne, est effectivement mauvais. Mais en août, *« il y a eu beaucoup de monde. Peut-être plus que d'habitude »*. *« Or*, explique-t-il, *le chiffre d'affaires est en baisse, d'au moins 8 % par rapport à l'an dernier »*, selon un sondage effectué auprès de 102 hôtels.

Car les professionnels ont dû consentir des sacrifices sur les prix : les restaurants, frappés depuis un an par la crise, ont été les premiers à le faire dès cet hiver. Les hôtels ont suivi : *« Malgré une demande plus importante sur une période plus courte, on a senti qu'il y avait des seuils qu'il ne fallait pas dépasser »*, explique Jacques Thé. D'autant que les tours-opérateurs, inquiets eux aussi de ne pas faire le plein, font jouer la concurrence.

RISTOURNE ● Les agents immobiliers spécialistes des locations saisonnières sont moins catastrophés, même si Max Audouard, responsable du département tourisme et loisirs à la FNAIM (Fédération nationale des agents immobiliers), reconnaît qu'*« il s'agit de la plus mauvaise saison depuis au moins trente ans »*, surtout sur le littoral. Les clients, explique-t-il, sont très attentifs à ce qu'on leur propose, au prix d'abord, à la qualité ensuite. Là aussi, ils sont de plus en plus nombreux à essayer de négocier les prix demandés, avec un certain succès s'ils se présentent au dernier moment : propriétaires et agents immobiliers préfèrent une ristourne à une location vide.

Si les locations ont affiché « complet » pendant la première quinzaine d'août, le taux d'occupation pourtant est en baisse avant et après cette période, notamment pendant la première quinzaine de juillet. Quant à la durée des séjours, elle se raccourcit, tournant autour de deux semaines mais se succédant souvent à la cadence de huit jours.

Plus précisément, il ne semble pas y avoir de difficultés pour les locations les moins onéreuses ni pour celles très haut de gamme ou très bien situées. *« C'est entre les deux que c'est plus difficile »*, note M. Audouard. C'est peut-être la raison pour laquelle il note également un accroissement des désistements pour raisons professionnelles (chômage ou obligation) chez les clients ayant souscrit une assurance les protégeant contre ce genre de problème.

FOURMIS ● *« Les clients ont un budget fixe à dépenser pour leurs grandes vacances. Ils ne peuvent le dépasser »*, explique Jacques Thé. Les raisons qu'il avance sont multiples :

– économiques, d'abord : frappés par la crise, leur pouvoir d'achat est restreint ;

– psychologiques : ils sont inquiets de l'avenir, et modèrent leurs dépenses ;

– structurelles, enfin : l'émiettement des vacances sur l'année et les week-ends prolongés gonflent les dépenses annuelles consacrées au transport au sein d'un budget loisir fixe. Il reste moins d'argent à dépenser pour l'hébergement, l'alimentation, le sport ou les souvenirs, et plus généralement, pour la période estivale. En juillet, la consommation de carburant automobiles – toutes essences confondues – a baissé de 4,4 % par rapport au même mois de l'année précédente. Le nombre de voyageurs transportés par la SNCF sur les grandes lignes et le réseau régional a chuté pour sa part de 18,3 %, les recettes du même mois tombant de 14,8 % malgré la hausse des tarifs (+ 2,8 %) intervenue en février dernier.

Les hôteliers restaurateurs en arrivent donc à la même conclusion que tous les autres commerçants : les touristes *« de cigales se sont faits fourmis »*, ce qui leur fait rechercher les vacances les moins chères possibles. D'où le succès des gîtes (50 000 lits seulement), des chambres d'hôtes moins chères... et le nouvel attrait des vacances en famille ou chez des amis. Ils souffrent du *« syndrome de mamie »*, comme le dit Jacques Thé, président de l'industrie hôtelière.

Ce renouveau des vacances « non marchandes » – en famille ou chez des amis – et l'engouement pour le « tourisme vert » resteront sans doute les deux grands traits marquants de cet été. Le premier phénomène est particulièrement difficile à mesurer, car les Français, se détournant des structures d'accueil professionnelles, on assiste à une évaporation de chiffre d'affaires. Le fait n'est pas nouveau – la France détient le record européen des résidences secondaires – mais il s'accentue en temps de crise.

Le second est plus discuté : les Français n'aiment-ils vraiment plus le littoral ? *« Mon œil ! »*, s'exclame Jacques Thé. Pour Christian Mantei, directeur du marketing chez Maisons de la France, *« on ne peut pas dire qu'il y a un boom du tourisme vert mais une évolution lente »*. Recherche d'un certain art de vivre, souci de se ressourcer ?

Ce qui frappe de nombreux professionnels, c'est le goût de l'indépendance manifesté par les vacanciers : c'est lui qui les ferait hésiter à réserver locations ou hôtels plusieurs mois à l'avance, c'est lui qui les incite à changer de région si le temps est mauvais, c'est encore lui qui les transforme en « touristes zappeurs » passant une semaine ou deux à la campagne, une autre à la mer, et éventuellement à la montagne. La France est si belle qu'elle se prête merveilleusement à ce genre de vagabondage.

Françoise Vaysse

Le ciel, le soleil et la mer

Qu'aiment avant tout les Français pour leurs vacances ? Le ciel, le soleil et la mer. L'étude menée en début d'année par le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) pour le compte du ministère du tourisme bat en brèche les idées selon lesquelles nos concitoyens ne jurent plus que par le tourisme vert.

La mer restait, ces deux dernières années, leur lieu de prédilection : 77 % des vacanciers y étaient partis au moins une fois en 1991 et 1992, 40 % se rendant à la montagne et 30 % à la campagne. Ce sont les « petits partants » qui vont le plus souvent sur le littoral, les « grands partants » accordant une part importante à tous les autres types de séjours, notamment les circuits touristiques et la campagne.

Non contents de partir à la mer, ils en redemandent : si on les questionne sur la destination qu'ils choisiront prioritairement pour leurs principales vacances à venir, c'est encore elle qui est citée en première réponse (41 % des voix), devant la montagne (27,5 %), les circuits touristiques (14,6 %) et la campagne (11,4 %). Les jeunes et les habitants des grandes villes sont les plus attirés par le littoral, les personnes âgées optant plutôt pour la campagne et les diplômés pour des vacances itinérantes. Le climat représente, pour 26 % de nos compatriotes, le principal critère de choix (surtout pour les jeunes, les employés et les ouvriers, moins pour les retraités), la famille ne venant qu'en deuxième position (21,6 %). Cadres supérieurs et professions libérales privilégient, pour leur part, la possibilité de pratiquer des activités.

Une information qui mettra du baume au cœur des hôteliers : l'hôtel vient en tête des modes d'hébergement idéaux de nos compatriotes (31 %), loin devant la location (17 %), la famille et les amis (14,5 %). Enfin, la Méditerranée (y compris la Corse) tient la tête du hit-parade des régions, devant la Bretagne, la Vendée et les Pays de la Loire.

F. V.

L'Espagne baisse ses prix

Après les folies de 1992, les professionnels ont dû réduire leurs tarifs pour retenir une clientèle de plus en plus difficile

L'ANNÉE 1992, avec l'Exposition universelle de Séville et les Jeux olympiques de Barcelone, a marqué sans conteste un tournant dans l'évolution du tourisme espagnol, toujours dominé par le modèle populaire *« sol y playa »*, soleil et plage, si prisé par les charters du nord de l'Europe.

Les professionnels du tourisme espagnol se sont réveillés avec la « gueule de bois », fin 1992. Les prix prohibitifs des hôtels de Séville et de Barcelone ont fondu, tandis que les autorités cherchent à moderniser le secteur et diversifier l'offre.

Le touriste français, obligé l'an dernier de débourser plus de 20 000 pesetas (environ 1 000 francs) pour une nuit dans un hôtel quatre étoiles de la Barcelone olympique n'en reviendrait pas aujourd'hui : non seulement certains établissements ont baissé leurs prix jusqu'à 50 %, mais beaucoup renoncent à leur cinquième, voire quatrième étoile. En fait, en passant de cinq à quatre étoiles, l'IVA (la TVA espagnole) descend de 15 % à 6 %. Avec la crise du secteur, sur les dix-sept palaces cinq étoiles que comptait la Catalogne en 1992, il n'en reste plus que sept à l'été 1993 !

FORFAITS ● Le très luxueux hôtel Claris, un cinq étoiles au cœur de Barcelone, dirigé par le Français Pierre Bouisset, a tenu à garder sa catégorie et sa clientèle haut de gamme exigeant un service personnalisé. Il s'en tire tout juste dans son créneau, reconnaît la direction. Mais désormais, les nombreux quatre étoiles vivent une concurrence très rude. La guerre des prix fait rage dans toute l'Espagne. Les offres promotionnelles, cartes de client privilégié, assorties de nombreux rabais, se multiplient.

Soulagement passager pour le tourisme : entre septembre 1992 et avril 1993, la peseta a été dévaluée trois fois, perdant 20 % face au mark ou au franc. Les destinations espagnoles sont redevenues un peu plus compétitives. Durant le premier semestre 1993, l'Espagne a accueilli 21,6 millions de visiteurs, soit 3 % de mieux que durant la même période de 1992.

Mais cette progression « conjoncturelle » ne peut masquer la crise structurelle du tourisme au sud des Pyrénées. L'Espagne ne retrouvera pas son avantage de prix d'il y a dix ans. Les autorités entendent donc jouer désormais l'amélioration de la qualité de l'accueil, la diversification des services et aussi la protection de l'environnement. Le littoral méditerranéen de l'Espagne a suffisamment souffert du développement sauvage du tourisme, comme en témoignent certaines régions telles que Majorque ou la Costa del Sol.

« Même les Allemands viennent moins longtemps, avec moins de marks », affirme un hôtelier de l'Escala, une station balnéaire de la Costa Brava. Il reconnaît aussi que le tourisme de masse représente toujours 70 % du secteur et qu'il a encore de beaux jours devant lui.

Dans de nombreuses régions, les tours-opérateurs, notamment britanniques et allemands, font la loi en remplissant les hôtels par des forfaits au rabais. Ils obligent à comprimer les marges et à sacrifier la qualité du service et la modernisation des établissements. Les professionnels reconnaissent cependant que l'Espagne a trop souvent délaissé les produits et services nouveaux en se bornant à « importer des touristes ».

Pourtant, dans une étude récente pour le compte du quotidien espagnol *El Mundo*, Rafael Esteve, professeur à l'université de Malaga et spécialiste du tourisme, affirme que l'année 1992 aura marqué *« la fin du tourisme à bon marché en Espagne »*. Il est vrai que le plan de « compétitivité » du tourisme, lancé en 1991 par le gouvernement espagnol, commence à obtenir ses premiers résultats.

Délaissant le « farniente » sur les plages bondées des bords de mer bétonnés, le visiteur nord-européen aspire à un tourisme plus intelligent, itinérant, culturel et respectueux de la nature.

EXPÉRIENCES ● Les premières expériences en Andalousie, Estremadure et Catalogne sont encourageantes. De leur côté, les hôteliers des Baléares et des Canaries, épaulés par les autorités régionales et Madrid, investissent dans l'amélioration de l'accueil et la diversification des activités telles que sports nautiques et terrains de golf à la carte.

Au sud des Baléares, Ibiza et sa petite sœur, Formentera, ont voulu se démarquer de Majorque et de son tourisme de masse.

La célèbre KU, énorme et bruyante discothèque de plein air, a fermé ses portes à Ibiza et les hôtels se détournent peu à peu des charters britanniques pour proposer des séjours familiaux alliant tranquillité et balades en vélo, loin des parasols et des pédalos. Les Français, qui formaient les gros bataillons de la période hippie des années *60-70* avant de fuir l'île, commencent à revenir peu à peu, affirment les professionnels de la région.

Yves Arcoll

La Tunisie revient en grâce

Malgré la crise, le tourisme tunisien reste au beau fixe. Effrayés par la guerre du Golfe, les Français sont revenus

TUNIS
de notre correspondant

« *NOUS savons bien qu'il y a une récession en Europe et donc moins de vacanciers qui partent à l'étranger mais force est de constater que le nombre de touristes européens, et notamment les Français, a nettement augmenté cette année »*, déclare le ministre du tourisme et de l'artisanat, Mohamed Jegham. Selon le ministre, durant les sept premiers mois de 1993, le nombre de touristes européens a progressé de 14,8 % par rapport à 1992 et il y a tout lieu de penser qu'après le mois d'août – excellent – ce chiffre sera dépassé. Parmi eux les Français se taillent la part du lion avec une augmentation de 24,7 %, même si la clientèle allemande, qui stagne quelque peu, demeure la plus importante.

La satisfaction des Tunisiens est d'autant plus grande qu'il y a deux ans, après la guerre du Golfe, la chute spectaculaire du « marché » français avait provoqué de graves inquiétudes : de 458 000 en 1990 le nombre des visiteurs était tombé à 211 000 en 1991. La reprise s'était déjà dessinée en 1992 et cette année les responsables du tourisme tablent sur quatre cent mille visiteurs français : *« L'onde de la guerre du Golfe s'est quasiment estompée, mais il est encore regrettable qu'en France on amalgame trop souvent intégrisme et Maghreb alors qu'ici le danger est éradiqué »*, remarquent-ils.

Si la situation tendue qui prévaut en Egypte n'a aucun impact positif sur le tourisme local, ils expliquent cette reprise du marché par le climat de sécurité existant, l'amélioration de l'image du pays, l'important effort de promotion et au *« retour en masse »* des familles juives sépharades venant passer leurs vacances dans leur pays d'origine.

Dans la rue Jemaa-Ezzitouna, l'artère principale des souks, grouillant de touristes venus par cars des principales stations balnéaires pour quelques heures, les commerçants sont, eux, plutôt moroses. Marchands de chéchias d'un autre temps et de chameaux en peluche, vendeurs de cendriers, de plateaux en cuivre ciselé ou de djellabas multicolores parlent ouvertement de « crise ». Les Français n'ont jamais été leurs meilleurs clients mais, assurent-ils, les Allemands, les Italiens, les Scandinaves et les Anglais *« sont devenus regardants et hésitent à dépenser plus de quelques dinars (1) chez nous d'autant plus que des boutiques de souvenirs ont été ouvertes dans la plupart de leurs hôtels »*.

CONNAISSEURS ● En revanche, le principal antiquaire de la rue, qui affiche pourtant des prix élevés, se réjouit. Les groupes de touristes qui déambulent devant ses vitrines l'intéressent peu. *« Mais il y a des connaisseurs qui ont les moyens, particulièrement des Français qui s'abstiennent de venir aux heures de pointe*, dit-il. *Cette année surtout les juifs tunisiens sont très nombreux. Ils attendent la fin de l'après-midi lorsque la cohue s'est dissipée pour venir de la banlieue nord où ils sont installés. Ils trouvent ce qu'ils veulent, marchandent pour le plaisir – c'est le jeu – et achètent. »* Plus haut, à l'ombre de la grande mosquée dans les minuscules échoppes où l'on vend des extraits de parfums, on a plaisir aussi à retrouver ces *« enfants du pays »* ; *« ils connaissent et achètent. »* Pourtant, là aussi, les prix sont élevés, tout comme dans les magasins de tapis.

Les touristes français meilleurs clients ? Diplomate, Mounir Ben Milad, président de la fédération tunisienne de l'hôtellerie, le laisse entendre. *« Malgré les difficultés qu'ils peuvent connaître chez eux*, précise-t-il, *ils demeurent d'excellents clients, pas particulièrement exigeants, à condition toutefois qu'ils trouvent ce qu'on leur a promis. Ce sont eux qui dépensent le plus en extras, vins de table, apéritifs, digestifs, suppléments divers et qui laissent les meilleurs pourboires au personnel. »*

Plus individualistes que les autres visiteurs, les Français viennent certes pour le soleil et la mer, mais ils ne se cantonnent pas, comme les Allemands, les Anglais et les Scandinaves sur les plages de leurs hôtels. Ils n'hésitent pas à louer des voitures pour circuler dans le pays jusque dans les oasis du Sud. Cette année nombre d'entre eux ont été attirés par les golfs qui se sont multipliés dans toutes les zones touristiques ; les plaisanciers aussi s'habituent de plus en plus à prendre le chemin des ports tunisiens. En juillet et août, deux régates Marseille-Tabarka et Toulon-Bizerte ont été des succès.

Le séjour moyen du touriste français pendant la période estivale est d'une semaine (2). Mounir Ben Milad veut croire qu'en 1994 le chiffre record de 458 000 visiteurs français enregistré en 1990 sera au moins égalé grâce à un développement du tourisme d'arrière-saison encore trop faible à son gré. *« La confiance des tours-opérateurs en France à notre égard étant demeurée intacte, les voyages organisés peuvent être plus nombreux et d'autre part nos structures hôtelières permettent l'organisation de diverses rencontres comme des séminaires d'entreprise qui se justifient étant donnée l'intensité du brassage des affaires entre nos deux pays »*, estime-t-il.

Michel Deuré

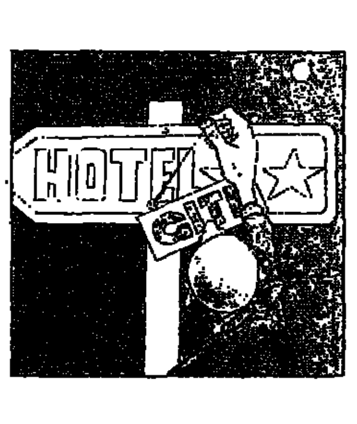
(1) Le dinar tunisien vaut un peu moins de six francs

(2) Un séjour d'une semaine en pension complète coûte entre 3 000 et 4 000 francs, voyage aller-retour entre la France et la Tunisie compris.

PERSPECTIVES

LES VACANCIERS DE LA CRISE

Côte d'Azur : l'été des fauchés



Volage, exigeant, marchandeur, économe et resquilleur, épris de nature, de culture et d'indépendance, le nouveau vacancier désole les professionnels de la Côte

CANNES
de notre correspondant régional

LE ton a été donné, dès le début de la saison, par la spectaculaire « opération soleil » du syndicat des hôteliers d'Antibes : 350 chambres mises sur le marché, à demi-tarif, début juillet (*le Monde* du 30 juin). Résultat : excellent sur le plan médiatique, plus mitigé commercialement (2 300 nuitées vendues sur 3 500 sans marge bénéficiaire). Le début d'année avait été décevant et l'été s'annonçait tout aussi languissant. Revers de la médaille : l'opération a souvent été interprétée par la clientèle comme le signal d'une braderie généralisée. Elle était, en fait, révélatrice.

Dans les hôtels, on avait déjà constaté un racourcissement des séjours et une tendance à la non-réservation ou à des réservations de plus en plus tardives. Ce double phénomène s'est systématisé. « *Le client n'est plus qu'un oiseau de passage* », constate Serge Amar, président du syndicat des hôteliers d'Antibes. *La durée des séjours est tombée, en moyenne annuelle, à 2,4 nuitées. Quant aux réservations, je n'avais, au début du mois d'août, que 5 ou 6 chambres retenues sur 30. La galère.* »

Autre tendance de plus en plus courante : le non-respect de la durée des réservations. « *Les gens sont devenus volages*, témoigne Jean-Pierre Thomas (hôtel Savoy à Antibes). *Cet été, 40 % de ma clientèle est partie avant le terme prévu de son séjour, invoquant, généralement, des problèmes familiaux peu crédibles.* »

EXIGENCES • Mais le comportement des enfants de la récession est surtout dominé par un souci permanent d'économie, parallèlement à des exigences accrues. Leur règle : tout marchander. Même dans les palaces qui ont pourtant réalisé une bonne saison (tout comme le commerce de luxe). « *De moins en moins de clients*, reconnaît Gérard Ivos, directeur de l'Hôtel Majestic, à Cannes, *paient le prix normal affiché. Soit que l'on rajoute des prestations ou que l'on pratique le surclassement* [procédé consistant à offrir, à un prix inférieur, une chambre de meilleure qualité]. *Soit, encore, que l'on consente des remises sur les plus longs séjours.* »

« *On a aussi vu*, indique Serge Amar, *certains vacanciers faire le tour des hôtels avant de donner la préférence au « moins disant » pour une économie insignifiante.* » La roublardise est également de mise. « *Certains*, explique Claude Guelle, vice-président du syndicat des hôteliers de Cannes, *obtiennent un forfait intéressant pour un séjour d'une semaine. Mais ils annoncent leur départ au bout de trois jours tout en prétendant, bénéficier des conditions de prix initiales.* »

RÉCHAUDS • Quand les affaires vont mal – la fréquentation touristique a diminué, selon les lieux et les secteurs d'activité de 5 % à 30 % – le rapport de forces s'inverse, forcément, au profit du client... « *On n'avait jamais vu cela*, s'étonne André Guérin, président du syndicat des industries hôtelières de la presqu'île de Saint-Tropez. *Des confrères m'ont téléphoné, affolés, après avoir constaté que certains de leurs clients introduisaient des réchauds dans les chambres pour faire leur cuisine... Dans des trois étoiles !... On a trouvé, aussi, des mini-bars vidés de leur contenu pour faire place à des victuailles, jambon, saucisson, etc.* »

Sur ce chapitre, les témoignages abondent. « *Près de la moitié de la clientèle*, raconte Jean-Pierre Thomas, *ne prend plus le petit déjeuner. Et quand elle le prend, elle me demande du pain en plus pour se confectionner des sandwichs à midi !* » Sur certaines plages privées de Nice ou d'Antibes, on a également vu fleurir, pour la première fois, des écriteaux « pique-nique interdit » : « *Ce qui n'a pas été entièrement dissuasif*, précise Robert Malacarne, président du syndicat des plagistes de Nice. *On arrive avec sa bouteille d'eau minérale, son sac « Mac Do » et on s'installe. On doit, de plus, veiller à la resquille. On prend un café sur la terrasse et un quart d'heure plus tard, on « squatte » un matelas.* » Robert Malacarne admet, pourtant, que certains collègues, dans le passé, « *ont peut-être exagéré* ». Léo Ducroix, plagiste sur la Croisette, à Cannes, se félicite, d'ailleurs, de « *la vigilance de la clientèle. Ce qui compte*, souligne-t-il, *c'est le rapport qualité-prix* ».

EN-CAS • Quoi qu'il en soit, le pli est pris de sauter le repas de midi. En partie par économie, car le poste nourriture est le premier sur lequel on rogne. Mais aussi parce que le déjeuner paraît passé de mode. Jean-Louis Ferrero, qui exploite une boulangerie-pâtisserie-traiteur à Juan-les-Pins, en sait quelque chose. « *J'ouvre, désormais, mon magasin entre 13 et 14 heures pour servir la clientèle qui remonte de la plage. On m'achète une pizza, une pissaladière ou une viennoiserie qui tiennent lieu de repas à la mi-journée.* »

La restauration classique a subi de plein fouet les conséquences de ce régime du « *cachet-verre d'eau* », comme le qualifie, par dérision, Paul Spinelli, président du syndicat patronal des restaurateurs-cafetiers-limonadiers de Nice.

« *Certains de mes confrères*, déplore-t-il, *ont dû se résoudre à fermer leur établissement à midi pour diminuer leurs charges. Comme les hôtels, il est vrai, nous souffrons d'une surcapacité à laquelle s'ajoute la concurrence du paracommercialisme (kiosques, marchands forains, etc.). Les prix sont, pourtant, de plus en plus tirés. On trouve, même, sur la promenade des Anglais, un restaurant de palace qui propose la salade niçoise à 30 francs...*

L'arrivée des touristes des pays de l'Est (jusqu'à 10 % de la clientèle étrangère dans certains lieux de vacances) ne contribue pas à améliorer la situation. Fréquentant, de préférence, les campings – quant ils ne couchent pas sur la plage – ils débarquent, pour une semaine, à bord de vieux autobus. « *Ils apportent toutes leurs provisions avec eux et ne dépensent rien, en dehors du forfait conclu avec les tours-opérateurs de leurs pays d'origine*, explique Roy Dickinson, directeur de l'immense camping caravaning des Prairies de la mer (1 300 places) à Grimaud (Var). *Mais*, estime-t-il, *c'est certainement une clientèle d'avenir à ne pas négliger.* » Autre phénomène significatif de cet « été des fauchés » : le Var a été envahi par les campeurs « sauvages » qui se sont posés un peu partout, en bordure de plage, sur les bas-côtés des routes, les parkings...

Il serait faux de croire, pourtant, que ces restrictions portent sur tout. Paradoxe : les galas de variétés et les festivals organisés sur la Côte ont battu des records d'affluence : 15 000 spectateurs en plus, par exemple, à la Grande Parade du jazz de Nice. Et les ports de plaisance ont connu une activité soutenue. Explication de Dominique Charpentier, directeur du commissariat régional du tourisme Riviera-Côte d'Azur : « *Les échelles de valeur de consommation ont durablement changé. L'on assiste plutôt, à une sorte de redistribution des cartes.* »

GALAS • Certaines formes d'hébergement, en effet, n'ont pas, ou peu, souffert de la crise. Le tourisme vert, notamment, connaît depuis quelques années une véritable explosion. Dans la décennie 80, il n'existait aucun gîte rural dans les Alpes-Maritimes. On en recense, aujourd'hui 650, des collines niçoises aux hautes vallées de l'arrière-pays, avec une progression régulière de 7 % à 10 % chaque année. La superbe région des gorges du Verdon, à la limite du Var et des Alpes-de-Haute-Provence, est également de plus en plus fréquentée par les vacanciers épris de nature (notamment les Hollandais). Les randonnées pédestres, la découverte du milieu, les activités sportives de plein air font florès.

Le nouveau touriste est, certes, par nécessité ou crainte de l'avenir, beaucoup moins dépensier, mais il est aussi « libertaire ». Ce qui explique, notamment, le succès des résidences de tourisme – avantageuses pour les familles – où il échappe aux contraintes horaires de l'hôtellerie. Ainsi, depuis 1986, 10 000 lits de ce type ont été créés dans la région cannoise alors que, dans le même temps, le nombre de chambres d'hôtel (cinq mille environ au total) ne progressait que d'un millier. On en compte 27 000 dans le Var, gérés, en grande partie, par le groupe Pierre et Vacances.

CUEILLETTE • « *Le produit rigide n'est plus apprécié par la clientèle*, tranche Jean Blanc, directeur commercial de Cannes-Beach Résidences. *Il faut s'adapter, en permanence, à ses besoins, à ses goûts et à son budget.* » L'établissement n'a pas manqué, par exemple, de satisfaire l'aspiration à un retour à la nature de ses clients citadins en organisant des sorties « vendanges » ou de cueillette des olives (complétant un éventail d'une dizaine d'activités axées sur la mer, le sport ou les disciplines corporelles).

Les professionnels sont prêts, semble-t-il, à modifier leurs méthodes pour coller aux nouvelles réalités touristiques. « *Il est clair*, estime Gérard Ivos, *que les clients souhaitent, dorénavant, avoir des prix tout compris, à l'exemple du Club Med.* » L'heure est aux forfaits anti-crise. Elle est, également, à une extrême flexibilité des tarifs. S'appuyant sur une étude américaine, Dominique Charpentier préconise, lui, le lancement de nouveaux produits dans le domaine du tourisme culturel. Le forfait Matisse, qui permet de découvrir la Côte d'Azur « *avec les yeux du peintre* », en est le premier exemple (1). Certains restaurants niçois, de leur côté, proposent de nouveaux menus d'été « allégés », à petits prix ou des plats régionaux sortant de la routine. Le consommateur n'a-t-il pas, toujours, le dernier mot ?

Guy Porte

(1) Le musée Matisse, inauguré en juin dernier, à Nice, a drainé, certains jours, jusqu'à 2 500 visiteurs.

Karaoke et disco-plage

Les nuits sur la Côte d'Azur ont, elles aussi, changé. La crise, l'évolution des goûts, l'usure des formules, une génération qui chasse l'autre : un tournant a été pris. « *La discothèque*, explique Georges Truc, secrétaire général de la délégation de la SACEM, à Nice, *est, en partie, délaissée au profit des bars d'ambiance musicale.* » Les jeunes ne dansent plus. Ou moins. Ils se contentent d'écouter de la musique en sirotant un verre. Ce qui plaît : le karaoke, inventé par Pioneer, au Japon. Principe : un synthétiseur diffuse des airs de musique, tandis que, sur un écran, on projette un clip vidéo, avec les paroles incrustées. Les clients se relaient pour chanter.

A Nice, quelques bars d'ambiance musicale ont adopté le karaoke. Mais l'introducteur de la formule sur la Côte d'Azur, en mai 1991, est Paul Pacini, l'homme qui a lancé les célèbres Whisky à gogo. En octobre 1992, il a créé, à Cannes, la Brasserie des artistes. Un lieu inclassable combinant la restauration, le karaoke et la danse. Prix très modérés, ambiance conviviale et succès fou, toutes générations confondues.

A Cannes, toujours, une nouvelle formule est née dans l'été : le disco-plage, dont l'initiative revient au Carlton, associé à une discothèque de la ville. Un autre palace de la Croisette, le Majestic, a suivi. Trois soirées qui ont réuni, à chaque fois, malgré un prix élevé (200 francs par personne) de deux à quatre mille participants. Les plages de la Croisette n'avaient jamais connu cette animation nocturne.

G. P.

L'Italie s'inquiète

La dévaluation n'a pas ramené les touristes et l'on craint pour les emplois

ROME
de notre correspondant

MALGRÉ la dévaluation de la lire, la saison touristique s'annonce mauvaise en Italie. Une diminution d'un quart à un tiers du nombre d'étrangers a déjà été enregistrée. Les prix élevés, mais aussi les équipements défectueux, la maigre qualité de l'accueil, le privilège donné au tourisme de masse, la saleté des plages ont dissuadé les visiteurs. Un phénomène qui touche également cités d'art, balnéaires, thermales ou de montagne. Et, renversement de tendance, même l'agritourisme subit la crise (- 10 % en Toscane).

« *Le made in Italy s'écroule. Assez des vacances Luna Park !* » titre le quotidien indépendant *Il Giornale*, qui se demande, considérant la côte romagnole (Rimini, Riccione...), l'une des plus fortes concentrations touristiques en Europe s'il n'y a pas aussi une lassitude « *des superfolies* » et de la « *trangression* » bruyante tant évoquée pour les stations dans le vent. Selon l'institut d'études économiques et sociales CENSIS, « *les touristes ont choisi de récompenser ceux qui avaient suivi leurs changements de goût* ». Vers un tourisme plus tranquille, même s'il est plus bref, faute de moyens.

COÛTS • Or, dit le président du Touring-Club, Giancarlo Lunati, l'offre n'a souvent pas su répondre à la demande. « *L'image touristique est vieillie et détériorée, nous n'avons pas de marketing adapté ; il faudrait plus de services, de transports, une gestion professionnelle.* »

A tous ces facteurs s'ajoutent des coûts exorbitants. Bien que les prix, sur le conseil de l'Association des hôteliers, aient généralement été bloqués de 1992 à 1993, une chambre double dans un hôtel de bon standing se paye encore nettement plus cher qu'en Grande-Bretagne. Les restaurants ont subi de plein fouet la crise. Selon l'*Osservatorio turistico*, de l'association Confesercenti, 60 000 restaurants auront perdu entre juin et septembre quelque 1 500 milliards de lires (1). Chute des consommations allant jusqu'à 50 % dans les grands centres artistiques et en moyenne de 25 %. A Florence, ce sont surtout les hôtels de luxe qui font le plein. Pour les bourses moyennes, la ville est trop chère.

Pourquoi, par exemple, les Allemands, amoureux de soleil, ont-il boudé l'Italie, avec une baisse de leur présence de 3,3 % ? Selon le président de l'institut du tourisme ENIT, Marino Corona, « *la responsabilité revient aux structures publiques, qui se désintéressent complètement du tourisme. Si nous avons enregistré cette année, avec le flux d'Américains et de Japonais, des visites moins nombreuses d'Allemands, cela ne s'explique pas seulement par la crise. En Allemagne on ne trouve pas le chaos et la pollution* », assure-t-il dans *La Repubblica*. Difficile de dire en revanche si les attentats des derniers mois – Florence, Rome et Milan – ont eu des effets.

L'adoption d'horaires plus longs dans les grands musées, l'embauche de personnels temporaires pour assister les visiteurs – mesures voulues par le dynamique ministre des biens culturels, Alberto Ronchey – ont certainement accru le nombre des entrées en grande partie d'étrangers. Seules Venise, Assise et quelques îles se sauvent du naufrage. A la fin de la saison, des milliers d'emplois seront perdus, a déjà prévenu la Confindustria (patronat), et selon l'*Osservatorio turistico*, 20 000 entreprises de la branche risquent de fermer. – *(Intérim.)*

(1) 1 000 lires valent 3,67 francs.

Bretagne : la bataille des gîtes

Au cœur d'une saison « catastrophique » les hôteliers bretons s'en sont pris aux gîtes, accusés de concurrence déloyale

SAINT-BRIEUC
de notre correspondant

LA météo a joué un sale tour à la Bretagne cette année. Mais plus que le climat, c'est la situation économique générale qui a trahi le tourisme breton. En serrant leur budget vacances, les touristes français et étrangers ont sensiblement modifié leurs habitudes. Ils ont plus souvent opté pour le sandwich que pour le plateau de fruits de mer et nettement préféré le gîte ou la chambre d'hôte au traditionnel hôtel de la plage.

Les hôteliers-restaurants des Côtes d'Armor ont réagi à leur façon et, au cœur d'une saison qu'ils qualifient de « *catastrophique* » – ils annoncent une chute de chiffres d'affaires allant de 20 % à 40 % –, les professionnels affiliés à la FNIH (Fédération nationale de l'industrie hôtelière) ont voulu dénoncer « *la concurrence déloyale* » que leur livrent les loueurs de chambres et de gîtes en menant une opération coup de poing.

Dans la nuit du 10 août ils ont arraché six cents panneaux indiquant ces types d'hébergement sur le bord des routes du département, pour aller les déposer devant la Préfecture à Saint-Brieuc, le mardi 10 août. A la place des pancartes arrachées les hôteliers ont laissé un message aux propriétaires des chambres et gîtes campagnards leur disant : « *Par votre publicité vous faites un acte commercial bien que vous ne subissiez ni la réglementation des hôtels, ni ne supportiez nos impôts, taxes et charges* ».

CONTRÔLE • S'ils ne réclament pas la disparition de ces hébergements à la campagne qui connaîssent à l'heure actuelle un engouement croissant, les hôteliers souhaitent « *qu'ils soient soumis à des règles précises en matière de signalisation, d'hygiène et de capacité d'accueil* ».

« *Il faudrait aussi que ces gîtes et chambres soient affiliés à un organisme de contrôle* », a demandé Yann Bothorel, président des hôteliers des Côtes-d'Armor, précisant que « *les enseignes des établissements affiliés aux organismes reconnus (Gîtes de France, Gîtes d'Armor ...) avaient été épargnées* ». Dans le département les hôteliers ont dénombré 800 gîtes et 250 chambres d'hôtes officiels. Leur « cueillette » nocturne démontre qu'il en existe presque autant de sauvages.

« *Au départ, l'ouverture de ces gîtes devait contribuer à la protection du patrimoine. On les aménageait dans des maisons de caractère, dans des sites remarquables. Aujourd'hui, crise oblige, ces chambres et gîtes sont installés n'importe où, jusque dans des caves de lotissemnents* », remarque Jean-Jacques Liscouêt, vice-président du FNIH en Côtes-d'Armor. « *C'est sans doute moins cher pour le client mais cela n'a plus rien à voir avec l'esprit du tourisme vert, un temps encouragé* ».

« *Laisser se développer de façon anarchique ces hébergements qui ne sont que des activités d'appoint pour la plupart des loueurs c'est porter atteinte à l'outil économique que constitue l'hôtellerie et ses emplois* », insiste Yann Bothorel, le président des hôteliers. En Côtes-d'Armor on compte 434 hôteliers ou hôtels-restaurants qui offrent 5 200 emplois permanents et 3 500 emplois saisonniers.

Du côté des « gites officiels », on dénonce la manière forte employée par les hôteliers, mais sur le fond, la Fédération départementale des gîtes de France par la voie de son directeur Thierry le Goff admet « *qu'il y a urgence à mettre de l'ordre dans le monde des locations. Il est évident qu'il faut labelliser les gîtes. Pour notre part, nous en avons 330 dans le département qui respectent une charte portant sur l'accueil et la qualité. Face aux 8 000 chambres des 430 hôtels, c'est un chiffre tres raisonnable* », estime-t-il.

Mais ceux qui s'appellent les « chambristes » ont su se regrouper après le coup de force des hôteliers. Dans une violente réponse, ils n'hésitent pas à qualifier l'action des hôteliers d' « *opération de commando d'inspiration fasciste* », et ont même déposé des plaintes auprès des gendarmes.

ACCUEIL • Ces loueurs, à l'image de Denise Guernin d'Yffiniac, réfutent catégoriquement l'argument « revenus d'appoint » avancé par les hôteliers. « *Mon mari, ancien artisan-maçon, est invalide à 100 % depuis quelques années, et si je loue des chambres, ce n'est pas pour le plaisir mais avant tout pour faire bouillir la marmite*, dit-elle, ne cachant pas qu'au fil des ans elle a pris un certain plaisir à jouer les « hôtesses au vert ». « *J'ai de nombreuses lettres de vacanciers qui me remercient pour mon accueil. Je pourrais les montrer aux hôteliers pour qu'ils réfléchissent un peu au sujet* », lance-t-elle perfidement.

Plusieurs agriculteurs touchés par la crise ont également choisi le tourisme comme voie de reconversion. Du côté du ministère du tourisme, on a entendu l'appel des professionnels et, au lendemain de la manifestation, on a délégué un représentant en Côtes-d'Armor. Il a reçu le message : respect de la réglementation existante.

Au-delà de ce coup de sang, les professionnels de l'hôtellerie devront sans doute réfléchir à de nouveaux produits adaptés aux coûts mais aussi aux moyens des vacanciers.

Patrick Le Nen

C O N J O N C T U R E

INDICATEUR • L'emploi

La dégradation s'accélère

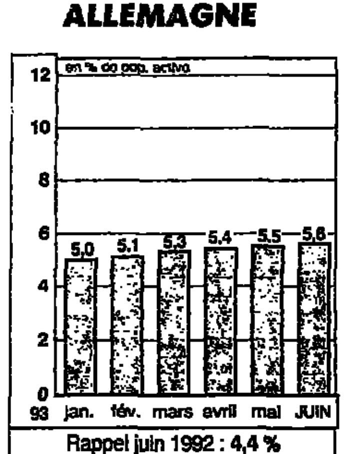
ENTRE juin 1992 et juin 1993, le taux de chômage de la Communauté européenne s'est accru de plus d'un point, de 9,4 % à 10,6 %. Les pertes d'emplois, encore modérées jusqu'à la fin de l'an dernier, se sont brutalement accélérées au cours des six premiers mois de 1993.

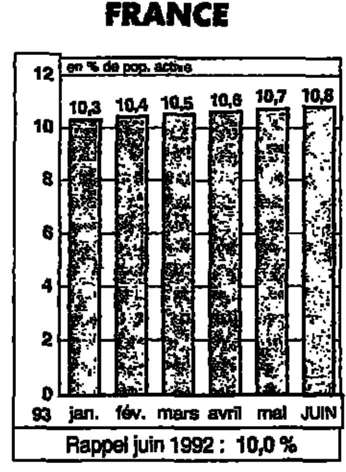
En Allemagne occidentale, les effectifs ont été réduits de 323 000 personnes durant cette même période, soit une moyenne de près de 54 000 emplois par mois. Ces pertes proviennent presque exclusivement des activités manufacturières, la construction et le tertiaire ayant été épargnés.

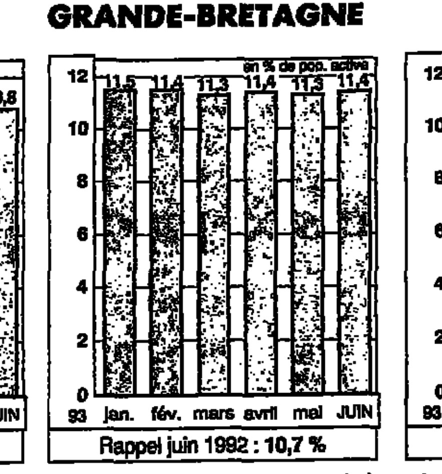
En France, près de 175 000 emplois ont disparu au cours des six premiers mois de l'année, soit environ 29 000 par mois en moyenne. Les pertes y sont moins concentrées qu'en Allemagne. Elles affectent l'industrie dans une moindre mesure qu'outre-Rhin (110 000 pertes, soit – 3,8 % l'an au lieu de – 6,4 % en Allemagne) mais se sont en revanche propagées aux activités tertaires (– 31 000) et aux secteurs du bâtiment, des travaux publics et du génie civil et agricole (– 33 000).

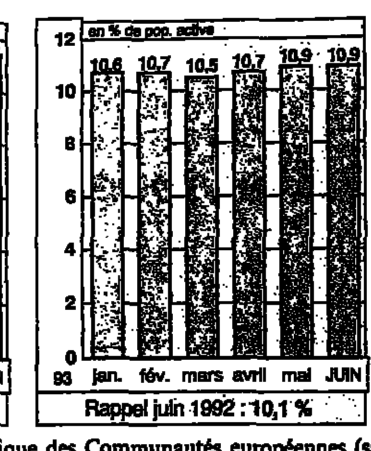
Les situations de l'Espagne et de l'Italie sont plus difficiles à appréhender; la seule lecture du taux de chômage révèle cependant deux conjonctures *différentes* du marché du travail. L'Italie, qui bénéficie d'un taux de chômage très proche de la moyenne communautaire, semble profiter d'une situation moins défavorable que celle de ses principaux partenaires : le taux de chômage s'y est accru de 0,3 point seulement depuis le début de l'année, ce qui laisse supposer que les réductions d'effectifs y ont été moins importantes qu'ailleurs.

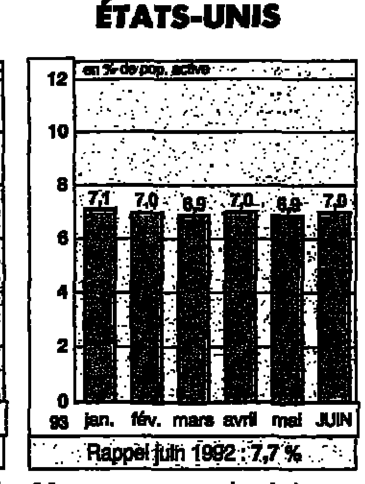
*L'*Espagne, en revanche, qui pâtit d'un taux de chômage deux fois plus élevé que celui de la moyenne des Douze (21,5 %), a enregistré une telle hausse du nombre de ses chômeurs que sans doute bon nombre de ses activités y ont participé.

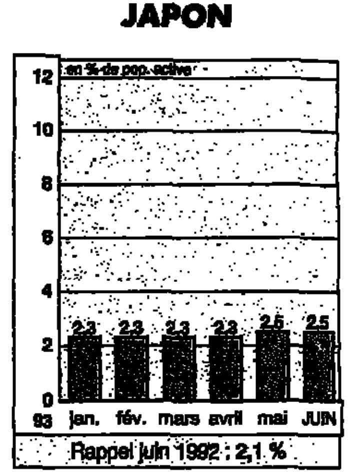












Taux de chômage de la population active. Sources : Office statistique des Communautés européennes (sauf Japon : sources nationales).

RÉGION • L'Afrique subsaharienne

Divergences de développement

ON dispose aujourd'hui d'un recul suffisant pour évaluer les programmes d'ajustement lancés au début des années quatre-vingts par un grand nombre de pays en développement sous l'égide du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. L'INSEE vient de publier (1) un article qui compare les performances respectives de neuf pays d'Afrique subsaharienne et de trois pays d'Asie du Sud-Est ayant adopté de telles politiques. Le bilan est décevant pour les pays africains, à l'exception de l'île Maurice et du Zimbabwe.

L'*ultima ratio* d'un programme d'ajustement pour un pays en développement, c'est la croissance économique. De ce point de vue, la décennie d'ajustement n'a guère été favorable à l'Afrique : les taux de croissance globaux – Maurice mis à part – s'inscrivent entre 0 et 4 % (contre 5 à 7 % en Asie du Sud-Est), tandis que le PNB par habitant baisse dans six des neuf pays africains de l'étude (Cameroun, Côte-d'Ivoire, Ghana, Kenya, Madagascar, île Maurice, Nigéria, Sénégal, Zimbabwe). Les déficits budgétaires et des balances des paiements courants subsistent presque partout, tandis que l'encours des crédits FMI et Banque mondiale représentent jusqu'à 45 % du produit intérieur brut dans des pays comme le Ghana, le Kenya ou Madagascar. Résultat, l'endettement global s'alourdit inexorablement.

Le grand mérite de l'analyse de l'INSEE, c'est qu'elle affine l'explication de ce qu'il faut bien se résoudre à appeler un échec. Tout d'abord, les pays d'Asie et les pays d'Afrique étudiés ne partaient pas du même point. Par exemple, le taux d'alphabétisation des adultes dépassait 60 % chez les premiers alors qu'il se situait plutôt entre 10 et 30 % chez les seconds. Les infrastructures (routes, adduction d'eau, électricité, téléphone) étaient notoirement plus faibles en Afrique : selon la Banque mondiale, les appels téléphoniques n'y aboutissent que dans moins de 20 % des cas.

Les choix effectués après l'indépendance pèsent encore sur les pays africains. La plupart ont opté pour des politiques de substitution aux importations qui ont rapidement produit des effets pervers : *« coûts de production élevés et stagnation de la productivité du fait des protections douanières et de la présence fréquente de monopoles, concurrence des importations frauduleuses, étroitesse des marchés nationaux et dépendance en importations de biens intermédiaires et d'équipement à l'origine de goulets d'étranglement »*. Les pays d'Asie avaient adopté le même type de politique; ayant rencontré les mêmes problèmes, ils ont réorienté leurs industries naissantes vers l'exportation, ce que n'ont pas su faire la plupart des pays africains.

En outre, la « révolution verte » a permis en Asie un certain enrichissement des campagnes qui a eu des effets d'entraînement sur toute l'économie, en stimulant la création d'infrastructures et en suscitant l'émergence d'une petite industrie rurale. Cette « révolution verte » n'a joué, en Afrique noire, qu'au Kenya et au Zimbabwe, où elle a permis de développer la culture du maïs. En Afrique, agriculture et industrie sont restées très cloisonnées : *les Etats ont pris l'habitude* de ponctionner le surplus agricole (obtenu sur les exportations de produits primaires dont les cours sont depuis plusieurs années orientés à la baisse) sans réinvestir dans le développement de l'agriculture.

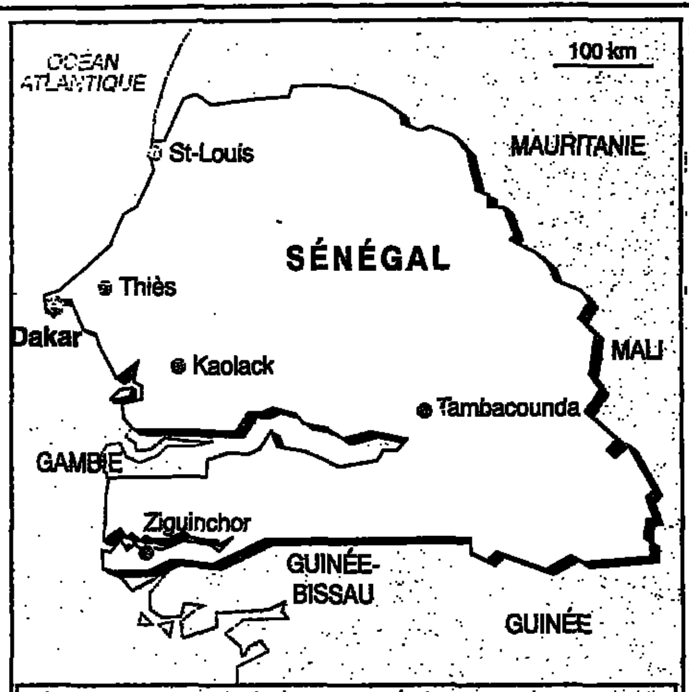
Ces caractéristiques expliquent pour une large part l'inefficacité des plans d'ajustement structurel en Afrique. Par exemple, le FMI préconise en général la dévaluation pour permettre une réduction de la demande intérieure et une réorientation des ressources vers l'exportation, l'objectif recherché étant le rééquilibrage de la balance des paiements. Mais, en Afrique, cela n'a pas marché, pour une simple raison : à la différence des produits manufacturés, les produits de base, agricoles ou minéraux (qui constituent l'essentiel des exportations des pays d'Afrique), subissent le prix du marché mondial et *ne deviennent pas plus compétitifs* après une dévaluation.

Autre « raté » des programmes d'ajustement : le relèvement des prix versés aux producteurs de cultures d'exportation, jugé indispensable, s'est heurté dans le cas de l'Afrique à plusieurs obstacles (faiblesse des cours mondiaux, intermédiaires trop gourmands et surtout déficits *budgétaires). La stagnation* en termes réels des prix versés aux paysans pendant toute la décennie 80 explique le manque de dynamisme agricole et l'échec de la plupart des projets de la Banque mondiale dans ce secteur en Afrique.

Enfin, l'étude de l'INSEE souligne le rôle de l'investissement étranger dans l'évolution divergente des pays asiatiques et africains. Même des pays « exemplaires » dans leur effort d'ajustement, comme le Ghana, ne parviennent pas à attirer les investissements productifs. Tant il est vrai que l'instabilité politique réelle ou redoutée, les administrations tatillonnes et inefficaces, l'absence de droit des affaires, s'ajoutent aux carences de l'infrastructure pour entraver le décollage économique de beaucoup de pays africains.

Sophie Gherardi

(1) « Pourquoi les politiques d'ajustement ont-elles généralement mieux réussi en Asie du Sud-Est qu'en Afrique ? », par Jérôme Trotignon, *Economie et Statistique* numéro 264, 1993-4.



Population : 7,4 millions (1990) - **Croissance** : 2,9 % par an
PIB par habitant : 789 dollars (1990); 758 dollars (1991)
Croissance du PIB : 4,5 % (1990); 1,2 % (1991)
Solde budgétaire (en % du PIB) : - 3,2 % (1990); 1,9 % (1991)
Solde des paiements courants (en % du PIB) : -3,0 % (1990) -3,3 % (1991)
Dette extérieure (en millions de dollars) : 2 989 (1990); 1 908 (1991)
Service de la dette/exportations : 27 % (1990); 26 % (1991)
Versements de la Caisse française de développement : (en millions de francs), 414 (1990); 351 (1991); 213 (1992).

PAYS • Le Sénégal

Les fonctionnaires au pain sec

LE Sénégal, *en état de cessation* de paiement, a pris une série de mesures d'austérité impopulaires, incluant, pour la première fois, une réduction de 15 % du salaire des 66 000 fonctionnaires. Depuis le mois de juin, le Sénégal n'est plus en mesure de payer ses fonctionnaires. Selon Pape Ousmane Sakho, le ministre de l'économie, des finances et du plan, *l'Etat enregistre, chaque mois*, un déficit de 40 millions de francs français. Adopté par l'Assemblée nationale le 24 août, grâce aux députés du Parti socialiste (PS, au pouvoir), ce plan destiné à assainir les finances publiques n'est pas de nature, selon les bailleurs de fonds internationaux, à relancer l'économie sénagalaise, ce qui est l'objectif affiché du gouvernement.

Les mesures d'austérité, imposées par les bailleurs de fonds et rejetées par l'opposition et les syndicats, permettront de réaliser une économie de 120 millions de francs sur les quatre derniers mois de 1993. Pour l'ensemble de l'année, le déficit budgétaire devrait être de 1,4 milliard de francs. La masse salariale de la fonction publique, qui s'élève à 2,6 milliards de francs par an, représente 64 % du budget de l'Etat. Les bailleurs de fonds exigent qu'elle soit ramenée à 35 %.

Le président Abdou Diouf a estimé que la seule alternative à une baisse des salaires aurait été, soit la suppression de 13 200 emplois dans la fonction publique, soit une dévaluation de *50 % du franc CFA*. Parmi les autres mesures adoptées par l'Assemblée nationale figurent la généralisation de la TVA, la suppression des exonérations douanières, la hausse des prix des carburants et la création de nouvelles taxes à l'importation.

Les mesures d'austérité seront maintenues en 1994 et 1995. Les salariés du secteur *privé seront touchés par le prélèvement* d'une journée de salaire par mois. L'Etat a voulu montrer l'exemple : le salaire et les « fonds politiques » à la disposition du président de la République sont diminués de 50 %, ceux des ministres, des députés et des présidents des conseils d'administration des sociétés publiques, de 25 %.

Avec ce « plan d'urgence », le Sénégal espère obtenir, en septembre, au Club de Paris, un rééchelonnement de sa dette extérieure estimée à 3,2 milliards de dollars en 1992. Avec 120 dollars par an et par habitant, il est l'un des pays d'Afrique qui reçoit la plus forte aide extérieure.

Les principaux secteurs productifs du pays, à l'exception de la pêche, sont dans le rouge : la filière de l'arachide, le textile, les phosphates et le tourisme accusent un déficit chronique depuis deux ans, en raison de la baisse des cours, de la mauvaise qualité des produits et du coût excessif de la main-d'œuvre, notent les experts internationaux.

Bernard Degioanni
(AFP.)

SECTEUR • L'aluminium

Le casse-tête des stocks

DES signes encourageants ? Les producteurs d'aluminium ont beau tourner et retourner les courbes, la conjoncture aluminium reste désespérément mauvaise. Les prix ? La tonne de métal blanc, qui valait ses 3 000 dollars en juin 1988 – un pic, il est vrai exceptionnel, – s'est négociée autour de 1 180 dollars en moyenne au cours des six premiers mois de *1993. A 1 296* dollars la tonne, la première moitié de l'année 1992 était déjà considérée comme mauvaise. Que dire alors du début d'année 1993 et de ses *90 dollars de moins* ?

Pour le moment, la demande se tient. L'an passé, dans un environnement économique plutôt atone, la consommation mondiale d'aluminium, mesurée en tonnages, avait progressé d'un peu plus de 2 %. Les analystes n'espèrent rien de mieux pour 1993. Certains d'entre eux sont carrément – exagérement ? – pessimistes. *Les Etats-Unis* avaient joué un rôle moteur incontestable en 1992. Après avoir reculé deux années durant, la demande américaine s'était reprise, terminant l'année en hausse de plus de 10 %. Cet effet de rattrapage sera moins sensible en 1993, sans que les deux autres grandes régions de consommation, le Japon et l'Europe ne puissent prendre le relais.

L'offre, en tout cas, excède toujours très largement les possibilités d'absorption du marché. Le problème des stocks est loin d'être réglé. Leur niveau au London Metal Exchange a dépassé au cours de l'été les 1 900 000 tonnes, 700 000 de plus que l'an passé, et l'équivalent de cinquante jours de consommation. S'y ajoutent bien entendu les stocks des différentes usines du monde. Au total, pas loin de 3,5 millions de tonnes à résorber.

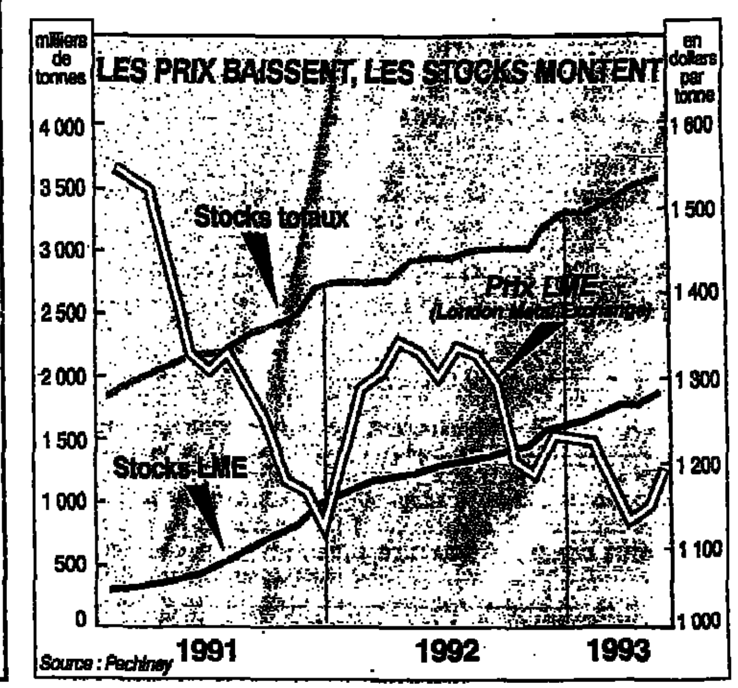
Les producteurs occidentaux montrent du doigt les importa*tions en provenance* de Russie, dont les tonnages ne cessent d'augmenter depuis deux ans. Cet afflux de métal blanc russe est intervenu alors même que des capacités s'ouvraient un peu partout dans le monde. La conjonction des deux effets a complètement déstabilisé le marché.

Commentant la situation, il y a quelques mois, David Morton, le PDG du groupe canadien Alcan, l'un des tout premiers producteurs mondiaux de métal blanc, avouait sa perplexité. Annonçant une perte de 112 millions de dollars pour 1992 (620 millions de francs), il indiquait que ces mauvais résultats ne reflétaient *« ni la vigueur de la demande »*, ses livraisons atteignant un niveau record en Amérique du Nord, ni *« les efforts soutenus et fructueux de réduction des coûts »*.

L'autre grand ténor nord-américain, le groupe Alcoa, a décidé, début juillet, d'engager des mesures spectaculaires : nouveau train de suppressions d'emplois (750 postes seront supprimés, en sus des 400 déjà prévus dans la région de Pittsburgh), et surtout réductions de capacités de production avec des fermetures temporaires d'usines. La nouvelle a d'ailleurs été accueillie favorablement dans le monde de l'aluminium, et notamment chez les producteurs européens, qui estimaient être les seuls à faire des sacrifices pour tenter d'assainir le marché.

Chez Pechiney, la question de l'aluminium gouverne, en tout cas plus que jamais, la réflexion stratégique du groupe. Le niveau de prix actuel déclasse l'usine de Dunkerque, une unité flambant neuve, censée être la plus compétitive du monde, au moment où celle-ci doit supporter des frais de capital extrêmement élevés, car elle est en pleine période d'amortissement des investissements. Plus généralement, la situation rend extrêmement délicate une opération de privatisation que Pechiney appelle pourtant de tous ses vœux. Dès lors, le groupe de Jean Gandois n'a plus qu'une idée *en tête : réduire la part* relative du métal blanc dans son activité, grâce à des *« opérations stratégiques majeures »*. L'actualité de l'aluminium promet d'être chargée.

Caroline Monnot



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.